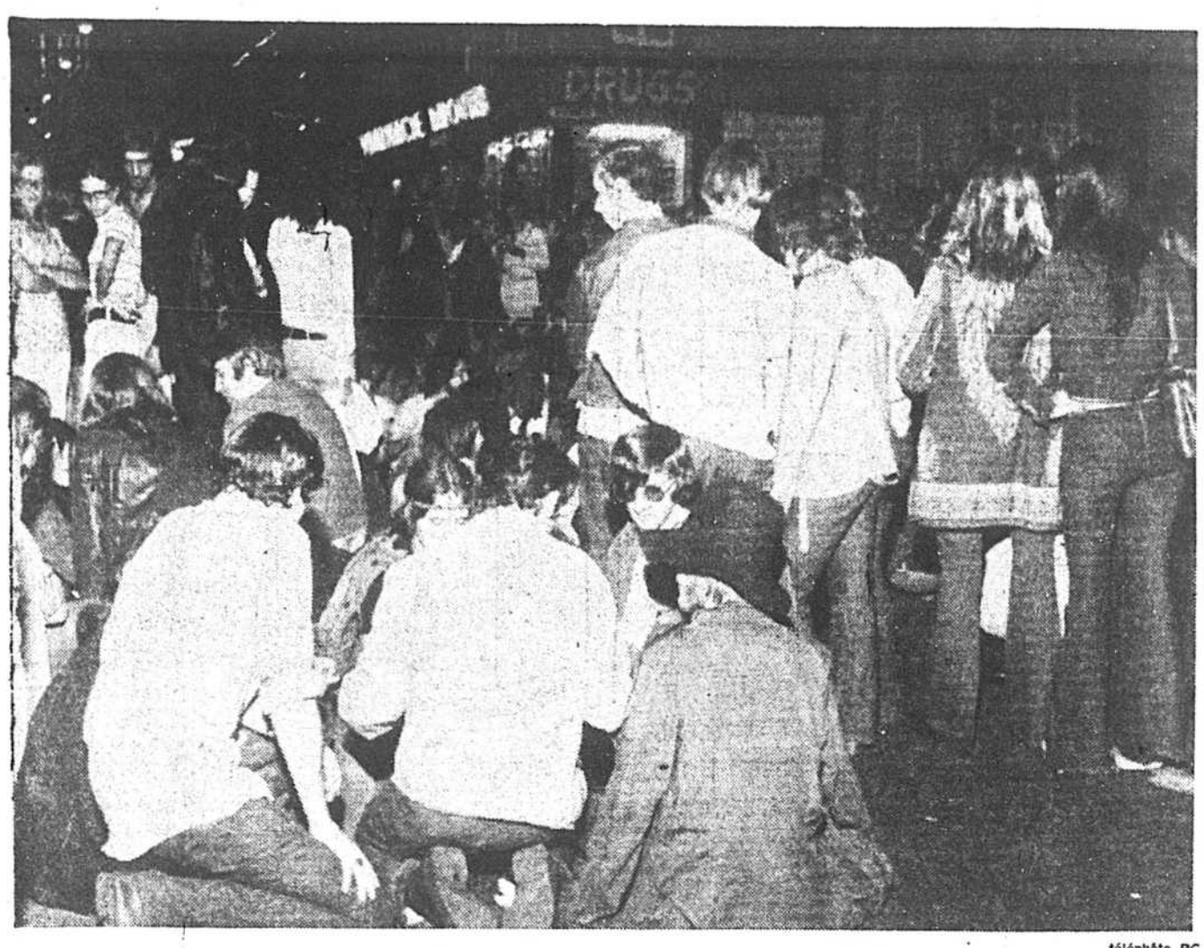

téléphôto PC

Manifestation anti-rafles

Une centaine de jeunes gens se sont groupés, hier soir, rue Saint-Jean, à Québec, où ils ont allumé prématurément un feu de la Saint-Jean. Leur geste, qui a entraîné 15 arrestations, avait pour but de protester contre les rafles de la police dans certains établissements.

— Nos informations, page A 6

Une pierre rationnait l'eau à Fabreville

par Claude GENDRON

Une pierre de huit pouces de diamètre bloquait depuis huit ans la conduite maîtresse d'eau alimentant Fabreville.

Si des centaines de familles de ce secteur nord-ouest de Laval se plaignaient depuis plusieurs années de la faible pression de l'eau dans leurs robinets, ce n'est que cette semaine qu'on découvrit la cause de leurs tribulations, en réparant une valve "défectueuse".

Poussée par la pression, la pierre a finalement atteint la valve au début de la semaine. En brisant celle-ci, elle a entièrement bloqué la conduite. Voilà pourquoi Fabreville s'est retrouvé sans eau mardi.

Le vice-président du comité exécutif de Laval, Me Bruno Faucher, qui s'était rendu sur les lieux mercredi soir au moment où l'on poursuivait les travaux, a expliqué que toute l'histoire remonte à la construction de l'autoroute des Laurentides.

On avait dû alors déterrer la tuyauterie qui conduit l'eau de l'usine de filtration de Sainte-Rose à Fabreville. C'était avant la fusion et Fabreville achetait son eau de Sainte-Rose.

Le tuyau longe le boulevard Labelle, jusqu'aux limites de Fabreville, où on avait installé un compteur. Quant on a rempli les bordures de l'autoroute, à quelques centaines de pieds en amont du compteur et de la valve, on avait brisé accidentellement la conduite et on avait aussitôt remplacé une longueur de tuyau de huit pieds.

Voir UNE PIERRE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 18 juin 1971, 87e année, no 141, 50 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Les travaux de la baie James sont suspendus

par Jean-Paul SOULIE

Ne sachant pas quel rôle le gouvernement veut lui imposer dans la mise en valeur des ressources hydroélectriques de la baie James, l'Hydro-Québec a brusquement décidé de suspendre le début des travaux à la baie James.

Un porte-parole officiel de l'Hydro-Québec a confirmé la nouvelle, précisant que la décision avait été prise par la Commission hydro-électrique le mardi 15 juin. Le même porte-parole a déclaré que les études de rentabilité en cours sur le projet sont actuellement accentuées et accélérées.

La décision de l'Hydro-Québec a pour effet:

— de suspendre les appels d'offres pour l'achat d'équipements lourds, de carburant, d'ateliers, d'outillage, de bureaux et de camps.

— d'arrêter les préparatifs de transport de 5,000 tonnes d'équipement qui devaient être transportées par trois bateaux à Fort Rupert.

— de bloquer la première phase des travaux de construction de routes.

L'Hydro-Québec ne veut pas dépenser son argent sans savoir dans quoi elle s'engage.

Le 21 mai dernier, le gouvernement avait approuvé un budget supplémentaire de $26 millions, pris à même les fonds de l'Hydro-Québec, pour le début des travaux préliminaires à la baie James. Malgré l'autorisation du Conseil des ministres, qui doit approuver toutes les dépenses d'immobilisation de l'Hydro-Québec, la Commission hydro-électrique se refuse à dépenser son argent sans savoir si les travaux lui seront finalement confiés et si son plan d'aménagement de la baie James sera retenu.

Selon des sources de l'Hydro-Québec, c'est à la suite de l'action des deux coordonnateurs nommés par le gouvernement, M. Charles Boulva, ingénieur de la Ville de Québec, et M. André Langlois, ingénieur du ministère de l'Expansion économique, que l'Hydro-Québec a pris la décision de suspendre les travaux préliminaires de construction routière, de transport de matériel et d'achats d'équipements lourds, de carburants, d'ateliers, d'outillage, de bureaux et de camps.

Par étape ou en bloc

Les travaux entrepris par l'Hydro-Québec tenaient compte du fait que le projet de la baie James devait être mis en valeur par étapes successives. Pour l'Hydro-Québec cette méthode

Voir LES TRAVAUX, page A 6

● *Autres informations*

— page A 6

Mini-Loto
97404: $5,000
7404: $500
404: $100

Possibilité d'allégements fiscaux

OTTAWA. (PA) — Un discours ra un peu après 17 heures, aux Communes, révélera aujourd'hui à la population la politique fiscale et le programme de dépenses que le gouvernement entend adopter pour tirer le Canada du marasme économique et lutter contre le chômage chronique.

Dans ce même discours, le ministre des Finances, M. Edgar Benson,

Voir POSSIBILITE en page A 6

Benson a le torticolis

OTTAWA. (PC) — M. Benson a confié hier qu'il souffrait de torticolis. Certains chefs d'entreprises ne s'en disent pas surpris puisque, assurent-ils, il a toujours été trop collet monté.

sommaire

Annonces classées: C 3 à C 11 / D 7 à D 10
Arts et spectacles: B 8 à B 11
Bandes dessinées: B 6
Cinéma: B 10
Décès, naissances, etc.: D 11
Economie: D 1 à D 4
Editorial: A 4
Etes-vous observateur: C 11
Horoscope: A 9
Informations étrangères: D 6
Informations nationales: A 2 / C 1
Les secrets de polichinelle: A 9
Loto-Presse: C 2
"Mot-mystère": D 7
Mots croisés: C 10
Radio et télévision: B 10
Sports: B 1 à B 6
Terre des Hommes: A 13
Tribunaux: A 7
Vivre aujourd'hui: A 8 / A 9

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un tablier de $4,200

M. Louis-Philippe Viau, père de six enfants, est un de ceux qui "refusent d'enrichir plus longtemps les Coffres du collège des chirurgiens dentistes". La collection de jugements qu'il porte en tablier lui a coûté $4,200. Le collège des dentistes lui a intenté sept poursuites en 11 mois, s'appuyant sur le texte de loi qui prévoit que seuls les dentistes peuvent ajuster des prothèses dentaires. A l'occasion de la manifestation des denturologistes (des techniciens hautement spécialisés, formés dans les Cegeps. hier soir, devant le Collège des dentistes, le secrétaire de l'organisation a fait savoir que l'Association des denturologistes ne tolérera pas plus longtemps l'arrestation de ses membres.

AUJOURD'HUI

● *Négociations: l'Etat se donne tous les pouvoirs*
— page A 3

● *Victoria*
— *Texte intégral de la Charte du Canada*
— page A 5
— *"Le triple échec de Victoria" et les réactions à l'Assemblée nationale*
— page C 1

● *Les industriels du Québec réclament plus de français*
— page D 2

● *Le "Times" nie avoir compromis la sécurité des Etats-Unis*
— page D 6

météo

Ensoleillé, possibilité d'orages en soirée.
Demain: chaud, orages en soirée
Min. 65° Max. 85° ● Détails en page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: 0.01 partie par million. Niveau tolérable: 0.10.

Oxyde de carbone: 7 parties par million. Niveau tolérable: 10.

SUPER LOTO $1
Offrez des billets de SUPER-LOTO pour la Fête des Pères.
PREMIER PRIX:
$200,000.
TIRAGE: 25 JUIN

Les femmes admises dans les "brasseries"

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Laissé pour compte par les femmes lors de l'élection du plus bel homme de la province, le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a annoncé, hier soir, à l'Assemblée nationale, une décision qui pourra en faire non seulement la coqueluche des femmes au Canada mais qui lui vaudra sûrement une réputation de révolutionnaire!

Cette décision, qui fera probablement des heureux et des malheureux, c'est: L'ADMISSION DES FEMMES DANS LES TAVERNES!

"On n'a pas le droit de manifester!", tels sont les premiers mots que le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand a immédiatement lancé à l'adresse de ses collègues de l'Assemblée nationale dès que M. Choquette eut fait part de sa décision.

Aucune manifestation n'a d'ailleurs eut lieu

Et, pour cause! M. Choquette s'est empressé de communiquer des détails qui ont calmé certains députés.

Ces détails sont les suivants: seules, certaines tavernes que l'on appellera "brasseries" pourront admettre des femmes.

C'est là du moins ce qui ressort des

Voir LES FEMMES, page A 6

Pourquoi tant d'indécis au congrès de l'UN?

Claude Masson
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les sondages publiés, hier, par deux quotidiens révèlent que 48 p. 100 (LA PRESSE) et 66 p. 100 (Le Soleil) des délégués appelés à élire un nouveau chef pour le parti de l'Union nationale étaient encore indécis quant au choix à faire entre les cinq candidats en présence ou refusaient de dévoiler leurs préférences.

Si c'est là la plus haute proportion d'indécis jamais enregistrée dans un sondage pré-électoral ou à la veille d'un congrès au leadership, il n'en reste pas moins qu'un pourcentage aussi élevé est facilement explicable dans les circonstances.

Pas de préparation

Les délégués n'ont pas été préparés à ce congrès, en ce sens que même s'ils ont rencontré les candidats, le parti comme tel ne les a pas préparés, ne les a pas motivés en prévision du choix d'un nouveau chef. Les délégués, comme la plupart des militants de l'UN, ne se sont pas encore relevés de la débâcle du 29 avril 1970.

Le chef actuel, M. Jean-Jacques Bertrand, avait pourtant promis lui-même qu'une impulsion nouvelle allait être donnée aux sympathisants avant la tenue du congrès.

Ce fut là une des raisons principales du Conseil national tenu en janvier dernier pour fixer au mois de juin le congrès de leadership.

"L'UN aura le temps de se donner une impulsion nouvelle d'ici le congrès de juin", avait dit M. Bertrand il y a cinq mois, ajoutant que c'était là "la raison fondamentale" qui avait décidé les membres du Conseil national à faire le choix que l'on connaît.

Cet engagement n'a pas été respecté. Dans certains comtés, les organisateurs ont même eu de la difficulté à effectuer le choix des délégués.

Le parti avait également décidé de tenir neuf pré-congrès régionaux afin de susciter de l'intérêt envers l'Union nationale dans les différentes "capitales régionales".

Rien n'a été fait à ce chapitre non plus.

Le juge Wagner

Le long suspense qui a entouré la candidature probable du juge Claude Wagner entre aussi en ligne de compte.

Les délégués ont attendu à la date limite des mises en candidature, le 28 mai, pour commencer de s'intéresser d'un peu plus près à la course au leadership.

Bon nombre de délégués, dont environ 500, avaient même signé une formule d'appui à l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet libéral, avaient déjà fait leur choix définitif en sa faveur. Son absence les a complètement désorientés quant au choix à faire. Dans les bras de qui vont-ils maintenant se jeter?

Le choix d'un nouveau leader pour succéder à M. Jean-Jacques Bertrand est également difficile à faire puisque, contrairement aux congrès antérieurs, les options des candidats ne sont pas à l'opposé l'une de l'autre, à l'exception de l'option de Me Mario Beaulieu.

Au congrès de 1969, par exemple, qui a opposé MM. Bertrand et Cardinal, l'idéologie des deux hommes se différenciait nettement et les deux clans avaient des idées précises sur des sujets précis.

Pas d'opposition

Cette année, même si les deux principaux candidats — MM. Loubier et Masse — ne présentent pas tout à fait les mêmes points de vue, la différence n'est pas aussi facile à discerner. Il y a beaucoup de mots, beaucoup de phrases mais les thèses ne sont pas diamétralement opposées.

Cette "opposition" entre les candidats était beaucoup plus claire et précise au congrès libéral de janvier 1970. Qui ne voyait pas de différences marquées entre MM. Bourassa et Wagner, par exemple ?

Une autre raison pour laquelle les délégués sont demeurés indécis jusqu'à leur arrivée à Québec est l'avenir même de l'Union nationale. Les militants s'interrogent: quel candidat peut faire quoi avec le parti?

Liquidation? Transition? Relance?

Tous les candidats, et spécialement MM. Loubier et Masse, ont parlé de changements profonds dans l'organisation interne du parti. Ça veut dire quoi au juste?

L'avenir de l'UN?

Dans la population, quelles options entend présenter l'Union nationale dans l'avenir? Comment se relever de la débâcle du 29 avril 1970? Comment ranimer les troupes? Est-ce réalisable?

Cette inquiétude a marqué les délégués et beaucoup d'entre eux ne trouvent pas le "messie" souhaité, "le" candidat désiré. Que faire? C'est l'hésitation jusqu'aux derniers moments.

Enfin, une dernière raison avouée par des délégués est le nombre astronomique de sondages effectués durant la campagne au leadership.

De ce fait, les délégués refusent souvent de se prononcer au téléphone de peur que ce soit l'organisation d'un candidat qui n'est pas leur favori qui tente de connaître leur choix. Les délégués convaincus ne veulent pas être influencés outre mesure ou l'objet de tractations de dernière heure.

D'autres, faisant un cas de conscience de garder secret leur vote, ne veulent pas confier leur choix aux journalistes.

Pour toutes ces raisons, tous les candidats s'acharneront aujourd'hui, cette nuit et demain matin sur les délégués qu'ils savent indécis afin de tenter de se mériter leur appui. De là l'importance sans précédent des discours devant le congrès et d'une "machine" électorale bien huilée dans les toutes dernières heures avant le pronostic définitif et sans appel.

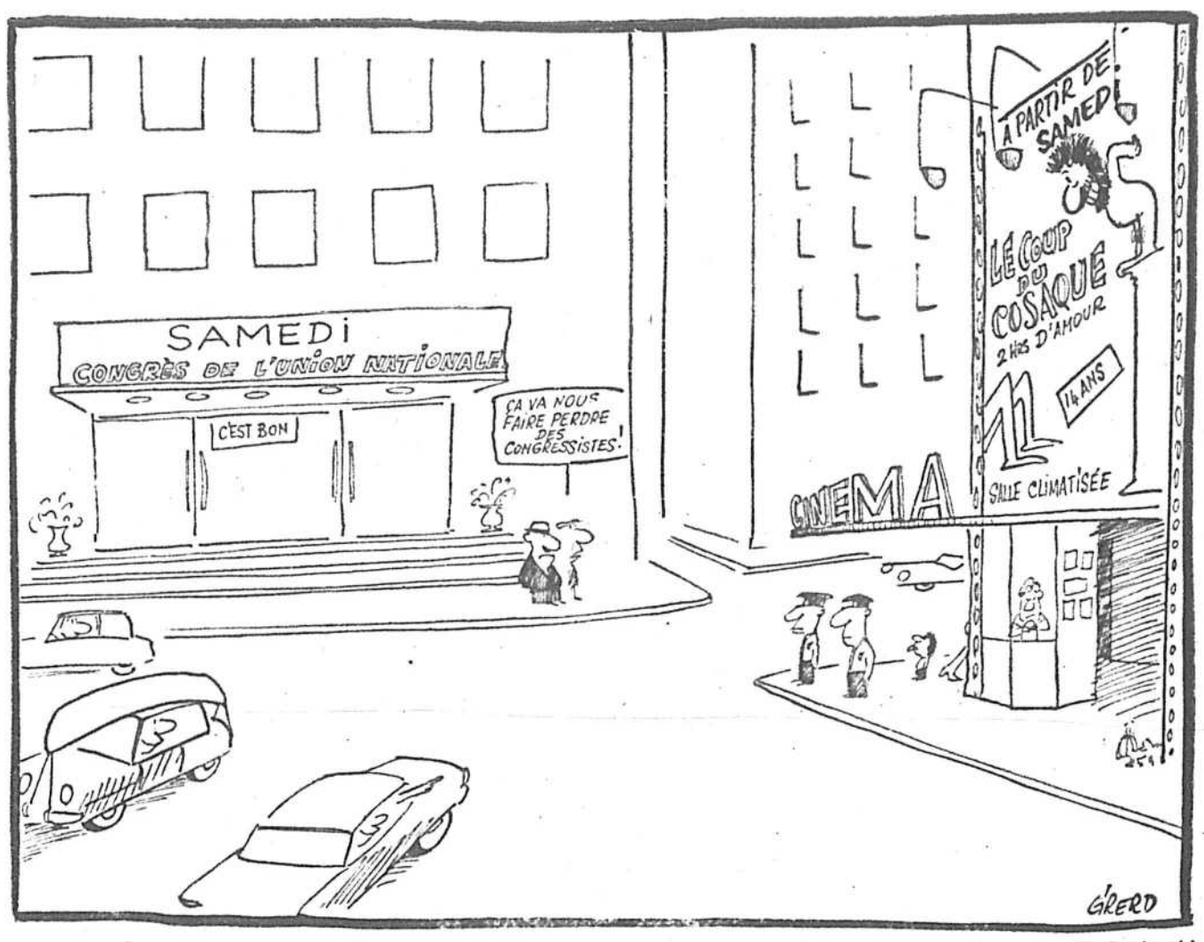

(Droits réservés)

L'équipe Chagnon à la tête de l'Alliance

par Daniel MARSOLAIS

Les résultats des élections de l'exécutif de l'Alliance des professeurs de Montréal sont venus confirmer ce que plusieurs observateurs avaient prévu au début de la semaine, soit la victoire du candidat Robert Chagnon à la présidence.

Le successeur de M. Matthias Rioux a en effet remporté une victoire éclatante en accumulant plus de voix à lui seul que ses six adversaires réunis. A l'issue du dépouillement du scrutin, en soirée, hier, M. Chagnon avait obtenu 1,990 voix contre 1,907 pour ses adversaires. M. Rodrigue Dubé, son plus proche rival, en a obtenu 1,015 suivi d'assez loin par un candidat indépendant (lire sans équipe). M. Jean-Claude Marsolais, qui a récolté 340 voix.

La victoire de M. Chagnon est d'autant plus éclatante que ce dernier a réussi à faire élire les 12 membres de son équipe qui, eux aussi, ont remporté l'élection avec une confortable majorité.

Au premier abord, on serait porté à croire que le mandat de deux ans de la nouvelle équipe sera relativement facile. Les résultats préliminaires venant le prouver par le balayage de l'équipe Chagnon. Tout compte fait cependant, il semble que les deux années qui viennent ne seront pas une sinécure pour les nouveaux dirigeants de l'Alliance. Quatre des six candidats défaits ont en effet confirmé qu'ils formeraient une "coalition des forces de la gauche" dans le but de susciter un militantisme syndical ferme de la part des opposants à l'équipe Chagnon. Au moins deux des candidats estiment que le congrès d'orientation que l'Alliance tiendra à l'automne sera extrêmement difficile pour la nouvelle équipe. L'un d'eux a même souligné qu'il y aura un réel danger d'éclatement. On estime en effet que l'équipe Chagnon représente la droite syndicale et qu'au congrès d'orientation elle sera nettement débordée par l'aile gauche qui, elle, s'affirme de plus en plus.

Interrogé à l'issue de sa victoire, le nouveau président de l'Alliance a fixé en tête de liste de ses priorités, le statut de la Corporation des enseignants du Québec qui en est rendue à l'heure du choix, c'est-à-dire opter pour le corporatisme ou le syndicalisme, et la préparation du congrès d'orientation de l'Alliance qui déterminera son orientation à l'intérieur... ou l'extérieur de la CEQ.

Quand on lui demande si son équipe est en quelque sorte le prolongement de l'équipe de Matthias Rioux, M. Chagnon répond dans la négative en disant qu'elle sera radicalement différente dans sa façon d'aborder les problèmes. "Nous voulons, a-t-il dit, que l'action de l'Alliance se concentre autour de projets d'envergure. Nous voulons que les écoles prennent une importance nouvelle en mettant davantage l'accent sur les délégués et les conseils d'école."

Une participation record

Signalons enfin que les élections de l'exécutif de l'Alliance ont suscité beaucoup plus d'intérêt que celles des années passées. Au scrutin de 1969, seulement 1,900 enseignants sur un total possible de 10,000 s'étaient prévalus de leur droit de vote. Cette année, ils étaient plus de 4,300, soit plus de 40 pour cent. De l'avis d'un vieux routier de l'Alliance, jamais on a vu une participation aussi importante depuis 1958, date à laquelle avait été élu le prédécesseur de Matthias Rioux, Aimé Nault. Le nouveau conseil d'administration de l'Alliance des professeurs de Montréal est désormais composé des personnes suivantes: Robert Chagnon (président); Léa Cousineau (1er vice-président); André Beauchemin (2e vice-président); Huguette Lamarre (secrétaire), cette dernière était jusqu'à tout récemment présidente de l'Association des enseignants de Verdun qui s'est jointe à l'Alliance ; Jacques Bergeron (trésorier); Huguette Taillefer (1er conseiller à l'élémentaire) ; Barbara Lapierre (2e conseiller à l'élémentaire); Lucette Leroux (3e conseiller à l'élémentaire); Micheline Paquette (4e conseiller à l'élémentaire).

Les quatre autres conseillers au secondaire sont: Ferdinand Prémont; Alain Trahan; Paul-Emile Lagacé et Léo Côté.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

La passation des pouvoirs s'est faite cordialement entre MM. Mathias Rioux, à gauche, et Robert Chagnon. Les deux hommes se connaissant depuis fort longtemps, puisque sous le règne de M. Rioux, M. Chagnon occupait le poste de directeur du service technique de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Le "grand absent"

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'arrivée des délégués au congrès de l'Union nationale vient à peine de débuter que déjà deux réactions sont ressenties chez les sympathisants du parti de Maurice Duplessis:

- des délégués parlent du "grand absent" dans la course qu'est le juge Claude Wagner, n'hésitant pas à parier que quelques autres délégués ne se rendront même pas dans la vieille capitale ou du moins n'utiliseront pas leur droit de vote samedi;
- des organisateurs émettent déjà des hypothèses sur l'issue du congrès avant même qu'il ne débute: est-ce la liquidation du parti qui se prépare, une étape de transition en attendant l'élection d'un chef de plus grande envergure à la veille des prochaines élections provinciales ou le congrès de la relance de l'UN?

Climat d'indifférence

Chose certaine, c'est dans un climat de pure indifférence dans la population, d'incertitude inquiétante chez beaucoup de militants et d'indécision chronique chez les délégués que s'ouvrira, ce soir, un congrès de moins de 24 heures destiné à trouver un successeur à M. Jean-Jacques Bertrand.

Comme les sondages d'hier de LA PRESSE et du Soleil l'indiquaient, les indécis sont presque aussi nombreux que ceux qui ont déjà fait un choix entre MM. Mario Beaulieu, Gabriel Loubier et Marcel Masse. MM. André Léveillé et Pierre Sévigny ne sont pas "dans le décor".

En raison du pourcentage très élevé d'indécis, la journée avant le congrès devient capitale.

Deux événements majeurs seront exploités d'ici demain après-midi par les candidats et leurs organisations respectives pour tenter d'influencer les délégués et de s'attirer leur faveur: les discours de ce soir devant le congrès et la mise en marche de "la machine" électorale.

Plus que jamais, les discours télévisés d'une quinzaine de minutes que prononceront ce soir au Palais de l'éducation physique et des sports de l'université Laval les cinq candidats au leadership de l'UN imprégneront leur marque, bonne ou mauvaise, sur les quelque 1,300 délégués.

Comme MM. Loubier et Masse semblent sur un pied d'égalité et que M. Beaulieu apparaît comme celui qui détient la balance du pouvoir, la tenue, l'élocution, les gestes et le contenu des discours seront de nature à influencer grandement la sorte de clientèle qui compose l'UN.

Par ailleurs, la "machine" électorale est déjà mise en marche dans tous les camps. Le noyautage a commencé à s'effectuer dans les rangs des adversaires, les tractations se multiplient, les influences de toutes sortes s'exercent et il en sera ainsi toute la nuit prochaine et jusqu'à l'heure de la votation, prévue pour deux heures samedi.

Dans l'opinion publique en général, on dirait que la course au leadership vient à peine d'être amorcée. Pourtant, elle est commencée officiellement depuis le mois de janvier alors que le Conseil national du parti s'est réuni pour fixer le congrès aux 18 et 19 juin.

Mais la campagne s'est limitée au niveau des délégués, les candidats tenant éloignés les journalistes, rencontrant privément la plupart des délégués et réservant pour les derniers jours leurs apparitions en public.

Il y a aussi la conférence constitutionnelle de Victoria qui a relégué au second et même au troisième plan le congrès de l'UN et il y aura, aujourd'hui même, le budget fédéral qui empêchera de fixer tous les éclairages sur Québec.

Malgré tout, candidats et organisateurs du congrès espèrent que "l'UN, c'est bon", slogan qui est une trouvaille (?) du directeur général du parti, le Dr Philippe Demers, et qui a été approuvé par le Comité du congrès pour la circonstance.

La bonne foi du Canada est mise en doute dans "l'affaire Seaborn"

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a cherché en vain hier aux Communes à convaincre l'Opposition que le Canada et son représentant à la Commission internationale de contrôle au Vietnam ont joué un rôle utile et avantageux en servant d'intermédiaire entre Hanoi et Washington en 1964 et 1965.

Dans une longue déclaration, le ministre a en effet soutenu que le gouvernement canadien a agi de bonne foi et qu'il n'a jamais connu alors les intentions des Etats-Unis de bombarder le Nord-Vietnam, comme les messages transmis par M. J. Blair Seaborn laissaient paraître une possibilité de représailles.

M. Sharp a cependant reconnu que les efforts canadiens n'ont pas donné les résultats espérés, à savoir l'établissement d'un canal permanent de communications dans les deux sens entre les capitales américaines et nord-vietnamiennes. "Si l'on avait su ce que l'on sait maintenant, nous aurions agi autrement", a confessé le ministre.

Une enquête

Fort agressifs, les porte-parole des trois partis d'Opposition ont demandé au gouvernement de déclencher une enquête en profondeur, afin de laver la réputation du Canada, qui pourrait passer maintenant pour un simple messager de Washington s'il n'est pas clairement établi que le gouvernement Pearson n'a pas endossé les politiques militaires américaines au Vietnam.

Au fait, MM. Fairweather, Brewin et Fortin, respectivement membres des partis conservateur, NPD et créditiste, ont demandé que le Comité parlementaire des Affaires extérieures fasse enquête sans délai et que l'on fasse comparaître non seulement M. Seaborn, mais aussi l'ancien premier ministre Pearson et l'ex-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

M. Sharp a refusé jusqu'à maintenant de répondre à cette invitation.

Dans sa déclaration aux Communes, M. Sharp a rappelé certaines accusations portées contre Ottawa. "On a dit, a-t-il déclaré, que le gouvernement du Canada savait ou aurait dû savoir que certains des messages qu'il transmettait équivalaient à l'énoncé de l'intention de la part des Américains de bombarder le Vietnam du Nord. Le gouvernement du Canada ne connaissait aucunement l'existence d'un tel projet de la part des Etats-Unis.

"Les messages que nous avons transmis étaient rédigés en termes généraux et avaient trait aux conséquences que pourrait entraîner pour le gouvernement du Vietnam le maintien de ses activités au Vietnam du Sud".

Les premiers bombardements

A ceux qui pensent que le Canada aurait dû protester lors des premiers bombardements contre le Vietnam du Nord, en se fondant sur ce qu'il aurait su alors, M. Sharp a répondu que le gouvernement ne possédait aucune information qui put alors justifier une telle protestation.

"Le gouvernement du Canada, à l'instar de bien d'autres, a accepté sans arrière-pensée la version de l'incident du Golfe de Tonkin donnée par le gouvernement des Etats-Unis," a expliqué le ministre.

En ce qui concerne le rôle de messager qu'a joué le Canada, avec l'accord de Washington et de Hanoi, M. Sharp a mentionné qu'il était 'clairement entendu que les messages à transmettre de cette manière passeraient par Ottawa, que le Canada restait étranger à la teneur des messages et qu'il était libre d'ajouter ses propres observations à tout message transmis dans un sens ou dans l'autre."

"Nous ne nous étions engagés qu'à assurer la transmission fidèle des messages dans les deux sens", a-t-il précisé.

Puis, M. Sharp a révélé que M. Seaborn a effectué six voyages à Hanoi, dont certains n'avaient pas pour but cette mission spéciale.

TV française pour 400,000 francophones

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le président du Conseil de la radio-télévision, M. Pierre Juneau, a fait des représentations officielles auprès du gouvernement fédéral et de Radio-Canada, en vue de lancer un programme d'urgence d'une durée de trois ans pour fournir la télévision à un million de citoyens, dont 400,000 de langue française.

Dans une allocution prononcée hier à l'Estérel devant les membres de l'Association de l'industrie électronique du Canada, M. Juneau a soutenu qu'il est urgent de fournir la télévision à ceux qui ne l'ont pas encore ou qui ont un service insuffisant.

Le président du CRTC a fait valoir que plus de 600,000 anglophones et 400,000 francophones ne reçoivent pas encore de télévision dans leur propre langue. En outre, ces chiffres n'incluent pas ceux qui reçoivent une image de mauvaise qualité ou ceux dont le service ne comporte aucune information provinciale.

Ce million de téléspectateurs éventuels est réparti dans plus de 260 villes et villages dans toutes les régions.

Sur la Côte Nord du St-Laurent, par exemple, 11,000 citoyens ne reçoivent pas la télévision. Environ 38 pour cent de la population francophone est encore privée d'un second service en français.

La population française du Nouveau-Brunswick est d'environ 40 pour cent de la population totale, mais la capitale, Frédéricton, ne possède aucun service de radio ni de télévision française. Dans le nord du Nouveau-Brunswick, 128,000 francophones sont coupés de tout service de télévision française provenant de leur province.

La mise au point de ce programme devrait entrer coordonnée avec les plans de Télesat afin de tirer le meilleur parti du premier satellite qui entrera en opération en janvier 1973.

Agence "Detec of Canada"
PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.
DÉTECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE
387-8757

INCROYABLE !
CHALET de 2 PIÈCES avec TERRASSE
Chalet de style ranch, en pin noueux, construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

À ST-ADOLPHE D'HOWARD
PRIX COMPLET Y COMPRIS ÉRECTION et TERRAIN
$995
PEU DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour: pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. À 50 milles de Montréal, à une heure par l'autoroute.
PARCOURS: Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord environ 6 milles passé Morin Heights (1 mille passé la base militaire de l'A.R.C.), tourner à gauche à notre enseigne 4 LACS DÉVELOPPEMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.
VENEZ NOUS VOIR CETTE FIN DE SEMAINE

la presse

MONTREAL, VENDREDI 18 JUIN 1971 — 87e ANNEE — No 141 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Négociations: l'État se donne tous les pouvoirs

par Pierre VENNAT

Faisant fi des protestations syndicales, le gouvernement québécois a déposé hier en première lecture, à l'Assemblée nationale, un projet de loi lui donnant les pleins pouvoirs pour négocier directement avec tous ses employés du secteur des hôpitaux publics et celui de l'éducation, à compter du 1er juillet.

Ce projet de loi chambarde du tout au tout les structures syndicales en ce qui concerne, notamment, les 17,000 employés non enseignants des diverses commissions scolaires du Québec.

Le Bill 25 dans les faits

C'est ainsi qu'en vertu de ce projet de loi en huit articles une convention collective concernant les enseignants du niveau élémentaire ou secondaire ne sera valide que si elle est négociée et agréée à l'échelle provinciale.

Les négociateurs, du côté des enseignants, devront obligatoirement être la Corporation des enseignants du Québec, le Provincial Association of Catholic Teachers of Quebec et l'Association provinciale des instituteurs protestants de Québec tandis que, du côté des commissions scolaires, il s'agira du gouvernement, de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et de la Quebec Association of Protestant School Boards.

En somme, il s'agit de concrétiser dans les faits ce qu'avait imposé le Bill 25 en 1969, après la longue série de grèves des enseignants.

Même chose pour le personnel de soutien. Alors qu'actuellement les 17,000 employés de soutien des commissions scolaires du Québec sont actuellement régis par quelque 300 à 400 conventions collectives différentes, il leur faudra, à l'avenir, négocier provincialement.

Après le 1er juillet, donc, la Confédération des syndicats nationaux devra négocier une seule convention collective pour tous ses membres dans ce secteur, de même que la Fédération des travailleurs du Québec et la Fédération des employés municipaux et scolaires (organisme indépendant) devront négocier, elles aussi à l'échelle provinciale.

Du côté patronal, les négociateurs seront les mêmes que dans le cas du gouvernement.

Il est à noter que dans le cas des employés de soutien des CEGEP, elle doit être négociée par les centrales, d'une part, et l'ensemble des CEGEP et le gouvernement de l'autre. Donc, dans ce secteur aussi, plus question de négocier avec un CEGEP en particulier.

Pour les enseignants de CEGEP, la CSN et la CEQ seront forcés de négocier d'un seul coup, pour tous leurs membres, face à l'ensemble des CEGEP et du gouvernement.

Enfin, du côté des hôpitaux publics, la FTQ devra négocier pour tous ses membres, la CSN pour tous les siens, de même que les syndicats indépendants (United Nurses, Syndicat professionnel des infirmières du Québec), face au gouvernement et à l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Du côté des enseignants, il ne semble pas que le nouveau projet ne cause de problème, personne à la CEQ n'ayant exprimé vraiment l'opinion de retourner à la situation d'avant le bill 25.

Du côté des syndiqués des hôpitaux, il semble plutôt qu'on voudrait élargir la table unique pour inclure également les syndiqués du secteur privé négociant avec l'Association des foyers pour adultes (AFA), l'Association professionnelle des institutions pour l'enfance (APIE), l'Association des directeurs d'établissements privés (ADEP) et la Fédération des services sociaux et familiaux (FSSF).

C'est du moins l'opinion exprimée lundi par les porte-parole des 55,000 membres de la Fédération nationale des services (CSN) qui ont présenté aux cinq associations en question un porjet de convention unique.

C'est du côté des employés de soutien que la lutte sera la plus vive.

La Fédération des employés de services publics (CSN) a déjà fait savoir, le 31 janvier, qu'elle lutterait avec toute l'énergie possible contre le projet. La fédération représente près de 9.000 employés non enseignants dans 40 commissions scolaires.

C'est également le cas des 3,000 employés de soutien de la CECM, tous affiliés à la même fédération, qui le 17 mai ont fait savoir que le gouvernement devrait procéder, d'abord, à la restructuration scolaire.

Et seulement ensuite au "regroupement forcé" des tables de négociation pour tout le personnel non enseignant de la province.

Opinion partagée par le secrétaire général de la FTQ et commissaire d'école à Montréal, M. Fernand Daoust, qui a déclaré le lendemain que, pour lui, obliger les centrales syndicales à s'asseoir à une même table, que ce soit sans le secteur hospitalier ou scolaire, constitue un abus de pouvoir gouvernemental.

M. Daoust veut bien d'un front commun intersyndical, mais il insiste pour que ce soit les centrales elles-mêmes, et naturellement les syndiqués, qui choisissent les structures syndicales dont il ont besoin.

La lutte ne fait donc que commencer.

Quant au ministre l'Allier, il n'était même pas en chambre hier et il n'y fut pas question de son projet de loi, outre la traditionnelle première lecture.

La police de Longueuil serait mise en tutelle

par Lucien RIVARD

Le ministre de la Justice, Monsieur Jérôme Choquette, annoncerait d'ici quelques semaines la mise en tutelle du service de la police de Longueuil.

Cette mesure constituerait la principale recommandation du rapport de la Commission de police du Québec quia mené une enquête du 22 mars au 30 avril dernier sur l'administration de la police de Longueuil et sur la conduite de ses membres depuis le 1er avril 1969.

La mise en tutelle serait décrétée au moment de la publication du rapport qui est actuellement en préparation et qui devrait être achevé au cours du mois de juillet.

C'est ce que nous avons appris de sources sûres au cours des derniers jours.

Le rapport de la Commission de police comporterait également un sérieux blâme à l'endroit des autorités des ex-villes de Jacques-Cariter et de Longueuil pour le manque de préparation et de planification de leur fusion.

Pour les policiers qui étaient au service de la police de Jacques-Cartier, il y a dizaine d'années, il s'agira de leur deuxième expérience de la tutelle. En effet, le corps de police de l'ex-Jacques-Cartier avait été sous tutelle de 1962 à 1964, tutelle qui avait pris fin lorsque M. Paul Charron a été appointé comme directeur.

La Commission de police, qui a siégé pendant six semaines pour l'enquête sur la police de Longueuil, a réouvert l'enquête, hier, parce qu'au moment de rédiger le rapport, le juge Denis Dionne et le commissaire Roméo Courtemanche, ont vu quelques points qui manquaient de précision et ils étaient désireux de tenter d'obtenir plus d'éclaircissements.

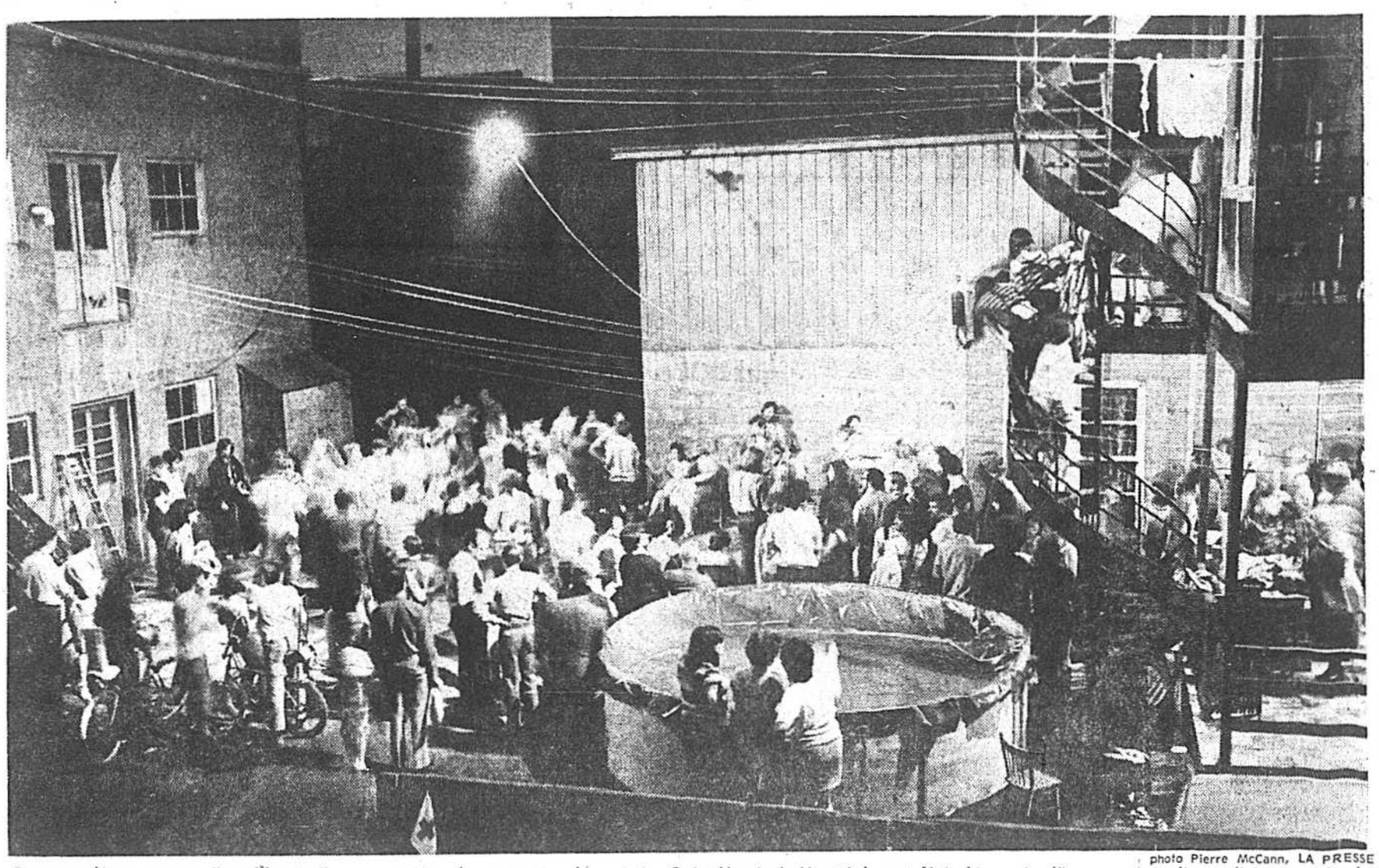

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Dans un décor presque "tremblaysien", une centaine de personnes du quartier Saint-Henri, à Montréal, ont fêté, hier soir, l'inauguration d'une clinique médicale populaire, d'une garderie d'enfants et d'un magasin, "L'Etoffé du chômeur", dans la cour du 4375, rue St-Antoine. Les comédiens et comédiennes de la pièce les "Belles-Soeurs", dont c'était la 100e représentation, hier, se sont joints au groupe après le spectacle.

Boucherville permettra d'agrandir les panneaux-réclame

par Florian BERNARD

La loi concernant les panneaux-réclame et les affiches interdit formellement d'installer ou de poser toute affiche de quelque nature que ce soit et de quelque dimension que ce soit le long de certaines routes provinciales.

Cette interdiction touche notamment la route numéro 3, de Boucherville jusqu'à la route 9C, et la route transcanadienne, sur toute sa longueur, dans la province de Québec.

Cette loi provinciale fait le désespoir des industriels installés dans le parc industriel de Boucherville. En effet, cette zone industrielle est située dans le triangle borné par les deux routes provinciales frappées d'un interdit d'affichage.

Pour ajouter au désespoir des industriels, un règlement municipal de Boucherville limitait, jusqu'à maintenant, la grandeur, la hauteur et la largeur des affiches installées dans les limites de la ville. Cette dimension ne devait pas excéder 100 pieds carrés, c'est-à-dire 10 pieds par 10 pieds. Ainsi, les industriels qui voulaient installer des affiches visibles de la transcanadienne étaient limités à un panneau de 100 pieds carrés.

La compagnie Bombardier Limitée, principale industrie de Boucherville, a fait des représentations au conseil et a obtenu gain de cause. Puisqu'il est impossible d'afficher sur la transcanadienne, il faut grossir les affiches... Le raisonnement a eu un écho immédiat. En effet, à l'unanimité, les conseillers ont décidé d'abroger le règlement qui limite la grandeur des affiches. Le conseiller Jean-Claude Jodoin a présenté un avis de modification de règlement.

Résultat: un nouveau règlement sera étudié dès la prochaine séance du conseil municipal, en vue d'abroger l'ancien, le tout à la grande satisfaction des compagnies installées dans le parc industriel.

La loi provinciale sanctionnée le 30 octobre 1964 par le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, sera complètement inutile en ce qui concerne Boucherville.

Les panneaux-réclame ne seront pas installés le long de la transcanadienne, bien sûr, mais ils seront suffisamment gros pour être vus de tous les automobilistes.

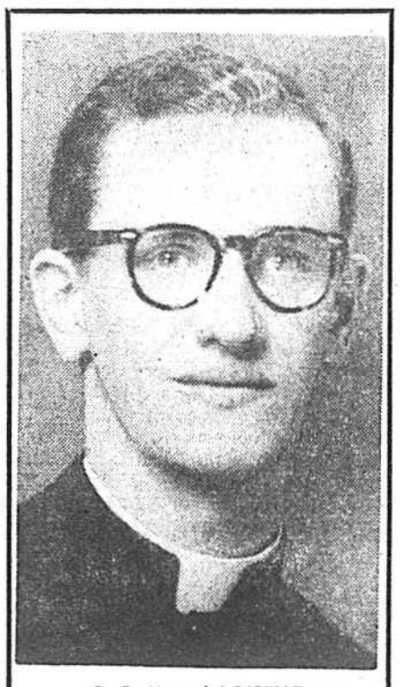

R. P. Marcel LOISELLE

Missionnaire du Québec disparu aux Philippines

MANILLE. (UPI) — Le père Marcel Loiselle, des Missions Etrangères de Pont-Viau, originaire de Québec, est porté disparu avec sept autres personnes, au large de l'île de Mindanao, aux Philippines, rapporte aujourd'hui la Croix-Rouge.

Le père Loiselle était parti avec ses compagnons, dans une petite barque, de la ville de Jose Abad Santos, où il est curé, environ 600 milles au sud de Manille, le 11 juin, pour aller dans une île voisine. Des personnes les ont vus sur une rive en train de réparer le moteur du bateau. Et on ne les a pas revus depuis.

D'après un porte-parole de la Société des Missions Etrangères à Montréal, le père Loiselle était accompagné d'un excellent mécanicien. Le moteur a peut-être subi une autre panne, laissant l'embarcation à la dérive. Mais comme les îles sont très nombreuses, l'équipage peut avoir échoué sur une autre rive. Les recherches se poursuivent avec l'espoir de retrouver les naufragés sur une île plus au sud.

Inauguration de la "Clinique du peuple"

par Jean TASSE

Hier, on fêtait au 4375 rue Saint-Antoine, à St-Henri. On fêtait l'inauguration de la "Clinique du peuple" et de "l'Etoffe du chômeur", pour laquelle Marie-Claire avait lancé une invitation toute spéciale, au CEGEP d'Ahuntsic, hier.

Clinique permanente

La clinique sera ouverte gratuitement, à tout le monde du quartier, 24 heures par jour. C'est le Dr Hymie Shuldiner qui recevra ses patients à l'adresse ci-dessus, assisté d'une infirmière et d'un ambulancier, pour l'instant sans ambiance. Mais la clinique dispose déjà d'une camionnette qui sera éventuellement aménagée en ambulance.

Derrière la clinique, dans la cour où, hier, les enfants et les grands dansaient, il y aura la garderie pour enfants, dotée déjà d'une piscine, de balançoires et de carrés de sable et dont l'équipement sera parfait plus tard.

La plupart des personnes impliquées dans ces nouvelles initiatives sont d'ex-membres de la défunte Maison du Chômeur.

Ernest et Margo, par exemple, s'occuperont du magasin "l'Etoffe du chômeur", qui aura pignon sur rue au 707 Atwater. Ils recueilleront le linge usagé qui sera redistribué à prix minimes. On pourra également y travailler sur un métier à tisser de la catalogne et à divers autres ateliers.

La fête d'hier soir voulait aussi souligner la 100e représentation des Belles-Soeurs, de Michel Tremblay (présent au "party"), et dont les comédiens et comédiennes s'étaient rendus à St-Henri après le spectacle. Stationnés sur ou près de la "galerie" d'en arrière, ils ne semblaient pas tout à fait à leur aise dans la cour de "Madame Chose". C'est Michel Tremblay qui faisait la remarque: "Pour une fois, c'est les "acteurs" qui sont "gênés".

Elle expose... son point de vue

par Jeanne DESROCHERS

Qu'est-ce qu'il faut faire quand vous avez une minute pour faire un exposé, parmi une trentaine d'autres participants? Une jeune fille, qui s'est présentée comme actrice faisant partie de la distribution des 'Belles-Soeurs', et qui s'est inscrite sous le nom de Marie-Claire au colloque "clinique jeunesse", hier matin, au CEGEP d'Ahuntsic, a trouvé le moyen de retenir l'attention de son auditoire.

Elle s'est mise à poil sur la scène, affirmant son enthousiasme pour les causes les plus diverses.

Marie-Claire veut aimer tout le monde, et elle voulait que tout le mode assiste au "party" de lancement d'une clinique jeunesse à St-Henri, hier soir.

Ayant lancé son invitation, elle s'est rhabillée et a quitté la place, dans un silence général. Les participants, qui attendaient poliment qu'elle termine son spectacle, ont continué les travaux prévus au programme.

Les auteurs de l'attentat à la Bell ont fait feu en apercevant les employés de la Brink's

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Un employé de la Brink's, qui avait participé à la tragique fusillade du 3 mai, près de la succursale de la Banque de Montréal, dans l'immeuble de Bell Canada, a déclaré, hier matin, que c'est après qu'il eut passé à côté de M. et Mme Corrado Festa que les coups de feu ont éclaté.

Poursuivant son témoignage devant le coroner Laurin Lapointe, lors de la reprise de l'enquête sur les circonstances entourant la mort du touriste italien, cet employé, dont on a demandé de ne pas divulguer le nom, a mentionné qu'à son arrivée dans la porte battante, avec un compagnon, il s'était écarté pour laisser le passage au couple de touristes: "Ils ne marchaient pas vite, nous les avons dépassées", ajoute-t-il.

"Lorsque le premier coup de feu est parti, dit-il, je croyais qu'il s'agissait d'un pétard mais aussitôt j'ai entendu une rafale de mitraillette. Je me suis dirigé vers la banque, à gauche du corridor, pour ensuite me cacher dans un petit coin.

"J'ai aperçu Raymond Lynch, le visage recouvert d'une cagoule, j'ai fait feu deux fois en direction de sa tête; j'ai ensuite tiré à trois autres reprises. Alors que Lynch était par terre une autre rafale de mitraillette a été tirée."

—Avez-vous vu Mme Festa par terre? lui demande le coroner.

—Oui, elle se traînait vers les boîtes téléphoniques. Je lui ai dit de ne pas bouger. Elle a continué d'avancer de répondre le témoin.

Quelques instants plus tard, Me Lapointe a fait lecture du rapport de M. Yvon Thériault, expert en balistique de l'Institut de médecine légale du Québec, dans lequel il est dit que M. Festa aurait été atteint de projectiles provenant de l'une des mitraillettes trouvées dans une automobile, le 5 mai, à l'intersection des rues Sherbrooke et Jeanne-Mance. Le véhicule avait été volé un mois avant l'attentat, préparé de longue main, mais qui n'a rien rapporté à ses auteurs.

Détroussé par un "hot pants"

Un homme de 38 ans, paisiblement assis sur un banc du parc Lafontaine, près d'un lampadaire, vers 4 h 30 ce matin, en train de lire son journal a été la cible d'un voleur en "hot pants".

L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée, était assis sur un banc, placé dans la rue Calixa-Lavallée, en face de l'auditorium du Plateau, lorsqu'il a été accosté par un individu prenant place dans une automobile de marque Mustang, qui lui a demandé s'il savait où il y avait un restaurant ouvert.

L'automobiliste l'a ensuite invité à monter dans sa voiture et, arrivés à l'intersection des rues Roy et Saint-André, il lui a pointé un revolver sous le nez pour ensuite le dépouiller de ses biens; $2 et des bijoux totalisant la somme d'environ $200.

Le sergent-détective Jean-Guy Daoust, de la patrouille de nuit, a été chargé de retrouver le voleur en "hot-pants".

Descentes de la moralité

Les membres de l'escouade de la moralité de la police de Montréal ont effectué, au cours des dernières heures, trois descentes dans des présumées maisons de jeu et de débauche.

Tôt ce matin, les policiers, sous la direction du lieutenant Steve Olynick, se sont présentés dans une présumée "barbotte", rue Christophe-Colomb, où ils ont procédé à l'arrestation de 13 hommes, d'une femme et d'un tenancier.

Quelques instants plus tard, pour la deuxième journée consécutive, les policiers ont arrêté un présumé tenancier d'une maison de jeu, rue Chabot.

Finalement, d'autres agents, dirigés par les sergents Paul Asselin et Denis Pepin, se sont présentés dans une présumée maison de débauche, située dans un hôtel du centre-ville; trois filles ainsi que le présumé tenancier ont été arrêtés. L'homme comparaîtra sous plusieurs chefs d'accusation, dont celle d'avoir menacé les policiers.

Mgr Grégoire prend l'avion pour Rome

L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, prend l'avion ce soir pour Rome où il demeurera jusqu'au 29 de ce mois.

Accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Pierre Saint-Cyr, Mgr Grégoire ira traiter, dans les différents dicastères du Vatican, des affaires courantes de l'administration diocésaine. Il rencontrera aussi le Saint-Père dans une entrevue particulière.

On sait que Mgr Grégoire est un des représentants des évêques canadiens au Synode de l'automne prochain. Les consultations préparatoires au Synode pourraient être un sujet important d'échange entre le Pape et l'archevêque de Montréal.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Texte intégral du projet de Charte

LA PRESSE publie aujourd'hui le texte intégral de la Charte constitutionnelle canadienne que les cabinets des onze gouvernements auront à approuver ou à rejeter d'ici le 28 juin, pour ensuite, dans le cas d'une approbation, le soumettre à leurs parlements respectifs.

TITRE I

Les droits politiques

ARTICLE PREMIER — La Constitution reconnait et garantit à tous, au Canada, les libertés suivantes, qui sont fondamentales :

la liberté de pensée, de conscience et de religion;

la liberté d'opinion et d'expression;

la liberté de s'assembler paisiblement et la liberté d'association.

Toutes les lois s'interprètent et s'appliquent de manière à ne pas supprimer ni restreindre ces libertés.

ART. 2 — Ni les lois du Parlement du Canada ni celles de la Législature d'une Province ne peuvent supprimer ni restreindre les libertés ici reconnues et garanties.

ART. 3 — Néanmoins, aucune disposition de ce titre ne doit s'interpréter comme empêchant d'apporter à l'exercice des libertés fondamentales, les restrictions raisonnablement justifiées, dans une société démocratique, par la sûreté, l'ordre et la santé publics, les bonnes moeurs, la sécurité de l'Etat, ainsi que les libertés et les droits de chacun, que ces restrictions soient imposées par le Parlement du Canada ou la Législature d'une Province, agissant dans le cadre de leur compétence législative respective, ou qu'elles découlent de l'interprétation ou de l'application des lois.

ART. 4 — Sont fondamentaux les principes du suffrage universel et la tenue d'élections libres et démocratiques à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative de chacune des Provinces.

ART. 5 — Aucun citoyen ne peut, pour des considérations de race, d'origine ethnique ou nationale, de couleur, de religion ou de sexe, être empêché de voter à des élections de la Chambre des communes et de l'Assemblée législative d'une Province, ni de devenir membre de ces Assemblées.

ART. 6 — La durée du mandat de la Chambre des communes est de cinq ans à compter du jour du rapport des brefs d'élection, à moins qu'elle ne soit plus tôt dissoute par le Gouverneur général. Toutefois, le Parlement du Canada peut prolonger la durée du mandat de la Chambre des communes en temps de guerre, d'invasion ou d'insurrection, réelles ou appréhendées, à moins que cette prolongation ne fasse l'objet d'une opposition exprimée par les votes de plus du tiers des membres de la Chambre des communes.

ART. 7 — La durée du mandat de chaque Assemblée législative provinciale est de cinq ans à compter du jour du rapport des brefs d'élection, à moins qu'elle ne soit plus tôt dissoute par le Lieutenant-Gouverneur. Toutefois, lorsque le Gouvernement du Canada déclare qu'il existe un état de guerre, d'invasion ou d'insurrection réelles ou appréhendées, la durée du mandat d'une Assemblée législative provinciale peut être prolongée à moins que cette prolongation ne fasse l'objet d'une opposition exprimée par les votes de plus du tiers des membres de cette Assemblée législative.

ART. 8 — Le Parlement du Canada et la Législature de chaque Province se réunissent en session une fois au moins chaque année, de manière qu'il s'écoule moins de douze mois entre la dernière séance d'une session et la première séance de la session suivante.

ART. 9 — Aucune disposition de ce titre n'est censée avoir pour effet de conférer quelque compétence législative que ce soit au Parlement du Canada ou à la Législature d'une Province.

TITRE II

Les droits linguistiques

ART. 10 — Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada. Ils ont le rang et ils jouissent des garanties que leur assurent les dispositions de ce titre.

ART. 11 — Toute personne a le droit de participer en français ou en anglais aux débats du Parlement du Canada et de la Législature de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

ART. 12 — Les lois et les registres et journaux du Parlement du Canada sont imprimés et publiés en français et en anglais. Les deux textes font autorité.

ART. 13 — Les lois de chacune des Provinces sont imprimées et publiées en français et en anglais. Si le Gouvernement d'une Province n'imprime et ne publie les lois de cette Province que dans l'une des langues officielles, le Gouvernement du Canada les imprime et les publie dans l'autre. Et le texte français et le texte anglais des lois du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve font autorité.

ART. 14 — Toute personne a le droit de s'exprimer en français ou en anglais dans la procédure de la Cour Suprême du Canada, de toute cour établie par le Parlement du Canada, et de toute cour des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, ainsi que dans les témoignages et plaidoyers présentés devant aucune de ces cours. Toute personne a également le droit d'exiger que les documents et jugements qui émanent de chacune de ces cours soient rédigés en français ou en anglais. Devant les cours des autres Provinces, toute personne a droit, au besoin, aux services d'un interprète.

ART. 15 — Tout particulier a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication lorsqu'il traite avec le siège principal ou central des ministères ou des organismes du Gouvernement du Canada ainsi que des Gouvernements de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

ART. 16 — L'Assemblée législative d'une Province peut décréter par résolution que toute partie des dispositions des articles 13, 14 et 15 qui ne s'adresse pas expressément à cette Province s'applique à l'Assemblée législative ainsi qu'à toute cour provinciale ou à tout ministère ou organisme du Gouvernement de cette Province dans la mesure prévue dans cette résolution, après quoi ces dispositions s'appliquent en tout ou en partie, selon le cas, à l'Assemblée législative de cette Province ainsi qu'aux cours et aux sièges principaux des ministères mentionnés dans cette résolution et selon ce qu'elle dit. Cependant, les droits conférés sous le régime du présent article ne peuvent plus être supprimés ni restreints par la suite sauf en conformité de la procédure prescrite par l'article 50.

ART. 17 — Toute personne a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication en traitant avec les bureaux principaux des ministères et des organismes du Gouvernement du Canada lorsque ces bureaux sont situés dans une région où la langue officielle de son choix est la langue maternelle d'une partie importante de la population. Le Parlement du Canada peut déterminer les limites de ces régions, et établir ce qui, aux fins du présent article, constitue une partie importante de la population.

ART. 18 — En outre des garanties reconnues par ce titre, le Parlement du Canada et les Législatures des Provinces peuvent, dans le cadre de leur compétence législative respective, étendre le droit de s'exprimer en français et en anglais.

ART. 19 — Rien dans ce titre ne doit être interprété comme portant atteinte à quelque droit ou privilège que ce soit, légal ou coutumier, acquis ou exercé avant ou après l'entrée en vigueur de ce titre, relativement à l'usage d'une langue autre que le français ou l'anglais.

TITRE III

Les provinces et les territoires

ART. 20 — Jusqu'à ce qu'il y soit autrement pourvu conformément à la Constitution du Canada, le Canada se compose de dix provinces : l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Ile-du-Prince-Edouard, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve. Il comprend aussi les Territoires du Nord-Ouest, le Territoire du Yukon et les autres territoires qui peuvent lui appartenir.

ART. 21 — Il y a dans chaque Province une Législature composée du Lieutenant-Gouverneur et d'une Assemblée législative.

TITRE IV

La Cour suprême du Canada

ART. 22 — Il y a une cour générale d'appel pour le Canada, désignée sous le nom de Cour suprême du Canada.

ART. 23 — La Cour suprême du Canada se compose de neuf juges : un président, qui a le titre de juge en chef du Canada, et huit autres juges, tous nommés par le Gouverneur général en conseil au moyen de lettres-patentes portant le grand sceau du Canada, en conformité des dispositions de ce titre.

ART. 24 — Peut être nommé juge de la Cour suprême du Canada quiconque, après son admission au Barreau de l'une des Provinces, a été membre d'une cour au Canada ou du Barreau d'aucune des Provinces pendant une période totale de dix ans ou plus.

ART. 25 — Au moins trois des juges de la Cour suprême du Canada sont choisis parmi les personnes qui, après leur admission au Barreau de la Province de Québec, ont été membres d'une cour ou du Barreau de cette Province ou d'une cour fédérale pendant une période totale de dix ans ou plus.

ART. 26 — Lorsque survient une vacance à la Cour suprême du Canada et que le Procureur général considère le nom d'une personne à nommer pour remplir cette vacance, il en informe le Procureur général de la Province intéressée.

ART. 27 — Lorsque la nomination en est une qui est faite sous le régime de l'article 25 ou que le Procureur général du Canada a décidé que le choix doit être fait parmi des candidats qui ont été admis au Barreau d'une Province déterminée, il s'efforce, dans les limites du raisonnable, de s'entendre avec le Procureur général de la Province intéressée avant qu'une nomination ne soit faite à la Cour.

ART. 28 — Personne n'est nommé juge à la Cour suprême du Canada sans l'accord du Procureur général du Canada et du Procureur général de la Province intéressée sur la personne à nommer pour remplir cette vacance, ou sans la recommandation du collège décrit à l'article 30 à moins que le choix ne soit fait par le Procureur général du Canada sous le régime de l'article 30.

ART. 29 — Lorsque quatre-vingt-dix jours se sont écoulés suivant celui où s'est produit une vacance à la Cour suprême du Canada sans que le Procureur général du Canada et le Procureur général d'une Province aient pu s'entendre sur un candidat à nommer pour remplir cette vacance, le Procureur général du Canada peut informer par écrit le Procureur général de la Province intéressée qu'il se propose de convoquer un collège qui recommande la nomination d'un candidat.

ART. 30 — Dans les trente jours suivant celui où le Procureur général du Canada a informé par écrit le Procureur général de la Province qu'il se propose de convoquer un collège qui recommande la nomination d'un candidat, le Procureur général de la Province peut informer par écrit le Procureur général du Canada qu'il requiert la convocation de l'un des deux collèges suivants :

1) un collège composé comme suit : le Procureur général du Canada ou la personne qu'il désigne et les Procureurs généraux des provinces ou les personnes que chacun d'eux désigne;

2) un collège composé comme suit : le Procureur général du Canada ou la personne qu'il désigne, le Procureur général de la Province intéressée ou la personne qu'il désigne et un président choisi par les deux Procureurs généraux; s'ils ne peuvent s'entendre sur un Président dans les six mois qui suivent l'expiration des trente jours, alors le juge en chef de la Province intéressée ou, s'il est incapable d'agir, un juge de la cour dont il est membre, suivant l'ordre de l'ancienneté, nomme le Président.

Si dans les trente jours dont il est question plus haut, le Procureur général de la Province n'indique pas au Procureur général du Canada le collège dont il requiert la convocation, ce dernier choisit le candidat à nommer.

ART. 31 — Lorsqu'un collège est constitué, le Procureur général du Canada lui soumet le nom d'au moins trois personnes ayant les qualités requises et au sujet de la nomination desquelles il a cherché à s'entendre avec le Procureur général de la Province intéressée. Le collège choisit parmi elles un candidat dont il recommande la nomination à la Cour suprême du Canada. Le quorum du collège est formé par la majorité de ses membres. Une recommandation approuvée par la majorité des membres qui assistent à une réunion est une recommandation du collège.

ART. 32 — Pour les fins des articles 26 à 31 inclusivement, "Province intéressée" désigne la Province de Québec s'il s'agit d'une nomination à faire sous le régime de l'article 25. Dans le cas de la nomination de toute autre personne, l'expression désigne la Province au Barreau de laquelle une telle personne a été admise et, si quelqu'un a été admis au Barreau de plus d'une Province, la Province avec le Barreau de laquelle une telle personne a, de l'avis du Procureur général du Canada, les liens les plus étroits.

ART. 33 — Les articles 26 à 32 inclusivement ne s'appliquent pas à la nomination du juge en chef du Canada si c'est un juge de la Cour suprême du Canada qui est nommé juge en chef.

ART. 34 — Les juges de la Cour suprême du Canada restent en fonction durant bonne conduite jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de soixante-dix ans mais ils sont révocables par le Gouverneur général sur une adresse du Sénat et de la Chambre des communes.

ART. 35 — La Cour suprême du Canada connait et dispose en appel de toute question constitutionnelle dont il a été disposé dans tout jugement rendu par quelque cour que ce soit au Canada. Elle connait et dispose également en appel de toute question constitutionnelle dont il a été disposé par quelque cour que ce soit au Canada dans la détermination de toute question quelconque déférée pour avis à une telle cour. Néanmoins, les règles de la Cour suprême du Canada prescrivent, en conformité des lois fédérales, les exceptions et conditions auxquelles est soumis l'exercice de cette juridiction, sauf en ce qui concerne les appels de la plus haute cour de dernier ressort dans une Province.

ART. 36 — La Cour suprême du Canada exerce en outre, sous réserve des dispositions de ce titre, la juridiction d'appel que lui confèrent les lois fédérales.

ART. 37 — La Cour suprême du Canada exerce, en matière fédérale, la juridiction de première instance que lui confèrent les lois fédérales. Elle connait aussi et dispose de toute question de droit ou de fait qui lui est déférée en conformité des lois fédérales.

ART. 38 — Dans tous les cas, mais sous réserve des dispositions de ce titre, le jugement de la Cour suprême du Canada est définitif et décisif.

ART. 39 — Lorsqu'une affaire dont la Cour suprême du Canada est saisie soulève des questions de droit qui portent sur le droit civil de la Province de Québec, mais ne soulève aucune autre question de droit, elle est entendue par cinq juges ou, du consentement des parties, par quatre juges, dont trois au moins ont les qualités prescrites par l'article 25. Si, pour quelque raison, trois juges de la cour ayant ces qualités ne sont pas disponibles, la cour peut nommer autant de juges ad hoc qu'il est nécessaire pour entendre une affaire en les choisissant parmi les juges ayant ces qualités et qui sont membres d'une cour supérieure d'archives établie par une loi fédérale ou d'une cour supérieure d'appel de la Province de Québec.

ART. 40 — Aucune disposition du présent titre ne doit s'interpréter comme restreignant le pouvoir de prévoir ou limiter les appels que possède une Législature provinciale, à l'entrée en vigueur de la présente Charte, en vertu de son pouvoir de légiférer sur l'administration de la Justice dans la Province.

ART. 41 — Les lois fédérales déterminent le traitement, les allocations et la pension des juges de la Cour suprême du Canada, et elles y pourvoient.

ART. 42 — Sous réserve des dispositions de ce titre, les lois fédérales pourvoient à l'entretien et à l'organisation de la Cour suprême du Canada, y compris la détermination d'un quorum pour des fins particulières.

TITRE V

Les cours fédérales

ART. 43 — Nonobstant toute autre disposition de la Constitution du Canada, le Parlement du Canada peut pourvoir à la constitution, à l'organisation et à l'entretien de cours pour assurer l'exécution des lois fédérales, mais la Cour suprême du Canada est compétente, en tant que cour d'appel générale du Canada, pour juger en dernier ressort les appels des décisions de toute cour établie en application du présent article.

TITRE VI

Article 94A révisé

ART. 44 — Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, ainsi que sur les allocations familiales, les allocations aux jeunes et les allocations pour la formation de la main-d'oeuvre, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.

ART. 45 — Il n'est pas loisible au Gouvernement du Canada de proposer à la Chambre des communes de projet de loi relatif à l'une des matières mentionnées dans l'article 44, à moins qu'il n'ait, au moins quatre-vingt-dix jours avant de faire une telle proposition, informé le Gouvernement de chaque Province du contenu de la législation proposée et demandé son avis.

TITRE VII

Les inégalités régionales

ART. 46 — Il incombe au Parlement et au Gouvernement du Canada ainsi qu'aux Législatures et aux Gouvernements des Provinces :

1) de promouvoir l'égalité des chances pour toutes les personnes qui vivent au Canada et d'assurer leur bien-être;

2) de procurer à toute la population, dans la mesure du possible et suivant des normes raisonnables de qualité, les services publics essentiels; et

3) de promouvoir le progrès économique afin de réduire les inégalités sociales et matérielles entre les personnes, où qu'elles habitent au Canada.

ART. 47 — Les dispositions de ce titre n'ont pas pour effet de modifier la répartition des pouvoirs, non plus qu'elles n'obligent le Parlement du Canada ou les Législatures des Provinces à exercer leurs pouvoirs législatifs.

TITRE VIII

Consultation fédérale-provinciale

ART. 48 — Une Conférence réunissant le Premier ministre du Canada et les Premiers ministres des Provinces est convoquée par le Premier ministre du Canada au moins ~~une~~ fois par an, à moins que la majorité des membres qui la composent décident de ne pas la tenir.

TITRE IX

Modification de la Constitution

ART. 49 — La Constitution du Canada peut être modifiée en tout temps par une proclamation du Gouverneur général, portant le grand sceau du Canada, pourvu que le Sénat, la Chambre des communes, et les Assemblées législatives d'une majorité des Provinces aient, par résolution, autorisé cette proclamation. Cette majorité doit comprendre :

1) chaque Province dont la population comptait, à quelque moment avant l'adoption de cette proclamation, suivant tout recensement général antérieur, au moins vingt-cinq pour cent de la population du Canada:

2) au moins deux des Provinces de l'Atlantique;

3) au moins deux des Provinces de l'Ouest pourvu que les Provinces consentantes comptent ensemble, suivant le dernier recensement général précédant l'adoption de cette proclamation, au moins cinquante pour cent de la population de toutes les Provinces de l'Ouest.

ART. 50 — La Constitution du Canada peut être modifiée en tout temps, dans les mêmes formes, quant à celles de ses dispositions qui s'appliquent à une ou à plusieurs Provinces mais non à toutes, avec l'approbation du Sénat, de la Chambre des communes, et de l'Assemblée législative de chaque Province à laquelle cette modification s'applique.

ART. 51 — La modification de la Constitution du Canada prévue par les articles 49 et 50 peut se faire sans l'autorisation du Sénat lorsque le Sénat n'a pas donné son autorisation dans les quatre-vingt-dix jours suivant l'adoption par la Chambre des communes d'une résolution qui autorise une proclamation portant modification de la Constitution, pourvu qu'à l'expiration de ces quatre-vingt-dix jours, la Chambre des communes approuve de nouveau cette proclamation par résolution. Dans la computation de ce délai de quatre-vingt-dix jours, ne sont pas comptés les jours durant lesquels le Parlement est prorogé ou dissout.

ART. 52 — Les procédures prescrites par les articles 49 et 50 sont soumises aux règles suivantes:

1) l'initiative de l'une ou l'autre de ces procédures appartient au Sénat, à la Chambre des communes ou à l'Assemblée législative d'une Province;

2) une résolution adoptée pour les fins de ce titre peut être révoquée en tout temps avant l'adoption de la proclamation qu'elle autorise.

ART. 53 — La compétence législative exclusive du Parlement du Canada comprend le pouvoir de modifier en tout temps les dispositions de la Constitution du Canada qui sont relatives à la puissance exécutive du Canada, au Sénat et à la Chambre des communes.

ART. 54 — Dans chaque Province, la Législature a le pouvoir exclusif d'édicter en tout temps des lois modifiant la Constitution de la Province.

ART. 55 — Nonobstant les articles 53 et 54, il faut suivre la procédure prescrite par l'article 49 pour modifier les dispositions relatives aux sujets suivants :

1) l'office de la Reine, celui du Gouverneur général et celui de Lieutenant-Gouverneur;

2) les prescriptions de la Constitution du Canada portant sur la nécessité d'une session annuelle du Parlement du Canada et des Législatures:

3) la période maximum fixée par la Constitution du Canada pour la durée de la Chambre des communes et des Assemblées législatives;

4) les pouvoirs du Sénat:

5) le nombre de membres par qui une Province a le droit d'être représentée au Sénat ainsi que les qualifications des sénateurs quant à la résidence;

6) le droit d'une Province d'être représentée à la Chambre des communes par des députés dont le nombre est au moins aussi grand que celui des sénateurs de cette Province;

7) les principes ~~de re~~représentation proportionnelle des Provinces à la Chambre des communes que prescrit la Constitution du Canada;

8) les dispositions de cette Charte relatives à l'usage du français et de l'anglais, sous réserve néanmoins de l'article 16.

ART. 56 — On ne peut avoir recours à la procédure visée à l'article 49 pour faire une modification à laquelle la Constitution du Canada pourvoit autrement. Mais on peut avoir recours à cette procédure pour modifier toute disposition pourvoyant à la modification de la Constitution, y compris cet article, ou pour faire une refonte et une révision générales de la Constitution.

ART. 57 — Pour les fins de ce titre, les "Provinces de l'Atlantique" sont la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile-du-Prince-Edouard et la Terre-Neuve, et les "Provinces de l'Ouest" sont le Manitoba, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta.

TITRE X

Modernisation de la Constitution

ART. 58 — Cette Charte a force de loi au Canada nonobstant toute autre loi qui, le jour de sa mise en vigueur, peut lui être contraire.

ART. 59 — Les lois ou décrets inscrits dans la première colonne de l'annexe sont abrogés dans la mesure prescrite dans la seconde colonne de l'annexe mais continuent d'avoir force de loi au Canada sous les titres indiqués dans la troisième colonne de l'annexe. Ils constituent, avec cette Charte, la Constitution du Canada. Celle-ci ne peut être révisée que dans les formes qu'elle prescrit.

ART. 60 — Toute disposition législative qui se réfère à une disposition inscrite dans l'annexe sous le titre indiqué dans la première colonne est modifiée en substituant à ce titre celui qui apparait dans la troisième colonne de l'annexe.

ART. 61 — Est maintenue la cour établie sous le nom de Cour suprême du Canada, au moment de l'entrée en vigueur de cette Charte. Elle est la Cour suprême du Canada à laquelle cette Charte se réfère. Ses membres restent en fonction comme si ils avaient été désignés sous le régime des dispositions du titre IV, sauf qu'ils restent en fonction durant bonne conduite jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de soixante-quinze ans. Toutes les lois qui y sont relatives continuent d'être en vigueur, sous réserve de cette Charte et tant qu'elles ne sont pas modifiées en conformité du titre IV.

FIN

Razzia sur la drogue à Hull: 52 arrestations

par Gilles NORMAND

HULL — Cinquante-deux personnes devaient comparaître, aujourd'hui, à Hull, sous diverses accusations, après avoir été arrêtées, hier soir, au cours d'une opération policière considérée comme la plus importante au Québec, dans le domaine des stupéfiants.

La plupart des accusés ont été libérés au cours de la nuit et ils devaient comparaître par voie de sommation.

Après avoir fermé la rue Eddie (la "Main" de l'endroit) à toute circulation, les policiers, au nombre de 67, ont fait irruption simultanément dans la taverne "Texas" et dans la salle de billard "London", deux établissements situés l'un en face de l'autre.

La Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale et la police municipale de Hull ont participé à ce raid qui devait conduire à la saisie d'armes à feu chargées, et d'importantes quantités de haschisch, de marijuana, de "speed", d'acide et de mescaline.

Les descentes de police se sont multipliées à un rythme étourdissant, dans la région de Hull, depuis environ deux mois, soit depuis la fondation de cette escouade spéciale appelée "ERAM" (escouade régionale alcool et moralité) formée de membres de plusieurs corps policiers. Mais jamais opération policière n'avait pris pareille importance à Hull.

Le secteur où la descente a été effectuée est considéré, avec l'école polyvalente de Hull — durant l'année scolaire — comme le centre par excellence du trafic de la drogue. Les habitués savent qu'on ne peut faire 20 pas sans "se faire accoster par un trafiquant de stupéfiants (pusher)".

Un policier de l'endroit, interrogé ce matin, n'a pas écarté la possibilité d'un autre raid spectaculaire bientôt, et, selon toute possibilité, ce soir.

Les policiers espèrent ainsi mettre un terme à la prospérité du jeu, de la prostitution et du trafic de la drogue dans la région, et il se pourrait que de telles offensives se répètent ailleurs au Québec.

C'est vers 8 h. 30, hier soir, que les policiers ont envahi la rue Eddie, et, en un instant, toutes les issues étaient bloquées. Commença immédiatement la fouille minutieuse de la taverne et de la salle de billard. Partout, sous les pieds des tables, dans les caisses de bière, sous les tapis, sous les "langues", on a trouvé de la drogue. Dans la cave de la taverne, les policiers auraient saisi une impressionnante quantité de haschisch, une carabine de calibre .22 ainsi que de la "marchandise suspecte".

A l'extérieur, les policiers auraient trouvé une prostituée en possession de narcotiques. Trois autos ont également été fouillées. On y a trouvé de la drogue et des armes.

"Freda" s'abat sur Hong Kong

HONG KONG (AFP, UPI, Reuter) — Le typhon "Freda" s'est abattu violemment sur Hong Kong, aujourd'hui, avant l'aube, tuant au moins deux personnes et en blessant une trentaine.

La ville a été envahie par les flots et des glissements de terrain se sont produits, paralysant tous les moyens de transport public.

Le typhon se déplaçait à coups de vent atteignant une vélocité de plus de 90 milles à l'heure et, ce matin, un porte-parole de l'observatoire royal, à Hong Kong, révélait que l'intensité de la tempête n'avait pas diminué.

Les vitres de plusieurs maisons et immeubles ont volé en éclats, des arbres et des pylônes ont été renversés. Quatre embarcations, enfin, ont chaviré dans le port de plaisance de Sai Kung, mais on signale que leurs 25 occupants s'en sont tirés indemnes.

LES FEMMES

SUITE DE LA PAGE A 1

explications que M. Choquette a fournies en parlant des modalités de son projet de loi sur la Régie des alcools qui doit être déposé aujourd'hui.

En vertu de ce projet de loi, un nouveau permis sera créé, celui de "brasserie" et seuls, les taverniers qui convertiront leur établissement, comme par exemple la brasserie de l'Expo, pourront accueillir des dames ou demoiselles.

Les autres tavernes? Elles demeureront interdites aux femmes.

D'après M. Choquette, il n'y a rien de coercitif dans ce système car il respectera la liberté des taverniers qui verraient d'un mauvais oeil la présence des femmes dans leur établissement.

M. Bertrand n'a pas relevé ce dernier commentaire de M. Choquette mais a critiqué l'expression "brasserie" qui, à son avis, est "insultante" pour les femmes.

"Je ne vois pas ce qu'il y a d'insultant là-dedans", a dit M. Choquette.

"Brasserie, a répondu M. Bertrand, en langage populaire, c'est un endroit où l'on manufacture et en grande quantité. Quant le ministre dit qu'on fera de certaines tavernes des brasseries, cela présuppose que les femmes vont en prendre beaucoup plus que les hommes en prenaient!"

"C'est la terminologie, a répliqué M. Choquette, la même expression que l'on utilise en Europe ... Si l'on n'est pas satisfait on pourra employer l'expression anglaise "pub"..."

Aucun autre commentaire n'a accueilli la décision de M. Choquette qui fait suite comme on le sait à l'invasion récente de plusieurs tavernes par des femmes dans la région de Montréal.

UNE PIERRE

SUITE DE LA PAGE A 1

Malgré cette réparation, la pression d'eau à Fabreville se mit à baisser.

"Il faut en conclure, de dire Me Faucher, que la pierre s'était introduite dans le tuyau au moment de l'accident, qu'elle avait voyagé suffisamment, avant qu'on remplace la section de tuyau brisée, pour que personne ne s'en aperçoive à ce moment-là.

Tranquillement, la pierre, qui a sensiblement le même diamètre que la conduite, fit son chemin. Lentement, mais sûrement, l'érosion aidant, elle a finalement atteint la valve à l'entrée du compteur, bloquant finalement tout.

Les réparations ont été complétées dans la nuit de mercredi à jeudi et maintenant, les citoyens de Fabreville, qui paient la même taxe d'eau que tous les autres citoyens de Laval, peuvent bénéficier de la même pression, même quand celle-ci n'est pas trop forte, lorsque tout le monde arrose son gazon en même temps.

POSSIBILITE

SUITE DE LA PAGE A 1

exposera en détails le nouveau système d'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies. Ce nouveau système est basé sur un Livre blanc présenté il y a 19 mois, mais qui a été considérablement modifié à la suite des représentations faites principalement par les milieux financiers et surtout par l'industrie minière.

Conjectures

La partie du discours traitant du budget annuel a fait, depuis plusieurs semaines, l'objet de conjectures de la part des contribuables alors que le chômage s'est accentué, puis a fléchi et que l'inflation s'est atténuée pour ensuite repartir de plus belle au printemps.

M. Benson et ses collègues du cabinet soutiennent que l'activité économique, stimulée par des dépenses fédérales accrues et par des concessions fiscales aux entreprises, l'année dernière, commence déjà à reprendre le terrain perdu et à sortir du marasme provoqué par l'austérité anti-inflationniste de 1969 et du début de 1970.

Si cette même opinion a prévalu au cours de la rédaction du discours du budget, dont l'ébauche finale a été remise, à M. Benson à 16 heures hier, on peut s'attendre à très peu de changements de taxes, de même que dans le programme des dépenses gouvernementales.

Cependant, si les pressions politiques exercées en coulisse par les milieux financiers et syndicaux, de même que par certaine intérêts, tels que l'industrie des pâtes et papier, ont porté fruits, on peut s'attendre à des adoucissements fiscaux.

Enfermés pendant 10 heures

Alors que les chroniqueurs parlementaires seront enfermés pendant près de 10 heures dans une salle où ils prépareront leur copie avant que M. Benson ne prononce son discours, les députés de tous les partis seront eux aussi enfermés dans une salle pour prendre connaissance des grandes lignes du budget avant sa présentation.

Son épouse, Marie-Louise, et ses fils aînés, Bob et Paul, seront dans la tribune pour entendre le discours. Les deux plus jeunes, Peter et Nancy, demeureront à la maion, à Kingston, avec la bonne.

M. Benson n'a rien de spécial au programme comme par exemple, se procurer un complet neuf—"c'est que je n'ai pas encore obtenu ma hausse traitement", confie-t-il.

Mais si le messager du ministre des Finances, Hoppy Hopkins, tient sa promesse, la grand argentier fédéral sera fortifié durant son long discours par un petit coup ou deux de vodka.

"Je bois surtout de l'eau, mais Hoppy me procure toujours une couple de vodkas durant cette affaire", ajoute-t-il.

Atterrissage d'urgence du Tupolev-144

VARSOVIE (UPI) — L'avion supersonique de transport soviétique, le TU-144, a fait hier soir un atterrissage d'urgence à l'aéroport de Varsovie, alors qu'il retournait à Moscou, venant du salon de l'aviation du Bourget, déclare-t-on de sources proches de l'aéroport de Varsovie. Selon ces sources, deux moteurs du TU-144 étaient en panne.

Le pilote, ajoute-t-on, a signalé par radio que les moteurs 1 et 2 étaient tombés en panne, et les mécaniciens qui se sont rendus près de l'avion après l'atterrissage ont remarqué une fissure large de quelque 20 millimètres entre les deux moteurs, ce qui laisse supposer que de violentes vibrations se sont produites en cours de vol.

Baie James: Bourassa tient une réunion

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a commencé de s'entretenir à 11 heures, ce matin, avec les principaux responsables du projet de la baie James et il devait être question notamment de la décision prise par l'Hydro-Québec de suspendre les travaux préliminaires jusqu'à ce que la Commission hydro-électrique connaisse le rôle exact qui lui est dévolu à ce sujet.

En réponse à une question du critique en matière financière du parti québécois, M. Guy Joron, le chef du gouvernement a dit tout ignorer de la nouvelle publiée par LA PRESSE, mais qu'il devait s'enquérir de la situation immédiatement après sa sortie de l'Assemblée nationale.

M. Bourassa a toutefois rappelé qu'un budget supplémentaire de $26 millions, pris à même les fonds de l'Hydro-Québec, avait été approuvé par le gouvernement le 21 mai dernier justement pour accélérer les études et entreprendre les travaux préliminaires du projet de la baie James.

D'autre part, le chef libéral a confirmé la présentation, dès la semaine prochaine, du projet de loi créant la Régie de la baie James. Ce bill sera vraisemblablement soumis à l'Assemblée nationale en première lecture, mercredi prochain.

La réunion que tient le premier ministre depuis la fin de la matinée a principalement pour but de compléter le contenu du projet de loi relatif à l'aménagement des ressources hydro-électriques de la baie James.

LES TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

ménage l'avenir et prévoit des progrès possibles et même assez prévisibles de la rentabilité de l'énergie nucléaire.

L'exploitation des cinq rivières au coût minimum prévu de $7 milliards et demi est considérée à l'Hydro-Québec comme une aventure financière, déclarent les mêmes sources. Le projet par étapes permettrait de réorienter facilement les investissements dans la production d'énergie électrique par le nucléaire, advenant le cas où cette forme de production deviendrait moins chère que l'hydro-électrique.

Il semble cependant que les coordonnateurs du gouvernement ont fait valoir à la Commission hydro-électrique que les travaux préliminaires qu'elle entreprenait ne correspondaient pas aux vues du gouvernement sur l'exploitation de la baie James, ce qui a entraîné l'arrêt immédiat des travaux.

Le projet mis de l'avant par la firme d'ingénieurs-conseils Rousseau, Sauvé, Warren, associés à Acres (Québec) Ltd., pourrait donc être choisi et défendu par le gouvernement.

Le premier ministre Robert Bourassa a récemment annoncé son intention de présenter rapidement la loi créant la régie de la baie James. On se souvient que lors de la présentation prématurée des différents projets d'exploitation, le gouvernement s'était abondamment servi des projections de la firme d'ingénieurs-conseils ABBDL relatives à la création d'emplois qu'entrainerait le projet.

Mais c'est finalement sur le projet d'Acres, présenté par Rousseau, Sauvé, Warren, que se fixerait, selon les mêmes sources de l'Hydro-Québec, le choix du gouvernement.

Le fait que l'Hydro-Québec ait décidé d'arrêter ses travaux préliminaires ne signifie pas que tout le projet est actuellement en panne. Le porte-parole officiel de l'Hydro a au contraire souligné que les études de rentabilité étaient accentués et accélérés.

Leurs résultats fourniraient des armes aux tenants de l'exploitation par étapes, et militeraient en faveur de attribution du gros oeuvre à l'Hydro-Québec et non à une firme privée.

D'autre part, les adversaires de cette méthode et les tenants de l'octroi des travaux à une firme privée mettraient de l'avant le malaise qui sévit actuellement dans les relations entre l'Hydro-Québec et ses ingénieurs.

Séisme au Chili

SANTIAGO DU CHILI (UPI, PA, AFP) — Un tremblement de terre qui a atteint sept points sur l'échelle Richter, a secoué les provinces septentrionales du Chili, ce matin.

On ignore pour le moment, dans la capitale, si la secousse sismique a fait des victimes.

L'institut sismologique de Santiago a déclaré que le séisme qui a duré plus d'une minute avait été notamment ressenti dans les villes de Copiado, Taltal et Antofagasta. A Calama, près des mines de cuivre de Chuquicamata, il a plu quelques minutes alors que cette région est réputée pour sa sécheresse.

UN et PQ: "révisez les causes d'octobre"

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef sortant de l'Union nationale et lui-même ancien ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, et le leader parlementaire du Parti Québécois et défenseur de plusieurs causes devant les tribunaux, Me Robert Burns, ont demandé au ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, de réviser toutes les plaintes portées par suite des événements d'octobre avant de continuer à procéder devant le cours de justice.

C'est principalement à la suite de l'acquittement de Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois, accusés de conspiration séditieuse, que les deux avocats-députés ont demandé au ministre Choquette de faire un examen sérieux de toutes les causes avant d'entreprendre des poursuites qui peuvent entrainer de fortes dépenses par le trésor public et parfois ne donner aucun résultat.

"Ce que je suggère au ministère de la Justice, a dit M. Burns, c'est qu'il serait peut-être temps de voir à ce que toutes les plaintes qui ont été portées dans ce cadre (les événements d'octobre) soient réexaminées à la lumière de ce qui vient de se passer (l'acquittement de cette semaine) et des différents jugements qui ont été rendus".

Le député de Maisonneuve a ajouté que si la conclusion de l'examen démontre que le ministère public doit continuer de procéder dans les plaintes qui ont été portées, "je ne blâmerai pas le ministère de continuer à procéder". Cependant, devait-il souligner, "à la lumière des faits, il y a peut-être lieu de dire: dans telle cause, qui est tout à fait semblable et qui est reliée ou qui ne l'est pas, il y a eu tel et tel jugement. Cela peut peut-être modifier l'attitude du ministère et éviter des dépenses additionnelles".

"S'il y a des causes, à l'heure actuelle, par exemple de conspiration et qu'il ne reste plus de conspirateurs, juridiquement parlant, je serai le premier à féliciter le ministre, à la suite d'un examen de la preuve, de déclarer qu'il n'y a pas de preuve à offrir et qu'il retire la cause".

M. Bertrand a reconnu la tâche ingrate qui incombe au ministre de la Justice dans pareille circonstance.

"Je serai le premier à féliciter le ministre de la Justice parce que je considère que la justice est au-dessus des propos de certains petits révolutionnaires ou sans-culotte, des gens qui voudraient recréer au Québec une atmosphère de Révolution française ou qui rêvent d'incarner ici Mao. Pauvre Mao! Il a ses problèmes. S'il le voyait, je pense qu'il leur mettrait le pied au derrière et qu'il leur dirait: Cessez, donc de vous réclamer de moi. J'ai assez de mes problèmes en Chine. Mais, il y en a qui rêvent de cela".

A cette recommandation de ses collègues de l'Opposition, le ministre de la Justice a répondu qu'il ne voyait pas la nécessité de "s'avancer sur ce terrain chaque fois que nous prenons l'initiative de certaines poursuites".

Me Choquette, abordant plus particulièrement le sujet de l'acquittement de Gagnon et Larue-Langlois, a déclaré textuellement:

"Je ne voudrais faire aucun commentaire sur les jugements qui ont été rendus. La justice a été rendue par le truchement d'institutions parfaitement démocratiques, par l'entremise d'institutions judiciaires empreintes de tous les principes qui sont ceux de notre droit... Je n'ai pas l'intention de faire de commentaire. Nous avons entrepris ces causes. Certaines se sont soldées par des condamnations: d'autres se sont soldées par des acquittements. Je n'ai pas l'intention d'en dire plus."

Et d'ajouter aussitôt: "Nous en étions arrivés (dans ces causes) à la conclusion qu'il y avait matière à soumettre au tribunal. La matière a été soumise et jugement a été rendu. Alors, c'est tout ce que je peux dire".

Mort d'un huitième survivant

SYDNEY, Australie, (UPI, AFP) — Les autorités du Royal Women's Hospital, de Sydney, annoncent le décès, à 2h40 ce matin, d'un des deux survivants des neuf bébés mis au monde, samedi dernier, par une Australienne, Mme Geraldine Broderick.

Il s'agit d'une fille, qui ne pesait qu'une livre et dont la mort est attribuable à des complications pulmonaires graves.

Il ne reste plus qu'un garçon, qui ne pèse que 12 onces et dont l'état est considéré comme critique par les médecins de l'hôpital.

Les pédiatres du Royal Women's Hospital sont étonnés de l'endurance de ce dernier survivant, puisqu'à sa naissance ils l'avaient jugé comme le moins apte à survivre et à se développer. Il était d'ailleurs le plus jeune et le plus petit des cinq garçons et quatre filles dont la naissance constitue un phénomène médical jamais vu jusqu'ici.

la MÉTÉO

Conseils pour la natation

Enfin du mauvais temps! Alcide ne savait plus que dire et il eut assurément terminé sa carrière sourd et muet si un petit orage n'était venu rompre la monotonie tropicale du climat de Montréal.

Et vivre les noix de Coco! (Comme disait Louis XIV en pensant à Colbert qui favorisa, on le sait, la "peuplade" du Canada).

Donc, amis lecteurs, Alcide prévoit pour ce soir, une faible possibilité d'orage avec des températures de 85 et plus. Pour demain, du pareil au même, sauf que les possibilités d'orages sont fortes au lieu de faibles. (Un front froid doit passer sur nos échines nues et frissonnantes dans la nuit de samedi et dimanche, ce qui fait que dimanche, il fera beau mais plus frais). Du vent, il y en aura aussi pour ceux qui en veulent, particulièrement dans les orages (s'il y en a). L'averse étant en principe non polluée, vous pourrez ainsi profiter des plaisirs de l'eau. La nage par exemple, est un sport complet et nous vous conseillons fortement de nager en plein mystère si vous êtes débutant.

Si vous avez maigri, nagez dans vos habits; si vous êtes en politique, nagez dans des eaux troubles et si vous êtes fonctionnaire, nagez entre deux eaux; si vous êtes riche, nagez dans l'opulence et enfin, nous vous conseillons fortement de ne point nager dans le sang si vous vous servez de votre auto pendant le week-end.

Alain Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Min. 60° • Max. 85°	Min. 65° • Max. 85°
Ensoleillé, orages en soirée	Chaud, orages en soirée

SOLEIL : Lever à : 5 h. 05 Coucher à : 20 h. 46

AU QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	Soleil, orage en soirée	85—55 Averges ou orages
Outaouais	Soleil, orages en fin de soir	85—60 Néb. crois., averses
Cantons de l'est	Soleil, orages en fin de soir	85—55 Chaud, aver. soir
Mauricie	Soleil, orages en soirée	85°—55° Néb. cr, aver. soir
Québec	Soleil, orages en soirée	85°—55° Chaud, aver. soir
Laurentides	Soleil, orages en soirée	85°—55° Chaud, orag. soir
Baie-Comeau	Soleil, orages en soirée	75°—50° Néb. cr., aver. soir
Gaspésie	Soleil, orages en soirée	75°—50° Néb. cr., orag. soir
Rimouski	Soleil, orages en soirée	75°—50° Néb. cr., orag. soir
Lac-St-Jean	Soleil, orage en soirée	75—65 Orages en soirée

AU CANADA

			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	50	68
Alberta	Orages après-midi	Edmonton	48	68
Saskatchewan	Averses en après-midi	Regina	48	70
Manitoba	Nuages, risques d'averses	Winnipeg	48	75
Ontario	Temps clair	Toronto	60	85
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	50	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	50	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	50	80
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	45	75

SI VOUS PARTEZ

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Aux Etats-Unis								
New York	58	62	Chicago	66	83			
Washington	60	80	San Francisco	54	83	New Orleans	72	91
Boston	56	81	Los Angeles	60	69	Miami	78	90
Vers les capitales								
Paris	52	73	Moscou	59	71	Hong Kong	77	70
Londres	52	61	Stockholm	47	59	Lisbonne	63	73
Rome	55	73	Tokyo	63	81	Sydney	45	57
Berlin	47	59	Athènes	72	83	Tunis	68	84
Amsterdam	50	61	Casablanca	66	72	Vienne	55	64
Bruxelles	47	61	Genève	50	63	Varsovie	54	59
Madrid	50	69	Le Caire	72	95			
Vers les plages								
Acapulco	72	79	Bermudes	72	83	Nassau	79	87
Mexico	55	72	Barbades	77	84	Rio de Janiero	66	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Mini-émeute à Québec

Des rafles de la police dans plusieurs établissements des environs de la rue Saint-Jean, à Québec, se sont soldées, hier soir, par une mini-émeute provoquée, selon les forces de l'ordre, par des "jeunes vauriens parmi lesquels se trouvaient des agitateurs étrangers".

Un porte-parole de la police de Québec a fait savoir ce matin que quinze jeunes personnes, certaines à poils longs — et d'autres n'étant pas de citoyenneté canadienne, ont été inculpées. Quatre d'entre elles étaient en possession de stupéfiants.

La nature exacte des accusations n'était pas encore connue en matinée mais les accusés ont été arrêtés à la suite d'un feu de la Saint-Jean prématuré qu'une centaine de jeunes manifestants avaient allumé dans la rue Saint-Jean, vers 11 heures du soir.

Certains "vauriens" ont poussé l'outrance jusqu'à précipiter dans les flammes, une boite aux lettres de Sa Majesté.

Le mouvement de révolte avait été provoqué par la visite inattendue, dans plusieurs cafés de la Vieille Capitale, d'agents de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police locale.

Parmi les établissements ainsi visités, se trouvaient "Les Sept Frères" et le "Papillon" et quatre jeunes personnes auraient été arrêtées en possession de drogue; des bouteilles ne portant pas le timbre de la Régie des alcools auraient été saisies et un établissement cadenassé.

Devant l'ampleur de l'opération et l'arrestation des quatre jeunes gens, des amis et sympathisants se sont alors groupés pour manifester leur désarroi en ramassant les vieux papiers pour en faire un feu de joie au milieu de la rue Saint-Jean, immobilisant la circulation.

La police de Québec devait, comme on s'en doute, intervenir rapidement et avec fermeté, pour mettre fin à ces réjouissances. Il n'y a pas eu de blessé.

Bertrand propose un référendum

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a suggéré hier qu'un référendum ait lieu sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Le chef sortant de l'Union nationale a souligné que l'idée d'un référendum a été sa première réaction à la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution qui vient de prendre fin à Victoria.

M. Bertrand a déclaré qu'il serait prématuré de porter un jugement sur les résultats de ces pourparlers aussi longtemps que des informations complètes sur la conférence ne seraient pas communiquées. Il s'est toutefois dit surpris que le premier ministre Trudeau ait fixé au 28 juin la date-limite pour l'acceptation ou le rejet par les gouvernements provinciaux des propositions formulées au cours de la conférence.

"Il s'agit d'un problèe extrêmement important", a lancé M. Berrand.

M. Bertrand avait pour la première fois lancé l'idée d'un référendum lorsqu'il était premier ministre, en 1969. Il avait alors souligné qu'une telle consultation était nécessaire pour résoudre le problème constitutionnel "qui semble de plus en plus complexe".

"Avec l'évolution des événements, il devient plus évident, à mon avis, que cette idée (d'un référendum) reposait certainemet sur une base logique devant permettre à la population de prendre une décision que ne pourraient prendre le conseil (des ministres) ou le Parlement", a déclaré M. Bertrand.

J.-P. Sartre veut organiser une agence de presse

PARIS. (AFP) — Le philosophe Jean-Paul Sartre et le romancier Maurice Clavel veulent créer avec un collectif de journalistes de la presse traditionnelle et de la presse révolutionnaire une nouvelle agence de presse destinée à "défendre la vérité", l'agence "Libération".

Jean-Paul Sartre, qui dirige déjà plusieurs journaux gauchistes, et Maurice Clavel, journaliste au "Nouvel Observateur", affirment, dans un communiqué publié vendredi, que le pouvoir "tient en laisse" la presse et qu'il est nécessaire de combattre l'information aux ordres. Ils lancent un appel à "tous ceux qui veulent parler, journalistes, avocats, lecteurs, auditeurs et téléspectateurs" afin qu'ils envoient des informations, informations qu'ils vérifieront avec rigueur afin de "faire entendre la vérité".

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Arrestation de débardeurs

Une quarantaine de débardeurs ont été appréhendés, vers 3 h. hier après-midi, dans une salle, au 329, de la rue de la Commune, à deux pas des quais. Le lieutenant Steeve Olynick, de l'escouade de la moralité de la police de Montréal, a révélé que les détenus seront accusés d'avoir été trouvés dans une maison de jeu. Les agents ont saisi de nombreux dés qui traînaient par terre à leur arrivée sur les lieux. Une quarantaine de policiers ont participé à cette descente.

Longueuil refuse sa confiance à la Commission de police du Québec

par Lucien RIVARD

Le conseil municipal de Longueuil n'aurait pas confiance dans la Commission de police du Québec qui, du 22 mars au 30 avril dernier, a mené une enquête sur l'administration du corps policier de cette ville et sur la conduite de ses membres, à compter du 1er avril 1969 jusqu'à ce jour.

C'est ce qu'ont appris avec étonnement, le juge Denis Dionne et le commissaire Roméo Courtemanche, hier après-midi, alors que l'on avait réouvert l'enquête sur des questions de détails.

Cette réouverture d'enquête qui, en principe, ne devait obliger les commissaires à siéger que durant une heure à peine, s'est prolongée toute la journée, alors que le procureur de la Fraternité des policiers de Longueuil, Me Laurian Barré, a demandé au tribunal à faire entendre de nouveaux témoins.

Et, c'est avec ces nouveaux témoignages que l'on a appris que, le 19 mai dernier, le conseil municipal de Longueuil a retenu, par résolution, les services de la firme Roger Pominville Limitée, lui donnant mandat de réorganiser le service de la police de Longueuil.

Ce fut la stupéfaction du côté des commissaires qui ont par la suite appris de la bouche du directeur Pierre Messier, que le conseil avait décidé d'agir sans attendre la déposition du rapport sur l'enquête de la Commission de police.

M. Messier devait souligner qu'il n'était pas d'accord avec cette décision du conseil. "Je me suis opposé en disant que je ne voyais pas ce qu'un ingénieur viendrait faire dans un corps de police", a dit M. Messier en ajoutant qu'il avait précisé qu'il jugeait cette démarche prématurée.

Une copie de la résolution, portant le no 71,867, a été déposée à l'enquête par l'assistant-greffier, M. René Corbeil, qui avait été assigné à venir témoigner au cours de l'heure de lunch.

Le directeur Messier a révélé que le maire lui avait parlé de cette résolution avant qu'elle ne soit présentée au conseil Il lui aurait alors mentionné qu'à Montréal il a fallu un an avant que la Commission de police ne produise son rapport et qu'à Longueuil il fallait agir plus rapidement.

Le témoin devait d'ailleurs précisé que la firme Pominville a déjà commencé son travail. Il a révélé que, jeudi dernier, il a reçu la visite d'un représentant de cette firme et qu'il a passé deux heures en sa compagnie pour le renseigner sur les méthodes actuelles de travail.

Le directeur Messier a également été invité à produire une copie d'un communiqué émis le 27 mai dernier, avisant tous les policiers qu'ils seront soumis à des examens et qu'un pourcentage de 70 sera requis. Le communiqué précise un droit de reprise dans les 30 jours.

Le témoin devait dire que ces examens n'ont aucun rapport avec le travail de réorganisation de la firme Pominville. Il a précisé que le seul but de ces examens était de vérifier les connaissances des policiers en vue de cours qu'il a l'intention de mettre sur pied.

L'ex-agent Gerry Ryan: sept jours de prison

Une peine de sept jours de prison a été imposée par le juge Peter V. Shorteno, hier après-midi, à un ancien policier de Montréal, Gerry Ryan, qui prononçait des causeries devant les jeunes, sur les dangers des narcotiques, et qui s'était reconnu coupable d'avoir été en possession de petites quantités de haschish dans ses deux domiciles.

Au cours de la matinée d'hier, toutefois, les jurés ont acquitté le prévenu d'avoir été en possession, pour trafic, de cinq grammes et plus de cette même substance, dans sa voiture.

C'est le tribunal qui leur a recommandé de rendre ce verdict, mais les douze n'en ont pas moins délibéré une trentaine de minutes, avant de ce faire.

Hull: entrée interdite à l'hôpital du Sacré-Coeur à cause d'une pénurie temporaire d'internes

Ottawa (PC) — L'hôpital du Sacré-Coeur, de Hull, a recommandé à la population de s'abstenir de se présenter à l'hôpital, sauf dans les cas d'urgence.

La raison : une pénurie d'internes.

Jusqu'à mercredi, l'hôpital comptait dans ses rangs huit internes, la plupart étudiants à l'université d'Ottawa.

Mais voilà deux années déjà, le Collège des médecins de la province de Québec décrétait qu'un interne ne pouvait pratiquer que dans un hôpital affilié à une faculté de médecine. Or, l'hôpital du Sacré-Coeur n'arrive pas à s'affilier une faculté universitaire.

Les universités du Québec estiment que Hull est trop éloignée tandis que l'université d'Ottawa, dotée d'une charte provinciale, ne peut exercer de droits extra-territoriaux.

En attendant que les autorités provinciales québécoises règlent la question, l'hôpital de Hull continue de recevoir quotidiennement à son service d'urgence, près de 200 cas.

Huit mois à un entrepreneur pour vol de moins de $50 de communications téléphoniques

"Il faut que les gens sachent que l'on ne peut impunément faire payer... ses "longues distances" par les autres, selon un système que certains sont en voie de répandre trop rapidement".

C'est ce qu'a déclaré le juge Gérard-F. Laganière, hier, en condamnant à huit mois de prison un contracteur de Brossard, qui avait été déclaré coupable d'un vol de moins de $50 de communications téléphoniques, au détriment de la compagnie Bell.

Celle-ci avait commencé son enquête après que plusieurs fonctionnaires fédéraux se furent plaints que certains appels interurbains avaient été facturés à leur département ou à leur bureau, alors qu'ils n'avaient jamais logé ces appels.

Dans le cours de cette enquête, on exerça une surveillance spéciale, et celle-ci mena à la découverte qu'un appel qui devait être chargé... à Ottawa, provenait du domicile de M. Yves Saint-Amant, de la rue Tysserand, à Brossard.

En fait, on "bloqua" littéralement la ligne, on téléphona à la police de cette ville, et c'est ainsi que les policiers dépêchés sur place se rendirent compte que l'appel, qui devait être facturé à un autre numéro, originait de cette maison.

En rendant sa décision contre le prévenu, qui n'avait incidemment aucun dossier judiciaire, le juge Laganière a fait remarquer que la peine maximum était de deux années de pénitencier, mais qu'il ne l'imposait pas, même s'il y avait songé.

Des cautions de $6,000 à Robidoux et Arcouette

Denis Robidoux, 27 ans, de la rue Thomas-Chapaix, à Chomedey, et Alain Arcouette, 22 ans, de la rue De-Guire, à Ville St-Laurent, ont été accusés, hier matin, en chambre 1 de la Correctionnelle, d'avoir eu illégalement en leur possession et dans un but de trafic, huit livres de haschisch et huit livres de marijuana.

Arcouette aurait également eu en sa possession un petit supplément de 30 grammes de haschisch et d'un quart de livre de marijuana.

Les deux inculpés auraient été appréhendés, mercredi soir, dans une automobile immatriculée au nom de Denis Robidoux et stationnée dans le secteur Côte Vertu et de l'Acadie.

Selon Me Michel Lecours, procureur de la couronne, Denis Robidoux aurait pointé une armée chargée en direction d'un policier au moment de son arrestation. Il aurait même ordonné à son présumé complice, qui était au volant, de démarrer en vitesse.

Un autre policier aurait toutefois fait irruption à temps pour les empêcher de prendre la fuite.

Toujours selon le rapport des policiers enquêteurs, une somme de $1,000 aurait été trouvée au domicile d'Alain Arcouette.

Les accusés, qui subiront leur enquête préliminaire le 25 juin, ont pu recouvrer provisoirement leur liberté moyennant des cautionnements de $6,000.

Denis Robidoux est un employé de la ville de Laval.

Décès d'un pionnier de la médecine spatiale

MOSCOU (UIP) — Le physiologue soviétique Vassili Parine, pionner de la médecine spatiale est mort hier à Moscou d'une maladie de foie. Il était âgé de 69 ans, membre de l'Académie des sciences soviétiques et de l'Académie internationale d'astronautique, membre du parti communiste depuis 1939, titulaire de l'ordre de Lénine et trois fois décoré de la bannière rouge du travail.

PRETS sur...
• Bijoux • Diamants
• Antiquités • Objets d'art
Nous achetons et payons comptant.
Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

CEGEP DE MAISONNEUVE
COURS POUR ADULTES
Session de septembre

■ **PROGRAMME DU CEGEP:**
a) cours du secteur general:
tous les cours conduisant aux differentes facultes universitaires.
b) cours du secteur professionnel:
Bibliotechnique
Informatique — Techniques de l'alimentation
Techniques administratives — Techniques infirmieres

■ **PROGRAMME DU BACCALAURÉAT ÈS ARTS:**
Faculté des Arts, Université de Montréal (enseignement extra-muros)
Cours offert uniquement aux personnes passablement avancées dans ce programme

■ **PROGRAMME DE RECYCLAGE POUR LES ENSEIGNANTS:**
(Formation des maitres)
Premier cycle (partie collegiale) offert aux enseignants detenteurs d'un Brevet "B" ou l'equivalent et deja engages dans le programme de passage au Brevet "A"

■ **COURS D'ASSURANCES:**
Offerts en collaboration avec l'Association des Courtiers d'assurance de la Province de Quebec et visant à preparer à l'examen de l'Association

Dates pour la demande d'admission: (nouveaux étudiants) — Du 15 juin au 15 juillet
Dates d'inscription (anciens étudiants) — Du 15 aout au 1er septembre
Début des cours — 13 septembre

(les cours d'assurances debutent le 9 septembre)

Pour obtenir le prospectus, s'adresser dès maintenant au:

SECRÉTARIAT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
CEGEP DE MAISONNEUVE
3800 EST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL 406
TÉL. 254-7131

Au recensement 71 étiez-vous du nombre?

Si vous pensez qu'on vous a oublié au recensement du Canada, soyez du nombre. Veuillez remplir la formule ci-dessous et postez-la à: Recensement 71, B.F.S., Ottawa.

1. Résidence le 1er juin
2. Nom
3. Etes-vous le chef du ménage? ☐ Oui ☐ Non
4. Sexe: ☐ Masculin ☐ Féminin
5. Etat matrimonial: ☐ Célibataire (jamais marié(e)) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Actuellement marié(e) ☐ Veuf(ve)
6. Date de naissance (jour) (mois) (année)
7. Langue maternelle: (première langue parlée et encore comprise) ☐ Anglais ☐ Français ☐ Allemand ☐ Italien
Autre (précisez)
8. Liste des autres personnes demeurant avec vous le 1er juin

Nom	Lien avec le chef de ménage	Etat matrimonial	Langue maternelle	Sexe	Date de naissance

Faute d'espace, serrez-vous d'une feuille séparée. VB5041-F

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
DOMINION BUREAU OF STATISTICS

Acheter Moore... c'est économiser.

Avec MOORE...
Plus de couvrage
Plus de couleurs
Plus de durabilité
Plus de satisfaction
POURQUOI NE PAS EN PROFITER?

Obtenez plus chez votre détaillant de peinture Benjamin Moore.

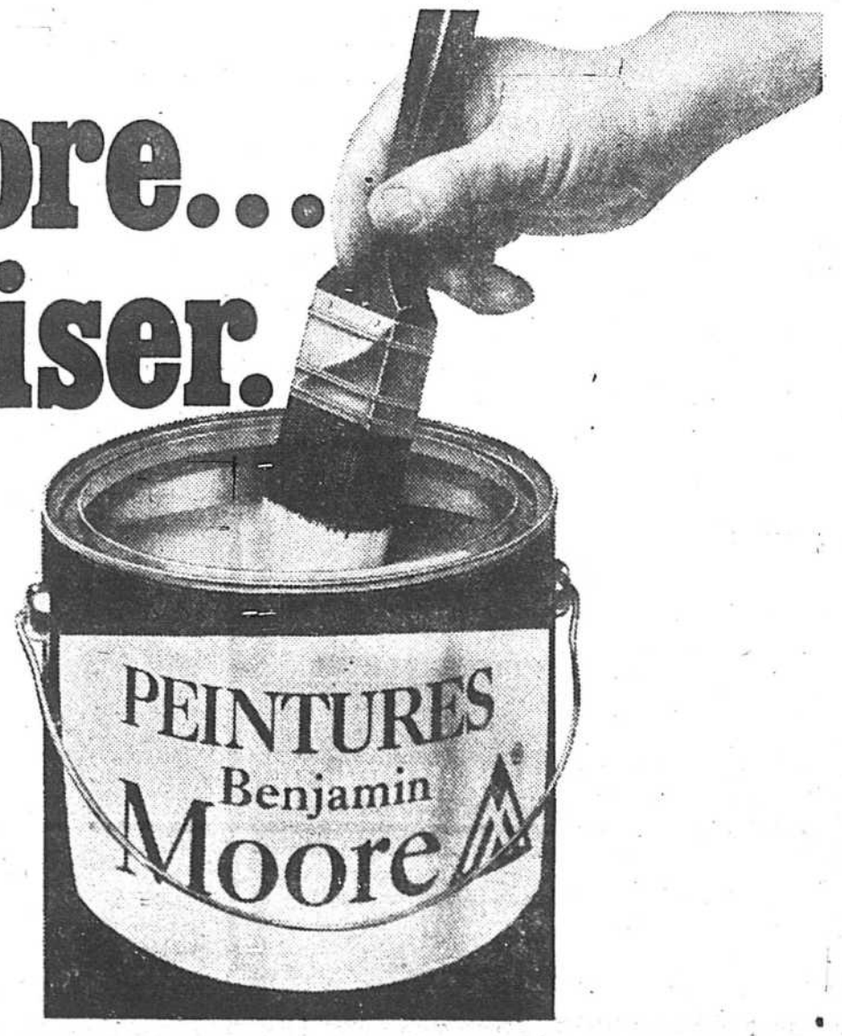

photo LA PRESSE

Inauguration des fêtes de la Saint-Jean

Les fêtes de la Saint-Jean ont été officiellement inaugurées hier après-midi à l'hôtel de ville de Montréal par le maire Jean Drapeau, lors d'une réception qui réunissait plusieurs personnalités et membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. On voit ici le maire, en compagnie de M. Roger Baulu, président des fêtes de la Saint-Jean.

Marcel D'Amour, président de la Fédération des municipalités

SASKATOON — Le maire de Hull, M. Marcel D'Amour, a été élu hier président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

Il remplace à ce poste le maire d'Edmonton, M. Yvor Dent, président sortant de charge.

Pour sa part, M. Marcel D'Amour a été durant l'année écoulée premier vice-président de la FCMM ainsi que président de l'Union des municipalités du Québec.

Au poste de premier vice-président de la FCMM, il a été remplacé par M. D. G. Newman, maire de Whibdy, Ontario.

Parmi les autres élus au comité exécutif de la FCMM, on remarque MM.: Gilles Lamontagne, maire de Québec; Peter Wing, maire de Kamloops, Colombie - Britannique ; Rod Sykes, maire de Calgary, Alberta H. G. R. Walker, maire de Régina, Saskatchewan; Jacques Willis, président de la Corporation métropolitaine du Grand Winnipeg, Manitoba; B. Lockhart, conseiller de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; B. S. Nathanson, maire de New Waterford, Nouvelle-Ecosse; G. W. MacKensey, maire de Summerside, Ile-du- Prince - Edouard ; W. G. Adams, maire de Saint-Jean, Terre-Neuve; A. J. Wybrew, maire de Whitehorse, Territoires du Yukon; F. W. Henne, maire de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.

Sur les 52 membres du bureau des directeurs de la FCMM, le Québec est représenté par MM.: Sarto Desnoyers, maire de Dorval; Eddie Lalande, maire de Pierrefonds; Jacques Tétreault, maire de Laval; M. Bisson, maire de Saint-Romuald d'Etchemin; Rolland Desourdy, maire de Cowansville; R. Malaison, maire de Kénogami; et R. Rivest, maire de Joliette.

La Fédération canadienne des maires et municipalités comprend environ 300 municipalités membres ainsi que 13 associations municipales provinciales. Parmi les absents, on compte Montréal qui s'est retirée de l'organisme il y a maintenant sept ans.

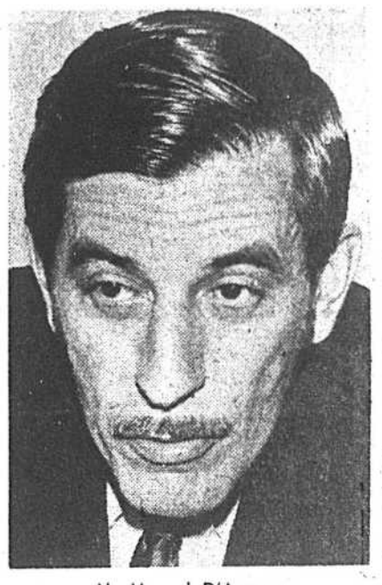

M. Marcel D'Amour

SCHL: 220,000 nouveaux logements

par Teddy CHEVALOT

envoyé spécial de LA PRESSE

SASKATOON — Cette année, la Société centrale d'hypothèques, de logement estime qu'il se sera construit dans tout le Canada au-delà de 220,000 logements. Ceci représente une augmentation de 30,000 logements nouveaux par rapport à l'année dernière.

Cette précision a été apportée hier par M. H. W. Hignett, président de la SCHL, au cours du discours qu'il prononçait à la place de M. Robert K. Andras, ministre chargé de l'Habitation et des Affaires urbaines.

Incidemment, ce dernier s'est fait excuser de son absence par le président de la Société centrale d'hypothèque et de logement, absence justifiée, a précisé M. Hignett, par la conférence de Victoria, les travaux de la Chambre des Communes et la préparation d'une loi créant le ministère des Affaires urbaines.

Avec un grain de sel

Toutefois, ces explications ont été prises avec un grain de sel par plus d'un congressiste, et certains n'hésitaient pas à affirmer qu'il s'agissait là d'une excuse diplomatique et rien de plus.

Quant au président de la Société centrale d'hypothèque et de logement, il a tenté de désamorcer le sourd ressentiment qui animait maires et conseillers vis-à-vis du ministre fédéral responsable du Logement et des Affaires urbaines.

M. H. W. Hignett a fortement insisté sur la nécessité pour son organisme d'avoir le plein concours et la meilleure collaboration ainsi qu'une participation pleine et entière de la part des municipalités, pour la mise en place du programme lancé par la SCHL en matière de construction d'habitations à loyer modique, de rénovation urbaine et d'implantation de demeures à coût modique.

L'autorité...

Traitant de ces programmes, M. Hignett a affirmé: "En fin de compte, c'est le point de vue de nos autorités municipales qui fait autorité dans chaque cas. Rien de cela ne peut être exécuté sans notre assentiment."

En vue de réaliser son programme d'implantation, en cinq ans, des millions de nouvelles habitations, — période quinquennale qui se termine en 1974, — la Société centrale d'hypothèque bénéficie cette année d'un budget record d'investissement, budget établi à $942 millions.

Sur ce montant, environ $789 millions ont été affectés au logement proprement dit, et la presque totalité de cette somme a été réservée au programme destiné à venir en aide aux groupes à faible revenu.

Par ailleurs, M. Hignett s'est félicité du fait que, grâce à la Société centrale d'hypothèque, on a été capable de construire des maisons privées au coût moyen de $12,370, coût du terrain inclus, alors que traditionnellement le coût de construction de ce genre de demeure dépassait ce montant de $9,000 en moyenne.

Autre sujet de satisfaction pour le président de la Société centrale: grâce à ce programme de construction de maisons à coût modique, des familles, au revenu moyen de $5,645 ont pu devenir propriétaires de leur demeure, alors que précédemment, seules les familles au revenu moyen de $9,800 accédaient à la propriété.

Au titre du logement pour personnes âgées, plus de 34,000 unités autonomes et places de foyers pouvant loger 22,000 personnes âgées ont été prévues, et depuis trois ans, on a construit un peu moins de la moitié des unités autonomes et environ les trois-quarts des places de foyers prévues au programme. Bref, pour M. Hignett, l'effort accompli tant par la SCHL que par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, permet d'espérer que le programme de création de nouvelles habitations ainsi que celui de réaménagement d'anciennes demeures sera atteint d'ici 1974.

Les affiches de Pagès à Terre des Hommes

Après avoir présenté à Terre des Hommes, il y a trois ans, la collection des affiches de Mathieu, Air France apporte cette année une nouvelle collection de seize affiches signée Raymond Pagès, inspirées de seize pays différents dont, bien sûr, le Canada.

La série d'affiches du peintre Raymond Pagès a été présentée hier, au Palais des Arts sous la palme commerciale d'Air France. Les oeuvres ont été exécutées d'après un procédé photographique dit "d'équi-densités". Pagès a voulu, par le génie de son art, rendre l'âme (sans y laisser sa peau) de seize pays différents.

Raymond Pagès est né à Paris en 1923. Après ses études aux Beaux-Arts, il devint l'élève de l'affichiste Paul Colin. Outre la peinture, Pagès s'est également consacré au jazz, à la chanson et à la poésie.

En 1967, il avait participé à l'Exposition internationale de Montréal. Son goût pour les voyages et son sens d'adaptation aux techniques nouvelles lui ont permis de réaliser les affiches d'Air France que les visiteurs pourront désormais admirer au Palais des Arts de Terre des Hommes (ancien pavillon de la France).

Aide par la fourniture... de décolorant à des évadés

Un récidiviste de 39 ans, Jules Julien Martel, du 2337 rue Dorion, a comparu devant le juge Jacques Trahan, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir hébergé deux individus qui s'étaient évadés du pénitencier de Cowansville.

Il s'agit de Gérard Perron et de Michel Saint-Georges, l'un des deux prévenus purgeant à cet endroit une peine de pénitencier à vie pour meurtre.

Martel, selon la police, aurait aidé les deux évadés de deux façons.

Tout d'abord en les véhiculant, ce qui est assez conventionnel comme moyen.

Mais surtout en leur fournissant du décolorant pour les cheveux, afin de les aider à échapper aux recherches policières.

Devant la cour, le prévenu a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire ajournée à huitaine, son avocat a réclamé sa libération sous cautionnement.

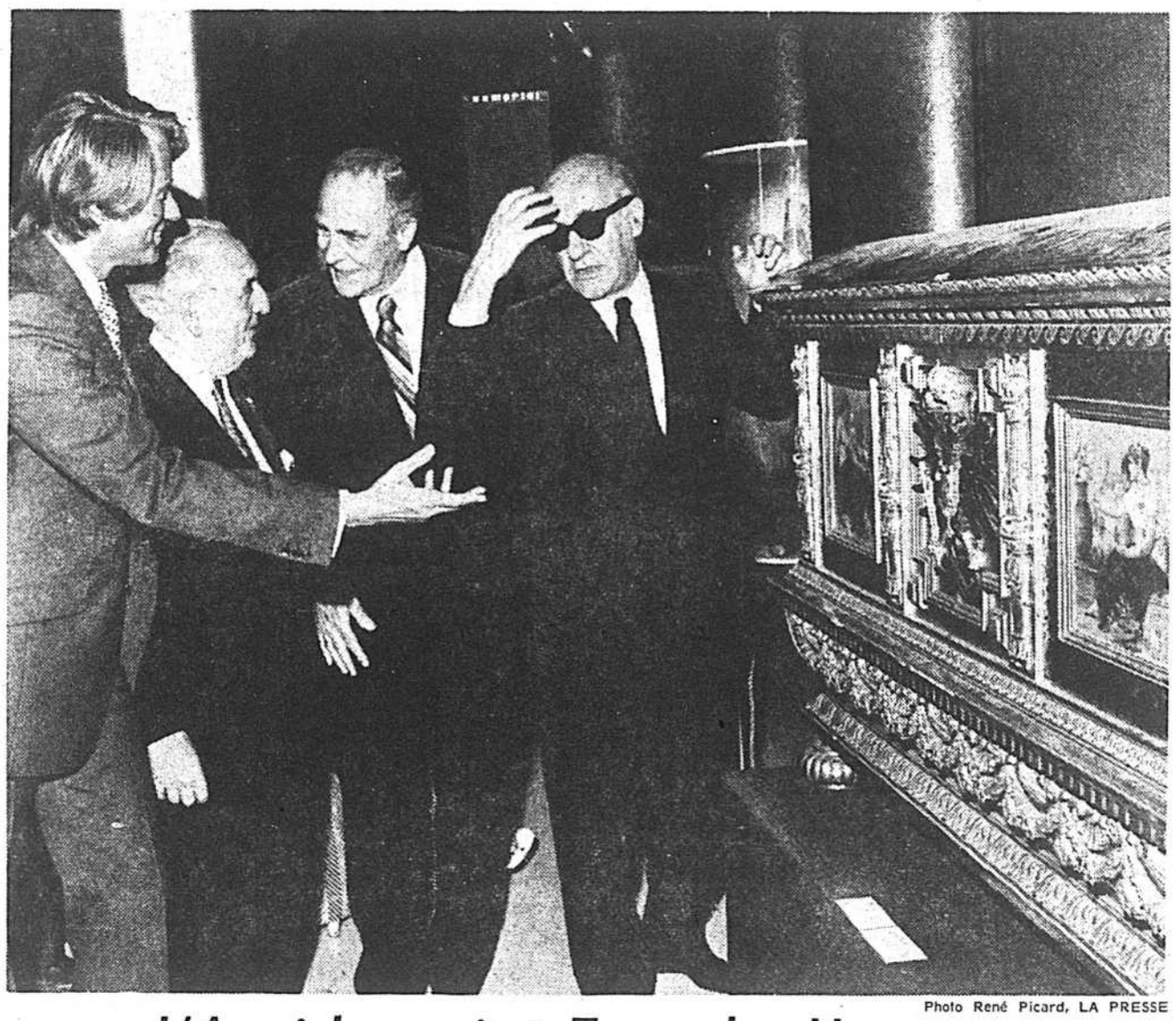

Photo René Picard, LA PRESSE

L'Autriche croit à Terre des Hommes

"Si l'Autriche est encore ici pour la cinquième année consécutive, c'est que nous croyons à Terre des Hommes. Pour nous, Expo 67 est toujours vivante et chaque année ajoute quelque chose à son charme, à son atmosphère amicale." C'est en ces termes que l'ambassadeur de l'Autriche au Canada, M. Eduard Schiller, inaugurait hier la merveilleuse exposition de son pays à TdH, intitulée cette année "Vienna Gloriosa". Réunis autour d'un fastueux bahut construit pour la cour impériale autrichienne, on retrouve le délégué commercial de l'Autriche à Montréal, M. Klaus Lukas, le consul général, M. Fernand Loewenheim, M. Schiller, et le commissaire général de TdH, M. Georges-Emile Lapalme.

Hausse du tarif postal

OTTAWA (PC) — La Chambre des communes a approuvé, hier, en troisième et dernière lecture, un projet de loi qui augmente de deux cents le tarif du courrier de première classe. Dès le premier juillet il en coûtera un cent de plus et, à compter du 1er janvier 1972, l'affranchissement des lettres de première classe sera porté à huit cents.

Cette augmentation, selon le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, est due à la hausse constante des frais d'opération et au déficit budgétaire du ministère.

Ce bill deviendra loi dès qu'il aura été voté par le Sénat et qu'il recevra la sanction royale. Il prévoit une augmentation des tarifs du courrier de troisième classe, mais qui ne sera appliquée que par ordre en conseil.

Quatre-vingt-quatre libéraux se sont prononcés pour ces majorations, tandis que 44 conservateurs, sept néo-démocrates, sept créditistes et un indépendant (M. Roch Lasalle, de Joliette) ont voté contre.

Les députés se sont, d'autre part, déclarés en faveur de certains amendements à la loi des postes qui prolongent leurs privilèges de courrier franc de port. Ces avantages réservés à la députation fédérale seront en vigueur à compter du 1er juillet plutôt que du 1er avril 1972.

Bill pour donner accès au public aux documents secrets

OTTAWA, (PC) — Le leader parlementaire des conservateurs, M. Gérald Baldwin, a présenté hier, aux Communes, un projet de loi ayant pour objet le droit du public d'être informé entièrement sur les affaires du gouvernement, y compris les documents dits secrets.

M. Baldwin a brièvement expliqué le but de son projet de loi qui est de faire échec au gouvernement "qui cache son incompétence et son arrogance sous le couvert du secret".

Le bill prévoit que les Canadiens qui ne pourraient obtenir de renseignements d'ordre public auraient le droit d'en appeler à la Cour.

Si on ne se soumet pas à l'ordre de la Cour de divulguer les renseignements demandés, une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison est prévue dans le projet de loi de M. Baldwin.

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue
D'INTÉRÊT PUBLIC
par le ministère de l'Éducation

Direction:
M. Aurèle Daoust

EXAMEN D'ENTRÉE
SUR RENDEZ-VOUS
pour les
ÉLÈVES DE 6e ET DE 7e ANNÉES
QUI COMMENCERONT LES ÉTUDES
DE NIVEAU SECONDAIRE

GARÇONS et FILLES

Inscription en cours
pour toutes les sections du secondaire

1380, rue GILFORD, Montréal 177
Téléphone 525-2516

BUFFET CHAUD
tous les jours pour le diner et le souper.
23 plats chauds et froids y compris du Roast Beef chaud
DÎNER SPÉCIAL DU DIMANCHE
$3.25 par personne
$2.25 enfants en bas de 12 ans
BILL WONGS
7965, Décarie près Ferrier. Réservations: 731-8202

ARROSAGE SYSTÉMIQUE
ISOTOX
Insecticide pour fleurs, arbustes et arbres. Contient Meta-Systox, Sevin et Kelthane. Contrôle une gamme complète d'insectes et les détruit de trois façons — contact, poison stomacal et par l'action de la vapeur. Economique — coût approximatif 6¢ par gallon dilué.
8 on. $2.29
16 on. $3.49
32 on. $5.98
W.H. Perron & CIE LTÉE
515 boul. LABELLE
Chomedey (Laval)
½ mille au nord du Pont de Cartierville
MONTRÉAL et BANLIEUES
Tél. 332-3610
GRATUIT... Un joli canit sera donné gratuitement aux 200 premiers papas qui visiteront notre magasin samedi, le 19 juin 1971.
CHARGEX
VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT

Abonnés
VOUS PARTEZ EN VACANCES?
N'oubliez pas de signaler à votre porteur ou à LA PRESSE (874-6911) la date de votre départ et celle de votre retour.
Ainsi, nous serons en mesure de suspendre la livraison du journal durant vos vacances et de la reprendre automatiquement à votre retour.
BONNES VACANCES!
la presse

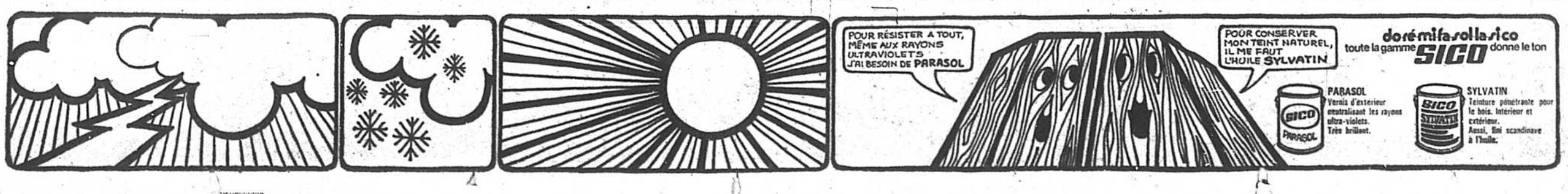

Le salaire minimum fédéral est porté à $1.75

OTTAWA (PC) — Une augmentation de 10 cents de l'heure au salaire minimum fédéral a été approuvée en dernière lecture par les Communes, jeudi, et le nouveau tarif de $1.75 devrait, en principe, être mis en vigueur dès le 1er juillet dans toutes les entreprises qui sont sous la juridiction du fédéral, parce qu'elles font affaire avec plus d'une province.

L'approbation de ce projet de loi ne s'est produite qu'après que les libéraux et la majorité des conservateurs n'aient, par leur vote, renversé une proposition formulée par le NPD, visant à porter le salaire minimum horaire à $2.

La question du tarif minimum faisait partie d'une série d'amendements du code canadien du travail (normes); il s'agissait de la deuxième intervention de taille présentée au cours de la semaine aux Communes, par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

On se souvient que, lundi, une imposante refonte de la Loi sur l'assurance-chômage avait été approuvée; certains articles de cette Loi se rapprochent aisément des amendements portés au Code du travail. Par exemple, prenons le cas des congés de maternité qui, sous la Loi sur l'assurance-chômage, accordent 15 semaines de congé et qui, en vertu des amendements au code du travail, s'étendront sur un total de 17 semaines.

Troisième projet de loi

Les deux projets de loi, qui seront maintenant soumis à l'examen du Sénat, font partie de la révision générale de la loi fédérale sur le travail, comme l'avait proposé M. Mackasey il y a deux ans.

Un troisième projet de loi — qui consiste en certains amendements à la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail — doit encore être présenté aux Communes. M. Mackasey a indiqué qu'il pouvait être soumis en première lecture d'ici à la fin du mois.

Les amendements portés au Code du travail ont été généralement bien accueillis par tous les partis, de sorte que le débat final sur le projet de loi s'est terminé au cours de l'après-midi.

Quant au débat portant sur le salaire minimum, M. Mackasey s'est dit d'accord avec la proposition du NPD voulant le porter à $2, mais a répliqué qu'une hausse trop accentuée pourrait provoquer la fermeture de quelques usines et de nouvelles mises à pied.

Arguments du NPD

La proposition néo-démocrate, présentée par M. Stanley Knowles, le leader parlementaire du parti, a été secondée par M. Murphy qui a précisé qu'en gagnant $1.75 de l'heure, un ouvrier pouvait recevoir $3,640 par année, soit $110 de moins que la somme généralement acceptée comme étant à la limite de la pauvreté, pour une famille de quatre individus.

Un autre néo-démocrate, M. Mark Rose, a pour sa part soutenu qu'à ce taux salarial, un homme responsable d'une femme et de deux enfants ne recevait pas autant de revenus annuels que s'il souscrivait aux allocations de bien-être.

Au cours du vote qui a suivi, M. Stanfield et 33 autres conservateurs se sont rangés du côté du gouvernement pour battre la proposition par 138 voix contre 26.

Une autre proposition — également rejetée mais sans un vote officiel — a été émise par M. Lincoln Alexander, qui suggérait que le salaire minimum soit dorénavant augmenté, de façon naturelle, suivant la hausse du niveau de vie.

M. Mackasey a bien accueilli cette proposition, mais a précisé que si elle avait été appliquée l'an dernier, le salaire minimum ne serait que de $1.56 l'heure, alors qu'il a été porté à $1.65, le 1er juillet dernier.

Autres propositions

Parmi les autres propositions du projet de loi, on remarque:

— De nouvelles garanties pour assurer aux femmes un salaire égal à celui que reçoivent leurs confrères, pour un même travail;

— La nécessité de donner un avis de trois mois pour tout congédiement massif;

— La paie de compensation due à un employé congédié;

— L'interdiction de démissionner pour tout employé dont la paie a été saisie par un créancier.

téléphoto PC

Le nouveau député libéral de Chambly, Yvon l'Heureux, a prêté serment, hier à Ottawa, devant le greffier de la Chambre, Alistair Fraser (à droite). M. l'Heureux a été élu député le 31 mai dernier lors d'une élection partielle.

Bonenfant est en faveur du droit à l'autodétermination

OTTAWA (PC) — Un professeur de droit et d'histoire à l'université Laval, M. Jean-Charles Bonenfant, a exprimé sa foi, hier, en un fédéralisme renouvelé au Canada dans lequel serait inscrit le droit des provinces à l'autodétermination.

L'ancien conseiller du gouvernement du Québec a témoigné devant le comité mixte sur la constitution, à Ottawa, en se présentant comme un "fédéraliste conditionnel".

M. Bonenfant a dit croire encore à l'existence du Canada mais que pas un texte constitutionnel ne pourrait empêcher cependant l'indépendance du Québec si la majorité de ses citoyens en exprimaient le désir, a-t-il ajouté.

Il est très important aux yeux du témoin que la nouvelle constitution reconnaisse la dualité culturelle et linguistique au Canada même si elle entraine des coûts élevés et une administration plus complexe.

"C'est le prix qu'il faut payer pour garder le Canada, mais si l'on ne veut pas en assumer le coût, qu'on le laisse aller", a poursuivi le professeur de droit.

Indépendantisme

M. Bonenfant ne croit pas, qu'advenant l'indépendance du Québec, ce dernier coupe les liens d'avec le reste du Canada.

Il a reconnu qu'un fort mouvement indépendantiste existe au Québec et que c'est une question qui requiert tout le sérieux et l'attention nécessaires.

Peut-être qu'un jour, un parti indépendantiste deviendra assez puissant pour s'emparer du pouvoir, selon M. Bonenfant, mais ce parti sera moins jacobin une fois à la tête du gouvernement qu'il ne l'est dans l'opposition.

Tôt ou tard, il demanderait bien une nouvelle alliance avec le Canada.

M. Bonenfant reste toutefois confiant que l'éclatement du pays n'est pas pour bientôt "et qu'on peut se permettre de laisser tomber encore du lest".

Mais, a-t-il dit encore, il faut reconnaitre le droit des provinces à s'autodéterminer car, au Québec, plusieurs indépendantistes considèrent ce principe, qui ne veut pas nécessairement dire indépendance, comme une partie de leur dignité.

"Si c'est seulement cela, qu'on le leur accorde", a lancé M. Bonenfant.

Interrogé sur la conférence constitutionnelle qui vient de prendre fin à Victoria, le spécialiste en histoire n'a pas voulu se prononcer, n'étant pas encore informé des résultats.

Il a cependant indiqué, au chapitre du partage des pouvoirs entre les différents niveaux de gouvernement, qu'il serait appréciable qu'ils soient définis avec précision afin d'éviter tout malentendu et différend inutile.

Constitution

Il a suggéré, par exemple, le modèle de la constitution de l'Inde qui contient trois listes de pouvoirs du gouvernement central et des provinces.

La première comprendrait les juridictions exclusivement fédérales, telles la monnaie, la Défense.

Une deuxième liste énumérerait les compétences provinciales indiscutables.

Enfin, il y aurait une troisième liste appelée "liste concurrente" avec deux priorités devant laisser au fédéral la latitude de légiférer dans un domaine non occupé par la province.

Car, a expliqué M. Bonenfant, plusieurs conflits de juridiction entre le fédéral et les provinces ont été causés par "un vacuum législatif" dans un domaine ou un autre pendant un certain temps.

Revenant sur la question de l'autodétermination des provinces, M. Bonenfant a soutenu que la reconnaissance de ce principe ne changerait rien dans la pratique, puisque de toute façon on ne peut empêcher une volonté populaire.

Il a cité, notamment, les gestes de deux anciens premiers ministres du Québec, MM. Duplessis et Lesage, qui ont établi dans la province, l'un, un impôt provincial sur le revenu, en 1954, et, l'autre, un régime de rentes provincial en 1965.

A chaque occasion, a rappelé le témoin, on a crié que le Canada s'en allait à la dérive mais au fond, qu'est-ce que cela a changé?

Evoquant le Traité de Québec, en 1794, M. Bonenfant a dit qu'en fin de compte c'était la faute des dirigeants politiques anglophones d'alors si le fait français est plus vivant que jamais aujourd'hui parce qu'on lui a permis de survivre à la conquête de 1759.

"Maintenant que les Canadiens français sont bien là, il faut les accepter et le Canada anglais doit pactiser avec eux, sinon c'est la fin du régime confédératif."

Gérard-D. Lévesque se réjouit des récentes données sur l'emploi

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec s'est réjoui de la baisse longtemps attendue, dans le domaine du chômage fédéral de la statistique.

Cest un signe de stabilité et de prospérité de l'économie du Québec, a déclaré en Chambre M. Gérard-D. Lévesque, leader parlementaire du gouvernement, en indiquant que les chiffres du chômage avaient baissé de 38,000 unités au Québec d'avril à mai.

En effet, le nombre des chômeurs s'établissait à 196,000, en comparaison de 234,000 le mois précédent.

Grâce à une combinaison assez technique du nombre de nouveaux employés créés jusqu'à mai 1971, 51,000, et de la diminution du nombre des chômeurs depuis mai 1970, M. Lévesque est arrivé à la conclusion que le gouvernement libéral avait créé 58,600 "nouveaux emplois" dans les 12 derniers mois, ce qui aussitôt a fait sursauter les partis d'Opposition.

Le chef de l'Opposition, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est lui aussi lancé dans une addition rapide pour affirmer qu'à ce rythme-là, 916,000 nouveaux emplois seraient créés au Québec au cours de la prochaine année.

Le leader du gouvernement avait en effet affirmé, quelques minutes plus tôt, que le nombre diminué de chômeurs en mai, 38,000, additionné à une augmentation de la main-d'oeuvre de 40,000 signifiait que le gouvernement avait créé d'avril à mai "78,000 emplois dans un seul mois".

M. Bertrand s'en est pris à la "masturbation de l'esprit" de ceux qui font dire n'importe quoi à des statistiques. "J'ai trop souvent vu cela", a dit le chef de l'Union nationale.

Le porte-parole créditiste, M. Florian Guay (RC-Dorchester), a pour sa part rafraichi la jubilation du gouvernement en déclarant que c'était une diminution heureuse, mais qu'on n'avait pas encore atteint l'objectif que devait poursuivre le gouvernement en matière de chômage.

A court terme

Cet objectif ne sera atteint, a précisé le député créditiste, que lorsque le chômage descendra le plus près possible de 0 pour cent au Québec, point qu'a aussitôt corroboré M. Guy Joron, Montréal-Gouin, du Parti québecois.

M. Joron a dit que l'annonce du ministre constituait "une déclaration encourageante à court terme", mais "que nous réserve l'avenir, a-t-il ajouté, tant que le Québec n'aura pas en mains les moyens d'assurer son propre essor économique?"

Par contre, M. Lévesque a noté, dans sa déclaration, que le Québec prenait pour une fois les devants sur l'Ontario dans les secteurs de l'économie et de la lutte contre le chômage.

"Nous devons noter que la reprise économique est plus vigoureuse au Québec que dans l'Ontario et le reste du Canada.

"En effet, le taux de chômage désaisonnalisé diminue régulièrement au Québec depuis juillet 1970 et se situe en mai à 1.1 pour cent en dessous du niveau de juillet de l'an dernier.

"Par contre, le taux de chômage a continué de croitre tout au cours de 1970 en Ontario et aucun signe de revirement important de cette tendance n'a été encore décelé."

"Au Canada, devait ajouter M. Lévesque, le taux de chômage a atteint le sommet de 6.8 pour cent en septembre 1970 et a ensuite diminué progressivement."

1,100 jeunes Québecois à l'entraînement militaire

Plus de 1,100 étudiants québecois pourront recevoir un entrainement militaire cet été, en faisant parti des forces de réserve, dans plusieurs casernes à travers la province, ont annoncé les responsables des Forces armées canadiennes du Québec.

L'enrôlement aura lieu le 5 juillet dans les différentes casernes où l'entrainement commencera le 12 juillet pour durer jusqu'en août. Cette année, un certains nombres de candidats féminins seront admis au programme et pourront ainsi profiter de la solde qui peut s'élever à $367.50 pour toute le programme.

Les différents Centres de main-d'oeuvre du Canada pourront orienter les personnes désirant s'inscrire à ce programme, qui s'adresse surtout aux étudiants de 16 à 24 ans de citoyenneté canadienne.

Les candidats qui ont déjà participé à ce programme l'été dernier s'inscriront le 29 juin pour un entrainement qui durera du 3 juillet au 13 août.

Optométriste
Bruno Quesnel, O.D.
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

EN CE MOMENT
la Mercury Comet
c'est une vraie bonne affaire

• Elle est économique
• Elle est simple d'entretien
• Elle est très maniable
• Elle se gare comme un charme
• Elle est facile d'accès
• Elle offre le choix entre des moteurs 6 cyl. ou V8

Pas de doute, la Mercury Comet, c'est une excellente petite voiture; une compacte qui sait combiner en beauté le confort, la performance et l'économie.

Et comme l'été s'en vient, en ce moment, vous obtenez beaucoup plus pour votre voiture actuelle. Alors, profitez-en.

Vous vous demandez pourquoi acheter une voiture compacte? La Mercury Comet vous donne une foule de raisons. La Comet se stationne en un tournemain. Sa conduite est un véritable plaisir. Son entretien ne coûte pas cher, elle consomme moins d'essence que les grosses voitures et vous fait ainsi économiser.

Et son intérieur vous fait oublier que vous êtes dans une compacte. Les sièges confortables et le plancher recouvert de tapis donnent l'impression de grand luxe. Toute la famille y prend place confortablement.

Quant au coffre, ses 10 pi. cu. offrent amplement d'espace pour les sacs d'épicerie ou l'équipement de camping.

Autre avantage, la Comet offre un plus grand choix de moteurs que la plupart des voitures économiques: 3 moteurs 6 cyl. économiques et puissants et un V8 de 302 po. cu. pour ceux qui veulent encore plus de nervosité.

La Mercury Comet. Voyez par vous-même comment elle sait combiner de façon économique le luxe, le confort et la qualité.

Passez au quartier général des petites voitures dès maintenant.

A $2508* la Mercury Comet, c'est une vraie bonne affaire.

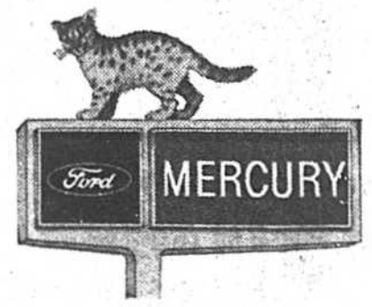

* Prix de détail suggéré par le manufacturier du modèle 2 portes. Ce prix ne comprend pas l'essence, l'immatriculation et la taxe de vente provinciale, ni les frais de transport, de livraison et de mise en état de rouler. Certains accessoires mentionnés ou illustrés sont en option.

5112F

THÉâTRE

Home, Sweet Home

"The Secretary Bird", de William Douglas Home. Mise en scène de Jack H. Crisp. Décor de Guy Beauregard. Eclairages de Marcel Duplessis. Avec Kenneth Dight (Hugh Walford), Jean MacRae (Liz Walford), Myra Benson (Mrs. Gray), Ita D'Arcy (Molly Forsythe) et John R. Bayliss (John Brownlow). A l'affiche à la Poudrière. Production du Théâtre International de Montréal.

Si personne ne risque d'attraper une colique ou le hoquet pour avoir trop ri, personne, non plus, ne risque de s'ennuyer en assistant à la représentation de "The Secretary Bird", un petit boulevard de l'auteur anglais William Douglas Home, que la Poudrière vient d'inscrire à son affiche. En effet, autour d'un sujet plutôt mince et sans grande originalité, William Douglas Home a confectionné une comédie conventionnelle de forme et d'esprit, amusante par moments, mélodramatique à d'autres, et finalement très morale, pour ne pas dire moralisante.

Comme il arrive souvent dans ce genre de théâtre, on en devine la fin dès les premières répliques ou peu s'en faut. "The Secretary Bird" n'échappe pas à la règle.

En effet, dès qu'on apprend que romancier Hugh Walford a éventé la mi venture que sa femme poursuit depuis six mois et que celle-ci se prépare à faire un voyage en Italie et à demander le divorce, on se dit immédiatement que ces beaux projets n'auront pas de suite et que l'épouse, un moment égarée du droit chemin, reprendra ses esprits et n'abandonnera pas le foyer conjugal... et le père de ses deux enfants. Ces deux extrêmes étant établis, reste à savoir par quels détours l'auteur va tenter de les rejoindre.

Pour un spécialiste comme William Douglas Home l'astuce n'est pas trop embarrassante. Beau jouer, le mari invite son successeur à passer le week-end chez lui, question de faire connaissance et de ménager la passation des pouvoirs. Bon prince, il invite aussi sa secrétaire à partager ces journées bucoliques. Multipliant les attentions à l'endroit de sa secrétaire à qui il prête une fâcheuse réputation et qui accepte pour sa part de prêter sa personne aux simagrées d'adultère servant à justifier le divorce espéré, le romancier parvient à susciter chez sa légitime une étincelle de jalousie et à éteindre en elle l'incendie allumé par le démon de midi.

En résumé, une intrigue sans surprises agrémentée de la philosophie optimiste de service et assortie des répliques et des jeux de mots spirituels de rigueur.

C'est du reste donné dans un décor tout mignon de Guy Beauregard où le fleuri domine et dans une mise en place sans trop d'apprêt de Jack H. Crisp.

Quant à la distribution, elle se comporte plutôt couci-couça, l'interprétation enjouée et vive de Kenneth Dight (rôle du romancier) contrastant très fortement avec l'interprétation molle, voire chancelante, de Jean MacRae (la femme du romancier) et de John R. Bayliss (l'amant); et plus vraisemblablement avec l'interprétation convenable d'Ita D'Arcy (Molly) et Myra Benson (Mrs. Gray).

Six nouveaux ciné-parcs

Sept permis d'exploitation de ciné-parcs ont été octroyés, soit à Saint-Georges de Beauce, à Bromont (Comté de Shefford), à Châteauguay, à Joliette, à Saint-Mathieu (comté de Laprairie), à Montmagny et à Sainte-Luce (comté de Rimouski).

Ces permis ont été octroyés à la suite de l'examen des dossiers par le comité consultatif des ciné-parcs du ministère des Affaires culturelles et sur la recommandation du ministre qui est, selon la Loi du cinéma, chargé de recommander l'octroi des permis par le lieutenant-gouverneur en conseil.

D'autres dossiers sont actuellement à l'étude. Les permis sont octroyés en tenant compte de l'aménagement du territoire, des exigences de la loi du cinéma et de la réglementation afférente à cette loi.

Signalons que le ministère des Affaires culturelles a maintenant accordé 24 permis de ciné-parcs au Québec; 13 ciné-parcs sont déjà aménagés; 5 sont en voie d'aménagement; quant aux 6 autres, les travaux ne sont pas encore commencés.

Le Père Desmarais réclame la tête du président du Bureau de surveillance du cinéma

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Il est possible que le Père Marcel-Marie Desmarais voit ses prières exaucées et que le président du Bureau de surveillance du cinéma, M. André Guérin, ainsi que d'autres membres de cet organisme, soient limogés, par suite de la projection des films "Après-Ski" et "Pile ou Face".

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. François Cloutier, a lui-même soulevé une telle possibilité, hier, en refusant d'indiquer par un oui ou un non s'il donnera suite à une requête en ce sens qui lui a été soumise par le Père Desmarais ainsi que par trois organismes qui lui ont remis une pétition contre les films dits pornographiques signée par plus de 50,000 personnes.

D'après le Père Desmarais, qui parlait au nom de la Fédération de la Famille du Québec, du Comité de la sauvegarde de la dignité humaine à Montréal et de "L'Opération pour l'assainissement moral du Saguenay", il n'y aurait qu'une solution devant "l'invasion abusive des films pornographiques attribuable à la politique de tolérance" du Bureau de surveillance: remplacer les membres de cet organisme par des gens décidés à appliquer la loi!

M. Cloutier, qui a accueilli plus ou moins froidement le Père Desmarais et son groupe, a déclaré qu'il prendra une décision définitive à ce sujet après avoir pris connaissance du rapport d'un comité d'experts de son ministère et du ministère de la Justice formé pour étudier toute la question de la pornographie.

M. Cloutier a fait cette déclaration après avoir signalé cependant qu'il n'a aucune raison de mettre en doute la compétence ou l'intégrité de M. Guérin.

M. Cloutier a déclaré d'autre part qu'il ne partage pas l'opinion de M. Guérin selon laquelle la vague de protestations contre les films dits pornographiques ne serait attribuable qu'à un petit groupe et n'illustrerait pas l'avis d'une partie de la population.

D'après M. Cloutier, il existe un véritable malaise au Québec par suite de la projection de certains films de mauvais goût et les protestations qui sont formulées illustrent un "problème certain".

M. Cloutier a ajouté qu'il est lui-même contre les films pornographiques et opposé à l'instauration en cette manière d'un régime similaire à celui du Danemark. Un tel régime, à son avis ne correspondrait pas aux valeurs de la collectivité québécoise.

M. Cloutier a refusé cependant de prendre partie dans ce qu'il a appelé "la croisade" contre les films pornographiques et il s'est dit fortement opposé à un retour à l'ancien système qui prévalait au Québec, celui de la censure.

Le ministre a ajouté qu'il demeure convaincu que le système actuellement en vigueur, celui de la classification des films, demeure le meilleur.

Le Père Desmarais ainsi que les porte-parole des trois organismes qui l'accompagnaient n'ont pas, pour leur part, demandé la disparition de ce système ni un retour à une censure moyennageuse.

A leur avis, cependant, il faudrait être plus sévère dans le choix et la classification des films et on devrait défendre les films qui portent atteintes aux bonnes moeurs.

D'autre part, de l'avis du Père Desmarais, il faudrait mettre un terme à la projection des films qui enfreignent les lois de la même façon que dans les cas que des personnes qui donnent des spectacles osés.

"Si une fille fait du strip-tease" dans un fond de cour devant une dizaine de voyeurs, a dit le Père Desmarais, c'est là de la pornographie. On arrête cette fille pour attentat aux moeurs et on la condamne à la prison.

"Si la même fille se déshabille de la même façon sur un écran de cinéma devant des milliers et des milliers de personnes, alors il s'agit d'érotisme. Au lieu d'envoyer en prison la "strip-teaseuse" on la couvrira d'or et d'honneurs".

"Deux poids. Deux mesures. Et sophisme partout!" s'est exclamé le Père Desmarais.

A ces remarques et d'autres contenues dans trois mémoires, M. Cloutier a répliqué en employant sensiblement le même style que lors du débat sur la fameuse murale du Grand Théâtre de Québec, c'est-à-dire, avec prudence et calme et en cherchant à calmer les esprits.

Une telle attitude a semblé déplaire à certains porte-parole des trois groupes qui auraient souhaité, semble-t-il, une déclaration de guerre et qui n'ont pas été entièrement satisfaits des explications du ministre en matières de publicité et de contrôle.

En matière de publicité, M. Cloutier a dit qu'il a demandé au président du Bureau de surveillance d'exercer une surveillance plus étroite dans les journaux et d'adresser des représentations au CRTC pour ce qui concerne les annonces à la télévision, ce qui avait déjà été fait avant qu'il en formule la demande.

En ce qui a trait au contrôle, M. Cloutier s'est dit favorable à une carte d'identité qui permettrait un meilleur contrôle à l'entrée des cinémas.

M. Cloutier a enfin critiqué la "croisade" entreprise par les trois groupes qui à son avis n'a fait que de la publicité aux films critiqués.

Un El Greco de $1 million retrouvé

Pour une petite dactylo du FBI, c'est un jour différent de tous les autres, au quartier-général de New York, où est entreposé un El Greco retrouvé par la police fédérale américaine après une disparition qui remontait à près de 35 ans. L'oeuvre, intitulée "L'Assomption de la Vierge", est encore en très bon état; elle avait disparu de la maison d'un riche Espagnol de Madrid en 1936. Le gouvernement espagnol considère cet El Greco comme un trésor national de première valeur. Le tableau est estimé à $1 million.

Ars Organi: 8 concerts

Pour marquer son 10e anniversaire, la société Ars Organi présentera une série de huit récitals donnés sur l'orgue mécanique de l'Oratoire Saint-Joseph les mercredis soirs à 8 h 45, du 30 juin au 18 août.

Cet été, on entendra de nouveau des organistes canadiens et étrangers: Réjean Poirier, de Saint-Jean, Hugh McLean, de Vancouver, Michelle Quintal, de Montréal, Galliano Weir, d'Angleterre, Raymond Daveluy, de Montréal (le titulaire de l'orgue de l'Oratoire), Juan Bosco Morales, du Mexique, Robert Noehren, d'Ann Harbor, Michigan, et John Grew, de Montréal.

COUP D'OEIL INDISCRET 14 ans
VANESSA REDGRAVE dans "ISADORA" avec JASON ROBARTS
PATINA PAXINOU dans "ZITA" avec BERNARD FRESSON
MONTROSE 3180 BELANGER 722-5788

THÉâTRE DES VARIÉTÉS
4530 PAPINEAU
526-9311 - 526-4231
Cinéma PARC (Verdun)
720 ave De L'Eglise
768-2509
15e SEM. 18 ans
LES MALES
EN COULEURS

EROS CONNU EROS POUR SES EROS FAMEUX EROS PROGRAMMES EROS DOUBLES
ENGAGEMENT EXCLUSIF 18 ANS adultes
2 GRANDS SUCCES DE RUSS MEYER
VIXEN.
Finders Keepers... Lovers Weepers!
PROGRAMME COMPLET à 1.15, 3.45, 6.05 et 8.35 p.m.

Du DANEMARK! 18 ANS
relations
4e SEM.
SNOWDON
Horaire: 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:35 p.m.

18 ANS Adultes
LES CHATS BOTTÉS
APRÈS "DEUX FEMMES EN OR", UNE AUTRE BOUFFÉE D'AIR FRAIS
réalisateur Claude Fournier
avec Donald Pilon, Donald Lautrec, Louise Turcot
SCOPE COULEURS
SALLE CLIMATISÉE
SAINT-DENIS 1594, ST-DENIS, 849-4211
et Bijou 5030, PAPINEAU, 527-9131

VOYEZ AUJOURD'HUI (14 ANS)
UN FESTIVAL WESTERN 2e PARTIE
LES PETITS ET GRANDS FRERES DE SERGIO LEONE
CE SOIR et DEMAIN seulement! le film de LUIGI VANZI (en couleurs)
"A STRANGER IN TOWN"
CE SOIR à 7.30 et à 9.30
SAMEDI 5.30, 7.30 et 9.30
Dim.-Lun.: "THE STRANGER RETURNS"
Dès mardi: "GOD FORGIVES, I DON'T"
WESTERNS à l'OUTREMONT
1248 BERNARD
INFORMATION: 277-3233

L'ORCHESTRE DE RENOM
TIME MACHINE
ET
AL D'LANO
À SON PIANO BAR
Font les frais de la musique les vendredis et samedis soirs à
La Loire
Vous aimerez l'ambiance élégante de notre restaurant LA LOIRE que ce soit à l'occasion d'un déjeuner d'affaires ou d'une soirée de détente.
Pour réserver, COMPOSEZ 866-9611 ou tout simplement passez nous voir ce soir.
Hôtel WINDSOR
SUR PEEL FACE AU SQUARE DOMINION

COMMENÇANT JEUDI 24 JUIN POUR TOUS
MANGEUR D'HOMMES
"BLUE WATER, WHITE DEATH"
LA CHASSE AU GRAND REQUIN BLANC
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

Cinémas ODEON SALLES CLIMATISÉES 14 ANS
UN MOMENT D'ABANDON QUI DEVAIT TOURNER AU DRAME!
Madame X
UNE BOULEVERSANTE HISTOIRE D'AMOUR!
UN RÉCIT ÉMOUVANT QUI VOUS TIRERA LES LARMES!
Avec Lana Turner
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
"FIÈVRE DANS LA VILLE"
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

Si ce monde fou, fou, fou, fou a besoin de... 9e SEMAINE
LES MOINS DE 12 ANS 75¢
POUR TOUS
3 HRES de FOU RIRE CONTINUEL
UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU
EN COULEURS
SEMAINE 2.00; 5.00; 8.00
SAMEDI - DIMANCHE 12.00; 2.45; 5.40; 8.35
C'EST BIEN MAINTENANT!
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

Salle Renoir
"Tout simplement EXTRAORDINAIRE" —PARIS-MATCH
POUR TOUS
11e SEMAINE
FILM de CLAUDE LELOUCH
United Artists
EN COULEURS
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LE VOYOU
UNE PRÉSENTATION DE CKAC
SAMEDI - DIMANCHE 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
SEMAINE 7:30 - 9:40

Salle McLaren
14 ANS
FÉROCEMENT DROLE ROBERT CHAZAL — FRANCE-SOIR
MASH
EN COULEURS
VERSION FRANÇAISE
3e SEMAINE
SAM. - DIM.: 1:15 - 3:20 5:25 - 7:30 - 9:35
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

DERNIÈRE SEMAINE
Directement de l'Amérique du Sud
CONSUELO VISQUEZ | CARLOS RAMIREZ
Spectacles 9 h. et 11 h.
RÉSERVATIONS: 288-5181
le club playboy
MONTRÉAL 2081, rue Aylmer 288-5181

2e SEMAINE
LE PLUS GRAND SUCCÈS DU SIÈCLE EN COULEUR 14 ANS
CLARK GABLE VIVIEN LEIGH
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
SEMAINE: 8:00
SAM. - DIM.: 12:00 — 4:00 — 8:00
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092

PARTIS À LA CONQUÊTE D'UNE BANQUE, ILS CONQUIRENT L'ALLEMAGNE! 14 ANS
CLINT EASTWOOD Donald Sutherland dans
DE L'OR POUR LES BRAVES
VERSION FRANÇAISE DE "KELLY'S HEROES"
AU MÊME PROGRAMME
PATRICK McGOOHAN dans... "LA GUERRE DES BOOTLEGGERS"
2 FILMS EN COULEURS
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

POUR LA PREMIÈRE FOIS RÉUNIS! 14 ANS
STEVE McQUEEN dans
"BULLITT"
VERSION FRANÇAISE
LA PLUS FANTASTIQUE POURSUITE D'AUTOMOBILES JAMAIS FILMÉE!
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
BONNIE ET CLYDE
VERSION FRANÇAISE
CRÉMAZIE ST-DENIS-CRÉMAZIE 388-4210

313 Logements chauffés à louer

...L'HABITATION
DES TEMPS MODERNES
A PARTIR DE $105. CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE INCLUS
Le Vallon Boisé
CENTRE VILLE LAVAL
INF.: 663-6560
UNE AUTRE RÉALISATION DE B-7 CONSTRUCTION INC. À L'ÉPREUVE DU FEU ET DU SON.

ST-LAMBERT, 520A, Victoria, 4 pièces, chauffé, 2e étage, réfrigérateur poêle, $90. 672-6463 après 5 heures. Si pas de réponse 937-3706.

SAINT-LEONARD, 4 chauffées, $95 mois. 381-0657 après 6 heures.

ST-LEONARD, Jean-Talon - Lacordaire, bachelor, 2½, privé, poêle-réfrigérateur, $65. 259-8357.

ST-LEONARD, 3 pièces, neuf, 5460 des Grandes-Prairies.

ST-LEONARD
Triplex, 3½, 4½, 5½, 6198 Boul. Couture, près nouveau centre d'achats K-Mart.
URBANIA CONSTRUCTION,
324-2177 — 321-1423

ST-LEONARD, bas, sous-sol, 5½, garage, libre immédiatement, $175, 322-8798.

ST-LEONARD, 3½ chauffés, $80, près centre d'achats Boulevard, libre 1er août. Après 6 heures, 376-3545.

ST-LEONARD, grand logement deluxe neuf, 4½, installation laveuse sécheuse, 323-3222, 325-5060.

ST-LEONARD
Bas de duplex 6½ neuf, très luxueux, chauffé, salle de jeu avec foyer. $210 par mois.
8615 GROUARD — 321-1747

ST-LEONARD, grand 4½, près parc, autobus, magasins, écoles, 324-0254.

SAINT-LEONARD, 5½, haut de duplex, libre. $135. 325-1545.

SAINT-LEONARD
F. & H. CONSTRUCTION
5½, 1er étage sous-sol fini luxueux, $170
M. FORTUNATO, 722-0664

SAINT LEONARD, 7595 Fontenelle, haut duplex, 5½, loyer discutable 259-2086.

ST-LEONARD, 4½, 5½, NEUF, 321-8631, 321-3222.

SAINT-LEONARD, bas, 6½ pièces chauffées, salle de jeu, bar, garage, occupation 1er septembre, $180 par mois, 324-4057.

ST-LEONARD, 2½ pièces, chauffé, entrée privée, facile d'accès. 324-0214.

ST-LEONARD, luxueux bas de duplex, avec garage, $175, chauffé, près Viau. 325-2952.

SAINT-LEONARD, 4½, chauffées, sous-sol triplex, 323-5097.

ST-MICHEL, 6½, bas garage, $140. 5½, 2e, $130. 323-5787.

SAINT-MICHEL, Jean-Talon, sous-sol, grand 3, redécoré, électricité, eau chaude $70, 7142 Musset, 643-8638.

SAINT-URBAIN, 8650 près métro Crémazie, 6 pièces, bas, redécoré. 484-2855.

SHERBROOKE coin Gascon, 5½, très beau, libre immédiatement, 523-8579.

SHERBROOKE, Rachel coin Valois, 1½ - 2 - 2½ - 3 - 3½, $50 à $78. 259-7125, 627-0504.

TETREAULTVILLE, 3 chauffées, électricité, taxes d'eau incluses, $65. 353-3285, 729-6882.

TETREAULTVILLE, 8695 Marseille, 4 pièces, semi sous-sol, frais peinturé, $65, juin gratuit. 351-1301.

VAN HORNE 2054, grand 3½, 4½, moderne, redécoré, résidentiel, tranquille, près centre d'achats, pres Outremont, 737-8628.

VAN HORNE, près Victoria, 5 pièces, haut duplex, sous-louer, 735-5906.

VAN HORNE, 7½, haut duplex, eau chaude, poêle, réfrigérateur, $170. 739-1041.

VAN-HORNE 3470, 3½ pièces, chauffées, toutes taxes payées, 277-7255.

VIAU 8360, à louer haut de duplex, 5½ chauffées. $135 par mois, 721-8629.

VILLE St-Laurent, rue Norduyn, 4½ pièces, garage, libre juillet, 277-9805.

VILLE ST-LAURENT, 1375 Dutrisac, grand 3½ pièces, 2e, triplex, poêle et frigidaire balcons, près autobus, centres d'achats. $90. 747-6607.

VILLE Saint-Laurent, haut duplex, 5½, face station CN, Côte Vertu, 747-1774.

VILLE SAINT-PIERRE, près gare Montréal-Ouest, 3 pièces, poêle, réfrigérateur, eau chaude, jardin, stationnement, juillet $70, 488-6962.

VILLE SAINT-PIERRE, 72 du Chalet, 3 grandes pièces, chauffé, eau chaude, planchers bois dur, 220, ménage frais fait, balcon, près école, occupation immédiate, $85, 481-7819, 487-2263.

VIMONT, 2 logements à louer, 4 pièces chauffées, $110 mois, s'adresser à 1550 Bedard, 663-6715.

VIMONT, semi-sous-sol, 3½, poêle, réfrigérateur fournis, libre, 663-3507.

VIMONT, projet d'habitation cité de la santé, très beaux logements, 4½ ultra-modernes, chauffage électricité, construction nouveau genre, complètement épreuve du son, en béton, tapis mur mur, 663-3393, 667-0811, 669-0906.

ATTENTION, jeunes mariés, septembre-octobre, 5 pièces. Montréal-Nord, 324-1635.

BAS DUPLEX, près gare, Val-Royal, grand 5½, garage, $170, 334-0018.

4½ CHAUFFE, libre, 744-5426 jour, soir 725-1615.

JUIN GRATUIT, LONGUEUIL, 5½, 4½, NEUFS, EAU CHAUDE, TAXE D'EAU PAYEE. 679-4921.

6½, MENAGE fait, sous-louer 1er septembre ou octobre, station Laurier, 272-7554, entre 6 p.m.

PRES tunnel Hippolyte-Lafontaine, duplex, bas, 5½, avec cour, chauffage huile, 353-2696.

315 Logements meublés à louer

VILLERAY

7741 Cartier, 2 pièces, toutes commodités, $70 par mois, toutes taxes payées. Int. app. 1, 722-8991.

ANJOU, 3½-4½ neufs, meublés, chauffé, eau chaude payée, entrée laveuse-sécheuse, 353-5358.

COIN Ste-Catherine, Letourneaux, 5½, meublé, équipé, très raisonnable, 733-5651, 254-1882.

L'ACADIE et Henri-Bourassa ouest, 1½, 2½, 3½, meublés ou non, chauffés, eau chaude, buanderie, câble TV, piscine intérieure et extérieur, 334-3025.

LAVAL-DES-RAPIDES, bas, 3½, électricité payée, $125, 681-6464, 334-4560.

LONGUEUIL, 3½, 4½ neufs. 853, Fréchette, près boul. Therrien, 670-0704.

NOUVEAU-BORDEAUX, 2½, entrée privée, eau chaude, commodités, $75, 334-8530.

PANET, 3-4 pièces, $50, $55, 259-7125, 627-0504.

ROSEMONT, 8750, 23e avenue, 2 appartements, moderne, tout fourni, semi-bungalow, piscine extérieure, $85, 661-1215.

SAINT-DENIS nord, 5592, 2½ meublés, chauffage, électricité et eau payées, $20 par semaine, 279-9394.

VERDUN, 3 fermées, meublé, propre, moderne, près autobus, $85, 366-3534.

VILLE LEMOYNE, $25 semaine, 3 pièces, modernes, chauffage électrique, entrée privée, stationnement, 1714, Saint-Georges, 671-4349.

WILDERTON, 2½ meublés, duplex, sous-sol, 733-4771.

A SOUS-LOUER, près métro Jarry, 3½, meublé, chauffé, propre, ensoleillé, Entrée privée. $100 libre 1er juillet, 388-3044.

318 Logements/appartements à partager

DELORIMIER, partagerais logement partiellement meublé, avec couple, 625-3692, 625-4335, 276-3330.

N.D.G., 2 jeunes hommes partageraient appartement avec un troisième, 7½ pièces meublées, chambre individuelle, $70, tout inclus, 486-3655, après 6 h.

LOGEMENT partager avec dame ou couple, conditions à discuter, 484-0343.

318 Logements/appartements à partager

JEUNE FILLE pour partager avec autre, 3½ luxueux, 2 piscines, terrains de tennis, golf. Sur Ile-des-Soeurs, $80, après 6 h. 761-1415.

PARTAGERAIS 3½ avec femme, environs parc Lafontaine, 325-1905, entre 9 et 5 h.

319 Bungalows-Cottages-Duplex-Propriétés à louer

DUVERNAY
ST-VINCENT-DE-PAUL
BAS ET HAUT DE DUPLEX, 6½, LOYER RAISONNABLE, 1084A JOLICOEUR, 661-0901, 842-7628.

AUTEUIL, Laval, maison seule, 5½ pièces $130 mois, 622-0062.

BELOEIL, bungalow 5½, garage, sous-sol fini, $169, 467-5265.

CHAMBLY, BUNGALOW, 6½ PIECES, GRAND TERRAIN, LIBRE 1er JUILLET OU 1er AOUT, $155 MOIS, 658-8477.

CHAMBLY, Rive-Sud, bungalow, 4 chambres, sous-sol fini, libre, $150, 658-4443.

CHATEAUGUAY, magnifique bungalow neuf 5½, avec sous-sol, garage, système chauffage central, grand terrain gazonné, $170 mois, 316 Brahms, 691-1158.

CHOMEDEY, HAUT-DUPLEX
$130. 6 pièces, taxes payées, 1 mois gratuit, 681-4541, 634-2015.

CHOMEDEY, maison seule, 7 pièces, avec tapis chauffé, soir, 667-1109.

COTE-DE-LIESSE, Ville Mont-Royal, cottage 8 appartements, chauffage central, pour résidence ou bureaux, zone commerciale, 731-3347.

DORVAL, grande maison 9 appartements, rue Bord du Lac, $100 mois, 731-3347.

DUVERNAY, bungalow 6 pièces, garage, 1er juillet, $175 chauffé, près écoles, autobus, visible soir de 7 à 9, 661-7734, 679-6145, 4645 St-Joseph, St-Vincent-de-Paul.

DUVERNAY, bungalow 7 pièces, libre immédiatement, informations 661-7256.

DUVERNAY, bungalow à louer, tout confort, 7 pièces, 2 salles bains, terrain 100 x 150, 661-2544.

DUVERNAY, split-level, récent, 6½, salle jeux, garage, juillet, 661-3301.

DUVERNAY est, bungalow, 3 chambres coucher, foyer, garage, $165, 665-7803.

JEAN-TALON, Rockland, 12½, cottage, 4 salles de bains, $350, garage, 114 Graham.

LAFLECHE, nouveau bungalow, avec grand terrain, 676-8451.

LAVAL, bungalow 6 pièces, 2 chambres, terrain, 15,000', garage, 737-1459.

LAVAL-DES-RAPIDES, bas duplex, 5½, sous-sol fini, garage, clôturé, près écoles, autobus, campus Pont-Viau, 663-1165.

LONGUEUIL, Town House, 6 pièces, sous-sol fini, garage intérieur $175, libre 1er août, 679-8087.

MONTREAL-NORD, bungalow 6 pièces, situé coin rue, $150, 324-5987.

NOVEAU BORDEAUX, split level deluxe, Air climatisé central, 4 salles de bain, 9 pièces, garage double. Libre immédiatement. 331-4062 de 7 à 9.

PIERREFONDS, 4 chambres à coucher, salon, salle à diner, cuisine, salle familiale, 1½ salle à diner, cuisine salle familiale, 1½ salle de bain, 1er juillet, $225, 626-3071.

PIERREFONDS, bungalow, 3 chambres à coucher, soubassement, garage, à proximité centre d'achats Fairview, 15,956 Boileau, 626-8673.

POINTE-AUX-TREMBLES, bungalow 5 pièces, laveuse vaisselle, tapis, occupation immédiate, $160, 697-5765, 642-5943.

RIVE SUD, St-Basile Legrand, cottage, 2 salles bain, sous-sol fini, 3 chambres coucher, cour clôturée, libre immédiatement, $150 par mois, 679-5034.

ST-BRUNO, maisonnette 2 chambres à coucher, salle à diner, cuisine équipée, dinette, 1½ salle de bain, patio, piscine, taxes payées, chauffé. Concierge, $185. Occupation immédiate. Domaine Mont-Bruno, 653-2417, soir 653-3525.

ST-CANUT, bungalow, 5 pièces, $100 mois, 70 Lepage, 271-4802.

ST-LAMBERT, grande maison, 4 chambres, salon double avec foyer, salle manger, bibliothèque, cuisine, grand jardin, Bail 2 ans, $250 par mois. Après 7 h, Mme Roy, 671-0961.

ST-LAMBERT, cottage, 6 pièces, planchers varathane, metro, $180, chauffés, libre 1er juillet, 672-5484.

ST-LAMBERT, (Préville), joli cottage détaché, terrain aménagé, $250. 671-5690.

SNOWDON, demi-sous-sol, 3½, frigidaire, poêle, eau chaude, électricité, taxe d'eau, $95, 739-5998, 737-3216.

VILLE BROSSARD 6295, Vega, 6 pièces, cuisinière, réfrigérateur, maison 5 ans, peinture refaite à neuf. 288-9872, jour 681-2521, poste 293.

VILLE D'ANJOU, aubaine, maison de 5 pièces, plus sous-sol, laveuse et sécheuse, poêle et frigidaire fournis, libre immédiatement, jour 725-4673, soir 667-6283.

VILLE LASALLE, duplex neuf, 5½, haut et bas, garage, inclus, non chauffés, occupation immédiate. Appeler 731-6449.

VILLE Mont-Royal (limites), bungalow 3 chambres coucher, salon, salle à manger, cuisine équipée, salle jeux, tapis mur à mur, beau jardin. Soir 731-7136.

VILLE Mont-Royal, 2396 Chemin Ste-Claire, cottage 9 pièces, incluant 5 chambres à coucher, 2½ salles de bain, garage double, etc. Téléphonez 342-5592 ou 336-4650.

VIMONT, Ville Laval, petit cottage 6 pièces, aussi bachelor, 3 appartements, chauffage radiant, 669-2525.

A LOUER OU A VENDRE
Lac L'Achigan, strictement privé et exclusif, à 38 milles de Montréal, très grand domaine familial avec grand terrain en bordure du lac et place, non pollué, bungalow moderne habitable l'hiver, meublé, grandes chambres, solarium, salon, cuisine, 1½ salle de bains, hydro, téléphone, eau de source, tél.: 332-6726, Roy Montpetit.

BORD DE L'EAU, grand terrain, maison 7 pièces, eau chaude, froide, après 5:00 heures, 234-2248.

MAISON de rangée, Ile des Soeurs, 4 chambres, fumoir, accès à la piscine, à sous-louer le 1er juillet, 3 mois ou bail à long terme. 767-8249.

MAISON DE RANGEE, A CHOMEDEY
Maison moderne, 3 chambres, 2 salles de bains, salle de jeux, réfrigérateur, cuisinière et sécheuse posés, bureau de location, 4450 boulevard Samson, maison No 7, tél. 688-4701.

PROFESSEURS, cause départ, loueraient ou vendraient dans quartier rédidentiel, Domaine Renaud, bungalow 5½, sous-sol fini, grand jardin, proximité bois, libre 15 juillet, 663-6648 soir.

321 Chambres à louer

VILLE ST-LAURENT
Chambre dans luxueux apartement, piscine, près transport 12 minutes centre-ville. après 7 h. 332-1942.

ATTENTION pour votre déménagement, appelez Thomas, service 24 heures, 523-7260.

AHUNTSIC, chambre avec cuisine, près métro, 381-7531.

AHUNTSIC, chambre à louer pour homme seulement, près métro, 384-3568.

AVENUE Laval 3827, chambre avec cuisinette, $11, réfrigérateur, lavabo, privés, poêle, douche, propre, soir, 849-4975.

AVENUE PARC 5800-5825-5820, boul. St-Joseph ouest 291, Jeanne-Mance 5747, 2 doubles, simples: 277-0176.

AVENUE Papineau, 7100, 1½ privé, propre, toutes commodités, tranquille, 729-0306.

AVENUE DAVIDSON 2644
Belles chambres meublées $10 plus, taxes payées. Aucun bail. 525-3520.

AVENUE VILLENEUVE, 66 ouest, Florida Appartement, près Mont-Royal, $13. 849-7291.

AVENUE Henri-Julien, 3985, bachelor, toilette, frigidaire, personne tranquille, 845-3625.

AVENUE Parc Lafontaine, 1389 coin Garnier, cuisinette, tout compris, propre, tranquille, $10.50 et plus, 524-8073.

BEAUBIEN, Papineau, 1½, poêle, frigidaire, eau chaude, lessiveuse, 276-9192, 722-4914.

BEAUBIEN, 1ère, 2 pièces, toutes commodités, dame âgée préférée, 722-8232.

BERNARD et Outremont, chambre meublée, toutes commodités, 272-0619

BERRI 4540, chambre monsieur, gaz, frigidaire, maison tranquille, $9, 288-1427.

BOUL. PIE-IX, Jean-Talon, chambre, personne sage, maison privée, tranquille, 725-4288.

801 BOUL. ST-JOSEPH, coin St-Hubert, 1½ meublé, service de concierge, $18 et plus semaine ou mois.

CARTIERVILLE, grande, éclairée, meublée ou non, commodités, couple âgé, 334-1326.

321 Chambres à louer

BOYER, 6871, meublé ou non, dame, usage cuisine, réfrigérateur, 728-9146.

CENTRAL, 1839 Lincoln, pièces, semi-privé, $57-$72. Meublé, terrasse-soleil, 935-4885.

CENTRAL, belle chambre, radio, télévision, privilège cuisine, stationnement, 937-8800.

5348 CHABOT, 3e étage, femme; $5. 521-0386. Après 6 heures.

CHAMBORD, salon double, poêle, lavabo, frigidaire, entrée privée, balcons, 277-6097.

CHRISTOPHE-COLOMB-boul. St-Joseph, personne avec références travaillant. 845-4802.

CHRISTOPHE-COLOMB, 4822, chambre monsieur, $9, usage cuisine, tranquille, 522-1064, 524-6281.

COTE-DES-NEIGES, Maplewood, privilège cuisine, près autobus, 731-6720, 473-8706.

DAVIDSON 2565, chambres $9, 2 pièces, $15, 3½-$20, 521-4435.

DE NORMANVILLE, coin St-Zotique, de préférence dame ou fille honnête et distinguée, 272-7540 entre 7-9.

DORCHESTER - Panet, ayant pension gratuite, sobre, après 5 hres, 521-5505.

DUVERNAY, 2 chambres, entrée et toilette privée, 669-0787.

HOCHELAGA 3260, chambre incluant poêle, réfrigérateur, idéal pour retraité, $13.50.

LAVAL 3823, REFRIGERATEUR, CHAUFFEE, OCCUPATION IMMEDIATE, $6, 849-0921.

LONGUEUIL, pour personnes tranquilles, grandes chambres, entrée privée, 674-0875.

MENTANA, chambres, studio, cuisinette, réfrigérateur, draps fournis. Près métro, 523-6363.

PIE IX, Jean-Talon, 1 pièce, entrée privée, tapis, balcon, $15, 728-3473.

PLATEAU Mont-Royal, chambre cuisinette, eau chaude, près métro, 524-1990.

PLATEAU Mont-Royal, salon double pour personne retraitée, appelez matin, 521-6789.

ROSEMONT, meublée, propre, tranquille, pas de cuisine, 729-5924.

SAGARD, près Bélanger, lavabo poêle, réfrigérateur, $10, 729-0315, soir.

8660 ST-DENIS, coin Crémazie, tapis, 384-1847.

SAINT-DENIS, salon double, propre, pour dame, 270-1573.

ST-DENIS, 1037, central, grandes chambres, confortables, propres, métro, $12 plus, aussi 2 pièces meublées, concierge.

5246 SAINT-DENIS, chambre meublée, poêle, réfrigérateur, métro, $9, 288-8386.

3773 ST-HUBERT (Roy), métro, grande chambre, très bien meublée, toutes commodités, $9 semaine, 695-1940.

ST-MICHEL, à louer, chambre très propre, ménage frais fait, 368-1086.

VILLE LASALLE, chambre meublée, entrée et cuisine privées, 669-8065, 366-0607.

VILLE Mont-Royal, chambre, pension si désirée, pour personne distinguée, 739-8973.

VILLE ST-LAURENT, MAISON PRIVEE, PRIVILEGE CUISINE, 747-3940.

VILLE St-Michel, maison de chambre, chambres à louer, 729-1642.

VISITATION près métro, propre, tranquille, commodités poêle réfrigérateur, $8, 526-2277.

BELLE GRANDE CHAMBRE, BONNE ATMOSPHERE, 3987 ST-HUBERT, 522-6136.

BON chez-soi, toutes commodités, dame, demoiselle distinguée seulement, 521-4715.

CHAMBRE double, usage cuisine, 7873 Foucher près Gounod, 273-6722.

CHAMBRE, pension si désirée dans foyer sans enfants, bon chez-soi, stationnement privé, près Parc Avenue, 279-0776.

CHAMBRE à louer avec cuisinette, Ville St-Laurent, 748-8909.

DAMES, jeunes filles distinguées ou chambre et pension pour personnes âgées, 387-4291 soir.

DANS l'est grande chambre, propre, cuisine, homme seulement, 256-7931, 671-5052.

FACE métro, frigidaire, poêle, 803 Mont-Royal est, 4486, Saint-André, 527-2790.

FACE métro Papineau, moderne, cuisine, $12, $18. 1477 Dorion.

FOYER, future fille mère, endroit idéal, cottage bord de l'eau, discrétion. 1-371-4721.

GENRE appartement, réfrigérateur, balcon, tranquille, $[illegible], 260 Mont-Royal est, 849-3178.

GRANDE chambre près métro Jean-Talon. Bon marché, 271-1786, 7406 Berri.

JEUNE HOMME, appartement luxueux, prix modique, près métro soir, 679-1030.

METRO Jarry, grande pièce, meublée, poêle, réfrigérateur, $12, 382-1905.

METRO Berri, salon double, $17 chambre, $8, commodités, 845-7246.

SI vous cherchez une belle maison tranquille, avec toutes commodités, chez couple responsable, offrons une belle grande chambre au 1er étage, Hutchison près Sherbrooke, 843-6885.

322 Chambres demandées

MONSIEUR distingué demande chambre et pension, stationnement hors rue, 381-7595.

323 Chambres et pension

ATWATER, Lincoln, excellente nourriture, radio, télévision, stationnement, 937-8800.

HENRI-JULIEN, Villeray, jeune homme, lavages, télévision, métro Jarry, tranquille, 277-5187.

3931 MENTANA, près parc Lafontaine, chambre-pension, bonne nourriture, chambre seule, $22. Homme seulement, 525-0879.

ROSEMONT, chambre et pension, lavage, repassage, pour homme, 374-1279.

ST-DENIS-Rachel, pension, lavage, accès radio, télévision, 849-1576.

ST-DENIS, nouvelle administration, pour personnes âgées hommes de préférence, très bonne nourriture, atmosphère familiale, service d'autobus. 274-3273.

SAINT-VALLIER, près métro Jean-Talon, pension hommes, $22, 277-1802.

TETREAULTVILLE, chambre pension, lavage, télévision, entrée privée, toutes commodités. 352-9003.

BON chez-soi, piscine, télévision couleur, pour jeune fille, 331-9365.

BONNE nourriture, personnes âgées, travailleurs sérieux, 90, Guimond, Longueuil, 677-8414.

CHAMBRES et pension, à partir de $75 à $95 par mois pour personnes âgées, 526-7268.

CHAMBRE et pension, prendrais femme âgée, bon chez-soi, 523-5575.

CHAMBRE et pension pour jeunes filles distinguées, quartier Rosemont, 725-3092.

CHAMBRE et pension de l'Age d'Or, 11232 Ubald-Paquin, 321-6252.

CHAMBRE et pension, pour hommes, près Beaubien et Langelier, 254-7877.

JEUNE fille, maison privée, toutes commodités, près métro Henri-Bourassa, 321-7688.

POUR personnes âgées, située bord eau, privée, semi-privée, 681-6956.

PRENDRAIT homme âgé, chambre et pension, à Terrebonne, 666-9267.

RESIDENCE PERSONNES AGEES, CHAMBRES PERSONNELLES, MODERNES, 665-7826.

331 Pension de campagne

BON AIR, eau de source, au pied de montagne, pour vacances, adultes ou enfants, 36 milles de Montréal, Interurbain, 1-834-6626.

VACANCES d'été, sur grande ferme, prendrais enfants 8 à 12 ans, bonnes références. Soir 691-2516.

335 Maisons de repos

AU BON REPOS, Pension pour personnes seules ou couples. Edifice moderne, propre, l'épreuve du feu, bonne nourriture. 581-6520.

CHAMBRE seule pour femme, homme âgé, près métro Sauvé, 384-5982.

GARDE-MALADES prendrait personnes âgées à leur pension, maison luxueuse, nourriture excellente, voisin église. 725-2190.

QUELQUES places disponibles dans foyer pour personnes âgées. Surveillance continuelle. Terrain spacieux. Excellente nourriture, 642-2314.

VIVEZ A L'AISE...
Vives longtemps
Retraites, demi-retraites, édifice ultra-moderne. Ascenseur. Chapelle. Luxueuse pension. Excellents repas. Raisonnable. Château Boulogne, 331-8442.

341 Maisons de campagne

LAURENTIDES, maisons meublées 2½, 5 pièces, pour saison; électricité et eau payées, réfrigérateur, toutes commodités, équipé, $200 — $350. 481-9152, Sainte-Agathe, 326-1009.

LAVAL OUEST, bungalow, 4½, 1 enfant accepté, $95 mois, 935-8008.
341

LESAGE, 25e Boulevard, bungalow 6 pièces, complètement meublé ou non, chauffage central, foyer, garage, sur semaine, 631-3116.

LAC privé, 70 arpents boisés, 55 milles nord de Montréal, $9,500, comptant à discuter. J. L. Verdier, St-Adolphe-d'Howard, 819-327-2411.

351 Chalets à louer

LANORAIE
Chalets meublés modernes, très propres, face fleuve, près village, terrasse ombragée, aménagée; jeux diversifiés. Atmosphère familiale reposante. Semaine. Mois libre 26 juin au 31 juillet. Odilon DesRosiers, 1-887-2240.

DOMAINE CABANAC
ST-HIPPOLYTE, LAC MORENCY
40 MILLES, AUTOROUTE: CHALETS MODERNES, PRES VILLAGE, DOUCHE, PISCINE, TENNIS, CLUB-HOUSE, JEUX, SEMAINE, SAISON. 727-1307.

LANORAIE
Chez-Nous Chalets, motel, pension si désirée, restaurant licencié, avec toutes commodités, piscine, semaine à partir de $35 par semaine, 381-2719, de 10 a.m. à 10 p.m.

ARGENTEUIL, lac Barron, chalet d'été face au lac, $500. 376-6599.

AUTEUIL, bord eau, chalet 3 pièces, belle plage privée, idéal pour les enfants; 625-6824.

BELLERIVE, chalets bord lac, plage sable, privé, repos, eau courante source, poêle 220, frigidaire, véranda moustiquaire, chaloupe, pêche, 766-6717.

BOIS-DES-FILION, No 8, 39e Avenue 381-2662.

BOIS-DES-FILION 51e Avenue, chalet 5 pièces, 727-7692.

BOIS DES FILION, 58e, 5 pièces, mois, saison, 721-5835, 622-7727.

BOIS DES FILION, bord eau, 4 pièces, véranda, meublé, 622-2781.

BREBEUF, près Saint-Jovite, chalet 5 pièces, privé, toutes commodités, bord de l'eau, plage, pêche, saison, $400, autre à $350, 366-1223.

BROMONT, chalet isolé, bord rivière, vue montagne, 45 minutes Montréal, golf, équitation, bain, 728-0761, 932-5254.

CANTONS Est, ile privée, meublés, commodités, yacht moteur, $99, 671-2355.

CHENEVILLE, lac Simon, comté Papineau, grand camp, toutes commodités. Bord de l'eau; 7 personnes. 692-9170.

CHERTSEY, chalets propres, modernes, toutes commodités fournies, 666-3836, lundi-vendredi.

CHERTSEY, 2 chalets, semaine, après 6 h. 435-4459.

CHERTSEY, chalet, toutes commodités, saison, semaine, 669-5447 après 5 h.

CHERTSEY, chalet personnel, luxueux, foyer, système, douche, bord lac, chaloupes, pédalos, juillet, août $600 mois, petit chalets tout confort, juin $50, fin semaine, $25, 352-2237.

DEUX-MONTAGNES, chalet 4 pièces, 669-2382, M. Laurin, après 5 heures.

DEUX-MONTAGNES, chalet à louer, saison, vue sur l'eau, près gare, endroit tranquille, 473-8444.

DOMAINE "MANOIR DES PINS"
SEMAINE, SAISON, FIN SEMAINE
Chalets, bord lac, non pollué, terrasse privée, toutes commodités. 326-0002, Ste-Lucie 7 milles Ste-Agathe, belle plage, chaloupe, tennis. Montréal 526-0707.

ESTEREL et région Laurentides, choix de chalets pour l'été et l'année.
IMM. ANDRE BASTIEN INC.
COURTIERS
190 Rue Morin
Ste-Adèle 229-2932,
ligne directe 430-2148

FABREVILLE, terrasse privée, 1121, 24e ave. voir fin de semaine.

FABREVILLE, 6 pièces, plage, commodités, $45. 387-4643, 1216, 44e Avenue.

FABREVILLE, $125 saison, 3 pièces, véranda, 976, 6e avenue.

IBERVILLE, chalets 3 ou 4 pièces, route 21, téléphone 658-1831.

ILE BIZARD, 8 Charron, bord eau, 9 pièces, 277-5581, 270-2912.

ILE BIZARD, chalet d'été 5 pièces, près eau, 627-2526.

LAC ARCHAMBAULT, 4 pièces, complètement équipé, tout confort, privé, semaine ou mois, 692-9005.

LAC BROMPTON, 11 milles Sherbrooke, 5 pièces meublées, plage privée, $400, saison, 525-3473, Sherbrooke, 1-819-562-1250.

LAC-DES-DEUX-MONTAGNES, bord de l'eau, confort. 767-9297, soir.

LAC Deux-Montagnes, 5 app., près de l'eau, saison seulement, 473-9446.

LAC DES PLAGES, chalet meublé, eau, électricité, chaloupe, semaine, 486-5272.

LAC DES 14 ILES, chalet, vendre ou louer, 35 milles Montréal, 8 pièces, tout meublé, 661-2544.

LAC 14 ILES, 3 chambres à coucher, voir, $425, 484-9009.

LAC L'ACHIGAN, P:AGE, TENNIS: COUPLE OU GROUPE, LUXUEUX, 430e AVENUE, 684-8499, 384-2811.

LAC L'ACHIGAN, 5 pièces, chauffé, meublé, plage privée, 380e, 729-1338, soir seulement, visible samedi, dimanche.

LAC L'ACHIGAN, bord de l'eau, endroit idéal, tout confort, 2 chambres à coucher. Information 514-224-4334.

LAC LONG, chalet, à la semaine 674-4040.

LAC L'ORIGNAL, P.Q., chalet à louer, semaine, saison, 665-2576.

LAC L'ORIGNAL, du 7 août au 4 septembre, semaine, 665-2576.

LAC Montagne Noire, Lanthier, privé, chaloupe, douche, juin-octobre, 334-6104.

LAC PARE, chalet 33, à vendre ou à louer, 353-9408.

LAC PIERRE, chalet 5 pièces meublées, saison seulement, 581-0128.

LAC ROND Weir, bungalow entièrement meublé, foyer, piscine, plage, bar, abri d'auto, spécial $600, option d'achat, 331-8088, Interurbain 1-226-5345 visites dimanche.

LAC VIOLON, près Ste-Marguerite bord de l'eau, beau paysage, eau pure, saison $325, 642-4928, 665-6820.

LACHENAIE, Terrasse Messier, chalet 4 pièces meublées, toutes commodités, 666-8927.

LANORAIE, 3 meublées, frigidaire, tranquille, commodités, saison, idéal couple, 667-0180.

LANORAIE, chalet à louer, mois ou saison, 522-5767.

LAUREL, semaine, mois ou saison, 55 milles de Montréal, endroit paisible, bord de l'eau, tout fourni, pour informations 747-5406.

LAURENTIDES, luxueux domaine suisse, 3 chambres, foyer, plage, chaloupe, chauffage central. saison $750. tout fourni, 353-4242.

LAURENTIDES, Bord lac privé, 5 pièces, chaloupe, après 5, 725-9971.

LAURENTIDES, Ste-Emilie, lac privé, bain, eau chaude, 366-8362, 365-4808.

LAURENTIDES, 6 pièces, $70 semaine, saison $450; 5, $70 semaine, $650 saison, 334-5119, 334-8669, Inter 1-224-4994.

LAVAL, véritable campagne, Lac De Mai, près autoroute, 3 et 6 pièces, 622-7012 si occupé 625-9312.

LAVALTRIE, bord de l'eau, tranquille, 3 meublé, mois, saison, 382-1087.

MONTPELLIER, Co. Papineau, 4 pièces, 220, eau chaude, chaloupe, 336-4133.

MONT-TREMBLANT, maisons mobiles avec tous services dans parc luxueux piscine chauffée, Caralodge, Mont-Tremblant, 819-425-3580.

NOMININGUE, lac Ste-Marie, 4 meublés, commodités, plage, chaloupe, 381-6108, 381-6108.

OKA, chalet, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle bain, véranda, coin Richard-St-Jean-Baptiste, 669-1571.

OKA, 5 pièces, 112 Chemin Principal, Pointe-Aux-Anglais, 276-4111.

PIEDMONT, 5 pièces meublées, chauffées, visiter dimanche, interurbain, 227-2804.

PIERREFONDS, 19446, boul. Gouin ouest, 5 pièces, eau courante, 768-2605.

PLATTSBURG, Bay Harber apts, motel, cottage, cuisine, plage privée, lac Champlain, saison, mois, semaine, Tousignant, 518-561-2148, Inter. 388-0486 Montréal.

POINTE-CALUMET, saison, 4 pièces, grande véranda, propre, meublé, jeu badminton pavé. 184, 52e Avenue, 435-9558.

POINTE-CALUMET, 326, 29e Avenue, louer ou vendre, 681-1483.

POINTE-CALUMET, saison, semaine, spécial pour juin, sur les lieux, jour, soir, 501 Lachapelle, 473-7705 Lamothe.

POINTE-CALUMET, chalet louerait saison, informations 352-9996.

351 Chalets à louer

REPENTIGNY, meublé, saison, 5-3 pièces, bord fleuve, grand terrain, 836 Notre-Dame, 581-1953.

ROSEMERE, chalet à louer ou à vendre, 6 pièces, bonne condition, 366-9096.

ROSEMERE, 2 camps, bord eau, privé, 444-448, Skelton, 627-3257, 627-1212.

STE-ADELE, chalet au mois ou à la saison, avec piscine chauffée, Montréal 366-8771, Ste-Adèle 229-3049.

STE-ADELE, chalet 4½, ou motel, $37.50 par semaine. Piscine. 688-5844.

STE-ADELE, BORD LAC MILLETTE, PLAGE SABLONNEUSE, SAISON, 669-5577.

SAINTE-ADELE, chalets suisses, piscine chauffée, mois, semaine, 387-5642, 389-3618.

STE-ADELE, 60 Ouimet, maisons confortables, foyer, mois, semaine, 737-7275.

SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD, chalet chauffé, électricité, 3 chambres fermées, frigidaire, poêle électrique, chaloupe fournie, 727-7445, interurbain 327-2206.

ST-ALPHONSE, chalet 6 pièces, bord de lac Rouge, 322-2389.

ST-CALIXTE, près du village, 3 chambres à coucher, véranda, saison seulement, cause maladie, 324-5042.

ST-CALIXTE, Lac Beau Lac, 4 pièces meublées, avec toutes commodités, 669-3007.

ST-CALIXTE, Lac Cristal, 3½-5½ fini, saison, véranda, 677-2579.

ST-CANUT, 5 pièces fermées, frigidaire, électricité compris, 334-3021.

ST-COLOMBAN, 6 pièces, bord Lac Capri, face golf, 35 minutes Montréal, saison $350, 521-4311, 622-7920.

ST-COME, chalet 5 pièces, 220, bord de l'eau, 271-6596.

ST-DONAT, 220, toutes commodités, bord de l'eau, semaine, chaloupes, 353-0287, après 6 heures.

ST-DONAT, bord lac Pembina, sablonneux, grand, luxueux, $650, 669-5030.

ST-DONAT, maison, vendre ou louer, 4 pièces, lac Ouareau, 625-6321.

ST-DONAT, grande maison, convenable 1 ou 2 familles, chauffage, salle bain droit de grève, lac Ouareau, $500 saison, 849-8673.

ST-DONAT, lac Ouareau, 5 pièces, louer ou vendre plage privée, Chaloupe. 1-819-228-2675.

SAINTE-DOROTHEE, petit chalet meublé, 5 milles Cartierville, $275, 277-8939.

SAINT-FAUSTIN, suisse-Canadien, des plus jolis, équipé, pêche, équitation, golf, piscine. Semaine. 748-7250, 277-8572.

ST-FAUSTIN, Laurentides, commodités, plage, idéal enfants, chaloupe. 661-1765, 325-4741.

ST-GABRIEL, roulotte, sur plage, tout compris, semaine, mois, 835-7897.

SAINT-GABRIEL, équipé, lac, semain, fin semaine, transport si désiré, 274-2878.

SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON, CHALETS JUSQU'AU 17 JUILLET ET POUR AOUT, 259-4230.

ST-JOVITE, Lac Maskinongé, (Camps Frenette), semaine $53, équipe, chaloupe, 388-0760.

STE-JULIENNE, chalet 3 pièces, $250 saison, toutes commodités, 645-6982.

STE-JULIENNE, 7 pièces meubées, modernes, 220V, chauffage air chaud, $50 par semaine, Bergevin, 666-8715.

STE-MARGUERITE, chalet 4 pièces meublées, près Lac Masson, semaine, saison, 331-9217.

STE-MARTHE sur le Lac, face au lac des Deux-Montagnes, chalets meublés, frigidaire, eau courante, grand terrain boisé, 30 minutes de Montréal, $375 saison, s'adresser à 2932, Des Erables, Ste-Marthe sur le Lac, coin 14e avenue, 334-0666.

ST-PAUL, l'Ile-aux-Noix, toutes commodités, eau chaude, 3½, saison, terrasse, 1-348-5329, Montréal 389-5623.

SAINT-PLACIDE, comté Deux-Montagnes, camps à louer. Informations 728-9441.

ST-REMI D'AMHERST. Vendre ou louer, toutes commodités, 255-3029.

STE-ROSE, 3 camps, 4 et 3 appartements, à louer pour saison, 521-0753, 521-2656.

SAINTE-ROSE, meublé, tranquille, près de l'eau et autobus, 747-1434.

STE-ROSE est, plage Jacques-Cartier, 6 milles Pont-Viau, meublé, toilette, $275, 484-0439.

STE-ROSE Station, bord de l'eau, chaloupe, 15 Alfred, 625-6294.

ST-SAUVEUR-DES-MONTS, 48 Pagé, 3 chambres coucher, libre.

ST-SAUVEUR, retiré, natation, foyer, 220, tous services, arrêt d'autobus, 523-9048.

ST-SAUVEUR-DES-MONTS, chalet à louer ou vendre, tapis mur à mur, entièrement meublé, un mille du village, domaine Du Coteau sur chemin Morin Heights, 581-1692. Interurbain 1-227-2447.

ST-SAUVEUR, lac Becs Scies, chalets, foyer, chaloupes libre 7 août, semaine, mois, 489-2970 samedi dimanche 1-227-2409.

ST-SAUVEUR, PANORAMIQUE, MAISONNETTE, SAISON, SEMAINE, TOUT FOURNI, 321-5729.

ST-SAUVEUR, 5 pièces meublées, piscine extérieure, au mois ou saison. 387-3326, 387-8589.

ST-ZENON, LAC ST-LOUIS, CHALET NEUF, POUR MOIS AOUT, 351-9272.

ST-ZENON, chalet moderne pour excursion de pêche, ou vacances, chaloupe, pour réservation. Inter: 1-884-5519.

SUTTON, chalet, 2 chambres, foyer, piscine, entièrement meublé, 514-538-5060 interurbain.

TERRASSE Laflèche, 1 St-Antoine, Ste-Rose, Laval, chalet à louer.

TERREBONNE, sur ile, 4 pièces, toutes commodités, sole boisé, superbe, tranquille, privé. Soir 768-5520, 666-4932.

VAL-DAVID, près lac, foyer semaine, confort complet, 272-6559, 663-1864.

VAL MORIN, beau chalet près lac, 3 chambres indépendantes, saison $400 ou au mois. 737-1266.

VERMONT bord lac Champlain moderne, cottage tout équipé, $95, $105. Julien Gingras. WI Swanton 802-4806.

AUX CHALETS MODERNES
Lac Pauzé, plage, chaloupes. Toutes commodités, terrasses privées. Soir: 721-7335.

BORD du lac Aylmer, plage, pêche, toutes commodités, pour saison ou semaine, Disraeli, 449-5344.

BORD LAC, plage privée, chalet propre, chaloupes, saison $375, 365-8470.

BORD DE L'EAU, MEUBLE, PROPRE, TOUT CONFORT, 15 MINUTES CENTRE MONTREAL. AUTOBUS DIRECT METRO. GRAND TERRAIN OMBRAGE. PELOUSE, PRIVE, TRANQUILLE, SAISON SEULEMENT. SOIR 665-2225.

CAMP d'été, Laval ouest, à la semaine ou mois, 627-1523.

CHALET, Ste-Marthe-sur-le-Lac, 20 milles de Montréal, 5 pièces, près l'eau, 663-8395.

CHALET à louer pour août, Laurentides, Lac Clair près Labelle, s'adresser Saint-Jovite, 1-819-425-3103.

CHALET, Lac Nantel, près route 11, loge 5-à 6 personnes, eau courante, réfrigérateur, saison $125, 521-3930.

CHALETS propres, près Montréal, plage sablonneuse, restaurant. Semaine, saison, 581-0815

CHALET d'été 404, 59e Avenue ouest, Pointe-Calumet, 935-9587.

MOTEL HOLIDAY, Val-David, chalets tout meublés, piscine, beaux terrains, à la semaine, au mois ou à la saison. 737-8744 ou Val-David 1-322-2509.

352 Chalets demandés (à louer)

FAMILLE 6, désire louer roulotte, équipée, toilette, 3 semaines à compter 25 juin. 321-7255.

FAMILLE médecin cherche pour juillet chalet privé tout confort, 3 chambres, bord lac, raisonnable. 731-4798.

361 Hôtels-Villégiature

VAUDREUIL
A LOUER A LA JOURNEE, A LA SEMAINE OU FIN DE SEMAINE. BEAU MOTEL AVEC COMMODITES DE REPAS ET NATATION. HILL TOP INN, ROUTE 17, VAUDREUIL, 234-4591.

AUBERGE Le Sportif, chamres et-ou pension, jour, semaine, mois, plage sur le lac, etc... S'adresser Saint-Faustin, Lac Carré. Tél.: Interurbain, 1-819-688-2788.

COLFORD LODGE, autoroute Laurentides, sortie 17, route 41 Saint-Canut, tennis, golf, équitation, lounge, lac, plage, chaloupes, pension $40 semaine, appartements meublés, buanderie, transport automobile de Montréal, dépliants, 435-6822, direct.

DOMAINE CANARD BLANC
LAC SIMON, CO. PAPINEAU
Auberge — Motel — Camping
Vacances vraies de vraies
Cuisine — Sport — Repos
RESERVATIONS: 288-1234 (MTL)

361 Hôtels-Villégiature

HIWAY RESORT MOTEL
Route 11, Val Morin.
45 unités joliment meublés, adjacent lac privé, télévision, tapis, chalets et unités avec cuisinette, terrain spacieux, jeux populaire, 10% d'escompte. Réservation 1 semaine ou plus. 484-3275. Soir: P. Trudeau 486-5589.

SACO MAINE, cabines, cuisinette, $65, $85, semaine, 2 chambres, 725-1071.

VERMONT, Malletts Bay, lac Champlain, petit chalet de 2 chambres à coucher, cuisinette. Service Plage sablonneuse. Mme Mercure, interurbain, 802-878-4284.

APPARTEMENTS A LOUER SUR LA MER
Ocean City, New Jersey, comprenant deux chambres à coucher. Ecrire pour obtenir dépliant à Sindia Appartments, 18e et Boardwalk, Ocean City, New-Jersey. Inter;: 609-399-5421.

MAISONS à louer, 6 pièces, prix spéciaux pour l'été à Miami Cité, au coin de la 76e et Biscayne. 669-5133.

362 Terrains de camping et caravaning

CASCADE BEACH, natation, camping, pique-nique, facilités de restaurant sur le Saint-Laurent entre Cascade et Cèdres.

LAC L'ACHIGAN SUR ILES, sites merveilleux, vendrais, 671-5690, soir 1-224-4440.

ENTRE le lac Huron et la Baie Georgienne, dans l'incomparable péninsule de Brure, 6 milles au nord de Sable Beach, sur la route de comté -1-21, électricité, douche, toilette, restaurant, excellente cuisine, pour réservations. "Big Tree Tent & Trailer Park, Route rurale numéro 3 Wiarton, Ontario, Tél: 1-519-534-2487.

TERRAIN POUR ROULOTTE, LAC NOIR, 581-3336.

369 Places commerciales

Le Cartier
(Peel et Sherbrooke)
Espace
BOUTIQUES
à partir de $5 pi. c.
845-6188

LONGUEUIL, à vendre ou louer, 2,400' stationnement, pas d'intermédiaires, 670-1810.

LONGUEUIL, à vendre ou louer, 3 locaux, 4,500 pieds, 670-1810.

2276 ONTARIO, 9,000' disponibles, hauteur 12', chauffé, comprenant bureaux, salle échantillons, entrepôt, convoyeur, garage, stationnement, occasion: 522-4450, 526-1122, 473-5697.

ONTARIO est 3225, atelier de 600 pieds, magasin, bureau et logement attenants, le tout $200 par mois, 527-2391.

3377, ROSEMONT, commercial, 30 pièces, convalescents, clinique ou bureaux, 524-0724.

ST-LAURENT, bâtisse industrielle à louer, 4,500 pieds carrés, avec grand terrain, tous services, occupation fin juin, appeler 336-3794.

A LOUER, 5000 pieds carrés, immeuble en béton, 11,250 Hamon. Adapterait d'après vos besoins. 331-3276.

LOCAL commercial, idéal pharmacie ou banque, libre 1er octobre 1971, occupé présentement par pharmacie. 388-7278.

LOCAL COMMERCIAL, bureaux, salle d'échantillon et entrepôt, 5,000 pieds carrés, chauffé, concierge, stationnement, autobus, facile d'accès, 68 boulevard Cartier, chambre 100, Laval-des-Rapides, 667-0760.

3,000 PIEDS carrés à louer, rez-de-chaussée, bâtisse neuve, rive sud, Laflèche, 678-0720.

370 Entrepôts à louer

MONTREAL-NORD
BOUL. INDUSTRIEL-LACORDAIRE
Local Industriel 1,500 pieds de plancher situé au 2e étage, $135 par mois.
Renseignements: 322-0310 — 669-1242

MONTREAL-NORD, 3650 Sabrevoix, 40 x 82, $330, 321-8050.

PARC INDUSTRIEL de St-Vincent-de-Paul, local industriel et commercial de 5,000 à 12,000 pi. 661-7033, 387-7830.

ST-HUBERT 8058, près Jarry, sous-sol cimenté, 50 x 60, chauffé, entreposage et atelier léger, $150.

SAINT-LEONARD, 4,700', 118 x 40, hauteur 16' $500 mois, 324-1370.

VILLE d'Anjou, rue Jarry, dans nouvelle construction, entrepôt avec ou sans bureau, 1er plancher, 729-6338, soir: 0733-8119.

ENTREPOT, bureaux 6,500 pi. ca., quartier Saint-Michel, 376-1611, 334-6302.

ENTREPOT à vendre 11004 Masse, 3,760 pieds carrés, à louer ou à vendre, grandes portes de garage, bureaux, fini moderne, $450 par mois, 323-6040.

GARAGE pour entrepôt environ 25x45, entré sur rue, 525-3464.

371 Garages

LES CEDRES, Cté Soulanges — Garage de construction récente, 35'x45'. Chauffé, équipé. Comptant requis $5,000. Idéal pour le débosselage et mécanique générale. Très bien situé. Inf. 234-3375, 453-2690. René Leroux (rés. 453-6289). René Legault (rés. 453-2876) C.E.V.S. Courtier (101).
371

PIE IX, Lafontaine, garage double, pour entrepôt, bail, annuel, 526-1102.

ENTREPOSONS tous genres de véhicules, Rosemont: téléphonez à 272-6367 Brébeuf, 526-7960. Fabre 376-2314, Molson 722-8807.

GARAGE demandé, près Pie-IX et Boyce, environ $5 par mois, 255-1127, entre 6-9 h. p.m.

GARAGE, 25 autos, stationnement, $200, 505 est, Bélanger, 279-4500, 388-2957.

GARAGE demandé, près Sherbrooke et Bercy, après 5 heures, 526-3126.

381 Bureaux à louer

VILLE ST-LAURENT
DECARIE PRES COTE-VERTU
Bureau moderne, chauffé, très propre, stationnement disponible, 260, 936, 1075 pi. ca. Occupation immédiate. J. Crevier, 845-1144.

1459 BELANGER Est, professionnel, agence commerce, libre immédiatement, 627-1682; 388-9623.

CENTRE, Ville Mont-Royal, 2e, moderne, air climatisé, 700 ou 1400' carrés. $3.50 (idéal professionnel). 738-5334.

DUVERNAY, bureau à louer, place très commerciale, stationnement gratuit. 2975 La Concorde, 279-8787 ou 661-4444.

HAWKESBURY, Ontario, endroit idéal pour médecin. Grande pénurie de médecins dans cette ville prospère et populeuse. Bureau entièrement meublé, salle d'examens, pharmacie attenante, très vaste salle d'attente. Bureau de secrétaire, air climatisé, moderne, vaste clientèle établie depuis 20 ans. Face à l'hôpital Notre-Dame. A louer $150 par mois, avec option d'achat. Cause: décès, 335 William, Hawkesbury, Ont. Tél. 632-2985.

JEAN-TALON, 4 BUREAUX, 24 X 12, CHAUFFES ECLAIRES, $150, 473-0175.

LAFLECHE, bureau 12x16, coin commercial, chauffé, éclairé, climatisé, 676-3581.

LAVAL, adjacent centre d'achats St-Martin, grand stationnement, bien éclairé, 8,500' carrés, subdivisera, loyer raisonnable. 365-0303.

MONT-ROYAL EST, 1385, neuf, 2e, 37 x 22, haut de pharmacie Jean Coutu qui fait 2 millions annuellement, idéal médecin, dentiste, assurance, comptable, finance, commerce, $150. 381-5039.

PLACE D'Armes, bureaux modernes divisés, $3 pi. ca., 849-4823, Langlois.

PLACE ST-MICHEL
3637 BOUL. METROPOLITAIN EST

153 pieds carrés	$50
175 pieds carrés	$85
600 pieds carrés	$145
1564 pieds carrés	$360

AUTRES BUREAUX DIVISES A VOTRE GOUT, 374-1585

STE-CATHERINE, près St-Denis, 2e, bureau studio, stationnement public, arrière, 845-1171.

ST-LAURENT - Métropolitain 23 x 15, draperies, air climatisé, propre, 381-2125, soir 381-0124.

BUREAU A LOUER
3 pièces chauffées, près métro, facilité stationnement, nord ville. S'adresser 10660, app 103, St-Hubert.

381 Bureaux à louer

1980 OUEST
RUE SHERBROOKE
Près du métro Guy
BUREAUX CLIMATISES
EDIFICE ULTRA MODERNE A L'EPREUVE DU FEU, SERVICES COMPLETS. EXCELLENT SERVICE D'ASCENSEURS AUTOMATIQUES. SUBDIVISE SELON LES EXIGENCES DU LOCATAIRE. DE 800 A 12,000 PIEDS CARRES A PARTIR DE $4.50 LE PIED CARRE PAR ANNEE. ESPACE DE 6,000 PIEDS CARRES AU REZ-DE-CHAUSSEE AVEC MEZZANINE DE 3,000 PIEDS CARRES.
DISPONIBLE MAINTENANT
845-8274
THE FAIRVIEW CORP.

EDIFICE Place de la Concorde, 3009, boul. de La Concorde, Duvernay, ville Laval, face centre d'achats, loyer $80, superficie 350' ca., incluant musique, air climatisé, électricité, draperies, tapis. 256-3708.

ESPACE, bureau à louer, stationnement, central, 1015 Atwater, 3e, 935-4611.

385 Magasins

CENTRE COMMERCIAL DESY
Henri-Bourassa près Lacordaire, face à deux grands centres; nous agrandissons notre centre commercial, qui comprend Marché Union; magasins libres pour vêtements hommes, femmes, enfants; chaussures; magasin d'animaux familiers; boutique de fleuriste, bijouterie, tissus, etc. Stationnement 150 voitures.
273-2848 — 482-1711

LONGUEUIL
Nouveau centre commercial sur boulevard Jacques-Cartier. Quatre magasins libres. Convenables pour vêtements pour dames, vêtements pour enfants, magasin de chaussures, cordonnerie, boutique de couture ou de tricot, tentures et tissus, magasin de musique, magasin de petits animaux, corsetière. Pour renseignements veuillez appeler 931-6728 le jour ou 674-0287 le soir.

MAGASIN A LOUER
A VILLE SAINT-PIERRE
COIN LE PLUS CENTRAL, RUE ST-JACQUES ET BOUL. GAURON. IDEAL POUR COMMERCE OU BUREAU. 352-1844.

7043, JARRY
POUR PHARMACIE
SALON COIFFURE
374-0641

STE-CATHERINE EST, 1486
800 PIEDS CARRES, CONVENABLE POUR TOUS USAGES, 842-7628, SOIR 527-6182.

AVENUE DU PARC ET MILTON
Devanture de magasin à adapter à tous les goûts.
S'ADRESSER AU 3553 AVENUE DU PARC
395-2152, 845-1292

BEAUBIEN est, convenable tout genre de commerce, 20 x 30, 722-9845.

5906 EST Bélanger Lacordaire, magasin à louer, 256-0674, 259-0421.

BOUL. DECARIE, centre commercial Saint-Laurent, 19 x 40, sous-sol élevé, sert d'établissement de traiteur, aussi magasin 13 x 40, 431-0238.

BORDEAUX, Beaubien, magasin avec logement arrière, après 6 p.m., 725-7559.

FABREVILLE, magasin neuf, 14 x 25, $100, stationnement, 4339 Boulevard Ste-Rose, 627-3992.

GUIZOT coin St-Gérard, 30 x 45, grande vitrine, divisable, bureau, light lunch, salle d'échantillons, pizza, etc. 663-2096.

HENRI-BOURASSA EST 2210, local de 1,300 p.c., diviserais au besoin, dans centre commercial, idéal pour tout genre de commerce, 381-7603.

JEAN-TALON 2638 près Iberville, école, église, autobus, moderne, $160, 737-3189.

LAVAL, Laurentides, magasin chauffé, cave, face centre d'achats Vimont, 488-8501.

MARSEILLE coin Langelier, nouveau local 13 x 56 ou plus, informations: 733-5162.

MONT-ROYAL coin Delanaudière, espace 25 x 80, district commercial, conviendrait à super-marché, salon funéraire, bureaux et magasins de détail. 937-3570.

MONT-ROYAL, 1951 est, coin commercial, chauffé; libre: jour 274-6511.

MONT-ROYAL OUEST, 119, chauffé, approximativement 60 x 23, $250, 288-3926, si as de réponse, 937-3706.

SAINT-LAURENT
872 Décarie (près Côte-Vertu), environ 800 pi. ca. J. Crevier, 845-1144.

9299-9305 PIE-IX, 16 x 60, avec cave, idéal barbier, nettoyeur, pharmacie, salon coiffure, etc., 279-7043.

RUE Sainte-Catherine ouest, excellent emplacement pour commerce au détail, 875-6181.

ST-HUBERT 6242, magasin 15x60, très commercial, 279-9696, 722-0341.

ST-HUBERT 7231, entre Jean-Talon De Castelnau, 13 x 45, téléphone 279-4519.

SHERBROOKE EST ET LANGELIER
dans centre commercial achalandé, environ [illegible] pieds carrés, façade 24 pieds, appelez M. M.H. Sorkin, c.a., 866-8553.
385

1427 STANLEY, magasin à louer, fixtures à vendre, 523-3184, M. Fontaine.

STE-THERESE
Rue Principale, grandeur 40' x 20'. Indiquez en détail, genre commerce projeté. Ecrire Case 5677 La Presse.

VILLE LASALLE, centre d'achats, 14 pieds de façade, 840 pieds carrés, chauffés, eau chaude, Occupation 1464 Shevchenko, 861-0451.

VILLERAY-CASGRAIN, (parc Jarry), 17x17, chauffé, eau chaude, 334-3548, 331-0325.

MAGASIN 18x29, 3207 St-Antoine, 366-4596, après 7 heures seulement.

MAGASIN A LOUER A 4935 DE SALABERRY. 331-3666.

MAGASIN A LOUER
APPELER A 288-5125, 3670 FLEURY EST.

2 MOIS GRATUITS
5190 Jarry Est
Plusieurs magasins de différentes grandeurs pour tous genres de commerces, site commercial. Nouveau développement résidentiel.
ZAMPINO CONST. — 324-1380

TROIS MAGASINS à louer, 8238 Marseille, Montréal 4648 rue Viterbe, Montréal-Nord, 603 Principale, Granby. Bonnes conditions, loyer raisonnable, appelez André Dupré, 667-1830.

393 À louer — Divers

CHAISES pliantes, vaisselle, verrerie, etc. Pour toute occasion. Bench and Table Service, 5410, Ferrier, 738-4755.

CHAISES roulantes chromées pour invalides, lits d'hôpital, béquilles et commodes, nous vendons, achetons, louons. Bench and Table Service, 5410, Ferrier, 738-4755.

DACTYLOS à louer, un mois $5, 3 mois $13.50. Guèvremont Inc., 324-3357.

avis divers

403 Personnel

ARTHRITE — Arteriosclérose — Hepatite — Traités par extraits naturels de plantes — Résultats reconnus. — 381-1953 — 1980 Sauvé est, Montréal.

CAMPING SAUVAGE
Gars seulement. Conservez numéro: 274-0904.

JEUNES ESCORTES disponibles à l'heure ou journée. S.M.W. Enterprise, 235 Sherbrooke O., suite 613, 849-8756.

403 Personnel

DESORDRES psychologiques et déviations psychiques, traités par phytothérapeutes diplômés. Traitement scientifiquement reconnu et concluant. Laboratoires du Québec. C.P. 386, Station Delorimier, Montréal 178. Consultations gratuites.

JOLIES ESCORTES à votre service, 1444 Mackay, suite 1601, Escort Service, 935-2941.

LE 11e Erng. organise rencontre pour vous. Tél. 273-2225. 735 Liège ouest, app. 2.

REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveur obtenue, M. L.

VISITEZ MONTREAL
Jolies Hôtesses-escortes à votre service. Agences Guides Touristiques. J. L. Enrg., 4507 Delorimier, 387-4156.

407 Perdu et trouvé

PERDU chien grand collie, collet, pattes blanche, blessure patte arrière, nom Mickie, récompense, 861-1900, 669-9607.

PERDU Poméranien blond, Pompon, Camping Pointe-Calumet, dimanche entre 5-6 p.m. Récompense, 388-1149, soir 384-9166.

PERDU. Laissé dans un taxi ou tombé sur le trottoir, vers 5:15 h. Mercredi, angle Saint-Denis et Everett, petit sac à emplettes en cuir brun coupé, contenant 2 enveloppes blanches. Récompense. Avant midi, 727-3675.

PERDU, porte-monnaie brun, entre Kresge, McGill College et Cathcart, entrée P.V.M., récompense, 353-5578.

411 Voyages-Transport

CHERCHE une fille ou couple pour partager les dépenses d'une vacance avec moi et ma femme, le matin, 271-3987.

PASSAGERE demandée, vers San Francisco, départ le 28 juin; 739-1362.

PERSONNE SERIEUSE, désire compagne entre 40-55 pour séjour dans sud, Début décembre. Ecrire case postale 171, Station Bourassa 359.

PRENDRAIS une personne ou couple pour m'accompagner dans les provinces de l'ouest, parlant un peu l'anglais, partirais fin juin, après 5 p.m.: 725-9094.

421 Encans

ENCAN, 19 juin 3 p.m., propriété de 3 étages, avec terrain 75 x 110, 1610 Chemin du Lac Saint-Louis, Ville De Levy.

marchandise

501 Chevaux

ACHETERAIS selles anglaises ou western usagées. Après 6 h, 388-4411.

BELLE jument pour promenade, dressage et saut, 16 mains, 5 ans, $800, 526-2948, 768-1024.

4965 CHEMIN COMTOIS, Terrebonne Heights, cheval Western, bien dompté. 524-2566.

CHEVAL Percheron, jument 3 ans, idéal enfant, très doux, très bon pour travail, et selle, idéal campagne, Robert Ménard. 653-9205.

ETALON, Appaloosa, 3 ans, très bien marqué, sacrifice $275, 1-466-3180.

5 JOLIS PONEY, PINTO ET SHETLAND, 1-10 ANS, 7-8 PM, 467-5918.

JUMENT Buckskin, 5 ans, parfaite santé bien domptée, $400, 667-7280.

JUMENT rouanne, 9 ans, 16 mains, anglais, sain, $425, Montréal, 389-5985, Marvin Val David, 1-322-3723.

LECONS privées, équitation, style anglais, pour débutants, inf.: 524-2566.

PALOMINO 6 ans, très bonne santé, western avec équipement, prix discutable, demander Normand, 642-3926.

TROTTEUR 3 ans, tout équipé, $1,100, 722-0718, après 5 heures.

507 Animaux

LE ROI DES ANIMAUX
Caniches, American Cockers, Poméraniens, Boston Terriers, Wire Fox Terriers, Scotch Terriers, Beagles, Irish Setters. Bergers Allemands, Danois. Achetons, vendons, 523-5226.

A BAS PRIX. Poméraniens, terrier Ecoassais, caniches, fox à poil dur, pékinois, épagneuls West-Highland, terrier, enregistrés. Petits chats assortis. 200 Henri-Bourassa est, 381-5728.

ACHETONS, vendons, chiens toutes races, spécialité, Epagneul, Saint-Bernard, 632-1089.

A LA fête des Pères, offrez un beau Saint-Bernard à papa, 11 chiots de 3 semaines, particulier, 669-8407.

Amateur d'oiseaux, devenez membres.
MONTREAL CAGE BIRDS SOCIETY
733-1788 SOIR.

ARTIC, Alaska Malamuthes, samoyèdes, huskies, bergers allemands, pointers, fox, 279-7974.

ATTENTION bébés pékinois, poméraniens, chihuahuas, mâles femelles, couleurs très pâles, aussi américains cockers spaniels, Caniche femelle 6 mois, poméranien mâle 17 mois pesant 2¾ livres à vendre. Aussi accouplement, 435-6465.

AUBAINE, chatons, persans mignons, Champions inoculés, 844-3627, 875-6140 Adrienne.

BEBES Dobermanns, enregistrées, $75, 255-1952.

BELLE femelle, Poméranien miniature, adulte, enregistrée, parfaite santé, 352-4801.

BERGER allemand, pur, à vendre, 691-2144.

BERGERS allemands, inoculés, 2½ mois, petits-fils champion, américain, 374-4820.

BERGER allemand $35, collie $25, Fox $25, Dalmatien $50, ciens assortis, livraison gratuite, 681-6510.

BERGER allemand âgé de 2 ans, pèse 100 livres, après 6 h. 1797 Labonté, Longueuil.

BERGERS allemands, 2½ mois, mâle, femelle, $20-$35, 661-1974.

BOUVIERS des Flandres, mâles, 11 mois, père Ralf de Thudunie, champion, $300, 354-0063.

BOXER mâle 10 mois, enregistré, pure race, oreilles, queue taillées, pedigree, brun café. 622-2160.

CAGE avec perruches, tout équipée $15, bon état, 642-9791.

CANICHES, blancs miniatures, enregistrés, 2 mois, particulier, 255-4019.

CANICHE miniature mâle, enregistré, un an, pas cher, 653-2674, soir.

CANICHE blanc, femelle, 7 mois, très propre, 254-6589.

CANICHES Toys miniatures, blanc, gris, noir, abricot. Beautés. Enregistrés, 322-8925.

CANICHE femelle 1 an, bon prix, 727-9589.

CANICHE enregistré, tatoué, petit mâle miniature, gris, 9 semaines, 324-5821.

CHATS Siamois à vendre, 5 mois, $20, 670-0316.

CHATS siamois Seal Point, 2 mois, propres, spécial, 676-9340.

CHATONS, et chatte, siamois, sealpoint, à vendre, $25, $50, 523-2985.

CHENIL HANEY. Spécialités: Dobermann, puppy, adultes, lignée championnat, pension, 666-9218.

CHENIL LAVAL
ELEVAGE PROFESSIONNEL
Chiens enregistrés, inoculés, garantis santé 30 jours, descendants champions canadiens, américains, 300 chiens, 20 races.
COURS D'OBEISSANCE, PROTECTION
SERVICE D'ACCOUPLEMENT
PENSION — 661-3785

CHIENS mélangés, à partir de $10. Achetons 1719 Amherst, 523-3656.

CHIENNE Berger allemand, pure race, 3 mois, $30, 683-7257.

CHIOTS Black and Tan, pour chasse, appeler après 5 p.m. 666-9766.

CHIOTS Samoyèdes enregistrés, 1-226-3008, Morin Heights, Québec.

CHIOTS Chihuahua, enregistrés, 7 semaines, $60-$85, le soir, fins de semaine, 697-5762.

CHIHUAHUA, 2 mois, femelle, poids adulte 2 livres, 729-9628 soir.

COCKER épagneuls, tatoués, enregistrés, vaccinés, choix couleurs, santé garantie, 661-3785.

la presse

économie & finance

CAHIER D

FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS
INFORMATIONS ETRANGERES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 18 JUIN 1971 — 87e ANNÉE — No 141

Toronto, métropole du Canada, dans 9 ans?

Rhéal BERCIER
Chroniqueur à l'Economie & finance

Si Montréal ne donne pas un coup de barre immédiat, elle perdra définitivement le peu d'atouts qu'il lui reste pour reprendre le titre qu'elle est en train de perdre au profit de Toronto, soit celui de métropole du Canada.

Telle est, en substance, la conclusion dominante qui se dégage à la lecture d'une étude réalisée par le directeur du Bureau de recherches économiques de la ville de Montréal, dont LA PRESSE a obtenu un exemplaire.

Dans cette étude élaborée, l'auteur, M. Jacques Déry, analyse tous les secteurs de l'activité économique de Montréal et démontre que la présente décennie s'avère "un tournant important" pour Montréal comme métropole du Canada".

Il attribue cette situation à la sécurité des revenus, l'influence des troubles politiques, le manque de planification, au manque de promotion industrielle et "à nos efforts pas toujours à la bonne place et à nos discussions sans fin".

Appuyé de statistiques récentes, le géographe chargé de l'information économique de la ville de Montréal fait l'analyse critique de tous les secteurs de l'activité économique de la métropole et en dégage les faits saillants.

"Le côté économique a des hauts et des bas, mais depuis les dernières années, nous subissons une période de ralentissement.

"Les influences du continent nord-américain ont aggravé l'économie de la province et de la ville. On peut espérer que la fin du ralentissement approche. En attendant, c'est vrai que si vous voulez faire plus d'argent, c'est à Toronto qu'il faut investir."

Dans son analyse des différents secteurs de l'activité économique de Montréal, M. Déry précise que la métropole a été dépassée comme centre industriel par Toronto depuis déjà quelques années.

Le renversement

Il attribue ce renversement aux avantages que procure Toronto: les compagnies américaines préféremt Toronto qui est mieux connue dans le monde des affaires américain. La Ville-Reine est située plus près de la zone industrielle américaine.

Et aux inconvénients de Montréal: le manque de coordination et de publicité s'ajoutent à l'influence et au climat politique. Le groupe majoritaire de la population est faible en représentation dans le domaine industriel.

Il ajoute aussi que Montréal possède beaucoup d'entreprises à faible taux de croissance. Enfin, souligne l'auteur, au cours des cinq dernières années, Montréal a augmenté sa production manufacturière de $1.4 millard et Toronto de $2.5 milliards.

A ses yeux, afin d'augmenter la croissance industrielle de Montréal, il y aurait lieu, au moins, de coordonner les activités des parcs industriels de l'île de Montréal afin d'éviter la concurrence inutile et néfaste qui s'y fait.

Il suggère également la création d'un poste de commissaire industriel "pour éviter le dédale de démarches des entrepreneurs en vue d'obtenir un permis."

Ainsi, fait-il voir, il serait plus aisé de développer les 30,000,000 de pieds carrés du quartier Rivière-des-Prairies. De plus, les entreprises qui doivent se déplacer pour prendre de l'expansion ou parce qu'elles sont expropriées pourraient être dirigées vers d'autres villes. "Le commissaire industriel tenterait au moins de garder l'entreprise en opération au Québec."

Soulignons que Montréal ne possède pas de commission industriel dont la fonction serait de promouvoir l'implantation industrielle, commerciale et financière en son sein.

Les arrières

"Dans l'euphorie de la préparation de l'Exposition universelle, nous avons oublié de protéger nos arrières."

Car, fait-il observer, le domaine de la construction progresse plus vite à Toronto qu'à Montréal.

Répondant déjà aux objections de ceux qui diront que Montréal est presque construite, l'économiste souligne que c'est également le cas de Toronto. Il note aussi qu'il en coûte plus cher de construire dans la Ville-Reine qu'à Montréal.

M. Déry précise également qu'il y a même eu plus de construction à Toronto en 1970 que dans tout le Québec.

Il attribue la cause du ralentissement de Montréal au zonage de la ville et à ses taxes élevées, entre autres.

Au chapitre des ventes de détail et de gros, M. Déry note que malgré l'établissement des nouveaux centres commerciaux et les facilités de communications existantes à Montréal, le pouvoir d'achat est plus important chez les Torontois que chez les Montréalais.

Dans le domaine du transport, l'auteur de l'étude soutient que même si Montréal est reconnue comme centre du transport au Canada, le port de Toronto talonne celui de la métropole. La même situation prévaut pour le service aérien entre les deux villes.

Dans le secteur du tourisme, tout en ne faisant aucune comparaison avec Toronto, M. Déry invite les autorités à profiter et à exploiter davantage ce secteur.

Dans le secteur financier, le géographe fait observer que Montréal est en perte de vitesse. Il appuie son affirmation, entre autres, sur l'écart des débits bancaires entre les deux villes. Montréal accapare 23.55 pour cent des débits bancaires au Canada comparativement à 42.20 pour cent pour Toronto.

Malgré ce sombre tableau, M. Déry signale la force de Montréal au chapitre des communications et du transport.

Relativement à la croissance de la population entre les deux grandes villes concurrentes, le géographe soutient que Montréal a presque atteint son apogée et que la seule hausse de la population enregistrée depuis 10 ans à Montréal est due à l'annexion des municipalités.

M. Jacques Déry

Investissements dans l'industrie manufacturière *

	$'000,000 Montréal	Toronto
1966	333.4	455.6
1967	341.9	378.3
1968	394.0	389.5
1969	363.0	422.2
1970 (1)	375.9	436.6
1971 (2)	371.9	438.0

* dans la région métropolitaine
(1) chiffres provisoires
(2) dépenses projetées
Source : B.F.S.

Permis de construire

	$'000,000 Toronto	Montréal
1966	217,547	155,989
1967	225,352	173,708
1968	232,179	154,991
1969	233,990	179,156
1970 (1)	298,703	120,879

(1) estime

Superficie :
Montréal : 68.3 milles carrés
Toronto : 37.7 milles carrés

Nouveaux établissements manufacturiers — 1960-69

	Province de Québec	Zone métropolitaine de Montréal	Zone métropolitaine de Toronto
Industrie des aliments et boissons	361	122	142
Industrie du tabac	4	1	1
Industrie du caoutchouc	12	3	8
Industrie du cuir	74	44	39
Industrie textile	137	79	55
Industrie des tricots	109	86	22
Industrie du vêtement	682	488	147
Industrie du bois	415	34	71
Industrie du meuble	406	168	249
Industrie du papier	51	31	43
Imprimerie, édition	437	237	318
Industrie métallique primaire	40	13	24
Industrie des produits métalliques	491	196	466
Industrie de la machinerie	90	47	127
Industrie du matériel de transport	130	39	46
Industrie des appareils et du matériel électriques	73	43	105
Industrie des produits minéraux non métalliques	198	44	31
Industrie des dérivés du pétrole et du charbon	11	2	2
Industrie chimique et des produits connexes	109	49	90
Industries manufacturières diverses	394	206	357
TOTAL :	4,224	1,932	2,343

Il existe cinq secteurs économiques seulement où Montréal continue à accueillir plus d'entreprises que Toronto : cuir, textile, tricot, vêtement et produits minéraux non métalliques. Devant ce décalage progressif, il est facile de comprendre pourquoi Ottawa a décrété Montréal zone désignée.

Québec, avant-port de tout le continent?

par Jean TASSE

Pendant qu'à Montréal le volume-cargaison transité dans le port stagnait, n'accusant une hausse que de 3.4 pour cent, le trafic au port de Québec grimpait de 65 pour cent, entre 1959 et 1967, les hausses les plus caractéristiques se situant aux postes des hydrocarbures, des céréales, des minerais et du papier-journal.

C'est ce qui ressort d'un document d'une quarantaine de pages publié dans l'Annuaire statistique du Québec, édition 1970, préparé par Gilberte Leclerc, géographe au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Ce document remarquable ne se contente pas d'un simple rappel rétrospectif et des fonctions du port, mais examine aussi la conjecture sur l'avenir de l'organisme portuaire.

Par ses relations avec les autres continents et avec son arrière-pays et par sa position, le port de Québec, selon l'auteur, pourrait devenir l'avant-port du continent américain au même titre que Rotterdam, aux Pays-Bas, principale porte d'entrée maritime de l'Europe.

En effet, ceux qui ont craint une baisse du trafic à Québec au moment de l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959, ont été vite rassurés puisque le volume des cargaisons manutentionnées dans le port accusait une hausse de 65 p.c. entre cette date et 1967. Hausse considérable, rappelle l'auteur, si l'on retient que Montréal progressait difficilement de 3.4 p.c. durant la même période de temps.

Le port de Québec sert au transbordement de près de 8 millions de tonnes de marchandises par année, et tout porte à croire que la courbe de progression demeurera constante.

Deux atouts majeurs

L'avenir du port de Québec tourne autour de deux pôles majeurs: une disponibilité d'espaces récupérables pour l'industrialisation et une bathymétrie capable d'accueillir, après certains travaux d'aménagements et de dragages, des navires de grande taille (100,000 à 250,000 tonnes).

Ces espaces portuaires récupérables, moins importants ou inexistants dans les autres ports du Saint-Laurent, se situent sur les battures de Beauport, en aval de Québec, sur la rive nord. Ils sont partiellement aménagés et en expansion.

La bathymétrie du fleuve (profondeur jusqu'à 180 pi.) en face des battures de Beauport, et le creusage au large de l'Ile d'Orléans, assureraient à Québec une vocation de port en eau profonde, un atout majeur.

Des investissements

Reste à savoir si le gouvernement sera disposé à poursuivre les investissements, toujours considérables, nécessaires à ce type d'entreprise, surtout si, comme le soutenait récemment M. Jos L. Stanton, de l'autorité portuaire du Maryland, le développement des ports n'est plus une priorité pour les gouvernements des pays industrialisés.

Des faits demeurent certains: le choix de Québec par le Canadien Pacifique pour son terminus à containers, l'ouverture imminente de la raffinerie Aigle d'or, à Saint-Romuald, en amont de Québec et l'amélioration des liaisons terrestres entre Québec et Montréal, Toronto, le reste de l'Ontario et les U.S.A., auront un effet d'entraînement sur l'industrialisation de la région québécoise.

Si l'on songe, de plus, que le port de Québec demeure ouvert à la circulation à l'année longue, il est légitime de penser que Québec pourrait devenir d'ici une décennie ou deux le point d'éclatement et de regroupement des marchandises pour tout le bassin industriel des Grands Lacs.

Trafic maritime en général

Les experts en circulation maritime réunis à Bruges, en Belgique, en 1970, pour la Semaine de Bruges sur la navigation maritime et son orientation future, prévoyaient pour les années à venir un accroissement sensible du volume des marchandises transitées sur mer, mais dans le cadre d'une spécialisation quasi à outrance des navires et des organismes portuaires des pays industriels. On estimait, par exemple, que Rotterdam enregistrerait environ 200 millions de tonnes de marchandises avant 1981.

La containerisation et le gigantisme des pétroliers sont parmi les exemples les plus frappants de cette spécialisation des navires. Et la commande faite la semaine dernière à la Marine Industrie de Sorel, pour une douzaine de porte-containers d'une valeur de $125 millions, n'a rien qui laisse croire à une baisse du trafic maritime sur l'Atlantique-Nord.

Pétrole et pollution en Alaska

WASHINGTON (PA) — Les seules opérations routinières de forage et de chargement du pétrole dans les champs pétrolifères du versant nord de l'Alaska vont déverser chaque jour 8,400 gallons de pétrole brut — soit 1,000 tonnes par année — dans l'environnement de l'Arctique, estime le lieut. J. L. Glaeser, des services de recherche et de développement des gardes-côtes des Etats-Unis.

D'après ce chiffre, le lieutenant Glaeser n'a pas inclus d'éventuels accidents de pétroliers, qui pourraient lâcher dans les eaux de l'Arctique près de 25,000 tonnes de pétrole.

On ignore encore les effets que ces résidus pourraient avoir. Mais, affirme le lieutenant Glaeser, des résidus de pétrole laissés à la surface de la glace entraînent une plus forte absorption de radiations solaires et, par voie de conséquence, la fonte de la glace.

Mais, ajoute-t-il, ce sont les oiseaux et les mammifères qui subiraient les plus gros préjudices. On estime qu'un épanchement de pétrole de grande envergure aurait des effets néfastes sur les planctons, provoquant une rupture de l'équilibre de la chaine alimentaire.

De l'avis du lieutenant Glaeser, qui faisait mercredi un exposé à la conférence pour la prévention et le contrôle des fuites de pétrole, les réserves de pétrole dans le versant nord de l'Alaska, le bassin du Mackenzie et les îles arctiques des Territoires du Nord-Ouest, s'établissent globalement à quelque 150 milliards de barils.

Il n'est donc pas difficile d'imaginer l'ampleur des problèmes posés par les risques de pollution par le pétrole.

Il a donc recommandé d'intensifier les recherches dans le but de délimiter le problème et de mettre au point des méthodes efficaces de "nettoyage" des fuites.

John Deutsch propose la création d'un conseil d'économistes auprès d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Un conseil gouvernemental formé d'économistes devrait être institué afin de coordonner et de développer la politique du gouvernement, selon M. John J. Deutsch, ancien président du Conseil économique du Canada.

Le Dr Deutsch, maintenant principal de l'université Queen's, a déclaré devant la commission sénatoriale des finances, qu'un tel conseil pourrait avoir accès aux informations provenant du gouvernement et de diverses sources, y compris le Conseil économique.

Il a précisé que le Conseil économique, organisme nommé par le gouvernement et chargé d'influencer ses décisions, n'a pas été à la hauteur de la situation.

Une partie du problème découle du fait que seuls quelques recommandations économiques du Conseil sont utilisées. Ainsi les décisions économiques du gouvernement fédéral sont faites par des hauts fonctionnaires soucieux d'intérêts spéciaux et qui n'ont pas une vue générale des aspects de l'économie.

Recommandations

Le Dr Deutsch a déclaré également que le contrôle des prix et des salaires ne serait pas toléré par une société démocratique; que les gouvernements canadiens devront s'employer à réduire le chômage tout en acceptant un taux élevé d'inflation si ce taux d'inflation atteint celui des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux; qu'il faudrait jusqu'à 18 mois pour jouir d'une relance de l'économie et peut-être encore plus longtemps pour ramener le chômage à un taux satisfaisant, et enfin qu'un organisme indépendant, privé, soit institué dans le but de recueillir et analyser des informations d'ordre économique.

Le Dr Deutsch a ajouté que le conseil des conseillers économiques, provenant du gouvernement et des secteurs privés, pourraient ainsi coordonner une politique d'objectifs à longue échéance.

Dans un autre mémoire, M. James Knowles, directeur de la recherche de la commission économique conjointe du Congrès des Etats-Unis, a déclaré que la production américaine aurait pu être de 50 à 100 pour cent plus élevée qu'elle ne l'est, si le gouvernement n'avait pas eu recours à des politiques à courts termes pour s'attaquer aux problèmes économiques.

Depuis longtemps site de l'exclusif Seigniory Club. Maintenant le plus nouveau centre de villégiature et de conférence de CP Hôtels. Organisez vos vacances ou vos réunions d'affaires au milieu de 65,000 acres de forêts calmes du Québec. Lacs et ruisseaux ensemencés de poissons. Equitation. Chasse. Tennis. Billard. Piscine intérieure et extérieure. Golf de 18 trous. Marina.

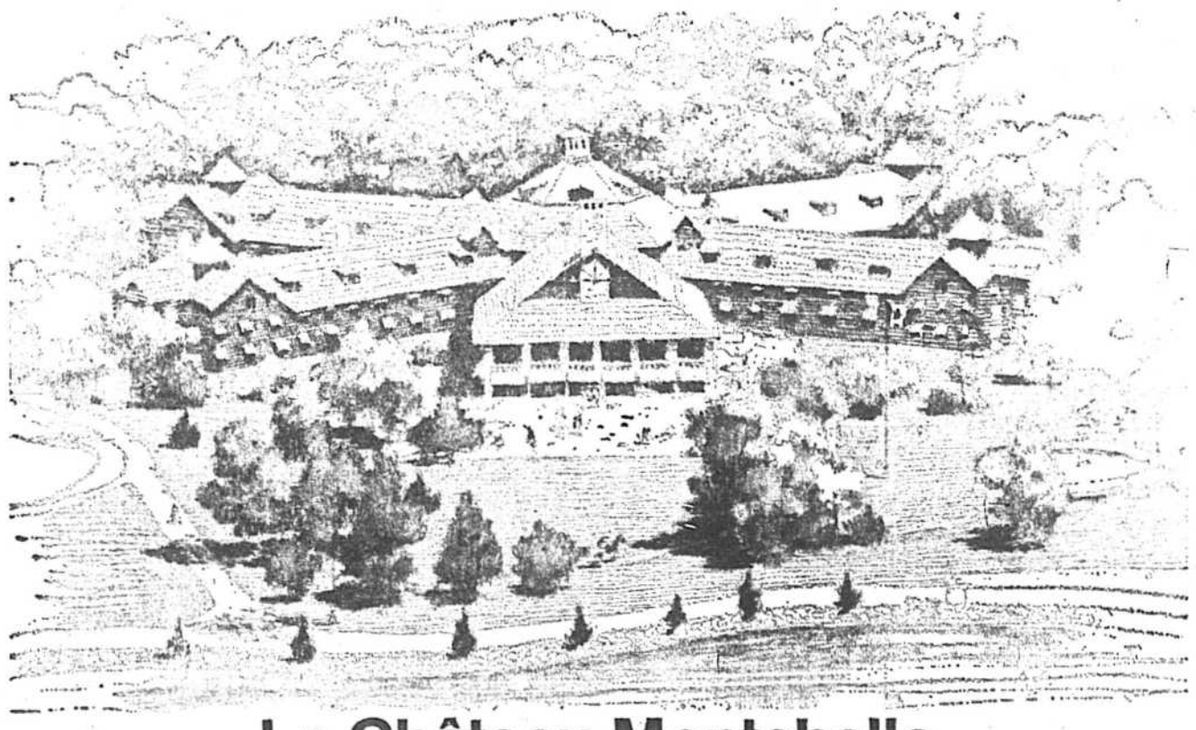

Le Château Montebello

Route 8 à 40 milles d'Ottawa ou 80 milles de Montréal.
Pour réservation, téléphoner à (819) 423-6341 ou écrire au Château Montebello, Montebello, Québec.

CP Hôtels

Le général Allard croit que l'aérodoo deviendra aussi populaire que la motoneige

par Denis MASSE

"L'aérodoo, prédit le général Jean-Victor Allard, président de la compagnie Aérodoo Industries Inc., est promis à un avenir aussi brillant que la motoneige. Plus versatile cependant, il fonctionne en toute saison et se déplace aussi bien sur l'eau que sur terre et sur la neige".

Les deux derniers prototypes fabriqués à l'usine expérimentale de Granby ont été présentés à la presse, hier, au Club nautique de Longueuil. Ils ont vivement impressionné par leur maniabilité et leurs performances: un rivage escarpé a été escamoté en quelques secondes et le véhicule est retombé dans un bassin sans subir le moindre choc.

De débuts modestes, la compagnie s'est installée dans une usine désaffectée de Granby servant auparavant à l'Imperial Tobacco. Depuis trois ans, des recherches intensives ont été menées par une équipe d'hommes qui d'abord avaient la foi en leur machine.

Une quinzaine de ces petits aéroglisseurs à deux places ont été fabriqués, modifiés, remodelés, si bien qu'aujourd'hui, le MK 8 est la version que veut proposer Aérodoo Industries au marché mondial.

C'est un véhicule à qui, pour le moment, l'esprit critique reprochera son trop grand bruit. Mais la technologie d'Aérodoo aura tôt fait, explique le vice-président, M. Léger Chénard, de créer un véhicule silencieux avec un moteur à 4 temps au lieu des trois moteurs qui équipent le prototype actuel.

Les directeurs de la compagnie, tous actionnaires, disent avoir investi un demi-million de dollars dans cette amorce d'industrie québecoise.

Ils entendent entreprendre la production massive — jusqu'à huit par jour — dès le mois de septembre. Dans la même usine louée, à Granby, c'est-à-dire sans frais d'immobilisation et sans aide bancaire.

(L'aérodoo se vendra $3,200 F.O.B. à sa sortie de l'usine).

Emission d'actions

Pour commencer la production, la compagnie a nécessairement besoin d'un fonds de roulement. Elle lance à cette fin une émission de 300,000 actions ordinaires à $1.50. Ces actionnaires recrutés dans le public représenteront 28 p.c. du capital investi.

Ce capital nouveau servira uniquement de fonds de roulement. La compagnie compte produire 1,000 véhicules par année avec un personnel de 130 personnes.

Une récente étude du Conseil national des recherches indique un marché possible de 40,000 véhicules du genre par année. C'est donc dire que les directeurs d'Aérodoo comptent sur un marché encore vierge, aux énormes possibilités.

L'aérodoo MK8 est essentiellement conçu pour le sport à la façon de la motoneige. Mais on aura vite fait d'en concevoir de multiples applications commerciales, scientifiques et militaires.

Parallèlement au véhicule sport, Aérodoo veut mettre au point une version commerciale pouvant transporter 5 passagers et une tonne de cargaisons.

La compagnie se propose de fabriquer la production visée (soit 500 véhicules en 1971 et 1,150 en 1972) en deux phases bien distinctes. Pour la première, qui couvrira approximativement les six derniers mois de l'année 1971, Aérodoo s'est installée dans des locaux temporaires. Suivant certaines conditions, le ministère fédéral du Développement régional s'est engagé à aider à l'organisation du projet selon une formule assez complexe qui rapporterait à la compagnie quelque $100,000.

La deuxième phase, commençant vers le début de 1972, verra la compagnie s'établir dans une usine permanente qu'elle aura ou acquise ou construite. Les dimensions et la location des nouveaux locaux seront fonctions des résultats acquis au cours de l'année 1971 et dépendront des nouvelles conditions posées par le ministère du Développement régional.

Durant les deux premières phases, la compagnie sera équipée de façon à assembler ses véhicules et fabriquer ses coques en fibre de verre. En principe, l'usine permanente pourra assurer la production prévue pour 1972.

Les directeurs de la compagnie prévoient une seconde émission aux environs de $5 au début de 1972.

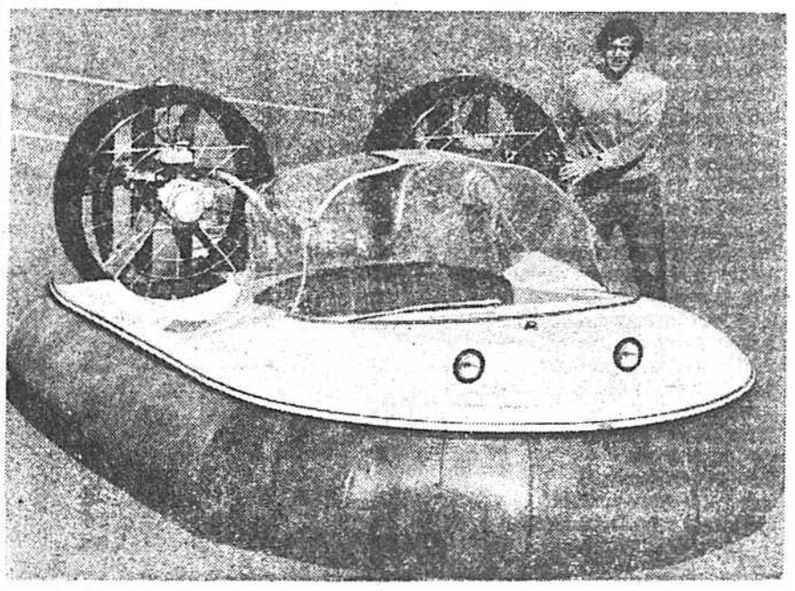

L'aérodoo a subi avec brio, hier, l'épreuve critique de la presse; il s'est montré très maniable et capable de circuler sur les terrains les plus accidentés en plus de se déplacer à 60 milles à l'heure sur l'eau.

$31 millions aux producteurs de blé

OTTAWA (PC) — Le dernier versement aux producteurs canadiens de blé pour les livraisons faites au cours de la campagne agricole 1969-1970 s'élèveront à $31,367,473.

M. Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé, a déposé, jeudi, aux Communes, un document indiquant que ce dernier versement représente la différence entre le paiement initial fait aux producteurs au moment de la livraison et le prix de vente obtenu éventuellement par la Commission, après déduction des frais encourus.

RAPPORTS FINANCIERS

Provigo

La société Provigo Inc. rapporte une hausse de ses bénéfices nets pour le trimestre terminé le 24 avril, soit $438,000 ou 11.7 cents par action comparativement à $396,000 ou 10.6 cents par action.

Le chiffre des ventes a légèrement progressé passant de $48.0 millions à $49.8 millions.

St. Lawrence Columbium

Les résultats financiers et les chiffres de production de St. Lawrence Columbia and Metal Corporation pour le second trimestre et la première moitié de l'année fiscale 1970-71, indiquent, pour le second trimestre, un profit d'exploitation de $62,610, et après amortissement de $83,609, une perte nette de $20,999. Ces résultats donnent un profit net de $133,608 pour le premier semestre 1970-71, comparé à un chiffre de $534,125 pour la même période l'an dernier.

Willroy Mines

La compagnie Willroy Mines Ltd. a subi une baisse de ses bénéfices nets durant l'exercice terminé le 31 décembre 1970 par rapport à l'année précédente, soit $646,678 ou 9 cents par action contre $1,144, 627 ou 14 cents par action.

Les revenus bruts d'exploitation ont diminué de $10.8 millions à $9.6 millions, mais les autres revenus ont surpassé le chiffre précédent avec un montant de $546,326 contre $288,449.

General Bakeries

Le rapport financier de General Bakeries au 3 avril dernier indique des bénéfices nets de $44,849 ou .06 cent par action par rapport à $20,204 ou .03 cent par action pour l'exercice précédent. Le déficit d'exploitation a atteint $24,651 comparativement à $48,196.

Le chiffre des ventes a progressé par rapport à l'exercice précédent, soit $36.2 millions contre $34.8 millions.

Bethlehem Copper

Au cours du premier trimestre de 1971, Bethlehem Copper a enregistré un bénéfice net de $1,564,805 contre $2,976,506 en 1970 pour la période correspondante.

Reitman's Canada

Le bénéfice net de Reitman's Canada après un trimestre d'activité se chiffre à $169,166 ou 16 cents par action contre $133,630 ou 13 cents par action en 1970 à la même époque. Les revenus bruts ont été respectivement de $11,226,878 contre $9,381,147.

Washington interviendra sur le marché de l'emploi

WASHINGTON (AFP) — Constatant que la croissance de l'économie américaine est insuffisante à l'heure actuelle pour réduire le nombre des chômeurs au cours des prochains mois, l'administration Nixon vient de décider d'intervenir sur le marché de l'emploi.

La Maison Blanche avait cependant été devancée sur ce plan par le Congrès. Le Sénat a en effet voté en avril dernier un programme de travaux publics d'un montant de $1.75 milliard destinés à créer entre 150 et 200,000 nouveaux emplois. La Chambre, de son côté, avait passé un programme similaire étalé sur 5 ans d'un montant beaucoup plus élevé: $5 milliards.

Jusqu'à ces derniers jours, on s'attendait à ce que le programme de compromis quel que soit son montant, qui allait être voté par les deux Chambres, se voit opposer un véto de la Maison Blanche. Mais, hier, des émissaires du president sont venus négocier avec les parlementaires un programme minimal qui pourrait avoir l'aval du président. Celui-ci voudrait faire porter l'accent sur le réemploi des quelque 300,000 anciens combattants du Vietnam actuellement en chômage.

On ne sait pas encore s'il sortira quelque chose de positif des négociations entre le Capitole et l'Administration, mais l'initiative de la Maison Blanche traduit un revirement certain par rapport à la position optimiste affichée depuis le début de l'année.

On sait qu'au cours des trois derniers mois, le chômage n'a cessé d'augmenter, passant de 5.8 pour cent de la population active en février, à 6.2 pour cent en mai, soit le même niveau qu'en décembre dernier.

Le principal conseiller économique du président Nixon, M. Paul McCracken, vient d'ailleurs de reconnaître officiellement que la croissance de l'économie était trop faible pour espérer atteindre l'objectif fixé en décembre dernier: réduire le chômage aux environs de 4.5 pour cent aux approches de l'élection présidentielle.

Dans une interview accordée à l'Agence Associated Press, M. McCracken déclare: "Il faut reconnaître que l'expansion n'est pas encore assez rapide pour mordre sur le chômage. Et je crois qu'il est important pour nous d'atteindre le degré d'expansion économique qui permettra cela". M. McCracken ajoute que le président Nixon décidera en juillet ou en août de la nécessité d'appliquer de nouveaux stimulants à l'économie.

Ottawa pourrait économiser en achetant des produits électroniques canadiens

— G. Sinclair

L'ESTEREL, (PC) — Le gouvernement canadien pourrait économiser des millions de dollars et créer de nouveaux emplois en achetant les produits canadiens dans le domaine de l'électronique, a dit un expert de ce domaine, hier, au congrès annuel de l'Association canadienne de l'industrie électronique.

M. Georges Sinclair, le président de Sinclair Radio Laboratories Ltd., de Maples en Ontario, a dit aux membres de l'Association, réunis à l'Estérel, que les taxes perçues grâce aux nouveaux emplois créés seraient suffisantes pour payer le matériel électronique fabriqué au Canada.

Il a ajouté que les produits importés sont trop chers pour le pays "peu importe leur prix".

M. Roy Phillips, le vice-président de RCA Ltd., de Montréal, a déclaré que la consommation de produits électroniques doublera et même triplera tous les 10 ans au Canada. Cette année les ventes se sont élevées à $1.25 milliard, mais les producteurs canadiens risquent de demeurer en dehors de ce marché.

Les importations ont dépassé les exportations de quelque $250 millions en 1970, a-t-il dit, en précisant que les deux devraient être égales.

Da'autre part, dans son discours au congressistes, M. Pierre Juneau, président de la Commission canadienne de radio-télédiffusion, a attiré l'atention de son auditoire sur le million de Canadiens qui ne peuvent bénéficier des services de la télévision dans leur langue.

Il existe un besoin indéniable d'accroître l'usage de la langue française au Québec

— L'AMC

QUEBEC (PS) — Un groupe de 25 industriels québécois a demandé au gouvernement provincial hier de créer des normes d'enseignement des langues afin de s'assurer que tous les étudiants diplômés dans la province possèdent une connaissance suffisante aussi bien du français que de l'anglais.

Leurs recommandation s au gouvernement font partie d'un document de 56 pages préparé par l'Association des manufacturiers canadiens. Une délégation de l'AMC a rencontré hier le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, et M. Claude Simard ministre sans portefeuille, pour s'entretenir de ce mémoire.

Le document réclame également la coopération de l'industrie et du gouvernement pour la création d'instituts linguistiques spécialisés offrant des cours intensifs de français aux hommes d'affaires anglophones.

Accroître l'usage du françaisôn

Le mémoire souligne "qu'il existe un besoin indéniable d'accroître l'usage de la langue française au Québec." L'Association reconnait toutefois qu'établir "une législation rendant le français seule langue dans l'activité économique pourrait avoir des conséquences néfastes sur le niveau de vie de tous les Québécois."

L'AMC indique que l'appartenance du Québec aux marchés du Canada et de l'Amérique du nord, ainsi qu'à la participation aux activités commerciales internationales, oblige ceux qui aspirent aux fonctions de direction, en particulier au sein des grandes et moyennes entreprises, à pouvoir s'exprimer couramment en anglais."

Le mémoire souligne que l'enseignement du français qui est fourni aux étudiants anglophones reste insuffisant pour qu'ils puissent évoluer dans une province où 30 pour cent de la population est d'origine française, ajoutant que les étudiants doivent posséder une instruction véritablement bilingue."

Les étudiants diplômés des écoles anglophones du Québec, sans disposer d'une connaissance pratique du français perdent une partie de leurs possibilités en vivant au Québec, de même que les étudiants ne parlant que le français ont un avenir limité et qui les confine au Québec.

L'AMC met de plus en garde contre toute législation destinée à canaliser arbitrairement les enfants d'immigrants vers le système scolaire français, ce qui aurait des effets néfastes plus tard lorsque la province voudrait attirer des ressources humaines du reste du Canada ou de l'étranger.

Le mémoire demande des programmes de cours de langue par immersion totale, les classes données deux fois la semaine n'amenant que "très peu de résultats pratiques".

Une priorité

L'une des toutes premières priorités selon l'AMC serait d'offrir au système scolaire du Québec des "connaissances économiques" pour le public.

Le mémoire contient les résultats d'un sondage sur l'usage du français dans les établissements industriels de la province, qui a été établi à la demande d'une commission royale provinciale sur le statut du français au Québec.

Le sondage couvre 520 entreprises employant 144,435 travailleurs. Il montre qu'à Montréal, la langue maternelle de 78 pour cent d'entre eux est le français alors que le pourcentage est de 94 p.c. dans le reste de la province.

Le pourcentage baisse en ce qui concerne les contremaîtres, tant à Montréal qu'au dehors. Les deux tiers des usines à Montréal utilisent les deux langues.

Hors de la métropole un tiers seulement est bilingue.

L'Institut des Comptables Agréés de Québec

J. Alastair REEKIE, C.A.

On annonce l'élection de Monsieur J. Alastair REEKIE, C.A., vice-président (finance) Canadian Vickers Limited, à la présidence de l'Institut des Comptables Agréés de Québec. Monsieur REEKIE devient le premier comptable agréé n'exerçant pas la comptabilité publique à accéder à la présidence de l'Institut. Les autres membres du comité exécutif sont MM. Yvon NORMANDIN, C.A., premier vice-président, G. Ian CRAIG, C.A., deuxième vice-président, Pierre BARRY, C.A., secrétaire et Donald W. BUTCHER, C.A., trésorier. —

DOMINION GLASS COMPANY LIMITED

ACTIONS PRIVILEGIEES

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix-sept cents et demi (17½c) a été déclaré sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la Compagnie, pour le trimestre finissant le 30 juin, 1971.

Le dividende plus haut mentionné, sera versé le jeudi 15 juillet, 1971, aux détenteurs d'actions inscrits, à l'heure de fermeture des affaires, le vendredi 18 juin, 1971.

ACTIONS ORDINAIRES

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix cents (10c) a été déclaré sur les ACTIONS ORDINAIRES de la Compagnie, pour le trimestre finissant le 30 juin, 1971.

Le dividende plus haut mentionné sera versé le mercredi 30 juin 1971 aux détenteurs d'actions inscrits, à l'heure de fermeture des affaires, le vendredi 18 juin, 1971.

Par ordre du Conseil.
Le secrétaire.
T. B. King.

MONTREAL, 29 avril, 1971.

FLEETWOOD CORPORATION

M. Bernard N. Pollock, B.Eng.

Le conseil d'administration de la Fleetwood Corporation est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Bernard N. Pollock au poste de président de la société. Cette nomination prend effet immédiatement. La société Fleetwood fabrique une série complète d'appareils de divertissement portant les marques de commerce Fleetwood et Sylvania.

Après avoir travaillé pendant cinq ans pour la société, Monsieur Pollock a obtenu son diplôme d'ingénieur électricien de l'université McGill et en 1956 il entra au service de Fleetwood à titre d'ingénieur de projets. En 1965, il était promu au poste de vice-président en charge du perfectionnement des produits et en 1970 il devenait vice-président du service de la commercialisation et des ventes.

Monsieur Pollock apporte à son nouveau poste une foule de connaissances pratiques acquises par son expérience directe au niveau des projets, du perfectionnement, de la commercialisation et des ventes de toutes les séries de téléviseurs couleur et monochrome, appareils stéréophoniques modulaires et consoles, appareils récepteurs de radio et accessoires de magnétophones fabriqués par la société. —

CANADIAN PACIFIC
RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré à une assemblée tenue aujourd'hui un dividende, pour l'année 1971, de deux pour cent sur les actions privilégiées, payable le 28 juillet 1971 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 juin 1971.

Par ordre du Conseil.
T. F. TURNER,
Secrétaire.

Montréal, le 14 juin 1971.

CANADIAN PACIFIC
RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré à une assemblée tenue aujourd'hui un dividende, pour l'année 1971, d'un dollar et soixante cents par action ordinaire dont quatre-vingt cents par action proviennent d'un dividende de Canadian Pacific Investments Limited. Ce dividende est payable en devises canadiennes le 28 juillet 1971 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 juin 1971.

Par ordre du Conseil.
T. F. TURNER,
Secrétaire.

Montréal, le 14 juin 1971.

NOMINATION A LA COMPAGNIE PACKER

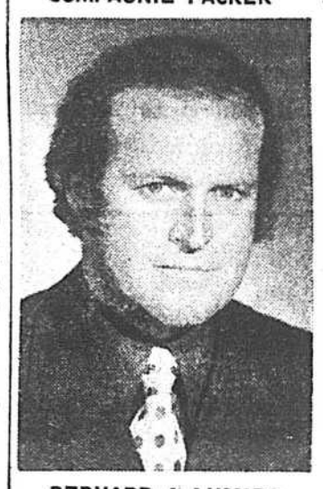

BERNARD A. LUSSIER

M. A.T. Brodeur, président du conseil de Cassidy Ltée, annonce la nomination de M. Bernard A. Lussier au poste d'adjoint au président de la Compagnie de Couvre-Planchers Packer Ltée, la division du couvre-planchers du Groupe de compagnies Cassidy. M. Lussier occupait auparavant le poste de directeur national des ventes chez Amtico Flooring Canada Ltd. La Compagnie de Couvre-Planchers Packer Ltée est un important distributeur de tapis et de couvre-planchers à surface dure. Son siège social est situé à Ville Mont-Royal et elle possède un entrepôt régional à Québec. —

2e HYPOTHÈQUE

Fonds intérimaires. Prêts garantis par équipement, stock, effets négociables.

NAT. BROTMAN 731-8585

Buffet à $3
Le meilleur en ville

"Il faut avoir vu et surtout goûté, ce buffet chaud et froid pour y croire!"

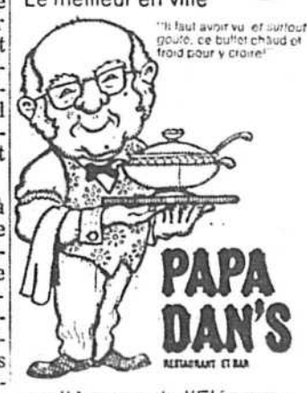

PAPA DAN'S
RESTAURANT ET BAR

sur l'Avenue de l'Elégance à la Place Bonaventure

Réservations: 878-4569
(ferme le dimanche)

Haig.
La plus vieille marque de scotch.

Le déguster, c'est comprendre!

Le scotch le plus vendu en Angleterre.
Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

Trois Rivières?

Le Baron!

■ Victoria? L'Empress! ■ Lac Louise? Le Château Lac Louise! ■ Banff? L'hôtel Banff Springs!
■ Calgary? Le Palliser! ■ Edmonton? Le Château Lacombe! ■ Régina? Le Saskatchewan!
■ Toronto? Le Royal York! ■ Montebello, Qué? Le Château Montebello!
■ Montréal? Le Château Champlain! ■ Québec? Le Château Frontenac!
■ Sherbrooke? L'Hôtellerie Le Baron!

Pour les réservations à Montréal, appelez 866-3048

CP Hôtels

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

JEUDI, 17 JUIN 1971

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch Net
MINES					
Adanac	2100	101	100	100	—5
Adera	9900	41	41	41	+1
Afton M	1000	26	26	26	+1
Alice Lk	3500	28	28	28	+1
Alwin	19100	77	70	73	+3
Ardo M	12000	49½	45½	45½	—3½
Ardo A wts	3000	8	8	8	
Arbo B w	500	28	28	28	+5
Arlington	2500	33½	23½	23½	—2½
Atlas	7000	55	52	55	+3
Avino	2500	70	70	70	
Bthrst Nrs	21700	200	185	190	
Bath A wts	1100	89	81	89	+9
Bear Intl	1000	29	29	29	
Beaumont	2000	15½	15	15½	+ ½
Beth Cop	100	$17	17	17	
Blue Star	5500	6½	6	6½	
Boswell	1500	30	30	30	—1
Boundary	1200	26	26	26	
Brameda	100	200	200	200	
Brenmac	10000	42	38	40	+3
Brettland	7000	36	34	34	
Brycon	21000	37	33	33	—5
Bullion Mtn	4500	52	48	50	—1
Blion A w	5500	18	16	18	+2
Buval Exec	4000	27	26½	26½	
Calico	4000	13	12	12	
Calta	28300	103	98	100	+1
Cambridge	3000	43	41	41	—2
C Barran	1000	56	56	56	
Canol	1000	26	25	25	—3
Capri	1000	23	23	23	
Car Bell	500	44	44	44	
Cass Con	1000	11	11	11	+1
Casino	2200	84	81	81	—2
Chataway	2500	24	23	24	+1
Churchill	2075	1¼	1⅛	1¼	—1
Coast Cop	100	475	475	475	+30
Coast Sil	5500	26	24	25	+2
Coin Can	5000	58	57	58	—1
Coin A wts	2000	25	25	25	—3
Coleman A	5	590	590	590	
Coleman B	45	565	565	565	
Colemn pr A	50	77	77	77	
Colmbia Rv	8300	23	20	20	
C Cinch	50	12	12	12	—2
C Mckiney	1000	9	9	9	
C Potash	1000	4½	4½	4½	
Cop Giant	6500	23	23	23	—1
Cop Line	300	36	36	36	
Cop Ridge	3500	48	47	48	+1
Coronet	2010	33	32	33	
Croyden	1600	21	21	21	
Davis Keay	2500	157	155	155	+2
Dolly Var	1000	32½	32½	32½	+1½
Dundee	4500	35	33	34	— ½
Dusty Mac	12500	32	30	30	—2
Dynasty	100	715	715	715	—10
Eartcrest	1500	12	11½	11½	—2
Earty Bird	2000	28	28	28	+2
Empire M	32500	26	23	25	+2
Enex	1000	34	32	32	—2
Falaise	9000	22	18	19	—2
Flagstone	2000	21	21	21	
Fortune Ch	47000	38	30	37	+6
Ft Chnl B	34600	11	8	11	+2½
Fourbar	2500	18	18	18	
Frontier Ex	500	35	35	35	
General Rs	1000	7½	7½	7½	
Giant Ex	5000	58	56	56	—1
Giant Masc	100	460	460	460	
Gibraltar	1885	575	565	575	+10
Gradore	42100	21	16	20	+3
Granduc	10	710	710	710	
G N Pete A	1500	42	37	41	+4
G N Pete	67275	135	130	133	—2
Gunn M	5000	45	43	44	+1
Hart River	3000	35	32	35	+3
High Chief	3500	12	12	12	
Highmont	900	330	320	330	+10
Hogan	15500	32	30	32	+1½
Homestake	2000	7	7	7	
HB Mtn	3000	10	10	10	
Inland Cop	1000	36	36	36	
Intl Marnr	16137	113	106	110	+3
I Mar c w	2889	37	37	37	
Intpr Sil	5000	12	12	12	
Int Tech	5500	125	120	125	
Jason Ex	2200	25	25	25	
Jason A	8000	5	3	5	+1
Jaye Ex	1000	7	7	7	+ ½
Jericho	2000	16	14	14	
Kalco	2000	32	30½	32	
Kopan	20500	13	12	12	+1½
Lk Byrhse	11500	17½	17	17	
Largo	900	33	33	33	
Laronge	19000	85	80	83	+11
Laura	750	19	19	19	
Lexington	2500	43	43	43	—2
Lon Pride	3500	10	9	9	
Lornex	300	81½	81½	81½	
Marshall	2000	121½	121½	121½	
Mercury E	10000	151½	151½	151½	+ 1½
Mid West	8000	14	13	13	—1
Mtn M A	8000	2	2	2	+ ½
Mrl Mtn	1000	31	23	31	+2
Molymine	10000	12	12	12	—1
Mt Wash	3000	11	10	10	— ½
Nadina	7200	148	138	148	+8
Nat Nickel	2000	35	35	35	
Native	7500	11	10	10	—1
NewCinch	500	26½	26½	26½	+ ½
New Cronin	5000	13	12	12	+ ½
New Indn	2100	10	9½	10	
N Privatr	4500	15	15	15	
New Taku	5500	39	37	37	
Nickel H	5000	60	58	60	+5
Norcan	5500	12	11	11	
Norex Res	15000	51	45	48	+3
North Pac	5000	20	17	17	
Nw Ventre	1200	83	83	83	
West Kim	3500	55	51	53	—6
Oro	1000	33	33	33	
Pac As rts	38727	2½	2	2	— ¼
Pacif Asb	17025	140	137	140	+2
Pacific sil	3000	11	11	11	
Pathfindr	18850	115	113	115	—3
Pathfdr B w	3000	60	60	60	—2
Peel	11500	11	10	10	
Polaris	2500	7½	7	7	
Primer	2200	13	12	12	
Pyramid	83700	60	54	59	+6
Quatsino	2900	11	10½	10½	
Radex	3300	128	125	125	—5
Radex w	1300	35	33	33	—2
Ramid Intl	1500	35	35	35	
Rand Res	7333	41	40	41	
Riviera	14000	69	65	65	
Rockland	500	26	26	26	
Rodstrom	3250	11	11	11	
Ring Hill	3500	42	40	40	—3
Rose Pass	9000	23	19	22	—1
Ryl Agassiz	4833	38	38	38	+3
Sabina	41410	545	500	545	+35
Shield Div	970	160	160	160	—5
Sileurian	4500	16	15½	15½	+ ½
Slvr Bute	2500	11	10½	10½	
S Chief	2000	42	42	42	
Silverquick	500	14	14	14	
S Standrd	4860	157	155	156	+1
Silver Star	1000	15	15	15	
Slocan	34100	60	56	59	+1
South Seas	500	35	35	35	
Spartan	2000	18	18	18	
Stall Lk	2250	150	141	150	+5
Taseko	2000	28	27	28	+1
Texacal	3000	55	54	55	+1
Torwest	2500	35	34	35	+3
Tran Col	62500	33	32	33	+1
Trojan	2500	30	29	30	+1
Un Copr	1700	16	15	15	
Ttica	1000	50	50	50	
Valley Cop	1396	$10⅜	10	10	— ¼
Vananda	1000	7½	7½	7½	
Vanguard	2500	10	10	10	
W C Res	2700	10	10	10	
Westland	3000	16	15	16	
Yukon Rv	1000	23	23	23	
Zenith	5500	54	53	54	
INDUSTRIELLES					
Ath Col	400	150	150	150	
Balco	200	$8½	8½	8½	
Block Br	2300	450	440	450	+5
Block B w	300	$10	10	10	— ½
BC Sugar	300	$20⅛	20	20⅛	
BCT 6 pr	40	$87	87	87	
BC Turf	200	425	425	425	
CPR	100	$66⅜	66⅜	66⅜	
Capt Int	1800	$7¼	7⅛	7¼	— ⅛
Col Cell	400	450	450	450	
Computrex	800	48	48	48	
Cornat Ind	400	140	140	140	+5
Crestwd	1200	195	185	195	+10
Delta rts	9340	20	13	15	+1½
Delta Hotel	700	200	200	200	—10
Doman	950	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
Eagle Ind	3900	450	435	450	+30
Field	550	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Finning	50	$13	13	13	
Gt N Land	300	110	110	110	—5
G Pac Ind	2200	215	200	210	+5
Grouse M	400	185	180	180	
Grower B	800	325	315	325	
Harding A	200	$14½	14½	14½	
Hys Can	625	210	210	210	
Imp Mr A	13600	90	79	90	+16
Imp Mar	2700	225	195	225	+35
Integ Wd	300	400	395	400	
Inter Brew	500	495	495	495	
Ionarc	13500	135	120	135	—5
Kaiser Res	200	06⅜	6¼	6⅜	
Key Ind	600	22	22	22	
Keystone	400	340	340	340	
Macmillan	100	$24¾	24¾	24¾	
Madill	500	56	6	6	
Magadyne	200	130	125	130	
Melton Real	26	130	130	130	
Melt A w	1000	56	56	56	
Mohawk pr	100	250	250	250	
Mohawk In	50	105	105	105	
Nat Nur H	25	165	165	165	
NWL Fin	208	310	310	310	+10
Ocean Cem	200	$22½	22½	22½	
OK Hel w	500	175	175	175	+10
Pace	1800	90	90	90	
Pac Nth G	1150	415	400	400	
PN Gas pr	300	$22	22	22	
Pac Pete	75	$31	31	31	
PWA	3357	$11¾	11⅜	11¾	— ⅛
Portcom	23383	145	130	135	+15
Prtc A w	4500	68	62	63	+16
Potter Dist	272	380	375	380	—5
Reid Lith	500	$10¾	10¾	10¾	
RSL	200	300	260	260	
Sandwell	1200	57	7	7	
Steintrn	150	55¼	5	5	— ¼
Tokar	6614	210	205	205	+5
U Equit	200	200	200	200	
Wardair	1101	115	110	115	
West Pac	200	56	6	6	
Wdwards	100	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Wosks	200	57	7	7	
PETROLES					
Allied Rox	1200	69	69	69	
Ballindry	7950	142	140	141	—1
Bison	3963	10⅜	10¼	10¼	
Bralorne	100	230	230	230	
Cdn Fort	1000	12	12	12	
C Hdrogas	1000	70	70	70	
Canarct	157200	48	46	47	+2
Colonial	200	55	55	55	
Comercial	5500	11	10	10	
Comercial	5500	11	10	10	
Freehold	825	72	85	72	+13
Freehld A	31600	37	25	37	+11
Futuruti y	3500	30	29	30	
Gold West	2000	13	13	13	
Manhatten	500	35	35	35	
Merland	1100	84	84	84	—1
Midland	6500	7	7	7	
PR Pete	2500	10½	10	10½	
Plains Pete	199	29	29	29	
Ponderay	810	127	127	127	
Roy C Ven	1000	85	85	85	
Share	1000	13	13	13	
S Pac Pete	9000	10½	10	10	
Stamped	11925	117	114	117	—1
TC Res	11089	105	100	105	
West Ex	3000	19	18	18	—1
BANQUES					
BK of BC	120	$20½	20½	20½	
Bk Mont	720	$16	16	16	

Total des ventes : 2,061,280.

titres au comptoir

A G F Special	700	295	295
Alscope	11000	125	110
Kirkland	9000	56	55
Tungston	9500	93	87
Bald Mtn	19000	6	5
Bantam Mng	10000	39	39
Beauport Hold	8000	10	10
Chibex	1500	125	70
Clearwater	15000	38	35
Cons Devel	100	105	105
Cordwell	1000	40	40
Dasson Cop	1000	6	6
D L P Div 0	200	220	220
Dom Jubilee	2500	105	100
Gen Leisure	200	475	438
Genrus Leisure	400	500	425
Glen Lk Silv	2000	8	7
Grt East Res	2500	70	70
Grt Lk Nick	500	313	300
Gt Lk Paper Wt	200	200	200
Gt Lk Silver	330000	12	11
Hughes Ind	2600	225	150
Jolly Jumper	2000	65	65
Mns Iberville	500	45	45
Mac P P 100 Pr	695	50	50
Maple Leaf Mns	26800	50	50
Maracambeau	4000	23	23
Medipak	2900	280	220
Mistassini Ur	1000	60	60
Monpre Iron	2000	5	5
Naganta	4000	49	44
Nemrod	4000	28	26
N B Uran	900	550	520
Nordex	500	65	65
Orange R B Cl	200	525	525
Pizza Pan	200	240	240
Polcon	1100	55⅞	57⅛
Puma Pete	100	100	100
Revenue Prop	500	73	73
Robin Red Lk	2000	60	60
Romfield H	5000	17	15
S L Divers	2900	500	475
Santa Helena	2000	68	67
Sklar 0	4600	220	200
Soca Ltee	2200	135	120
Spar Aero	1300	95	95
Std Sec Life	100	014	14
Systems Dim	1100	$10	9¾
Tara	5400	$17½	16½
Tormex Mn Wts	1500	50	50
Ungava Cop	6000	8	5
Westfield	5700	265	245
Westville	1000	4	4
White Star	500	23	23

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : Cortland $2.75 à $3 ; McIntosh, $3.25 à $3.50 le boisseau.
Asperges : $7.75 à $8.00 les 24 lb.
Betteraves : $1.50 la doz.
Ciboulette : $1.00 à $1.25 la doz.
Concombres de serre : $4.50 à $5 pour 2 doz.
Echalotes : .70 à .75 la doz.
Epinards : $2.25 à $2.50 pour 12 cellos de 10 onces: $1.75 à $2.00 le minot.
Laitue : frisée, $1.40 à $1.65 pour 24; Boston, $2.00 à $2.25 pour 16 ; romaine: $2.50 pour 16; Iceberg : $3.25 à $3.50 pour 18.
Patates : $1.75 les 50 lb.
Radis : .50 à .60 la doz; $2.50 les 30 cellos de 6 onces.
Rhubarbe : .50 à .65 la doz.
Rutabaga : $1.75 à $2.00 les 50 lb; $2.25 le minot.

Contrat de $11 millions à RCA

OTTAWA (PC) — Télésat Canada a accordé trois contrats d'une valeur globale d'environ $16 millions, dont un de $11 millions à RCA Ltée de Montréal, pour l'aménagement des 35 stations terriennes, formant le réseau initial des installations au sol du système de télécommunications de la Société.

Selon un communiqué de cet organisme, distribué à Ottawa, jeudi, les autres contrats ont été accordés à Raytheon Canada, Ltd., de Waterloo, en Ontario et Philco-Ford Corporation of Canada, de Toronto.

Selon les termes de l'entente, RCA fournira l'antenne et l'équipement électronique périphérique pour les deux stations (SP), les deux plus importantes et les plus complexes du réseau. Elles peuvent acheminer toute forme de signaux de télécommunications à haute densité entre le satellite et les stations et inversement.

Le montant du contrat avec la compagnie Raytheon est de $3.2 millions et celui de Philco-Ford, de $1.8 million.

La participation canadienne aux contrats de RCA et de Raytheon s'élève à plus de 66 pour cent tandis que l'entente conclue avec Philco-Ford prévoit une participation dépassant 33 pour cent.

Les travaux d'aménagement des 35 stations terriennes débuteront sous peu et, l'on prévoit qu'ils seront terminés à temps pour permettre les essais et leur intégration au satellite avant le début de la phase d'exploitation commerciale, soit au commencement de 1973.

denrées agricoles

PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage : blanc, 54.2, jaune 54.5.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs, 24 à 27, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 23 1-2 à 24 1-2, pour nourrissage, 21¾ à 22.

Poudre de lait beurre pour nourrissage, 19 à 20, poudre de lait, 5 1-4 à 5 1-2.

Prix des oeufs, prix minima des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine : A-extra gros, 50 3-4, A-gros 46 1-4, A-moyens, 41 1-4, A-petits, 37 1-4.

cote des grains

MARCHE A TERME :

(Winnipeg)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
LIN :				
Juil.	2.47¾	2.49¼	2.47	2.49¼
Oct.	2.52	2.53¼	2.51	2.53½
Nov.	2.48½	2.49¾	2.48½	2.49¾
Dec.	2.47½	2.48¼	2.47¼	2.48¼
GRAINE COLZA (Vancouver)				
Juil.	2.90⅜	2.93½	2.88⅜	2.92¾
Sept.	2.86⅞	2.89⅜	2.85	2.90
Nov.	2.78⅜	2.83¼	2.76⅞	2.83
Jan.	2.79½	—	—	2.79½
Mars	2.75½	2.76⅞	2.75½	2.76¼
GRAINE COLZA (Thunder Bay)				
Juin	2.97	3.01	2.97	3.01
Oct.	2.82⅛	2.87	2.81½	2.87
Dec.	2.72½	—	—	2.72½
Mai	—	—	—	2.78
AVOINE :				
Juil.	76¼	—	—	76⅛
Oct.	76¼	76⅜	76⅛	76¼
Dec.	76⅛	76⅜	76⅛	76⅛
ORGE :				
Juil.	1.20	—	—	1.20
Oct.	1.18	1.18	1.17⅛	1.17¼
Dec.	1.18⅜	1.18⅜	1.16¾	1.16¾
SEIGLE :				
Juil.	1.16	1.16	1.14⅜	1.14⅜
Oct.	1.11	1.11	1.09⅞	1.09⅞
Dec.	1.11½	1.11½	1.10¼	1.10¼

MARCHE AU COMPTANT :

AVOINE : 2 cw 75⅜; ex 3 cw et 3 cw 72⅞; ex 2 four. 72⅜; 1 four. 71⅞; 2 four. 68⅞; 3 fou. 65⅞; four. melangee 51.

ORGE : 2 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.19¼; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.17¼; 3 cw 2-rang et 2 four. 1.16¼; 2 four. 1.14⅜; 3 four. 1.11⅜.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.22⅜; 3 cw 1.09⅛; 4 cw 91⅜; ergotee 89⅜; sur voie 1.14⅜.

LIN : 1 cw 2.48⅛; 2 cw 2.43⅛; 3 cw 2.24¼; sur voie 2.48⅜.

GRAINE COLZA : No. 1 canadienne 3.01; No. 2 canacienne 2.86.

(Chicago)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
BLE :				
Juil.	1.66¼	1.66½	1.64½	1.64½
Sept.	1.68¼	1.68¼	1.66	1.66½
Dec.	1.72⅜	1.72¾	1.70¾	1.71
Mars	1.74½	1.74½	1.72⅞	1.73
Mai	1.73¼	1.73⅜	1.71⅜	1.71½
MAIS :				
Juil.	1.60½	1.60½	1.58½	1.58½
Sept.	1.62	1.62½	1.58½	1.58½
Dec.	1.62¾	1.62¾	1.59¾	1.60¼
Mars	1.66¾	1.67¼	1.63¾	1.64½
Mai	1.67½	1.68½	1.65¾	1.66½
AVOINE :				
Juil.	79	79	77½	77½
Sept.	76⅜	76⅜	74½	74½
Dec.	792	79½	77½	77½
Mars	80	80	79⅛	79⅛
Mai	80¼	80¼	79¼	79¼

FEVES SOYA :

Juil.	3.25	3.27⅛	3.23½	3.25⅛
Aoat	3.25⅛	3.27⅛	3.23½	3.24¾
Sept.	3.21¼	3.23	3.19½	3.21
Nov.	3.17	3.19	3.15¼	3.17
Jan.	3.20¾	3.22¾	3.19½	3.21¼
Mars	3.24	3.26½	3.22¾	3.24¾
Mai	3.26	3.28	3.25	3.26¼

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

PC — Les arrivages sont limités, la demande bonne et les prix stables, cette semaine aux marchés de Montréal.

Arrivages: 1,045 bêtes à cornes, 1,488 veaux 54 porcs, et 43 bovins.

Les bouvillons de choix se vendaient de $33.75 à $36, les bons de $32 à $34.10, les moyens de $29 à $32.10, les communs de $25 à $29.

Les génisses de choix ont rapporté de $27 à $30.25, les bonnes de $25.25 à $26.50, les moyennes de $23.50 à $25.25, les communes de $21 à $23.25.

Les vaches valaient de $22.50 à $24.75, les moyennes de $21.50 à $23, les communes de $19.50 à $21.25, pour la charcuterie et à la mise en conserve de $15.25 à $19.35.

Les taureaux valaient de $25.50 à $28, les communs et les moyens de $21.50 à $26.

Les veaux ont rapporté de $42 à $47, les moyens de $38 à $41.50, les communs de $27 à $39.

Les agneaux de lait se vendaient de $42 à $54 les cent livres.

Les moutons valaient de $15 à $19.

Les porcs étaient trop peu nombreux pour que le prix en soit établi.

La Ventura II format de poche, c'est la moins chère de nos Pontiac. Et vous pouvez vous l'offrir!

La Pontiac que vous pouvez le plus facilement vous offrir attend votre bon plaisir!

Petite voiture, la Ventura II vous apporte tout l'agrément et le prestige que procure toujours une Pontiac...à un petit prix.

Et n'oubliez pas que nous sommes à la saison où l'on peut faire les plus belles affaires chez les concessionnaires Pontiac.

Alors, qu'attendez-vous?

La Ventura II vous offre la belle allure, le confort, le luxe d'une vraie Pontiac.

Elle est construite pour durer: les doublures d'ailes et les profilés de bas de caisse lavés à l'eau et séchés à l'air empêchent la corrosion par le sel.

La carrosserie est soudée (non pas boulonnée) en des centaines de points importants: elle reste étanche et silencieuse. Et le revêtement acrylique Magic-Mirror contribue à lui conserver longtemps son éclat.

Il est facile de voir que la Ventura II est une vraie Pontiac. Les sièges en Morrokide sont rembourrés et la décoration intérieure est en similibois.

Si vous commandez une radio, elle est fournie avec l'antenne Pontiac dissimulée dans le pare-brise.

Moteur six cylindres standard ou V8 en option, deux ou quatre portes, notre Pontiac format de poche est faite pour ceux qui exigent plus d'une petite voiture.

C'est facile à voir, et pas douloureux pour le porte-monnaie!

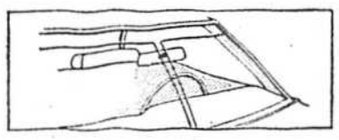

L'importance de la sécurité automobile.

La sécurité automobile intéresse tout le monde. Mais elle est notre affaire.

Et nous croyons que l'intérêt suscité par la sécurité automobile est une bonne chose. Parce qu'il doit en résulter de meilleures habitudes de conduite pour tout le monde.

Et, en toute sincérité, ces meilleures habitudes doivent aider nos affaires!

C'est pour cette raison que nous voulons rendre la sécurité facile en ajoutant à nos voitures des dispositifs de sécurité dont vous n'avez pas à vous occuper: ils agissent par eux-mêmes— Par exemple, la colonne de direction amortissante, la cloison de renfort entre le coffre et le siège arrière—Ils sont là, en place avant que vous n'entriez dans la voiture.

Mais deux dispositifs de sûreté, même essentiels, resteront sans effet si vous n'y allez pas vous-même d'un petit effort.

Les ceintures de siège et les baudriers.

Détachés, ils ne peuvent rien. Et vous avez lu assez de statistiques pour savoir toute la différence qu'ils peuvent faire. Donc, utilisez-les!

Mais il vous reste encore autre chose à faire. En effet, le dispositif de sûreté le plus efficace de tous, nous ne pouvons l'ajouter à nos voitures, et personne d'autre ne le peut non plus.

Ce dispositif, c'est vous... et la façon dont vous vous comportez au volant.

Vous devez y être sur vos gardes...reposé...et sobre.

La sécurité automobile est un problème qui nous touche tous. Et c'est tous ensemble que nous pouvons le résoudre, une fois pour toutes.

Le moment est venu!

GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Roulez en Pontiac!

Nous vous faciliterons les choses

Certains des équipements représentés ou énumérés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

A-471F

MACHINES À ÉCRIRE ÉLECTRIQUES "IBM"

RECONDITIONNÉES PAR IBM MÊME

LIVRAISON IMMÉDIATE

RECHERCHEZ CE SCEAU D'ORIGINE

Il vous assure un reconditionnement authentique

IBM

VOUS OBTIENDREZ LES PLUS RÉCENTS MODÈLES TELS QUE "STANDARD — EXECUTIVE - SELECTRIC"

Il nous fait plaisir de vous offrir les machines à écrire les plus recherchées sur le marché et à des rabais avantageux.

Ayant été reconstruites entièrement par la manufacture IBM, ces dernières vous sont présentées d'une façon telle que vous ne sauriez dire que cette machine a déjà été utilisée.

Vous apportant une assurance et une garantie complète, cette machine saura vous procurer de merveilleux avantages.

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT.

- VENTE
- LOCATION
- RÉPARATION

DEMIEUX & FILS INC.

449, Sainte-Hélène Montreal 125 842-8291

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
Abitibi	1600	$7⅞	7¾	7¾	
Alta Gas T	4950	$45¼	45	45	—1
Alcan	1000	$22⅞	22⅝	22¾	— ¼
Alcan pr	25	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅜
Aquitaine	500	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Asbestos	50	$35½	35½	35½	+ ¼
Bank Mtl	4175	$16	15⅞	16	— ⅛
Bank NS	4843	$26½	26⅜	26½	— ⅜
Banq CN	200	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bq Deprg	200	$13	13	13	+ ⅛
Bq Pv Can	900	$11⅜	11¼	11⅜	— ⅛
Bell Canad	567	$48⅛	48	48	— ⅛
Bombrder	535	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
BP Oil Gas	400	695	695	695	+5
Brascan	237	$18¾	18⅝	18¾	
Brinco	5733	$6	5⅞	6	
Calgary P	600	$27½	27½	27½	+ ⅛
Can Perm	3000	$15	15	15	+ ⅛
Cdn Cable	100	$12	12	12	
C Hydro	400	$15½	15¼	15½	
C Im	2600	$24⅝	24⅛	24⅝	+ ⅛
C Int Pw	200	$23⅛	23¼	23¼	
CP Inve w	300	360	345	345	—5
CPR	275	$65⅞	65¾	65⅞	— ⅜
CPR 3 pr	100	$11½	11½	11½	— ⅛
Cdn Salt	300	$16½	16½	16½	+ ⅛
Cdn Tire A	100	$35⅞	35⅞	35⅞	— ⅛
Cent Del	3460	$15¼	15	15	
Cominco	735	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Cons Gas	215	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Crush Int	300	$19	19	19	— ¼
Distl Seag	250	$53½	53	53½	+ ¾
D Bridge	1915	$25¼	25⅛	25¼	+ ¼
D Coal pr	100	$25	25	25	
Dofasco	250	$26	26	26	
Dom Glass	300	$12⅝	12½	12⅝	— ⅛
Dom Store	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Falcon	100	$114	114	114	+ ¼
Gngr Pr B	300	345	345	345	+10
Gt West Int	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Grey Cmp	200	195	190	195	+10
Gulf Can	378	$22¼	22⅛	22¼	+ ½
Home A	1000	$31¾	31¾	31¾	
Home B	100	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
Huds Bay	700	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
H Bay Co	550	$19½	19⅜	19½	+ ¼
Imp Oil	9922	$24	23⅞	23⅞	+ ⅛
Imasco Ltd	6100	$20¼	20⅛	20⅛	
Inl Gas rt	1300	27	25	25	—6
Int Nickel	1200	$38⅜	38¼	38¼	— ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
Int Util	100	$41¾	41¾	m41¾	
Intpr Pipe	350	$28⅞	28¾	28¾	
Kaiser Re	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Lob Co A	400	$5½	5½	5½	+ ⅛
Mass Fer	1350	$10⅞	10⅞	10⅞	
Melchers	400	$11	10¾	11	+ ½
Mnt Trst	6450	$16½	16½	16½	
Moore	1200	$37⅜	37⅛	37¼	— ⅜
Noranda	225	$35⅞	35⅞	35⅞	
Oshawa A	450	$11	10⅞	10⅞	+ ½
Price Com	675	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Rio Algom	200	$18	18	18	+ ¼
Rolland	100	385	385	385	—10
Rothm B p	700	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Royal Bank	1480	$27⅜	27⅛	27¼	
Royal Trst	45	$34½	34½	34½	
Shell Can	102	$36	36	36	
Simpsons	3000	$20	20	20	
Steel Can	1110	$26¾	26½	26½	— ¼
Steinbg A	6628	$19	18¾	19	+ ¼
Sup Elec	300	390	90	390	+10
Texaco	225	$33	32¾	33	+ ¼
Tor Dm Bk	700	$26½	26¼	26½	— ⅛
Tot Pet A	750	740	720	740	+25
Trans Mt	600	$23⅝	23½	23½	+ ¼
Trizec Crp	1560	165	160	165	+5
Velcro	200	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Walax	200	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Walk GW	550	$38¾	38½	38½	— ½
Wstburne	100	$12¾	12¾	12¾	
Zellers	800	$18	18	18	+ ⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
Berncam	100	440	440	440	—10
Com Hold	300	290	290	290	+5
Domco	200	470	465	465	
Drum Die	1050	44	44	44	—3
Lemtex	100	40	40	40	
Proflex	1000	280	275	275	
Select Fin	1100	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Winco Steak	100	365	365	365	—5

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
Abit Cop	11100	33	30	33	+3
Africana	44900	119	114	114	—6
Alld Min	344	350	350	350	
Ameran	4000	15	15	15	
Basic Res	250	320	320	320	—5
Bluewtr	1100	150	145	145	—5
Burnt Hill	4000	21	20	20	—1
Candex	4000	14	14	14	+1
Chsbar I	200	370	370	370	+20
Chipman	1400	89	89	89	—1
Con Quest	500	53	53	53	+2
C Dolsan	26300	37	36	36½	+ ½
Crusade	500	95	95	95	
Dauphin	4500	12½	12½	12½	
D Lease	127000	17	15	16½	+1
Dumont	500	70	70	70	+1
Expo Iron	1000	80	79	7.	
Fairway	2000	385	385	385	—5
Guardn	4000	33	32	33	+1
Israel Cnt	1540	54	54	54	—1
Kal Res	1000	46	46	46	—3
Mdonld M	1500	9	9	9	
Mija Mines	1000	24	24	24	+1½
Miro	2000	6½	6½	6½	
Mt Jamie	1000	21½	21½	21½	+ ½
NW Unisp	1125	34½	34	34	— ½
Nrthn QE	1000	70	70	70	
NQN Min	11000	49	47	47	—1
Probe Mn	20750	20	19	19	+1
Prnghorn	1100	85	85	85	—4
Rncheria	2000	14	13	14	+1
StL Col	2000	205	205	205	—5
Safari	500	38	38	38	+3
Scimnx	7500	63	60	61	—4
Sil Stack	3500	90	85	90	+5
Timrod	10000	25	25	25	—1
Toronado	1000	29	29	29	—1
Triten Expl	10 0	125	125	125	
Wrightbr	1500	55	46	55	+5

Total des ventes industrielles 129,243. Mines et petroles: 387,101.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	Sv. Pu.	Banque	Comb.	Pap.
Var. 17 juin	+0.05	—0.35	+1.03	+0.06	+0.38
Clôt. 17 juin	183.05	156.29	211.58	181.35	86.43
Haut 71	189.08	161.53	211.58	185.16	95.35
Bas 71	176.23	149.59	172.04	171.78	76.56
Haut 70	195.96	151.86	193.63	183.63	125.35
Bas 70	144.35	155.86	148.29	129.22	80.84

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.23	1.35
Adanac	2.18	2.38
A.G.F Special	2.96	—
All Cdn Com	8.38	9.16
All Cdn Div	9.47	10.35
All Cdn Ven	3.79	4.14
American Growth	5.99	6.58
Andreae Equity	4.26	4.66
Associate Investors	5.36	5.41
Beacon Growth	6.62	7.27
Beaubran 0	43.32	47.04
Canada Growth	5.86	6.44
Canagex	9.88	10.68
Cdn Gas Energy	14.48	15.91
Cdn Invest Fd	4.66	5.11
Cdn Scudder Fd	19.74	19.74
Cdn Sec Growth	4.78	5.25
Cdn S.A. Gold Fd	5.37	5.87
Cdn Trusteed	4.82	5.29
Capital Growth	9.21	10.01
CSM Japan Fd	7.50	8.24
Champion Mutual	7.94	8.68
Capital Growth	9.24	10.04
xChase Fd	10.52	11.50
Collective Mutual	6.53	7.17
Commonwealth Intl	14.14	15.54
Commonwlth Intl Lvrg	3.71	4.11
xCompetitive Capital	6.97	7.64
Corporate Investors	5.56	6.08
Corporate Invstrs Stk Fd	5.24	5.73
Dominion Compound	5.28	5.74
xDreyfus	12.69	13.91
Entarea Investment	6.25	6.83
Exec Fd Cda	6.27	6.82
Exec Inv Intl	3.50	—
xFidelity Trend	25.27	27.62
Fonds Collectif A	6.13	6.70
Fonds Collectif B	5.40	5.56
Fonds Collectif C	9.17	10.02
Fonds Desjardins A	3.95	—
Fonds Desjardins B	4.39	—
Fonds P.E.P.	3.46	3.76
Fraser Growth	2.80	3.06
Gis Compound	9.75	10.72
Gis Income	3.61	3.97
Growth Equity	6.54	7.18
Growth Oil and Gas	26.83	—
Guardian Growth	8.96	—
Harvard	7.05	7.73
IOS Intl	6.48	7.12
IOS Venture	4.01	4.41
Industrial Growth	5.73	6.30
Investors Growth	11.19	12.23
Investors Intl Mutual	7.71	8.43
Investors Mutual	5.42	5.93
Keystone Cda	7.19	7.89
xKeystone Cust S-1	19.78	21.69
xKeystone Cust S-4	5.25	5.76
xKeystone Cust K-2	5.74	6.30
xKeystone Polaris	4.27	4.67
xLexington Research	16.71	18.26
Magna Carta	1.76	1.91
Maritime Equity	2.95	3.22
Marlborough	4.55	4.97
Mutual Accumulating	5.53	6.08
Mutual Bond	9.60	10.55
Mutual Growth	5.53	6.08
Mutual Income	5.22	5.74
Natrusco	13.41	14.01
Natural Resources	7.61	8.32
N.W. Equity	6.80	7.47
N.W. Financial	4.76	5.23
N.W. Growth	5.69	6.25
xOne William Street	16.74	16.24
xOppenheimer Fd	8.67	9.48
Pension Mutual	7.72	8.46
xPerformance Plus	2.09	—
P.H. and N. Fd	14.22	14.54
Planned Resources	4.64	5.10
Principal Growth	4.40	4.84
Provident Mutual	6.70	7.33
Prov Stock Fd 0	5.78	6.32
xPutnam Growth	10.83	11.84
Radisson	2.42	—
Regent Fd	8.98	9.87
Royfund	5.72	5.95
Sav Inv Pret et Rev	6.50	7.14
Sav Inv am Pret	9.43	10.36
Radisson	2.42	—
Spec	9.37	10.24
Taurus	4.51	4.96
xTech	7.93	8.64
Timed Investment	7.21	7.21
United Accumulative	4.89	5.37
United Horizon	3.04	3.31
United American	2.31	2.54
United Venture	4.23	4.65
Universal Savings Equity	7.37	8.10
Western Growth	6.14	6.75
Xanadu	3.71	4.07
x-U.S. funds		
York Fd of Cda	4.34	4.72

X — Fonds americains.

Importante mission d'Ottawa en Chine

OTTAWA. (PC) — La première mission économique en Chine sera composée de 24 représentants du gouvernement canadien et de membres de 11 associations commerciales et industrielles.

Parmi les représentants, on remarque, en plus du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, qui dirigera la délégation, la présence du sénateur W. C. McNamara, de M. J.-R. Perreault, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, et M. Gérard Filion, président de l'Association des manufacturiers canadiens.

Les représentants de l'industrie privée agiront en qualité de représentants des secteurs économiques plutôt qu'à titre personnel d'homme d'affaires.

L'itinéraire comporte une série d'entretiens, à Pékin, avec les ministères économiques et les représentants des sociétés d'Etat responsables de toutes les transactions commerciales de la Chine avec les pays étrangers.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres était en hausse de 6 cents à $39.90.

COURS DE L'ARGENT

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres était en baisse de 1-7-10 cent à $1.70.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
6, 15 dec.	1971	100½	101
4¼, 1er sep.	1972	99½	100
5, 1er oct.	1973	98¾	99¼
5, 1er avril	1974	98½	99
6½, 1er avril	1975	101	101½
5¾, 1er juin	1976	98	99
7, 1er sept.	1977	103	104
3¾, 15 janv.	1978	84	85
6½, 1er juin	1979	100	101
6¼, 1er avril	1980	96½	97½
4½, 1er sept.	1983	80	81
6¾, 15 fev.	1989	92	93
6½, 1er oct.	1995	88	90
3¾, 15 mars	1998	57	60
Perpetuel 3 sept.	1996	37	39
C.N. 4, 1er fev.	1981	76	77
C.N. 5¾, 1er jan	1985	85	87
C.N. 5, 1er oct.	1987	75	78

INDUSTRIELLES

		Achat	Vente
Abitibi 7¼	1987	84½	86½
Alb. G 7½, con.	1990	114	116
B.N.E.	1987	86½	88½
B. Roy. 7, 15 av.	1991	98	98½
CP 8¾, 1er nov.	1978-79	102½	104½
Domtar 6¾	1984	82	84
G.M.C.A. 7,	1986	86	88
Gulf O 8½, 1 dec.	1989	102½	103½
Imp Oil 8½, 15 av.	1989	103	104
I.P.E. 9¼, 1 nov	1990	104	106
G.M.C.A. 8¼	1974	99½	100½
Nor. 9⅞, 15 oct.	1990	103	104
Raymor, 7½, 1 nov.	1973	97	99
Raymor 7¾, 1 nov.	1978	99	101
Simpson's 9½, 15 d	1989	101½	103½
Weston G 6¾	1987	82	84

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Alb. Gas 9¼	1990	102	104
B.C. Tel. 9⅝, 15 n	1992	104½	106½
Bell, 9⅞, 14 aout	1993	104	106
Mar. t. 9½, 1 in	1990	102	104
N.C. gas 9⅝, 15 jan	1991	100	101
T.C.P. 9¾, 20 in	1990	101	103

CONVERTIBLES

		Achat	Vente
T.C. Pipeline 5	1989	90	92
W. Coast 5½, 1 av	1988	86	88

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
V.M. 9½, 2 dec	1990-91	103½	106½
Tor M. 8¾, 1er oc	1990	103½	106½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
Al. 7¾, 1er mars	1989-91	85	87
M Hyd 8, 1er av	1991	95½	97½
N.B. 7¾, 1 mars	1997-98	92½	94½
N F L.D. 9¾, 15 n	1990	105½	108½
N E 7¼, 1 mars	1989-91	87	89
Ont. H7½, 4 fev	1991-96	92½	94½
I.P.E. 9¼, 1 nov.	1990	103½	105½
Que. 8, 8 fev.	1994	94	96

La bourse en bref

MONTREAL

Volume:

Jeudi	1,100,500
Mercredi	1,251,900

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans	355	335
Gains	132	109
Pertes	134	128
Inchangees	89	98
Hauts 71	18	15
Bas 71	42	30

Valeurs les plus actives:

	Vol.	Clot.	Var.
Montl Trust	32,425	16½	+ ½
Drummond Die	25,650	45	+ 3
Trizec	15,500	160	+ 5
West Pac Prod	11,200	6	—inch
Home B	10,300	32	+ 1½
Berncam	10,100	440	+30
Steel Cda	9,995	26¾	— ⅝
Radco Bml	8,500	74	— 1
Dofasco	8,497	26	— ¼
Intl Nickel	8,402	38½	— ¼

Mines et petroles:

	(en cents)		
Sciminex	46,500	65	+ 3
Africana	45,300	118	— 5
Cons Dolsan	43,500	36	+ ½
Ghislau	40,000	8	— ½
Kingswood	36,000	41½	—inch

TORONTO

Volume:

Jeudi	1,997,000
Mercredi	2,209,000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans	743	760
Gains	296	252
Pertes	259	266
Hauts 71	11	28
Bas 71	30	20

Valeurs les plus actives:

	Vol.	Clot.	Var.
Alcan	41,295	23	+ ¼
Tr-Domn Bank	29,000	26⅞	— ⅛
Bow Valley	21,058	24	+ ½
Intl Nickel	20,595	38½	— ¼
Royal Bank	16,022	27⅛	+ ⅛
Abitibi Paper	14,074	7¾	+ ⅛
Gulf Oil Canada	13,590	21⅞	+ ⅛
Union Gas	13,195	16⅛	—inch
Bank Montreal	13,159	16	—inch
Imperial Oil	13,044	23¼	—inch

Mines et petroles:

	(en cents)		
Sherritt rts	138,162	70	+ 5
Ang Untd Dev	102,850	149	+13
Frobex	43,271	25	+ 2
Sudbury Contact	39,000	59	— 5
Dynasty Expl	21,476	725	+15

NEW YORK

Volume:

Jeudi	13,980,000
Mercredi	14,300,000

Indices officiels B.N.Y.

Compose	55.46—0.02
Industriel	59.75—0.07
Transport	45.21—0.04
Serv. Pub.	38.82+0.21
Finance	70.22—0.10

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Var
30 Ind	907.93	915.08	902.16	906.25	—2.34
20 Tra	219.68	221.21	217.77	219.21	—0.73
15 S.Pu	114.14	116.18	113.56	115.13	+1.15
65 Com	302.20	304.98	300.14	302.12	—0.24

Indices Standard & Poor:

	Haut	Bas	Ferm	Var.
425 Ind	112.13	110.54	111.56	—.12
20 Ch. Fer	42.80	42.13	42.58	+.18
55 Serv. Pub	58.56	57.28	58.08	+.64
500 Comb	101.37	99.87	100.50	—.02

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans	1,645	1,671
Gains	844	637
Pertes	664	707
Inchangees	337	327
Hauts 71	46	32
Bas 71	69	86

Valeurs les plus actives:

	Vol.	Clot.	Var.
Pennz Unit	218,300	31⅜	— ½
Xerox Cp	166,600	117½	+ 2⅞
Electron Data	160,500	61⅝	— 3
Lockheed	159,000	8½	— ¾
Ohio Edis	155,100	22¾	+ ¼
Sou Cal Ed	142,000	32¾	+ ¾
Ga Pacific	139,500	47¾	— 1½
Fluor Corp	139,300	26¾	— ¾
Philips Ind	131,000	18⅛	+ ⅝
Westn Union	131,000	45	— 3⅛
Sony Corp	128,500	29⅞	— ¼
Am Exp Ind	121,600	67⅛	+ 1⅞
Brist Myer	120,600	60¾	— 2
Natomas	119,800	97¾	+ ⅝
Gen Tel El	117,100	30⅞	+ ⅛

Londres:

Indices du Financial Times: 371.2—1.2

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
A - D					
Allied Mng	600	350	350	350	+10
Ang Ruyn	1200	48	48	48	
Ang UD	66500	157	151	153	+ 4
Argosy	500	65	65	65	
All C Cop	1000	57	57	57	
Aunor	1020	240	235	235	— 7
Bankeno	4600	700	690	700	+10
Barry E	10000	197	192	197	+ 5
Betim	395	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Bl Hawk	2000	52	52	52	— 2
Bounty Ex	2153	10	10	10	
Bral Can F	160	185	185	185	
Brameda	2500	192	190	190	— 5
Brenda M	625	755	755	755	+ 5
Brunswk	4300	620	600	605	+ 5
Bunker H	3020	7	7	7	— ½
Cam Mine	1500	37	37	37	— 1
Camflo	1500	320	310	320	— 5
C Tung	500	228	228	228	— 1
C Jamiesn	2500	165	165	165	— 5
Cassiar	300	$22½	22½	22½	+ ⅛
Cent Pat	1100	270	265	270	+ 5
Chemaloy	4000	300	290	290	
Chestrvile	2000	13	13	13	— 1
Columb M	6000	68	67	68	
Coniagas	1000	38	38	38	+ 3
C Durham	1100	184	182	184	+ 2
C Maroen	500	260	260	260	— 5
C Morisn	250	226	226	226	— 4
C Rambler	6100	193	191	191	— 4
C Red Pop	4000	9½	9½	9½	
Cop Fields	200	138	138	138	— 1
Craigmt	275	895	885	895	+ 5
D'Eldona	500	53	53	53	
Denison	104	$26	26	26	
D Explor	1125	146	142	145	+ 5
Dynasty	5900	745	725	740	+15
E - N					
East Sull	100	340	340	340	+10
F Mar	1000	108	108	108	
F Nat Uran	2100	29	29	29	
Frobex	13500	26½	25	25	
Gnt Masct	300	455	455	455	+ 5
Goldray	3000	65	65	65	— 5
Goldrim	4500	21	20	20	
Granduc	120	730	730	730	+ 5
Granisle	225	$11⅜	11⅜	11⅜	
Green Pnt	2000	23	22	23	— 1
Hollinger	705	$39¼	39	39¼	+ ¼
Huds Bay	4205	$22¼	22½	22½	
Hu-Pam	500	16	16	16	
Int Biois T	500	16	16	16	
Int Halliw	210	125	125	125	
Int Mogul	575	$11¾	11⅝	11⅝	
Int Obaska	8400	57	55	57	+ 4
Iso	300	167	167	167	
Jelex	1707	20	20	20	
Joliet	9500	35	33	35	+ 2
Jorex Ltd	500	173	173	173	— 2
Joutel	3300	71	70	70	
Jowsey	1333	32	32	32	— 1
Kam Kotia	7300	69	63	69	+ 4
Kerr Add	430	885	875	875	—20
Lb Min	100	$40	40	40	
L Dutault	525	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Langis	3500	16½	16	16	— ½
Liberian	165	$12	12	12	
Lost River	900	470	465	465	—10
Louvicrt	2200	15	15	15	
Lytton M	1800	185	180	180	— 3
Mattgmi	200	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Mc Adam	2100	63	63	63	
Mc Intyre	210	$121¼	121¼	121¼	
Mentor	1500	98	95	95	— 3
Merrill	4000	155	150	155	— 10
Midrim	1000	24	24	24	— 1
Min-Ore	2000	7	7	7	— 1
Newconx	200	595	595	595	+25
N Imprl	13400	103	98	98	— 4
Newlund	2000	18	18	18	— 1
N Que Ragl	300	$11¾	11⅝	11¾	
N Senator	1000	11	11	11	
Noble M	100	195	195	195	— 1
Nor Acme	1000	35	35	35	— 1
Nortex	15600	48	46	46	— 1
N Canada	1000	68	68	68	— 4
Northgat	4550	$10½	10¼	10¼	— ¼
N Rock	5050	98	96	96	c 1
O - S					
Obrien	4000	14	14	14	+ 4
Opemska	350	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
Orchan	700	420	415	415	+ 5
Pac Coper	1500	320	320	320	— 5
Patino	446	$21	21	21	
Pce Expl	750	108	108	108	
Pick Crow	500	26	26	26	— ½
Pine Point	2050	$31	30½	31	+1¼
Placer	502	$32½	32	32	— ⅛
Prado Exp	100	175	175	175	+ 5
Preston	100	860	860	860	—10
Pure Silv	800	220	220	220	— 1
Que Sturg	100	14	14	14	
Rio Algom	1265	$18¼	18	18	— ⅛
Roman	225	700	700	700	
Ryanor	1000	10	10	10	+ 1
Sherritt	2725	$17¾	17⅜	17⅜	— ¼
Sherr r	25555	70	66	66	— 4
Sil Miller	2200	5½	5½	5½	
Silvmq	1000	30	30	30	+ 1
Sisco	1700	157	153	153	+ 1
Steeq R	815	245	242	242	— 1
Sud C	34500	60	57	60	+ 1
Sullivan	219	330	330	330	
Sun Ex	19000	14	12	14	+2½
T - Z					
Teck Cor A	600	680	675	675	
Teck Cor B	341	560	555	560	
Texmont	4700	66	65	65	— 1
Texore	2125	21	21	21	
Tex-Sol	1200	86	86	86	— 4
Tontine M	600	135	133	133	— 2
Tribag	500	94	94	94	
Tundra	2500	21	21	21	
Upp Can	500	170	170	170	
Urban Q	1000	8½	8½	8½	
Vespar	2333	17	17	17	
West Mine	2000	340	340	340	—10
Wr Harg	200	120	120	120	— 7
Yk Bear	4800	580	555	575	+15
Yukon C	3100	151	150	151	+ 1
Zenmc	15000	12½	12½	12½	+ ½
Zulapa	7000	27	26½	27	— ½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
A - D					
Alt East G	1100	515	510	510	
Alminex	300	605	605	605	— 5
A Quasar P	600	405	405	405	— 5
Asamera	400	$20⅞	20⅞	20⅞	
Ashland O	1500	$11½	11⅛	11¼	— 9
BP OG	275	695	695	695	
CS Pete	2800	510	500	510	+ 5
CS Pete w	400	290	290	290	+ 5
C Ex Gas	6100	400	38	390	+15
C Homestd	500	77 0	770	77 0	—1
Cdn Sup O	200	$44¾	44¾	44¾	+ ¼
Cent Del	3220	$15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
Chieftan D	100	695	695	695	+ 5
Clark Can	800	255	255	255	
Dynamic	2000	109	105	105	— 1
E - N					
Francana	300	370	370	370	
Gr Plains	300	$33⅜	33	33	
Houston O	1000	315	315	315	+ 5
Houston w	2440	150	150	150	
Lochiel	3000	118	115	118	+ 5
Midcon	1100	48	48	48	
Mill City	600	180	170	180	+10
Mineral R	2236	54	44	44	
Nat Pete	4100	330	325	330	+ 5
N Cont	2775	74	71	71	— 1
NC Oils	300	650	650	650	+20
Northld	1600	78	77	78	— 2
Numac	28730	910	855	865	+15
O - W					
Palliser	500	110	110	110	
Pan Ocean	6698	$18⅜	18¼	18¼	
Permo	3000	65	65	65	— 1
Ptrol	300	118	118	118	
Place G	900	145	143	144	+ 1
Peyto Oils	1000	210	210	210	+ 5
Ranger	1400	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅜
Scurry Rn	702	$21	20⅞	21	+ ¼
Siebens	100	770	770	770	+10
Spoon	32100	210	200	203	+ 1
Total Pet	3950	750	725	740	+30
Total P A p	950	$16½	16½	16½	
Tr Can Res	1000	103	103	103	— 2
U Canso	900	415	410	415	+ 5
U Canso w	1000	151	151	151	
Un Reef P	3500	25	25	25	+3½
Ulster P	38600	190	177	177	+ 6
Wespac	2293	21½	19½	19½	
Wcoast P	250	$11½	11½	11½	
W Decalta	2150	610	605	610	+10
World Wde	400	280	280	280	

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch Net
A - B					
Abel Black	2200	460	445	460	+10
Abitibi	4609	$8	7¾	7¾	
Abitibi 7½p	175	$48	48	48	— ½
Acres Ltd	460	$11½	11½	11½	— ⅛
Acres A pr	45	$38¾	38¾	38¾	
Acres wt	285	290	285	290	
A.G.F.M	253	$6¼	5¼	6¼	
Agra Ind	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
Alta Gas T	2350	$45½	45	45	— ⅜
Alcan	6775	$23	22⅞	22⅞	— ⅜
Alcan pr	225	$28	27¾	28	+ ⅛
Algoma St	275	$13⅝	13⅜	13⅜	— ⅛
Aliarco Dv	200	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Anglo-c pr	300	$14½	14½	14½	+ ¼
Ang CT 265	100	$33	33	33	
Aquitaine	850	$25⅞	25¾	25¾	
Argus	375	$24½	17¼	17¼	+ ¾
Argus C pr	1105	$9¼	9¼	9¼	
Asbestos	310	$35¾	35½	35¾	+ ¾
Atco Ind	225	$8	8	8	
Atl Sugar	300	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Atl Sug A	230	$15½	15	15½	
Atl Sug pr	230	$63	63	63	
Atl Sug w	100	185	185	185	— 5
Auto El	300	470	470	470	+ 5
Auto Hard	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Bk Mtl	14220	$16	15⅞	16	
Bank N S	4531	$26½	26⅜	26½	
B Cdn Nat	1350	$13¾	13½	13¾	
Bathrst p	100	$9	9	9	+ ¼
Beaver L	1490	$16⅛	16	16⅛	+ ¼
Belding L	400	$10	10	10	
Beldng w	1200	280	280	280	
Bell Canad	5158	$48¼	48	48⅛	— ⅛
Bell A pr	642	$53½	53½	53½	
Block Bros	3850	450	445	450	
Bombrder	200	$13¾	13¾	13¾	
Bovis Cor	100	205	205	205	
Bow Val	47860	$25½	24½	24⅞	+ ⅝
Bow Vly pr	100	$14	14	14	+ 1⅛
Bowater	200	380	380	380	+15
Bramalea	1440	445	440	440	
Brascan	1142	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
BC Forest	800	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
BC Sugar	525	$20½	20¼	20½	+ ½
BC Phone	95	$66	66	66	+ ½
BCPh 5¾ p	50	$84½	84½	84½	—2¼
Brinco	2804	$6	6	6	
Budd Auto	400	$6½	6½	6½	
Burns Fds	3125	$13½	13	13¼	— ⅜
C					
Cad Dev	100	$8¼	8¼	8¼	
CAE Ind	400	460	460	460	— 5
Calgary P	561	$27¾	27⅜	27½	+ ⅛
Calgy 5-10 p	104	$100	100	100	+ 1
Calvrt Dle	1800	88	88	88	
Cambridg	500	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Campeau	1107	415	415	415	
CD Sugar	100	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Can Cem L	526	$44	43½	44	— ½
C Cem L p	21	$20½	20½	20½	
Can Malt	135	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Can Perm	8450	$15	14⅞	15	+ ⅛
CSL	28	$31½	31½	31½	
Cdn Brew	725	$7⅜	7¼	7¼	
C Brew Ap	210	$29¼	29¼	29¼	
C Brew Bp	275	$37¾	37¾	37¾	+ ¼
C Cablesy	100	$12	12	12	+ ⅛
C Cable w	300	175	175	175	
C Hydro	675	$15½	15¼	15¼	— ¼
C Imp Bank	5815	$24⅜	24⅛	24¼	+ ⅛
C Ind Gas	2200	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
CIL	600	$13½	13½	13½	
C Intrurb p	250	$8¼	8¼	8¼	
C Manoir	265	400	400	400	
C Marconi	300	355	350	355	+20
CP Inve pr	1470	$23⅜	23⅛	23⅛	— ⅜
CP Inve w	1550	355	345	345	—15
CPR	1722	$66	65¾	65¾	— ¼
CPR 53. pr	865	$11⅝	11½	11½	— ¼
C Reract	300	$18	18	18	—1½
Cdn Salt	1300	$16½	16½	16½	+ ⅛
Cdn Tire	235	$37½	37	37	
Cdn Tire A	2905	$35⅞	35⅝	35⅞	— ⅛
C Uilties	50	$35½	35½	35½	— ¼
C Util 5 pr	25	$68	68	68	
C Util w	100	750	750	750	+25
CWN 5½ p	250	$15½	15½	15½	
Canron	550	$18¾	18⅝	18¾	+ ¼
Canron pr	210	$70	70	70	
Capit Div	500	94	90	90	
Cara	500	$6	6	6	+ ¼
Carrier JD	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Chemcell	200	$5⅜	5¼	5¼	— ¼
Chem 175 p	400	$19	19	19	— ½
Chrysler	325	$28⅞	28⅝	28⅝	— ⅛
CHUM B	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Cominco	950	$23¼	23	23	— ¼
C Holiday I	800	$12⅛	12⅛	12⅛	
Computel	800	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Comtech	1100	205	200	200	—10
Con Bath	1630	$9¾	9⅝	9¾	
Con Bath p	100	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Con Bldg	4300	165	165	165	
Con Distrb	210	$24⅜	24⅜	24⅜	
Cons Gas	5725	$20	19¾	19¾	— ¼
Con Glass	220	$14⅛	14⅛	14⅛	
Cooper C	700	$11	11	11	+ ⅛
Corby vt	200	$24	23⅞	23⅞	+ ⅜
Cornat Ind	300	135	135	135	
Coronatn	100	135	135	135	
Corp Food	200	$8½	8½	8½	— ⅛
Costain R	1700	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Crain R L	1300	$13¼	13	13⅛	— ⅛
Crush Intl	670	$19⅛	18⅞	18⅞	— ⅜
Cygnus A	600	$5¾	5⅛	5¾	+ ⅛
Cygnus B	800	$6	5¾	6	
D - G					
Dawson D	200	$6¾	6¼	6¼	
Dist Seag	500	$53½	53¼	53½	+ ¾
Dom Pete	150	$9¾	9½	9½	+ ¼
D Bridge	500	$25¼	25	25¼	+ ¼
D Citrus	600	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
Dofasco	7150	$26⅛	26	26	— ⅛
Dom Lime	215	$6¾	6¾	6¾	
D Lime w	100	95	95	95	
Dom Store	1075	$13⅜	13⅛	13¼	— ⅛
Domtar	4545	$15	14¾	15	+ ⅛
Donlee M	150	$7½	7½	7½	
DRG Ltd	700	$12	11⅞	12	+ ¼
Dupont	840	$15⅝	15⅛	15⅝	+ ⅜
Dylex D A	600	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
E-L Fin w	1000	300	285	300	+20
Electro ltd	260	$34	33⅞	34	
Erie D	200	$8	8	8	— ⅞
Falcon	868	$114	113½	114	
Fed Grain	550	$8⅛	8	8	— ⅛
Fleet Mfg	2000	105	105	105	
Ford Cnda	210	$89	89	89	
F Seasons	130	$12½	12½	12½	
FPE Pion	500	$21	21	21	+ 1
Galt Ml Irn	850	$7⅝	7½	7½	
Gaz M 63w	1280	245	240	245	+ 5
Gaz M 66w	100	290	290	290	+10
Gen Distrb	100	$16	15¾	16	
Genstar L	2200	$12⅛	11⅞	12⅛	
Glendale	2200	$7	6⅞	6⅞	— ⅜
Gleng A w	100	90	90	90	
Gleng U	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Goodyer	10	$150	150	150	
G Mckay A	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Graft G	3450	$18	17¾	18	+ ⅛
GL Paper	400	$17½	17½	17½	+ ¼
GN Capital	100	$8	8	8	— ⅛
Gt West Int	400	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Greyhnd	943	$15	14¾	14¾	— ¼
Grissol F	100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
GSW Cl A	215	$7¾	7¾	7¾	
GSW Cl B	230	$8	7¾	7¾	
Guar Trst	1600	$12	12	12	— ⅛
Gulf Can	2233	$22¼	21⅞	22¼	+ ⅜
H - L					
Halifax D	200	125	125	125	
H Group	300	$18	18	18	
Hardee	800	115	115	115	
Hard Crp A	100	$14½	14½	14½	
Harlequin	100	365	365	365	+15
Harris J S	200	350	350	350	+ 5
Harveys F	200	82	82	82	
Hawker S	3200	305	300	300	
Hawker pr	25	$65	65	65	+ ⅝
Hays Dna	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Hedway C	200	365	365	365	—10
Hind Dauc	75	$60	60	60	
Home A	2030	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Horne Pit	510	235	235	235	— 5
H Xay Co	6740	$19⅜	19⅜	19⅝	+ ¼
HB Oil Gas	300	$47⅛	47	47	— ¼
HB Oil G pr	75	$59	59	59	+ ¼
Huron Eri	400	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
Husky Oil	1430	$16⅛	15⅞	15⅞	— ⅜
Husky D w	250	730	730	730	
IAC	2125	$19	18¾	18¾	— ⅛
IAC w	1000	809	790	790	—10
Imasco	3260	$20¼	20	20	
Imp O	45956	$24	23⅝	23⅞	+ ⅛
Indal Can	100	$10	10	10	+ ¼
Ind Adhes	375	$14½	14½	14½	
Inland Gas	1275	$12⅝	12¼	12¼	— ½
Inland G r	6894	27	20	23	— 4
Inter.City	200	$13¾	13⅝	13⅝	
Intr Cty w	300	670	670	670	
IBM	99	$326	325	325	— 3
Int Nickel	4351	$38½	38⅛	38¼	— ¼
Int Util	1250	$41¾	41¾	41¾	+ ⅛
Int Div	200	360	360	360	
Intpr Pipe	1780	$29	28¾	28¾	
Int Pipe w	900	$13⅜	13¼	13¼	
Intpr Steel	650	$7½	7½	7½	
Inv Grp A	1250	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Inv Grp 5 p	600	$20½	20¼	20¼	— ¼
In Ovrseas	400	210	200	200	+ 5
IOS Ltd	230	49	49	49	
Irwin Toy	500	$15½	15¼	15½	+ ¼
ITL Ind	300	$5½	5½	5½	
Jefferson	150	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Jockey C	200	455	455	455	—10
Jockey B p	600	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Kaiser Re	6000	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Kaps Tran	2000	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ¼
Kenting	200	$76	7¾	7¾	
Koffler	2980	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Labatt	195	$23½	23½	23½	
Labatt pr	325	$25⅝	25	25	— ¼
LOnt Cem	700	270	270	270	
Laura Sec	195	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Lau Fin	1250	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
L J B	25	$70	70	70	+ 5
Leigh Inst	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Livingsto	120	$7¾	7¾	7¾	
Lob Co A	5262	$5½	5⅛	5½	+ ¼
Lob Co b	650	$5½	5½	5½	
Lob G A pr	200	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
Lob G B pr	200	$20¾	20¾	20¾	+ ⅜
Lob Inc	200	$8	8	8	
Loeb M	7015	410	400	405	+ 5
M - N					
Maclean H	215	$13⅞	13⅞	13⅞	
MB Ltd	1825	$25¼	25	25	— ¼
Magnason	400	$9¼	9	9¼	
Magnetcs	1400	100	100	100	
M Lf Gard	25	$30	3	3	+ ½
M Lf Mills	20	$16⅜	16⅜	16⅜	
Markboro	1300	$5⅜	5⅜	5⅜	
Markbro w	200	170	170	170	— 5
Mass-Fer	800	$10⅞	10¾	10⅞	
McLaghln	100	$9⅝	9⅝	9⅝	
MEPC	200	$6	6	6	
MEPC w	100	225	225	225	+10
MEPC r	8015	19	17	18	— 6
Met Stores	1500	$41½	41	41½	+ ½
Microsyst	316	$56	5⅝	5⅝	— ¼
Milt Brick	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Molson A	2540	$18	17¾	18	
Molson B	1200	$17½	17⅜	17½	
Mnt Trst	800	$16½	16⅜	16⅜	
Moore	940	$37½	37¼	37¼	— ¼
Morse A	325	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Morse B	150	$25	25	25	+ 1
Murphy	200	$13	13	13	+ ⅛
Murritt P	100	495	495	495	
Nabrs Dlg	250	$9½	9¼	9¼	
Nat Drug	300	$7½	7½	7½	
Nat Sea	100	$9¾	9¾	9¾	
Neonex	1000	390	390	390	— 5
NB Tel	200	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
N Provid D	1000	47	46	46	
Nfld LP	275	$13⅛	10⅜	10⅜	+ ⅛
Noranda	1071	$36	35⅞	36	+ ⅜
Nor Ctl G	1937	$16¼	16⅛	16¼	+ ¼
Nor Cl A p	100	$25½	25½	25½	+ ¼
Nor Ctl B p	155	$32	32	32	— ½
Nor ctl w	500	735	725	735	+ 5
NW Util p	33	$536	53¾	53¾	— ½
NS L P	190	$10	10	10	
NuWest D	320	$9¾	9¾	9¾	
O - S					
Oil Patch	1100	230	225	230	+ 5
Orlando R	100	$7	7	7	
OSF Ind	1415	$5½	5	5⅛	+22
Oshawa A	1690	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛
Oshawa w	100	195	195	195	+10
Overland	100	$10	10	10	
Overind 2 p	625	415	415	415	
Pac Pete	483	$31⅜	31⅛	31⅛	
PanCan I	50	340	340	340	
Peel Elder	550	$20	20	20	— ⅛
Pmbin A	2300	$7⅜	7¼	7¼	+ ¼
Pembin B	800	$7	7	7	+ ¼
Pemb D p	270	$23⅜	23⅜	23⅜	
Penningtn	1200	$10½	10½	10½	+ ⅛
PC Jewl	100	$18	18	18	+3½
PC Jwl A	10	$18	18	18	½0 +
P Dept S	100	$13½	13½	13½	— ¼
Petrofina	800	$23⅞	23¼	23⅞	+ ⅛
Phillips Cb	1200	$11½	11½	11½	
Pitts Eng	2850	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅜
Pow Corp	550	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Pow Crp pr	200	$27⅛	27	27	— ⅛
Pow C 5 pr	300	$9	9	9	
Prem Iron	150	$6	6	6	— ⅛
Price Com	1150	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Prov B Can	210	$11⅛	11⅛	11⅛	
Quinte A	2150	200	195	200	+10
Rank Org	2100	$23	22¾	23	+ ⅜
Rapid Gr A	10	$8	8	8	+ ¼
Reed Oslr	675	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Rel0chhold	10	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Reitman	25	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Reitman A	85	$25½	25	25	0 0
Rolland	2 39	39	30	90	—10
Rothman	225	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Rothmn w	220	205	205	205	
Rothm 2p	290	$17½	17½	17½	
Royal Bnk	4224	$27⅜	27	27⅛	
Royal Trst	150	$34½	34½	34½	
St Maurice	2800	95	95	95	+ 2
Sayvette	605	350	350	350	
Schneid b p	350	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Scintrex	200	470	470	470	— 5
Scot York	400	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Scot Paper	210	$22¼	22¼	22¼	
Scotts	150	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Seaway M	300	$7½	7½	7½	+ ¼
Seaway pr	200	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Secur Cap	3300	355	350	355	+ 5
Selkirk A	100	$14½	14½	14½	+ ¼
Shaw Pipe	220	$8⅞	8⅞	8⅞	
Shell Inv p	342	$36½	36¼	36½	
Shell Inv w	5325	$16	15⅞	16	
Shell Can	285	$36	36	36	
Shepherd	100	370	370	370	— 5
Sifton Pro	100	440	440	440	—10
Silknit	100	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
Simpsons	3501	$20	20	20	
Simpson S	250	$26	25¼	26	
Skyline H	150	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Slater Stl	300	$11¼	11¼	11¼	
Slate Walk	100	$6½	6½	6½	
Southam	23	$61	61	61	
St Brodcst	600	$13½	13⅛	13⅛	— ⅜
St Paving	449	$10½	10⅜	10½	+ ⅜
Stly Brock	60	$54½	52	54½	+2½
Steel Can	4314	$26¾	26⅝	26⅝	— ⅛
Steinbg A	1700	$19	19	19	+ ¼
Steinfron	300	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Stuart Oil	200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Suptst com	125	$13	13	13	— ¼
T - Z					
Tamblyn	225	$22	22	22	
Teledyne	100	$51⅛	51⅛	51⅛	
Texaco	741	$33¼	32¾	33¼	+ ¼
Texas Gu S	220	$19	19	19	
Thom Nes	0950	$28	27¾	27⅞	— ⅛
Tone Craft	250	$15	15	15	
Toromont	300	90	90	90	— 1
Tor Dm Bk	5870	$26⅝	26¼	26½	+ ⅛
Traders A	2700	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Traders B	100	$12½	12½	12½	— ¼
Trader 65 w	1200	245	240	240	+15
Trader 66 w	260	420	420	420	+ 5
Trader 69 w	600	430	430	430	
Transair	3200	250	250	250	
Trnsir r	14380	13	12	13	+ 1
Tr Can PL	678	$33⅜	33	33⅛	
Tr Can Pl p	390	$38½	38⅛	38⅜	— ⅛
Tr Can P w	250	970	970	970	
Trans Mt	3405	$23¾	23½	23⅝	+ ⅛
Trizec Crp	7300	165	160	165	
Trizec w	1700	55	54	54	
UNAS Inv	100	$10¾	10¾	10¾	
Un Carbid	0295	$16¼	15¾	16¼	
Un Gas	1381	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Union Oil	150	$47⅞	47⅞	47⅞	
U Corp B	25	$16½	16½	16½	
Van Der	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Venpower	1000	100	100	100	
Versatile	300	400	400	40	
Versatil A	500	345	335	340	— 5
Vic G Tr	50	$28	28	28	+ ⅛
Villcentre	200	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Walax	209	$12½	12½	12½	— ⅜
Wainoco O	900	$5½	5½	5½	— ⅛
Walk GW	1451	$38¾	38	38	— ¾
Weldwod	100	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Wbur A p	110	$39	39	39	
Westc'st	200	$25⅞	25⅞	25⅞	— ¼
W Brdcast	100	$23	23	23	
W Pacific	0 900	$6	6	6	
Westnhse	120	$15⅜	15⅜	15⅜	
Weston	255	$18¾	18½	18½	
Wstn 4½p	25	$66	66	66	
White Pas	700	$14¾	14½	14½	+ ⅛
White P A	250	$21½	21¼	21¼	
White P w	100	240	240	240	
Woodwd A	310	$24⅜	24⅜	24⅜	
YR Prop	100	$7	7	7	
Zellers	1700	$18	17⅞	18	
Zenith	300	160	160	160	

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse de 1-16 à $1.02 11-32 et la livre sterling de 3-16 à $2.47⅜.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 3-64 à $0.97⅜ et la livre sterling en baisse de 1-32 à $2.41 59-64.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.4455
Allemagne	Deutsche Mark	.2823
Angleterre	Livre	2.4775
Argentine	Peso	.2503
Australie	Dollar	1.1562
Autriche	Schilling	.0412
Belgique	Franc	.0206
Bresil	Cruzeiro Novo	.2022
Danemark	Couronne	.1366
Espagne	Peseta	.0148
France	Franc	.1852
Hollande	Florin	.2868
Italie	Lire	.001639
Japon	Yen	.002865
Mexique	Peso	.0820
Etats-Unis	Dollar	1.02⅞
Norvège	Couronne	.1440
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1599
Suède	Couronne	.1984
Suisse	Franc	.2505

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 17 juin	+0.16	+1.04	+0.36	+0.12
Clôt. 17 juin	183.27	170.12	94.86	218.77
Haut 71	188.94	202.66	103.01	220.35
Bas 71	173.31	161.82	90.71	193.18
Haut 70	187.18	195.76	118.18	226.50
Bas 70	141.43	138.77	81.66	108.14

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Alf. Lambert	0.30 tr	30-09-71	16-09-71
Newconex Holdings	0.18	06-07-71	18-06-71
Stanley Brock	X	14-06-71	16-06-71
Zellers Ltd.	0.07 tr	02-06-71	02-07-71
Zellers Ltd. (PR)	0.56¼ tr		
G. Tamblyn	0.20 tr	07-07-71	23-06-71
Canadian Corporate management	0.14 tr	15-07-71	30-06-71
J. P. Stevens	0.37½ tr	30-07-71	09-07-71
Utah Construction	0.30 tr	15-07-71	30-06-71
Conwest Exploration	0.06 $	03-09-71	05-07-71
Van Dorn Co.	0.08 tr	30-07-71	09-07-71
Federal Grain	0.10 tr	01-08-71	16-07-71

(X) Dividende de 1½ action privilégiée pour chaque action ordinaire.

Séance calme sur les marchés boursiers

d'après AFP et PC

La tendance est restée irrégulière à Wall Street hier. La crainte d'un relèvement du prime rate a continué de peser sur le marché. Les blue chips ont, comme la veille, amorcé une reprise en début de séance mais se sont alourdies par la suite, provoquant un léger repli de l'indice des industrielles. Dans l'ensemble cependant, gains et pertes se sont à peu près équilibrés en nombre. Les affaires ont été assez calmes.

Les chimiques ont été fermes, Union Carbide et Dow Chemicals gagnant plus d'un dollar. Les mécaniques et les papiers ont progressé modérément tandis que les électroniques se sont améliorés par endroits. En revanche, les constructions aérospatiales, les transports aériens, les cuprifères et les pharmaceutiques, notamment Bristol Myers, ont cédé du terrain. Les télévisions se sont effritées et les pertes l'ont emporté parmi les caoutchoucs, les transports aériens et les pétroles. IBM a cédé deux dollars parmi les ordinateurs, hésitants, tandis que Ford et General Motors ont clôturé en repli parmi les automobiles. Les grands magasins, les matériaux de construction et les sidérurgiques ont été étroitement irréguliers de même que les tabacs et les cinémas.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrit à 906.25 en baisse de 2.34 points.

Les prix se sont légèrement élevés dans tous les secteurs, à l'exception de celui des services publics, au cours d'une séance peu achalandée à la Bourse de Montréal, hier.

Le volume combiné des actions transigées à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, à la fermeture, a atteint 1.1 million, contre 1.25 million, mercredi.

Les banques ont pris 1.03 à 211.58, les papiers, .88 à 86.43, l'indice général, .06 à 181.35 et les industrielles, .05 à 183.05. Les services ont baissé de .35 à 156.29.

Les pertes ont dépassé les gains par 134 contre 132 et 89 valeurs sont demeurées inchangées.

Ces cours accusaient des hausses fractionnaires au cours d'une séance peu achalandée, jeudi, à la Bourse de Toronto.

Les industrielles ont pris .16 à 183.27, l'or, 1.04 à 170.12, les métaux de base, l'Ouest, .12 à 218.77.

Le volume des actions transigées s'est chiffré par 2 millions, contre 2.1 millions, mercredi.

Les gains ont dépassé les pertes par 296 contre 188 et 259 valeurs sont demeurées inchangées.

Les chimiques, les alimentaires et les immobilières ont été les secteurs les plus fermes.

Parmi les 17 sous-groupes des industrielles, 12 ont enregistré des hausses.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A - B					
AbbtLb 1.10	5	67⅜	67	67	— ⅝
Adrs .45g	108	42½	42½	42½	— ¾
Admirl	4	19½	19⅜	19⅜	— ⅛
AirRed .40g	14	24⅞	24⅞	24⅞	
Alcan 1	100	22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
AllegC .10g	2	13¾	13¾	13¾	
AllegL 1.40	2	26⅝	26⅝	26⅝	
Alld C 1.20	24	32½	32¼	32¼	— ¼
AllisC .15g	13	15⅛	15⅛	15⅛	
AmHess .15d	9	70⅜	70¼	70⅜	+ ¼
AAirlin .80	7	32¼	32⅛	32⅛	— ⅜
ABrnd 2.20	27	43⅞	43⅝	43⅞	+ ¼
ABC 1.20	42	44⅞	44⅝	44⅞	+ ¼
AmCan 2.20	27	38	38	38	
AmEIP 1.70	38	28½	28⅜	28½	+ ¼
AHome 1.70	104	78⅝	78⅝	78⅝	— ¾
AHosp .26	43	34	34	34	
AmMot	20	6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
AmStd .40	22	20¼	20	20¼	+ ¼
AT T 2.60	237	44⅞	44¾	44⅞	— ¼
AmZinc	11	4⅛	4⅛	4⅛	
Anacon 1	29	20⅜	20⅛	20⅛	— ⅛
ApacheCp .25	7	14½	14½	14½	— ⅜
Apeco .16	9	12	12	12	— ⅛
Arlans	6	8⅜	8¼	8⅜	
Armco 1	24	17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
ArmC .80	1	34⅜	34⅜	34⅜	+ ¼
ArmRu 1.60	1	35⅛	35⅛	35⅛	— ⅛
AtlRich 2	17	70½	70½	70½	
Avco	17	13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
Avon 1.30	16	107¾	107⅜	107⅜	— ⅛
Babck .50	48	40⅝	40⅜	40⅝	— ⅛
Baxtr .11	16	31½	31½	31½	
Beckmn .50	56	40	39¾	39¾	— ¼
BeechA .60	2	17⅝	17⅝	17⅝	— ¼
BellH .60	4	50⅝	50¼	50¼	— ¼
Bndix 1.60	15	38¾	38¾	38¾	
BenF 1.60	55	58	57½	57⅝	— ⅛
BethSt 1.20	46	21⅛	21	21	— ⅛
BlackD .88	2	69⅞	69⅞	69⅞	+ ⅜
BlissL 1	2	21⅜	21¼	21¼	— ¼
Boeing .40	36	20	19⅞	19⅞	
Bordn 1.20	17	26⅜	26⅛	26⅛	— ⅛
Borg 1.25	2	28¼	28¼	28¼	— ⅛
BristMy 1.20	27	61⅜	61⅛	61⅜	+ ⅝
Brown	1	8	8	8	— ⅛
Brnswk .12	18	34	34	34	
Budd	4	11⅝	11⅝	11⅝	
Bulova .60	2	21¼	21¼	21¼	+ ¼
Burlin 1.40	23	37⅜	37½	37½	— ⅜
Burndy .70	6	25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Burrghs .60	21	128½	127½	128	+1
C					
CampS 1.10	55	32¾	32½	32⅝	+ ¼
Carrier .60	8	36	36	36	+ ¼
CartW .40a	9	16⅞	16¾	16¾	+ ¼
CatTr 1.40	26	50	49¾	49¾	— ¾
Celanese 2	1	71⅛	71⅛	71⅛	+ ¼
CessnaA .60	19	26	26	26	
ChesOh 4	4	61⅜	61⅛	61⅛	+ ⅛
ChocFN .10d	4	11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Chrslr .60	66	28	27⅞	27⅞	— ⅜
CITFn 2	5	40⅝	40⅝	40⅝	
CitSv 2.20	4	43⅜	43⅜	43⅜	
CocaC 1.58	17	102¾	102½	102½	— ½
ColPal 1.40	4	47	47	47	
CollAik 1.12	2	48½	48½	48½	
CollinR	9	15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
CBS 1.40b	6	45⅝	45⅝	45⅝	+ ⅛
ColuGas 1.76	20	35	35	35	
CmEd 2.20b	16	36⅛	36	36	— ¼
COilRef .60	11	15½	15⅜	15½	— ⅛
ConEd 1.80	26	25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
CFds 1.20	17	47¾	47¾	47¾	+ ⅜
ConCan 1.60	62	38¼	38¼	38¼	— ¼
ConOil 1.50	42	36⅜	36	36⅜	+ ⅛
CnrData	168	59⅛	57½	57½	—2
CoopIn 1.40	2	35⅜	35⅜	35⅜	
CPCIntl 1.70	18	35⅜	35	35⅛	+ ⅛
Crane 1.60b	8	40⅞	40¾	40¾	— ¾
Cr Zell 1.20	18	33¾	33¾	33¾	+ ¼
CurtWr	8	11	11	11	+ ¼
Cyprus 1	5	39⅞	39⅝	39¾	+ ⅜
D - G					
DanR	3	8⅞	8⅞	8⅞	
Dartl .30b	4	41½	41½	41½	— ⅜
Deere 2	2	45¾	45¾	45¾	+ ⅛
DiaSh 1	5	20½	20¼	20½	
Disney .20	44	113¾	113	113⅜	— ½
DiversIn .36	4	10⅜	10	10⅜	+ ⅜
DowC 2.70	15	101⅜	101⅜	101⅜	— ⅛
duPon 2.50g	17	141¾	141¾	141¾	
DuqLt 1.66	9	22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
EastAir	77	20¾	20¼	20¼	— ½
EastK 1a	47	82	81⅝	82	+ ½
Elect As	1	7¾	7¾	7¾	+ ⅛
ElPasNG 1	13	18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
EmEl 1.16	11	72½	72¼	72½	— ⅛
ESB 1.20	12	31⅝	31¼	31⅝	+ ⅝
EthylCp .84	17	23	23	23	
ExCel 1.25	1	19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
Fairch	21	44⅝	44⅜	44⅝	— ½
FedPac	10	16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Firest 1.60	11	51¾	51⅝	51¾	— ⅛
FstCht	6	21⅜	21⅜	21⅜	+ ¼
Flintkote 1	5	27½	27½	27½	+ ⅛
Ford 2.40	102	60¾	60½	60½	— ¼
Frueh 1.70	9	37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
GAF .40	22	13⅝	13⅜	13½	— ¼
GenDyn	7	29⅝	29⅝	29⅝	— ¼
GenEl 1.40	101	60⅞	60½	60¼	— ¼
GFd 1.40	98	37⅞	37½	37½	— ⅜
GMC 1.70g	35	81⅝	81½	81½	— ⅛
GPubU 1.60	19	22	22	22	
GTelE 1.52	141	31⅛	31	31⅛	+ ¼
GTire 1b	17	25⅛	25¼	25¼	+ ⅛
GaPac .80b	49	47⅝	47⅜	47⅜	— ⅜
Gillette 1.40	30	44⅞	44⅝	44⅝	— ⅜
Goodrh 1	7	29⅛	29⅛	29⅛	
Gdyr .85	78	32⅞	326	32¾	— ½
Grace 1.50	147	31⅞	31⅝	31⅝	— ⅛
GrndU .80	11	28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
GtA&P 1.30	16	25⅛	25	25	
G W Fin	5	23⅛	23	23⅛	+ ⅛
GrnGt .96	3	25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
Greyhnd 1	68	21⅛	21	21	— ⅛
GrumAir 1	14	17⅝	17⅝	17⅝	— ⅜
GulfO 1.50	77	32⅛	31⅞	32	— ⅛
GulfW .50	20	28⅛	28	28	— ⅛
H - L					
HarrisI 1	7	58¼	58¼	58¼	— ¼
Heinz 1	54	43¾	43¾	43¾	— ¼
HeleneCurt	1	8½	8½	8½	
HershF 1.10	5	30⅞	30¾	30⅞	+ ⅛
Hmstk .40	12	23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Hnywl 1.30	22	107⅜	106¾	107	— ¼
HFC 1.20	29	52⅞	52⅞	52⅞	+ ⅝
Howmet .70	3	17¼	17	17¼	+ ¼
HuntC .12	7	17	17	17	
IllCent 1.14	5	37⅞	37⅞	37⅞	
INA 1.40	21	49¾	49⅝	49⅝	+ ⅛
InlandStl 2	2	27¾	27⅝	27¾	— ⅛
IBM 5.20	55	320⅛	319¾	319¾	—1¼
IntFF .60b	6	74	74	74	— ½
IntHar 1.40	13	28⅜	28¼	28¼	
IntMnr	37	19⅝	19½	19⅝	— ¼
IPap 1.50	32	36¼	36	36¼	+ ¼
IntT&T 1.15	88	62⅜	62⅜	62⅜	— ⅜
Ipco .34	2	17¾	17¾	17¾	
ITEC .60	2	32¾	32¾	32¾	
JnMan 1.20	23	40⅜	40⅛	40⅛	— ⅛
JohnJ .40a	17	95	94½	94½	
JoneL .25g	7	14⅛	14	14	— ¼
KaisrAl 1	8	30¼	30⅛	30⅛	— ⅛
KaysRd .60	2	25½	25½	25½	— ¼
Kellogg 1	5	25¼	25	25	
Kennec 2	2	33⅛	33⅛	33⅛	
KimbC 1.20	1	32⅛	32⅛	32⅛	— ¼
KLM 2.22e	3	49¾	49¾	49¾	— ¼
Kraftco 1.70	18	42⅝	42½	42⅝	— ⅛
Kresge .50	11	88⅛	88⅛	88⅛	— ½
Kroehl	1	24⅜	24⅜	24⅜	+ ¼
Leasco	192	17⅝	17¼	17⅝	+ ⅝
LibMcN	59	8¼	8	8¼	+ ¼
LiggM 2.50	1	51¾	516	51¾	+ ⅛
Ling	9	13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Litton .50t	22	31¼	31⅛	31¼	— ⅛
Lock A	85	8⅝	8⅜	8⅜	— ⅛
Loews 1	20	51⅞	51⅝	51⅝	— ¼
M - N					
Mgnvx 1.20	17	50¼	50¼	50¼	
Manpow .72	10	37⅝	37⅜	37⅝	+ ½
Marath 1.60	23	42	41⅞	41⅞	
Maroor .80	16	36⅛	36	36⅛	— ⅛
MartM 1.10	6	22⅛	22⅛	22⅛	
MassF	16	10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
McDon n	9	58½	58¼	58¼	— ¼
McDD .40b	18	36¼	36¼	36¼	
McGE 1.40	5	42½	42½	42½	
MMM 1.85	43	118¼	117⅞	118	+ ⅛
Mobil 2.60	64	56	55¾	55¾	— ⅜
MohkD	1	39⅜	39⅜	39⅜	+ ⅛
Msant 1.80	31	46⅜	45⅞	46	— ⅛
Motrla .60	18	84⅞	84½	84⅞	— ¼
Nabisco 2.20	4	50⅞	50⅝	50⅞	— ⅛
NatCan .45	6	28½	28½	28½	
N Cash .72	22	46¼	46	46¼	— ⅛
NDist .90	43	17	17	17	
Nat Genl .20	8	25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
NGyps 1.05	4	21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
NatStl 2.50	28	40⅝	40½	40½	— ¼
NatTea .80	13	13¾	13⅝	13¾	
Newmt 1.04	7	34⅜	34⅜	34⅜	+ ¼
NiaMo 1.10	23	15⅝	15½	15½	— ⅛
NA Rk 1.20	43	28¼	28¼	28¼	— ⅛
NwstAir .45	84	30¾	30½	30½	— ½
NortS	2	53½	53½	53½	— ¼
O - S					
Occidt 1	191	18	17⅞	18	
OutbMar 1	27	37¾	37¾	37¾	
OwenC .75	33	42¾	42¾	42¾	— ⅝
PacGE 1.64	93	31⅞	31½	31⅞	+ ⅛
PenCn	28	4⅞	4⅞	4⅞	— ⅛
PennyJC 1	6	67⅜	67⅜	67⅜	+ ⅜
Pennzo .80	56	31⅛	31	31⅛	— ⅛
PepsiCo 1	15	57¼	57¼	57¼	+ ⅛
Pfizer .60a	50	40	39⅝	39⅝	— ¼
PhelD 2.10	8	39½	39½	39½	— ⅛
PhilMr 1.20	16	65½	65¼	65½	+ ½
PhilP 1.30	54	33⅜	33	33	— ⅜
PitneyB .68	23	29⅛	28⅞	29	+ ⅛
Pitstn .60b	14	48¾	48¾	48¾	— ⅛
Polroid .32	25	113½	112⅝	112⅝	— ⅛
ProcG 1.40	5	64⅜	64¼	64¼	
Pllmn 2	4	53¼	53	53¼	
Ralst .70	6	32⅝	32⅝	32⅝	
Raythn .60	2	40	40	40	— ¼
RCA 1	178	40¼	40	40	— ⅛
Reich .20	4	9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
RepSt 1.60	6	25¼	25¼	25¼	
Revere 1	2	22¾	22⅝	22⅝	— ⅜
RexCh 1.50	4	33⅞	33⅞	33⅞	+ ¼
RichM 1	5	64⅜	64⅜	64⅜	+ ¼
Ronsn .25f	1	7⅜	7⅜	7⅜	
RCCola .54	3	23	22¾	22¾	
RoyD 1.04g	23	44¾	44½	44¾	
Safew 1.30	31	36	35¾	36	+ ¼
SaFel 1.60	15	27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Schlbg 1.40	x4	123¾	123¾	123¾	— ½
SCM	14	19⅝	19⅝	19⅝	— ¼
ScottPap 1	37	23⅜	23⅜	23⅜	
SrsR 1.40	29	89½	89¼	89¼	— ⅜
ShellO 2.40	17	46½	46⅛	46⅛	— ⅜
Simmn .80	6	33½	33	33½	+ ½
Singer 2.40	2	74¼	74¼	74¼	+ ¼
SkilCp	1	24⅞	24⅞	24⅞	— ¼
Smith KF 2	16	51½	51⅛	51½	
SouPac 2	330	40½	40¼	40¼	— ½
SouRy 3a	15	70½	70½	70½	— ¾
SpryR .40g	61	34⅛	33¾	33⅞	— ½
StdBr 1.60	5	44⅞	44⅞	44⅞	+ ⅜
StOCal 2.80	37	57	56¾	56⅞	
StdInd 2.30	68	63⅝	63½	63½	
StdNJ 1.80g	88	77⅜	77⅛	77⅛	— ¾
StdOh 2.70	5	89½	89½	89½	— ½
SterIDr .80	11	44¾	44¾	44¾	
StudW 1.20	42	62⅝	62¼	62¼	— ¼
SunOil 1b	12	54⅞	54⅝	54⅝	— ¼
Sunbm .80	3	28	28	28	— ¼
SunshM .52	1	13	13	13	
Swift .70	11	38	38	38	— ⅜
T - Z					
Teledn .63f	29	27⅞	27⅝	27⅝	— ⅛
Tenco 1.32	94	26⅜	26⅛	26½	— ¼
Txco 1.60	56	36⅝	36¼	36½	— ⅜
TexGS .60	22	19¼	19	19	
Textr .90	8	30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
Thiok .40	2	10	10	10	— ⅛
Time 1.90	2	53⅞	53⅞	53⅞	+ ¼
Timkn 1.80	14	39	39	39	— ⅛
ToolR .99t	31	27¾	27½	27½	
TWAir	59	29	28⅞	29	
Transm .55	67	16¼	16⅛	16¼	
Transctl	7	7¼	7¼	7¼	
TriC 1.39g	6	28¼	28¼	28¼	— ⅛
TwntC	4	10½	10⅜	10½	— ⅛
UALInc	107	38	38	38	— ⅛
Un Carb 2	30	47¼	46⅞	47	— ⅜
UQIIC 1.60	38	36⅝	36½	36½	— ¼
UPacif 2	1	57¾	57¾	57¾	+ ¼
UAir 1.80	16	37¾	37⅝	37¾	+ ⅜
UnCp .25g	14	8⅛	8⅛	8⅛	
UnFin Cal	5	9⅝	9⅝	9⅝	
UnNuclr	39	21¾	21¼	21¾	+ ⅛
USGyps 3	23	62¼	61¾	61¾	— ¾
USSmlt 1	1	27	27	27	— ¼
USStl 2.40	27	31⅜	31¼	31¼	
UnivO .40	22	24	24	24	
WarL 1.20	42	76½	76⅜	76⅜	— ⅛
WUnion 1.40	73	44¾	44⅝	44⅝	— ⅜
WstgEl 1.80	42	93⅛	92¾	92¾	— ⅜
WheelP Stl	2	17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
WhitC .40b	53	25⅜	25¼	25¼	— ½
WhteMt	8	24	24	24	— ⅛
Wwth 1.20	15	50	49¾	49¾	— ¼
Xerox .80	175	116⅞	116¼	116¼	—1¼
Zenith 1.40	32	53½	53½	53½	

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch net
Barnes E	6	16¼	16⅛	16⅛	— ⅝
Brascan 1b	8	18½	18½	18½	+ ¼
CampCh	11	7	7	7	+
C Javin .44f	53	16½	16¼	16⅜	+ ⅜
Carnat 1.20	1	87¾	87¾	87¾	+ ½
CnCdnF	10	1 5-16	1 5-16	1 5-16	
DCA Dev	6	16⅝	16⅝	16⅝	— ⅜
Dome Pet	2	92⅝	92	92	— ⅜
Dynalec	6	7½	7½	7½	+ ¼
FlitDyn .01e	5	15⅛	15	15	— ¼
HofmInd	4	2⅞	2⅞	2⅞	
Hygrad F	1	39⅝	39⅝	39⅝	— ¼
ImpOil .50a	38	23⅝	23⅛	23⅝	+ ⅞
NewPk	2	3⅞	3⅞	3⅞	+ ⅛
Nuclear A	14	3⅛	3	3⅛	+ ⅛
PeelEl	8	19½	19⅜	19⅜	— ¼
PlantInd	4	14¾	14¾	14¾	— ¼
ScurryRain	2	20¼	20¼	20¼	
Syntex .40	241	67¼	65⅞	66⅛	—1½
UnAsb .07	11	4⅞	4⅞	4⅞	
Whelab .60a	9	24½	24⅜	24½	— ¼
WorkWr .60	12	15	14⅞	14⅞	— ⅛

ARRÊTEZ REGARDEZ CHOISISSEZ . . .

Les pages d'annonces classées contiennent un choix assez abondant de valeurs de toutes sortes que vous trouverez presque tout ce que vous pouvez désirer. Qu'il s'agisse d'une maison ou d'une voiture usagée, d'une machine à coudre ou d'un réfrigérateur, vous les trouverez dans

les annonces classées "LA PRESSE"

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif un forme de $1.00 la ligne agathe. Nous accordons la commission habituelle des annonces de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est de 50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception des annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7245 7246 ou 7258

Demandez Mlle Pierrette Lalumière

ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques. Montréal

téléphoto PA

L'homme qui a informé le "Times"?

Un ancien reporter du "New York Times", Sidney Zion (à gauche) affirme que ce journal a obtenu le dossier secret sur l'escalade militaire au Vietnam de Daniel Ellsberg (au centre), ancien employé du Pentagone et de la Rand Corporation. Les documents auraient été remis à Neil Sheehan (à droite) reporter au quotidien newyorkais. Par ailleurs, le représentant républicain Paul McCloskey, un adversaire de la guerre du Vietnam, affirme avoir reçu il y a plus d'un mois du même Ellsberg des documents relatifs à un rapport secret sur le conflit indo chinois. Quant à Ellsberg, employé comme recherchiste au Massachusetts Institute of Technology, il n'a pu être rejoint à sa demeure de Cambridge, Mass.

Le "N. Y. Times" nie avoir mis en danger les intérêts de la défense des USA

NEW YORK. (PA-UPI-AFP) — Le "New York Times", après avoir consenti hier à fournir au secrétariat de la Justice une liste des documents secrets du Pentagone qui étaient tombés entre ses mains, affronte de nouveau aujourd'hui le gouvernement Celui-ci réclame une injonction permanente pour empêcher le journal de poursuivre la publication de ses articles sur l'engagement des Etats-Unis au Vietnam.

Dans un mémoire soumis au tribunal chargé de trancher la question, le "Times" soutient que rien dans sa série d'articles sur le Vietnam — ceux qui ont été publiés comme ceux qui ne le sont pas encore — ne porte préjudice à la défense des Etats-Unis. D'après le journal, le gouvernement n'a fait aucun effort jusqu'ici pour prouver que la sécurité du pays pourrait être mise en danger. La seule culpabilité que le "Times" veut bien reconnaitre, c'est celle d'avoir publié un document historique, dans l'intérêt de la nation.

Le gouvernement a déjà obtenu, mardi, une injonction temporaire qui a obligé le "Times" à suspendre jusqu'à demain sa série vietnamienne. Hier, le secrétariat de la Justice a demandé à un tribunal fédéral, présidé par le juge Murray I. Gurfein, l'autorisation de consulter les dossiers secrets obtenus par le journal.

Le magistrat, après avoir refusé au gouvernement l'autorisation "d'aller à la pêche dans les dossiers d'un journal", a réussi finalement à faire accepter un compromis aux deux parties en cause. Il a suggéré au "Times" de remettre une liste des documents secrets.

Après que le procureur du gouvernement eut déclaré qu'il serait satisfait d'une telle mesure, le "Times" a acquiescé. Le journal s'était auparavant opposé énergiquement à la remise des documents eux-mêmes parce qu'une analyse scientifique de notes manuscrites dans les documents aurait permis au gouvernement de connaitre le responsable de la fuite.

Le "Times", qui interprète comme une victoire le fait qu'il n'ait consenti qu'à fournir une liste des documents, s'est refusé jusqu'ici à faire quelque commentaire que ce soit sur ses sources de renseignement. Toutefois, on a appris hier de divers milieux que l'informateur du "Times" serait Daniel Ellsberg, un ancien employé de la Rand Corporation. Cette société, qui effectue des recherches pour le Pentagone, a en sa possession deux des 15 exemplaires originaux des rapports secrets sur la guerre d'Indochine.

Au cours de l'audience d'aujourd'hui, dont une partie devait vraisemblablement se dérouler à huis clos, à la demande du gouvernement, le "Times" invoquera le premier amendement de la constitution des Etats-Unis pour tenter de faire révoquer l'injonction. Le secrétariat de la Justice a annoncé de son côté qu'il alléguera devant le tribunal que si le premier amendement protège la liberté de presse et de parole, il ne donne pas une liberté absolue. Ainsi, déclare un mémo du secrétariat, "il ne saurait être question de protéger la liberté de parole d'un homme qui, sans qu'il y ait incendie, crie "au feu" dans un théâtre, et sème la panique . . ."

La publication des dossiers secrets du Pentagone par le "Times" continue de provoquer de nombreuses réactions.

Le président de la sous-commission d'information de la Chambre des représentants, M. William S. Moorhead, a annoncé qu'il demandera au gouvernement de remettre à la sous-commission un exemplaire des dossiers afin de déterminer s'il y avait lieu de les conserver secrets. M. Moorhead a indiqué que le temps est venu de procéder à une réévaluation de la politique gouvernementale en matière de secrets d'Etat.

De son côté, l'ancien secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a soutenu hier qu'il n'a jamais entendu parler des dossiers du Pentagone avant d'en prendre connaissance dans le "Times". Il a ajouté qu'il ignorait la raison pour laquelle le Pentagone s'était livré à une telle analyse sans lui en parler.

Le sénateur Edward M. Kennedy a dit, pour sa part, qu'il ignore ce que le "Times" a encore à révéler au sujet de l'engagement américain en Indochine, mais qu'il ne s'oppose aucunement à la publication des derniers articles, peu importe de quelle façon on décrira le rôle joué par l'ancien président John F. Kennedy.

Quant au sénateur J. William Fulbright, il a signalé que le seul tort causé par les articles du "Times" touche quelques individus qui ont berné le pays.

La crainte d'une victoire communiste a empêché des élections générales au Vietnam, en 1954

WASHINGTON. (AFP) — Le gouvernement Eisenhower avait tenté de dissuader la conférence de Genève de 1954 de procéder à une élection générale dans le Nord et le Sud-Vietnam, affirme aujourd'hui le "Washington Post" en sebasant sur une étude du Pentagone sur les origines de la guerre du Vietnam.

L'article du "Washington Post" ne spécifie pas si l'étude citée est la même que celle dont le "New York Times" a commencé à publier des extraits et a été obligé par une décision juridique d'interrompre la publication.

Selon M. Chalmers Roberts qui a signé l'article du journal Washingtonien, la Maison Blanche craignait que des élections simultanées dans les deux Vietnam aboutissent à une victoire d'Ho Chi Minh. Le secrétaire d'Etat d'alors, M. John Foster Dulles, se montrait particulièrement inquiet à cet égard comme l'indique un câble qu'il a adressé en juillet 1954 à un certain nombre de diplomates américains et dans lequel le ministre américain déclarait notamment: "Nous croyons important qu'aucune date ne soit fixée maintenant et qu'aucune condition ne soit acceptée par les Français qui puissent avoir pour effet direct ou indirect d'empêcher une surveillance internationale efficace de tout accord assurant des garanties politiques aussi bien que militaires".

Le "Washington Jost" cite également un télégramme de M. Dulles à M. Pierre Mendès-France, alors président du conseil, exprimant l'inquiétude que lui causait "un processus d'amenuisement" qui aurait pu aboutir à un sérieux affaiblissement de la position sud-vietnamienne.

La conférence de Genève décida toutefois que des élections auraient lieu en juillet 1956, mais le président Diem refusa tout simplement de discuter avec le gouvernement d'Hanoï l'éventualité de ces élections.

Le "Washington Post" précise à ce sujet qu'un résumé contenu dans l'étude du Pentagone affirme que le président Diem "était de plus en plus catégorique dans son opinion qu'il ne considérait pas des élections libres possibles au Nord-Vietnam".

Toutefois, continue le memorandum cité par le "Washington Post", "les Etats-Unis n'ont pas été — comme on le prétend souvent — de connivence avec Diem pour qu'il ne tienne aucun compte des élections. Les archives du département d'Etat indiquent que le refus de Diem d'être lié par les accords de Genève et son opposition aux consultations pré-électorales provenaient de sa propre initiative".

Devant l'opposition du président Diem, la position des Etats-Unis fut "essentiellement que toute la question de consultations et d'élections au Vietnam devrait être laissée aux Vietnamiens et ne pas être dictée par des accords extérieurs qu'une des parties n'a jamais acceptés et rejette encore".

Wilson fait censurer la BBC

LONDRES. (AFP) — La controverse opposant M. Harold Wilson à la BBC a pris vendredi une virulence qui risque de conduire la "corporation" devant les tribunaux.

Les quelques coupures décidées par la direction de la BBC dans l'enregistrement de l'interview de M. Harold Wilson, télévisée jeudi soir, n'ont pas entièrement satisfait le chef de l'opposition qui a confié le dossier à ses avocats.

De leur côté, l'animateur et le producteur de l'émission, qui avaient exigé que leurs signatures n'apparaissent pas au générique de l'émission 'censurée", se réservent le droit d'agir contre la mesure qu'ils considèrent comme une atteinte à la liberté de la presse.

Quant à la direction de la télévision nationale, elle estime que toute cette affaire est le résultat malheureux d'un malentendu.

Sous le titre évocateur "Les hommes d'hier", l'émission avait été programmée pour le 17 juin, veille du premier anniversaire de la chute du gouvernement travailliste de M. Wilson.

Plusieurs ministres de l'ancien cabinet avaient accepté de répondre aux questions du journaliste David Dimbleby, l'une des "vedettes" de l'émission quotidienne "24 heures". M. Dimbleby avait insisté (exagérément selon l'ancien premier ministre) pour savoir combien avait rapporté à M. Wilson la republication de ses Mémoires par un journal dominical (La rumeur publique disait que le "Sunday Times" avait versé à M. Wilson entre 100,000 et 250,000 livres sterling).

Le chef de l'opposition a mal pris les questions de Dimbleby sur ce point et a exigé des coupures, ce qui lui a été accordé.

L'émission, ainsi expurgée, n'a cependant pas été du goût du chef du parti travailliste et un porte-parole du leader de l'opposition a déclaré vendredi que l'affaire était "désormais entre les mains des avocats de M. Wilson".

Treize quotidiens retirés de la circulation à Saigon

SAIGON (AFP) — Chiffre record des saisies, 13 quotidiens ont été retirés vendredi de la circulation à Saigon par décision du ministère de l'Intérieur. D'une façon générale, aux termes du statut de la presse, les journaux ont été saisis pour diffusion de fausses nouvelles susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat et au moral de la population. On donne toutefois, de source officielle, plusieurs motifs spécifiques à ces mesures.

Onze quotidiens ont été saisis pour avoir reproduit des déclarations du vice-président Ky où il affirme notamment être "prêt à se sacrifier pour lutter contre la dictature" (. . .) les valets, les esclaves de l'étranger drainant tout l'argent du peuple pour s'enfuir en cas de danger . . .

Il déclare encore que "le régime actuel au Sud-Vietnam est pire que la dictature communiste".

Deux autres journaux ont été saisis pour avoir rapporté que des portraits du vice-président ont été déchirés dans plusieurs provinces.

Par ailleurs, Radio "Giai Phong" (libération), organe du Front national de libération, a diffusé pour la première fois des mots d'ordre sur les prochaines élections au Sud-Vietnam demandant à la population urbaine et rurale de ne pas "rester indifférente" et d'infliger "une défaite politique" au régime du président Thieu.

Jamais dans le passé, le FNL n'avait pris une telle position à l'égard d'élections sud-vietnamiennes et avait toujours recommandé le boycott de celles-ci.

"Toutes les forces patriotiques et progressistes doivent s'y intéresser (aux élections) et créer une véritable force politique dans cette lutte", a notamment déclaré le commentateur dans une émission entendue ce matin à Saigon.

Les mots d'ordre du FNL sont diffusés au lendemain de la première prise de position publique du général Duong Van Minh, candidat éventuel à la présidence de la république, en faveur de la paix et d'une "coexistence pacifique" au Sud-Vietnam ainsi qu'entre le Nord et le Sud.

L'adhésion de Londres à la CEE sera soumise au Parlement à l'automne

LONDRES. (AFP) — Le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a décidé d'attendre l'automne avant de demander au Parlement de se prononcer sur le principe de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, bien qu'il "espère que les négociations avec les Six seront terminées avant la fin de ce mois".

Dans une déclaration à la Chambre des communes, le premier ministre a indiqué qu'un "livre blanc", exposant le détail des accords et les conclusions du gouvernement, sera publié aussitôt que possible après la conclusion des négociations de Bruxelles et Luxembourg.

M. Heath a souligné que le calendrier des débats dépendait de la possibilité de parvenir à un équilibre entre "diverses considérations contradictoires". D'une part, a-t-il dit, l'incertitude persistera tan que le Parlement n'aura pas pris de décision. "Nous devons à nos partenaires dans la négociation, aux autres cnadidats au Marché commun dont les décisions dépendront pour une part de la nôtre, et à nous-mêmes, de mettre fin à cette incertitude aussi rapidement que possible", a dit M. Heath. "En outre, a-t-il ajouté, la planification pour l'industrie et pour d'autres secteurs de l'économie britannique dépend d'une manière vitale de cette décision".

D'autre part, a ajouté M. Heath, "le gouvernement a toujours reconnu la nécessité que la question dans son ensemble soit soigneusement considérée et discutée par le Parlement et par le public avant que le Parlement ne soit appelé à prendre une décision de principe.

C'est pourquoi, a dit M. Heath, la Chambre des communes sera invitée à débattre le "livre blanc" avant les vacances parlementaires d'été.

Un second débat aura lieu après les vacances parlementaires d'été et les Communes seront appelees à se décider pour ou contre le principe de l'adhésion britannique aux communautés européennes.

"Entre temps, a ajouté M. Heath, notre délégation à Bruxelles continuera à négocier sur les questions secondaires qui resteraient en suspens."

Le but de cette procédure est de mettre au point un projet de traité d'accession de manière que si le Parlement décide cet automne que la Grande-Bretagne doit se joindre aux communautés, le traité devrait être signé avant la fin de 1971.

"Cela permettrait, a poursuivi le premier ministre, d'employer l'année 1972 à mettre au point ce qui est nécessaire avant notre adhésion. En termes parlementaires, cela signifie que le Parlement serait invité à considérer et à adopter le législation nécessaire pour permettre notre adhésion avant la fin de l'année parlementaire 1971-72. Après quoi, les instruments de ratification du traité d'accession seraient déposés à temps pour que notre adhésion aux communautés soit effective à partir du 1er janvier 1973."

Washington prône une solution politique au Pakistan oriental

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont rejeté sur le Pakistan la responsabilité d'une solution du problème créé par l'afflux de réfugiés en Inde, a indiqué hier, le porte-parole du département d'Etat.

En commentant la mission qu'effectue actuellement aux Etats-Unis le ministre des Affaires étrangères indien, M. Swaran Singh, le porte-parole, M. Charles Bray, a fait l'éloge de la "retenue" dont l'Inde avait fait preuve à l'égard du problème des réfugiés et a exprimé l'espoir qu'une telle retenue continuera à être observée par les deux parties.

La déclaration officielle du porte-parole insiste toutefois sur la nécessité d'un règlement de la situation politique au Pakistan oriental comme base d'une solution du problème.

Le porte-parole a annoncé en même temps l'intention des Etats-Unis de fournir aux réfugiés un supplément d'aide.

Cette aide supplémentaire sera fournie sous forme d'envoi de 3,000 tonnes d'aliments riches en protéines pour une valeur de neuf millions de dollars. Ces précisions ont été fournies dans un communiqué de l'A.I.D. (Agence pour le développement international) publié hier en fin de matinée. Cette nouvelle aide vient s'ajouter à l'appui financier de 5 millions de dollars destinés à l'achat de médicaments et autres produits indispensables, annoncé précédemment.

Dans sa déclaration sur les entretiens que le ministre des Affaires étrangères de l'Inde a eus à Washington avec le président Nixon et le secrétaire d'Etat William Rogers, le porte-parole du département d'Etat a dit textuellement: "Les discussions ont été amicales et constructives. Les fonctionnaires américains ont été heureux de constater la retenue dont l'Inde a fait preuve et ont exprimé l'espoir que cette retenue continuera à être observée des deux côtés. On reconnait ici qu'une action de secours rapide aux réfugiés est indispensable et le gouvernement de l'Inde a été informé de l'appui des Etats-Unis et de leur intention de fournir une aide financière supplémentaire.

La question du dialogue avec l'Afrique du Sud fait éclater la conférence de l'OUA

ADDIS-ABEBA (AFP) — La rupture est consommée: la Côte d'Ivoire et le Gabon ont en effet annoncé ce matin qu'ils quittaient la Conférence ministérielle de l'OUA pour protester contre la façon dont l'affaire du dialogue avec l'Afrique du Sud avait été traitée.

Les deux pays ne participeront pas non plus aux travaux de la conférence des chefs d'Etat africains qui doit, en principe, s'ouvrir la semaine prochaine à Addis-Abeba.

Il est possible, cependant, que leur exemple soit suivi au cours des heures, ou des jours, à venir par d'autres nations africaines: le Dahomey, la Haute-Volta et le Togo ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne participeraient pas en tout cas au débat sur le "dialogue" qui s'est engagé au sein du conseil ministériel quelques instants après l'annonce de la rupture.

Le président du conseil et ministre des affaires étrangères au Soudan, M. Abou Farouk Eisa, a déclaré, pour sa part, qu'il effectuerait une ultime démarche auprès de la délégation ivoirienne, dans la soirée de vendredi, pour tenter de la faire revenir sur sa décision. Mais sa déclaration apparait aux yeux de tous les observateurs beaucoup plus comme un exercice de style que comme l'amorce d'une manoeuvre qui puisse être couronnée de succès.

Expliquant les raisons de la décision ivoirienne, le ministre des affaires étrangères, M. Arsène Assouan Usher, s'est élevé contre "le diktat de certains Etats" tels que la Tanzanie, lors des discussions de coulisse sur l'inscription de l'affaire du dialogue à l'ordre du jour de la conférence.

Certains observateurs estiment que ce boycottage pourrait n'être que le prélude à d'autres événements importants encore, et conduire la Côte d'Ivoire, peut-être, à quitter définitivement l'organisation panafricaine.

Brandt satisfait des déclarations de Leonid Brejnev

NEW YORK, N.Y. (AFP) — Au cours d'une conférence de presse, hier, à New York, le chancelier fédéral allemand, M. Willy Brandt, a exprimé sa conviction que les déclarations de mercredi du premier secrétaire soviétique M. Leonid Brejnev, sur les perspectives d'un accord sur Berlin étaient "importantes", "significatives et positives".

M. Brandt a souligné qu'il avait pris connaissance des déclarations de M. Brejnev "avec le plus grand intérêt" et qu'il était particulièrement significatif que le premier ministre soviétique ait choisi de faire ces déclarations à Berlin-Est. Le chancelier fédéral a indiqué d'autre part qu'il avait relevé que M. Brejnev a exprimé à cette occasion l'intérêt que son gouvernement attachait au traité de non-agression et de coopération signé entre le République fédérale et l'URSS, traité dont le processus de ratification attend, pour s'ouvrir, qu'un règlement "raisonnable et satisfaisant" intervienne sur le statut de Berlin.

Le chancelier fédéral allemand s'est félicité à cette occasion que l'on parle maintenant de détente tant à l'Ouest qu'à l'Est.

Pour combattre l'abus de la drogue
Les GI rapatriés subiront un test toxicologique

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé hier une série d'initiatives pour combattre l'abus et le trafic de la drogue, dont la plus spectaculaire consistera à soumettre tous les soldats américains qui sont rapatriés du Sud-Vietnam à des tests toxicologiques et, au besoin, à des périodes de traitements pour désintoxication pouvant aller jusqu'à 30 jours.

Le président a annoncé d'autre part la création d'un organisme spécial qui sera chargé de la prévention dans le domaine de l'abus des drogues et qui sera rattaché directement à la Maison Blanche. Il s'est donné également un conseiller sur les stupéfiants et il a demandé au Congrès un supplément de crédits de l'ordre de 155 millions de dollars pour l'année budgétaire qui commence le premier juillet prochain afin de financer les divers programmes gouvernementaux de lutte contre l'abus et le trafic de la drogue. Cette dernière mesure consisterait à doubler les crédits actuellement alloués pour ces programmes. Enfin, M. Nixon a demandé au Congrès d'autoriser la généralisation des programmes de réhabilitation à la méthadone et de nouveaux crédits pour la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre la production de l'héroïne et de la culture du pavot.

Le nouveau conseiller du président Nixon sera le docteur Jerome Jaffe, 37 ans, psychiatre, pionnier du traitement à la méthadone (substance qui remplace l'héroïne sans en avoir les effets hallucinogènes) et directeur des services de lutte contre l'abus des stupéfiants dans l'Illinois.

Le nouvel "Office d'action spéciale pour la prévention de l'abus des drogues" sera directement rattaché au bureau de M. Nixon et son autorité s'étendra à toutes les activités du gouvernement fédéral dans ce domaine.

Dès la semaine prochaine, tous les soldats américains rapatriés d'Indochine sans exception seront soumis à des tests destinés à détecter ceux d'entre eux qui se droguent. Les "G. I." reconnus toxicomanes seront soumis d'office à une semaine de traitement. Le président Nixon a demandé en outre au Congrès de l'autoriser à prolonger ces périodes de désintoxication obligatoire, selon la gravité des cas, jusqu'à 30 jours, ce qui retarderait d'autant le retour des soldats jugés malades à la vie civile.

Dans son message, le président affirme notamment: "Il nous faut maintenant reconnaitre franchement que nos efforts actuels pour combattre l'abus de la drogue sont insuffisants. Le problème a pris les proportions d'une crise nationale et j'ai la ferme intention de prendre toutes mesures nécessaires pour y faire face".

Dans le domaine de la coopération internationale, où M. Nixon s'est félicité notamment des résultats déjà acquis de la collaboration avec la France, la Turquie et le Mexique, le message présidentiel déclare que l'objectif du gouvernement américain est d'arrêter la production de la cocaïne (qui sévit notamment dans le Midi de la France) et la culture du pavot (en Turquie et au Mexique notamment).

801 Entretien-Réparations diverses

LAVAGE plafonds et murs. Peinture intérieure extérieure. Réparage plâtre. 725-8783.

LAVAGES, plafonds, murs, vitres, peinture, meubles recouverts. 523-5257.

NETTOYAGE printemps, cave, cour, tous petits travaux, avec camionnette, 351-5322.

PEINTRE intérieur, extérieur d'expérience. Travaux ou autres. Appeler 725-3150, 728-1314.

PEINTURE,extérieur, intérieur, rénovations, estimation gratuite, 273-7690. Jour et soir.

PLOMBIER licencié, réparations et installations de plomberie. Prix raisonnable, 467-1604.

PRENDRAIS réparations pierre, brique, bloc, foyer, peinture, fondation, menuiserie, 642-4077.

REPARATION laveuse automatique, sécheuse, poêle électrique de toutes marques. 669-6795.

805 Entrepreneurs

A-1, consciencieux, toutes réparations, menuiserie, fondation épreuve eau, pierre, ciment, brique, trottoir, cheminée, couverture, galerie, redressement planchers, assurance-responsabilité. 388-0540.

A-1, REPARATION de couverture, joints de brique, cheminées, peinture, galeries, escaliers, couvre-feu, 384-7737.

ABAISSEZ 30% réparations brique, pierre. Estimation gratuite. Roland Hébert, 721-1466.

ABATTAGE et émondage des arbres. Bois de chauffage, téléphonez 272-1026.

CONTRACTEUR GENERAL, SPECIALITE REPARATION FEU, OUVRAGE, PLOMBERIE. 256-3488.

BAS PRIX, menuiserie, redresser planchers, poser beam, travail garanti, 351-0970.

CONTRACTEUR GENERAL, TOUS TRAVAUX PEINTURE INTERIEUR, EXTERIEUR. TAPISSERIE, MENUISERIE, TRAVAIL GARANTI, ESTIMATION GRATUITE, JOUR, SOIR, 342-3971

ENTREPRENEUR général, réparations, rénovations, murs, pierre naturelles, artificielles, patios marbre, 321-1626.

MENUISERIE générale, armoires, portes, fenêtres, balcons, fer ornemental. F. Prescott, 259-6084.

PAUL GOULET contracteur peintre, commercial, résidentiel, ouvrage garanti, 389-0863.

PEINTURE, plâtre, brique, ciment, menuiserie, Claude Miron 729-2411.

PEINTURE, tapissage, plâtre, graltex, joints gyproc, expert, 522-2884.

PRENDRAIS réparations pierre, brique, bloc, foyer, peinture, fondation, menuiserie, 642-4077.

REPARATION de couvertures, joints de briques, cheminées, peinture, foyer, couvre-feu. Estimation gratuite. Rapide Maintenance. 271-2015.

TRANSPORT démolition, maison hangar, excavation. Loader. Nettoyage cour. 727-7426, 677-1354.

809 Menuiserie - Ebénisterie

ARMOIRES, bars, bibliothèques, vanités, finition sous-sol, votre goût, 722-5736.

ARMOIRES, cuisine, balcons, sous-sols, menuiserie générale. Bas prix, 721 3822

CONTRACTEUR prendrait réparations générales, balcons, armoires ciment briques, 729-9401.

MENUISERIE générale, finition, réparations, tous genres, estimation gratuite, 254-8496.

MENUISERIE générale, sous-sol, cuisine, balcon fer ornemental. G. Prescott, 256-9190.

Nos téléphonistes vous aideront à rédiger une annonce PROFITABLE

COMPOSEZ

87-47-111

810 Electriciens

ELECTRICIEN licencié, réparations, installations en électricité. Estimations gratuites. 277-3109, 274-8903.

ELECTRICIEN licencié, réparations, installation 220, estimé gratuit, prix raisonnable, 352-5861.

INSTALLATIONS, réparations électriques, sécheuses, chauffe-eau, finitions sous-sol, 676-3138.

813 Tapis, tuiles, prélarts, terrazzo, céramique

A BAS PRIX, posage tuiles, prélart, ozite, ouvrage garanti, 525-6223.

POSEUR tapis expérimenté. $1 verge carrée. Neuf ou usagé. 677-7440.

TAPIS directement du manufacturier. Prix du gros. Installation gratuite. 363-1511.

815 Planchers

A-1, bas prix, planchers sablés fin, expérience 521-4585.

ABSOLUMENT expérimenté, sablage planchers, bonnes conditions, machines modernes, sans poussière, 522-5823.

AABCON. A bas compte. Varathane plastique, 2: ans d'expérience, 523-5515.

BAS PRIX, vieux planchers bois franc, sablage, finition plastique, 387-5583.

$50, 3 PIECES, SABLAGE, VARATHANE, SPECIAL POUR APPARTEMENTS, 334-9026.

SABLAGE fini plastique, couche fond plus plastique, $20 pièce, 667-2164.

SABLAGE, finitions et réparations planchers bois franc. Anriel Enrg., 725-4320.

817 Peinture, débosselage

ACHETEZ peinture moitié prix, $1.15 et plus le gallon. Livraison, 6028 Papineau, 272-4418.

VENTE SENSATIONNELLE
Milliers de gallons des meilleures marques: Sherwin William, Canada Paint, Martin Senour, Lowe Brothers, gros. Livraison gratuite. 6210, Papineau, 272-1033.

835 Infirmières

GARDE-MALADE auxiliaire, licenciée. Bilingue. Seule, âgée 30-40. Opportunité exceptionnelle. Position permanente. Ecrire Curriculum vitae, Case 5443, La Presse.

837 Garderies

A-B-C- Attention. Belle pension professionnelle, jeux éducatifs, soins maternels, 322-6741.

ACCEPTERIONS bébés, tout fourni, foyer moderne, avec références. 376-7469.

ACCEPTERAIS enfants, vie familiale, maison seule, fin semaine, chalet, 581-2201.

ACCEPTERAIS, bébé à 1 an, semaine, information 376-5488.

ACCEPTERAIS ENFANTS, 3 ANS ET PLUS, A LA JOURNEE OU SEMAINE. 526-2760.

GARDERAIS enfant, pour l'été à la campagne, bons soins, 627-4036.

GARDERAIS enfants lundi au vendredi, 844-4825.

GARDERAIS enfants, 3 à 12 ans, maison seule, 10 milles Montréal. Références, 653-0359.

GARDERAIS un enfant de 2½ ans à 5 ans, à la semaine, déjà enseigné maternelle. Cour clôturée, Duvernay, Laval, 665-6820.

GARDERAIS enfant bons soins, belles maisons, 666-4625.

GARDERAIS enfants, naissants à 12 ans, grande cour clôturée, parc privé,expérience 20 ans, 277-9821.

PRENDRAIS enfants en pension, à la semaine, 276-3182.

PRENDRAIS enfants en pension dans les Laurentides, 4-10 ans, 681-5935.

PRENDRAIS ENFANTS EN PENSION, 688-9505.

845 Rembourrage

A BAS PRIX, ACADIA REMBOURRAGE GENERAL, 525-9856.

CHAISES cuisine rembourrées, $5. Chesterfields. Prix modérés. 271-0461, toute journée.

MATELAS, lits continentaux, bonne qualité: Simmons, Sealy, etc, remis à neuf, service, estimé gratuit. Boyer Literie, 722-4625.

849 Imprimerie

VARITYPER 160, en excellente condition, 6 fontes, 352-7203.

851 Camionnage-Transport-Déménagement

A BAS PRIX, déménagements jour et nuit. Assurance comprise. 255-1927.

A BAS PRIX, prendrais déménagements jour et nuit, avec assurance, 256-3822.

DEMANAGEMENTS jour, nuit. Prix raisonnable. Assuré. 279-2527, 276-9296.

LEO TRANSPORT, déménagement toute heure, très bas prix, 521-8321, 725-5122.

PARTICULIER, CAMION, PRENDRAIT DEMENAGEMENTS HOMMES EXPERIMENTES, TOUT EQUIPE, ASSURANCES, 931-6885.

859 Cartes professionnelles
Avocats, notaires, médecin; chiros, physiothérapeutes

DOCTEUR Choquette, maladies vénériennes, 2260, Boul. Pie IX, Clairval, 5-9989.

915 Tracteurs

PAYLOADER TL-12, sur roues, "Allis Chalmers", en parfaite condition. Prêt à rouler. Aucune offre raisonnable refusée. Accepterais échange. Demandez Paul-Emile Babin à 389-8271.

TRACTEUR neuf, Massey Ferguson 1100, 331-3706.

919 Avions

AVION: Piper PA-12 CF-HKY flottes 2,000, moteur 150 forces, 115 heures de vol. Flaps, radio et fuel panel CAV mai 71. Tel: 785-2259.

PIPER Cub J-3, 65 forces, CF-KFH, avec roues, flotteurs, skis, $3,000, 642-5616.

929 Réparations d'autos camions

SPECIALISTES en Volkswagen, freins, moteur, transmission et embrayage, allons chercher gratuitement, 659-2263, moteur $125 et plus.

930 Pneus

AUBAINE, neuf, rechapé $10 et plus, d'occasion $5 et plus, 365 est, Ontario, 845-1533.

931 Accessoires d'autos-camions

AUSTIN Sprite, 850, M.G. Midget, Triumph, pièces usagées, 665-7538.

CONVERTIBLE, Chevrolet 62, V-8, pour pièces ou complet, 681-7738, 381-0313.

PARTIES d'automobiles usagées, de toutes marques, livraison gratuite, 866-7068.

PARTICULIER, Mercury Parklane 352 pc, pour pièces, 259-6721.

PIECES usagées, automobiles, transmissions rebâties. Joron Automobiles, 3845 Rivard, 845-4144.

936 Camions à vendre

AI CAMION International 1965, Tandem, 38,000 dompeuse, boîte 14 pi., V-8, 401, pneus 1000 x 20, steel, 15 vitesses, 676-8783.

ATTENTION ... 25 camions, pick-up, panel, Econoline, step van, reconditionnés. ½ à 1 tonne. Echange et termes faciles.

9305 LAJEUNESSE — 387-3079

AUBAINE camions usagés avec boîte fermée, particulier, 727-8656.

BELIER mécanique International, T.D. 14, mécanisme en bonne condition, raisonnable, 935-4611.

BOITE pour pick-up tout aluminium, très bonne condition, prix à discuter, 622-2160.

CAMION Ford 1957, accidenté, $75, 277-1913.

CAMION Mercury Econoline, 1964, $150. 681-7446.

CAMION à vndre avec charrue à neige, épandeur de sable, loader Ford 1968, le tout pour $9000, après 6 heures, 322-2564.

CAMION de laitier, réfrigéré, bonne condition, 324-8045.

CAMION, Econoline, 1965, cause départ. 931-2668.

CAMION Travelall 1969, automatique, V-8, équipé, parfaite condition, $2650. 679-5640, 655-8948.

2 CAMIONS dompeurs, Ford 800, 323-3079, 5080 Charleroi.

CAMPER 1970 sur camion Chevrolet 1967, $2,800. Parfait ordre, 727-7421.

CHEVROLET Van 2 tonnes, 1965. Boîte de camions 15 pieds. Bon marché. 2308, St-Patrick, 935-8604.

CHEVROLET 1963, Van 6 portes, transmission plancher, $200, 581-4411.

DODGE 68, D-600, Tilt Cab, boîte aluminium, 18', 3180, Lepailleur.

DODGE 1967, modèle Van, en bon état, sur semaine seulement, 353-5310.

DODGE Van 1966, vitrée, 6 cylindres, manuel, propre, 387-6191, marchand.

DODGE 1964 Métro, vente ou échange, offre raisonnable acceptée, 676-5005.

ECHANGERAIS Econoline Van Mercury 1965 pour auto Volkswagen équivalent, 933-8421.

ECONOLINE 1962, vitré, en ordre, $125. 729-9628, après 6 heures.

FORD ECONOLINE 1966, EXCELLENTE CONDITION, $535, PARTICULIER, 522-9179.

GMC 1964, camion équipé pour l'huile à chauffage. 1,300 galons, 2 compartiments, moteur clutch et pneus neufs. $2500, 388-8241.

GMC, 10 roues, avec dompeuse, derrière 34,000 livres, 761-5665.

INTERNATIONAL 1964, Tilt Cab, monte-charge hydraulique arrière, boîte fermée, 18', $1,100, 661-4115.

INTERNATIONAL 1969, Slepper Cab, moteur GM 318, suspension 38,000 lb. Transmission 913, pneus Michelin, 679-3516.

PARTICULIER, Ford Econoline, 1966, excellente condition, $475, 522-9179.

PARTICULIER, Chevrolet, camion 1964, avec boîte camping, bien propre, peinture neuve, bon mécanisme, $475. 526-3116.

REMORQUE-TRANSPORT 30 x 12
VISIBLE MESSIER-HOCHELAGA
PARTICULIER, 255-0441

WHITE diesel 220, avec trailer, dompeur, et ouvrage, 473-4348.

938 Autos-Camions demandés

LE MEILLEUR PRIX COMPTANT
pour votre voiture usagée propre
MERCURY Circuit
6300 est, boul. Henri-Bourassa 325-4700

931-4519, 484-9770

ACHETONS autos accidentées, perte totale, 1965 à 1971, 351-5050.

ACHETONS autos "comptant". 1961 à 1971 soir 522-7857 (marchand).

AUTOS, CAMIONS, TOUTES SORTES DE MATERIAUX, DEMANDES POUR LA SCRAP, 10171, PELLETIER, MONTREAL-NORD, 321-4820.

MEILLEUR PRIX COMPTANT POUR VOITURES USAGEES, PROPRES, 322-4255.

NOUS PAYONS comptant pour votre voiture, les plus hauts prix pour les voitures d'occasion en bon état ! ! ! Toutes marques, tous modèles. Veuillez appeler Bill Basuk à 937-8951.

ACHETONS toutes sortes d'autos, payons comptant, 1960 à 1971, 581-1544.

938 Autos-Camions demandés

ACCIDENT CARS, ACCIDENT CARS
Nous achetons toutes voitures d'occasion et accidentées. 659-2263, 653-4079.

ACHETERAIS auto particulier 1961 à 1971, paierais comptant, M. Bourget, 522-7496.

ACHETONS autos propres de 1965 à 1970, voitures familiales. Payons comptant. 10390, boul. Pie-IX, 323-4330, local 60.

ACHETONS comptant votre auto usagée, 527-2711, 527-2052.

J'ACHETERAIS Datsun 1600, 1969, 4 portes, après 5 h, 663-5834.

940 Autos à vendre

MONTE CARLO 1971
8 cylindres, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, pneus blancs, enjoliveurs de roues, toit vinyle. Seulement 4,000 milles. Voiture du gérant. Gros escompte. Echange et termes si désiré. Clermont Motors Ltée. 279-6301. Local 59. entre 9 heures et 6 p.m.

A.A.A. Assurance automobile, couvert immédiatement, aucun refus, V2C, paiement faciles, 526-5557, soir 334-3001.

ALFA ROMEO Berlina 1971, parcours très peu élevé, voiture de démonstration offert par le plus important concessionnaire Alfa Romeo de l'est du Canada. Sports Car Specialists. 482-9595.

ALFA ROMEO 1300, décapotable (1970), 9,000 milles, 2 étés. 482-3292.

AUBAINE, MGA 59, moteur et transmission du MGB 65, transmission remise à neuf, 4 nouveaux freins à disques, intérieur et extérieur comme neufs. $700. Jour 688-8164, soir 681-8520, 4307, 7e Rue, Chomedey, Laval.

AUSTIN HEALY 3000, 1962, bonne condition, 331-4396.

ATTENTION, grande vente de voitures, 1960-1970, prendrais voitures en consignation. M. Gauthier, 321-6644 ,(vendeur).

ATTENTION, nous avons toujours un choix de bonnes voitures d'occasion, sedan et sport, Chevrolet, Pontiac SS., Fiat, Triumph, Volvo, etc. Acompte non requis. Sports Car Specialist, 383 avenue Victoria, Westmount, 482-9595.

AUBAINE, Renault Gordini 120cv, tout équipée. Particulier 725-9605.

AUBAINE, voitures de toutes marques. Excellente condition. 4605 Amiens, 321-2844, G. Querry Automobile.

AUBAINE, Meteor Montcalm 1966, toit vinyle, prix dérisoire, 388-2192.

AUSTIN 1969, sédan, 1800, Mark II, voiture originale. Prendrait échange et financerait. 769-4545. J.P. Gauthier Auto Inc.

AUSTIN Healey 3000, 1964, convertible, radio, 676-8978.

AUSTIN Cooper S, 1970, 14,000 milles. Volant course, tach, stebro, système anti vol. très propre, $1945, plan financement, Claude 688-8210. Vendeur.

AUSTIN 1966, sedan, 1800, peinture neuve, bonne condition, 688-8254.

AUSTIN Healy, Mk 111, 1967, excellente condition, 276-1314 après 6:00 heures.

A VENDRE Corvair 1965, bon prix, très propre. 374-0044.

BELLETT 1969, 30,000 milles. Pour renseignements: 626-5482.

BELVEDERE, 63. 8, automatique, radio, bon ordre $200. Appelez 387-5772, après 5 h.

BUICK 68, Le Sabre, beige intérieur crème, peinture neuve, véhicule en excellent état, mécanique, servo-direction, servo-freins, vitres électriques. Echange accepté, financement. Taux bancaire, Centre de Reprise Renault. 4950 ouest, Jean-Talon, 738-1143.

BUICK 1969, Wildcat, Custom, 2 portes, hardtop, 30,000, toit intérieur vinyle, FM stéréo, complètement équipée, neuve, $2,475, 342-3626, marchand garanti.

BUICK 1960, moteur et freins A-1, 272-3643.

BUICK 1967, "Le Sabre 400", 2 portes, intérieur et extérieur or original, hardtop, vinyle noir, entièrement équipée Electra. En parfait ordre, millage 34,000 milles, presque neuve, usage personnel : 1 chauffeur. Prix à discuter. Pour appointement, 669-0778.

BUICK SkyLark 1968, 13,000 milles, comme neuve, 721-2949.

BUICK 1967, Lesabre, unique propriétaire, 4 portes Hardtop, tout équipée, bas millage $1,475. 581-4524.

940 Autos à vendre

IADA
ATTENTION ACHETEURS ET VENDEURS D'AUTOS
Pourquoi ne pas faire partie de l'IADA
VOICI LES SERVICES QUE NOUS OFFRONS :
—VERIFIER S'IL Y A DES LIENS
—VERIFIER L'AUTHENTICITE DU PROPRIETAIRE
3—VERIFIEZ L'ETAT SUR ROUTE
RECHERCHEZ LES MEMBRES IADA DANS LES RUBRIQUES AUTOMOBILES DES PETITES ANNONCES, POUR RENSEIGNEMENTS :
845-6008

BUICK 1966, Le Sabre, sedan, à toit rigide, de vinyle, tout équipé, en très bon état, 40,000 milles, accepterais échange. 429-3648, Beauharnois.

BUICK Skylark, 1965, hardtop, toit vinyle, 8, excellente condition. 739-5208.

BUICK Spécial 1982, pour pièces moteur, pneus excellent état. 331-1149.

BUICK convertible 1969, vitres électriques, millage 19,000 milles, vente cause auto fournie. P. Baribeau, 325-4700.

BUICK 1968, Wildcat, 2 portes, hardtop, servo-direction, vitres électriques, radio, brun cuivre, toit vinyle, 20,000 milles, comme neuve, 288-6744, membre IADA.

BUICK Electra 225, 1967, 4 portes, hardtop, tout équipée, au complet 27,000 milles, air conditionné, immaculée, 849-2921, membre IADA.

BUICK 67, Le Sabre, convertible, 35,000, originale, équipée, $1,275, 733-3507, marchand garanti.

BMW 1600, 1967, 50,000 milles, $1,000, cause départ, 671-6357.

BMW, 2002 1970, particulier, $2,500, 334-6406, après 5 heures.

CADILLAC 1965, 2 portes, hardtop Coupe de Ville, servo-direction, servo-freins, vitres et sièges électriques, radio AM-FM etc., 43,000 milles seulement. Demandez Georges Pietras 735-3586 (Vendeur).

CADILLAC convertible 1968, climatisée, volant télescopique, jamais sortie l'hiver, 388-4800.

CADILLAC Eldorado 1968, air conditionné, stéréo, $3,400, 622-4616.

CAMARO 1967, S.S., complètement servo et équipée, 4 vitesses, magnifiquement maintenue, 26,000 milles. 482-1507.

CAMARO SS350, 1969, am-fm, 4 vitesses, standard, excellente condition, Piemont, 224-4773 après 5 heures.

CAMARO 1967, 4 vitesses moteur 350, parfaite conditon, 625-9149, $1,700.

CAMARO R.S. 1969, 350, 4 vitesses au plancher, condition parfaite, inter, 1-514-224-4336 frais virés.

CAMARO SS, 1969, 42,000 milles, $2,200, 376-0807.

CHARGER 1970, 2 portes, hardtop, tout équipée, 9,000 milles, pleine garantie, Super aubaine 626-8938.

CHEVELLE Malibu, convertible 1967, jaune, intérieur noir, sièges baquets, automatique au plancher, V-8, 283 po.cu., servofreins, servodirection, équipée, 352-0176.

CHEVELLE 1966, sedan, 6 automatique, radio, très propre, 6859, 2e, Rosemont, marchand, 729-8642.

CHEVELLE 1969, 300 Deluxe, tout équipée, parfait ordre, $1,950. Visible 9 - 6 n (jour). 6081 Lacordaire.

CHEVELLE 1966, équipée, au complet, vrai bijou, aubaine, 384-0672.

CHEVELLE Malibu, 1968, 2 portes hard top, 23,000 milles, V-8, 307 pc, sièges baquets, automatique plancher, servo-freins — direction, radio, $1600, 365-1096.

CHEVELLE 1969, S.S. 396, tout équipée, 2 portes, sièges baquets, toit vinyle, 728-6710.

CHRYSLER 1965, hardtop, 4 portes, très propre, bonne condition, 622-7777.

CHEVROLET Impala 1968, décapotable, Super Sport 396 — Turbo, $2,325. 522-8769.

CHEVROLET Impala 1966, V-8, convertible, équipée, très propre, particulier, 256-7716.

CHEVROLET 1966, Impala automatique, servo freins, servodirection, radio vinyle, particulier, $850, faut vendre 351-2836.

1968 CHEVROLET Impala, 2 portes, hardtop, V-8, équipée, a peu roulé, en parfaite condition, 845-5457, membre IADA.

CHEVROLET Biscayne 68, sedan, automatique, V-8, servo-direction, servo-freins, radio, impeccable. 845-5548, membre IADA.

CHEVROLET 1967, parfaite condition, radio, 2 portes, 6 cylindres. Sacrifierais $985, femme propriétaire. 388-2577.

CHEVROLET 1968, Bélair, V8, automatique, 29,000, $1250, Lise, 739-1362 marchand.

940 Autos à vendre

VOLKSWAGEN
Popular Auto Sales
5441 SAINT-HUBERT

VOLKSWAGEN 1970	$1,495.
VOLKSWAGEN 1969	$1,250.
VOLKSWAGEN 1968	$1,050.
VOLKSWAGEN 1967	$795.
VOLKSWAGEN 1966	$695.
VOLKSWAGEN 1965	$295.
FALCON 1967 FUTURA, 6, AUTOMATIQUE	$595.
FORD FAIRLANE 1964	$350.

M. Desroches
274-5475

★ ARGENT A PRETER ★
POUR ACHETER AUTO. CONDITIONS: EMPLOI. APPLICATION PAR TELEPHONE. REPONSE EN 1 HEURE. GUY ST-ANDRE OU M. DUPUIS. 256-1642.

CHEVROLET 1965, automatique, radio, tout en parfait état, voiture de dame, particulier, à sacrifice, $475, 738-2242.

CHEVROLET 1966, Impala, 2 portes, hardtop, servofreins, servodirection, V-8 automatique, radio, vrai aubaine à $950, financement possible. Canbec Automobile Inc. (BMW) ventes et service 2085, Ste-Catherine ouest, 2 rue à l'Est du Forum, 937-4285.

CHEROLET 1969 Biscayne, V8, automatique, radio am-fm, cassette, tout servo, très bon ordre, cause départ, meilleure offre acceptée, 653-0978.

CHEVROLET 1968, BelAir, 4 portes, V-8, radio, 15,000 milles, livret de garantie, 336-4285.

CHEVROLET Bélair 1967, sedan, automatique, V-8, raisonnable, 332-2044 membre IADA.

CHEVROLET Impala 1963, propre, comme neuve, V8, automatique, radio, servofreins, servodirection, hardtop, $325, 489-3748.

CHEVROLET 1967, 6 cylindres, automatique, servo-freins-direction, radio, parfaite condition, très propre, particulier, sacrifierait $900, 259-6621.

CHEVROLET 1968, propre, 8 cylindres, automatique, servos, $975, dame, 384-3965 marchand.

CHEVROLET Impala, 1965, V-8, servo-freins, direction, propre, mécanisme parfait, 626-7802.

CHEVROLET 1965, Biscayne, parfaite condition, 645-3393.

CHEVROLET 1966, V-8, automatique, bonne condition, propre, 523-9656.

CHEVROLET Belair 1964, 6 automatique, bon ordre, $250, 276-4828 soir.

CHEVROLET Bélair 1965, propre, $450, radio, bons pneus, $175, 649-1790.

CHEVROLET Biscayne 65, 4 portes, pneus neufs, parfaite condition, cause mortalité. 467-3198, 467-9687.

CHEVY II 1966, hardtop, automatique, 32,000, $775, dame, 733-6341 marchand.

CHRYSLER familiale Town & Country, 1967, tous accessoires, 9 passagers, état impeccable, faible millage, 845-5457, membre IADA.

CHRYSLER 1966, convertible, $975, $25, comptant, $41, mois, 487-0494, marchand.

CHRYSLER Newport 1967, particulier, 3 ,000 milles, stéréo cassette, $1,450, 669-0920.

CHRYSLER, 1965, 300, 4 portes, hardtop, $400. Soir, 721-5810.

CHRYSLER NEWPORT 1969, hardtop, pneus Michelin tout équipée, $2,200. 679-5640. 655-8948.

CHRYSLER 1968 Newport, 4 portes, hardtop, tout équipé avec vitres électriques, servo-freins, servo-direction etc., en excellente condition. Demandez Georges Pietras 735-3586 (Vendeur).

CHRYSLER, 1965, très bonne condition, particulier, $800, 523-8551.

CHRYSLER 1969, Newport, 2 portes, hardtop, tout équipée, toit vinyle, 17,000 milles, comme neuve, 842-3081, membre IADA.

CHRYSLER New Yorker, 1967, hardtop, complètement équipée bonne condition, millage moyen, particulier. 252-4396.

CHRYSLER Windsor 1963, 4 portes, conduite par le propriétaire, $150, 738-9596.

CHRYSLER Newport Custom 1967, 4 portes, hardtop, comme neuve, vitesses plancher, 665-2956.

940 Autos à vendre

FINANCEMENT D'AUTOS
ACE FINANCE CORP. LTD.
4755 Van Horne, suite 108
731-8585
RENSEIGNEMENTS AUX CONCESSIONNAIRES

COMET Mercury 1966, sedan, 6, automatique, radio, très propre, $750, 729-4114, marchand.

COMET 1965, convertible, automatique, V-8, sans rouille, 332-1608 membre IADA.

COMET 1967, 2 portes, sedan, 8 cylindres, servo-direction, 279-1490.

COMET 1966, moteur V-8, 52,000 milles, radio, $250, 667-2885.

CONVERTIBLE Chevrolet 1967, servo-freins, servodirection, radio, sacrifierais, 671-5762.

CONVERTIBLE Acadian Beaumont 1967, très bon ordre, V-8, équipée, 725-7292.

CONVERTIBLE Cutlass 1969, tout équipée, vitres électriques, 376-8997.

CONVERTIBLE Météor 1965, 390, sièges baquets, très propre, 674-8320.

CONVERTIBLE, Ford 1965, V-8, bon état, $475. 389-5702.

CORTINA 1968, 31,000 milles, doit vendre, $650, 525-5333.

CORTINA G.T. 1969, propre, bien entretenue, 23,000 milles, $1,100. 351-9011.

CORTINA GT 1967, 4 cylindres, transmission 4 vitesses, aubaines, 669-1991, marchand.

CORVAIR 1966, turbo-jet, impeccable, prix à discuter. 256-0440.

CORVAIR 1966, bonne condition, vente ou échange, 321-0153.

CORVAIR 1964, Monza, turbo, bon mécanisme, pneus neus, $250, 688-4268.

CORVETTE 1969, hardtop, tout équipée, couleur blanche, accepterais échange, 669-4602.

CORVETTE 1971, moteur 454, équipée. Cause départ. 688-9675; 669-3979.

COUGAR 1967, 2 portes, hardtop, tout équipée, en excellente condition, vrai bijou. Demandez M. Gray. Montreal C.M.I. Toyota, 342-1083.

~~COUGAR 1967, "XR7" GT, automatique,~~ 390, servos, équipée, excellente, 332-0190.

DAME Fairlane 1967, hardtop, V8, automatique, 33,000, $850, 733-6341 marchand.

DAME, Acadian 1965, automatique, 6, 55,000 milles, bon état. 259-7694.

DART 65, 2 portes, automatique, 6. J. Leblanc, 288-8952.

DATSUN, 1500, sport, convertible, jamais utilisée en hiver, 661-3110.

240-Z DATSUN, 1971, 10,000 milles, couleur grise. Informations 271-1819.

DODGE DART, 1970, hardtop, 2 portes, V-8, tout équipée, $2,500, 363-5644, soir après 5 heures.

DODGE 1970 Challenger, 2 portes, hardtop, 8 cylindres, servo-freins, sevo-direction, radio, sièges baquets, comme neuve, échange acceptée, termes faciles. Demandez M. Eloschi, Montreal C.I.M. Toyota, 342-1080.

DODGE, Super Bee, 1969, automatique, 22,000 milles, 325-3137.

DUNE-BUGGY, toit, moteur neufs, radio, tout équipée, information 627-0141 avant 9 h p.m.

DUNE-BUGGY, convertible, construction robuste, téléphoner à 273-1821.

DUNEBUGGY Jeep Willis, monté neuf, 4 roues motrices, avec treuil, gros pneus. Faut voir, 728-4365.

DUSTER 1970, tout équipée, très très bas millage. Demandez M. Perina, Montreal C.M.I. Toyota, 342-1082.

DUNE BUGGY à vendre, modèle 1970, 277-5806, 866-9841, W. Mourad.

DUSTER 340, 1970, automatique, tout équipée, particulier, 642-2939.

ENVOY 1968, de luxe, automatique, tout équipée, très propre, 352-8404.

ENVOY EPIC, FAMILIALE DELUXE
1968, automatique, sièges baquet, console, radio, 22,000 milles, en bonne condition, 845-8425, membre IADA.

ENVOY Epic, 1969, de luxe, automatique, comme neuve, aubaine, 271-5374.

EPIC-Envoy, 1969, 2 portes, blanc, $395, parfait ordre, 625-2474, concessionnaire Chevrolet.

FAIRLANE 500, 1969, automatique, après 5 heures, 659-5036.

FALCON familiale 1967, compact, 6 cylindres, automatique, parcours peu élevé, excellent état. Employée comme deuxième voiture. 845-5041. Membre IADA.

FALCON, 1965, excellent prix, 731-4330.

921 BATEAUX-YACHTS MOTEURS

22' Runabout, hunter, moteur Chrysler V-8, 225 c.v.	$3,500
26' Cruiser, Grew, inboard, outboard, V-8, 200 c.v. OMC., frigidaire, équipement complet	$6,500
30' Owens, 1965, double moteur, 225 c.v., faut vendre	$12,000

Services, entretien, réparations de tout moteur marin, quais disponibles.
RIVERSIDE MARINA REG'D
3, 34e AV. ILE-PERROT
453-2206

ALBIN 25, Cruiser suédois, 25', diesel, couche 4, 2 cabines séparées, coûte 25¢ l'heure à opérer, $11,500.
Vega, voilier suédois 27', prêt pour la cruisière, $12,500.
C.L. 16, voilier usagé, 16', fibre de verre, remorque et moteur, $1,500.
Livraison immédiate, Meridian Yacht, 351-9955, 631-6330.

AUBAINE
Grew, 23', inboard, outboard, 160 h.p. pied Volvo neuf, excellent dans la vague, Day Cruiser, en bois, toilette, comme neuf, $3500, visible Marina Oka, informations 388-3417 ou Oka, Inter. 1-479-8239.

AUBAINE, Chriscraft 24 pieds, avec cabine, tout équipé. Appelez après 6 h, 688-7339.

BATEAU 14', fibre de verre, Mercury 65 forces électrique, toit convertible, remorque, $1,500, 688-6128.

BATEAU Playboy 1970, 15 pieds, moteur Mercury, 100 forces, très bon ordre, cause santé, 766-3869.

BATEAU fibre de verre 14', moteur Evinrude 35 forces électriques, remorque et équipement de ski nautique. S'adresser 3205 Boul. Des Mille Iles, St-François-de-Sales, 666-4756.

BATEAU-maison, fini aluminium, flotteurs en acier de 36 pieds de longueur, toit en fibre de verre, 1 année d'usure, prix très raisonnable. Inter. 1-584-2059.

BATEAU marque Shepherd, 22 pieds, avec moteur système à jet, 200 forces, en bonne condition, prix demandé $4,000. vous adresser à 20 — 103e Avenue, Ile Perrot.

BATEAU fibre de verre 16 pi. moteur 75 H.P. Johnson, et remorque, prix $1,400, 325-3634.

BATEAU en bois avec moteur 30 forces et remorque, 10,994 Lamoureux, App. 3, Montréal Nord.

BATEAU d'aluminium 16', Chrysler modèle 1968, comme neuf, sièges baquets, pour $375, après 6:30, 739-9608.

BATEAU aluminium 14', Mc-Culloch, moteur Mercury, 20HP, 1969, plus remorque, $1,200, 669-7963.

BATEAU fibre verre 14 pieds, moteur Johnson, 35 H.P. électrique, avec remorque, et toile, 384-4730.

BATEAU OMC deluxe, fibre verre, 17 pieds, inboard, outboard, tout équipé, excellente condition, $2,50. 737-8059.

BATEAU fibre de verre 14', avec toit, Johnson 40 h.p. 2 réservoirs, 476 Chemin du Bord du Lac, Beaurepaire, 695-4232.

921 Bateaux-Moteurs Yachts

MANNING MARINE LTD.
1469, Bord de L'eau, Laval
689-4703

NEUFS :
1971 33' Chris-Craft "Catalina" 2 moteurs
1971 XK-22 22', Chris-Craft, 350 H.P. 1/0
1971 21', Grew, 1/0
1970, 16', Ambassador, Prince Craft, 140 H.P. 1/0

USAGES :
1967 40' Chris-Craft, "Constellation"
1959 40', Chris-Craft, "Constellation"
1959 28' Chris-Craft, "Constellation"
1965 28' Chris-Craft, "Constellation"
28' Green Ell, 1 moteur
1962 Owens, 1 moteur
1967 Trojan, 1 moteur
21' Chris-Craft, "Runabout" 1 moteur.

BATEAU, 15 pieds, 35 forces, $375, bonne condition, 473-9199.

BATEAU vitesse hydro-plane, neuf, $325. M. Jean, 688-5844.

CABINE, cruiser, 24' moteur marin, Chris-Craft, trailer, $2,000, 728-6263.

CANOTS aluminium léger, bateaux, petits moteurs, 8366 St-Laurent, 384-1315; 384-3582.

CANOT 15', moteur 2 forces, $225, 321-2558.

CHALOUPE aluminium 14 pieds, avec remorque Explorer 700 livres, 684-6240.

CHALOUPE 12' en fibre de verre, $110, 321-7450.

CHALOUPE fibre de verre, 12' $135, 14' bois $60. grosse 18', $110, yacht 12' moulé, $160, moteur 5 et 10 forces, 5883 Delaroche. Soir 271-013.

COQUE seulement. Voilier, 44 pi. fibre de verre. Modèle rapide, confortable. Reliance Sailing Craft Co. Casier postal 693, Saint-Laurent, 695-2271.

CHRISCRAFT, 31', Constellation, 1957, bien équipé, 2 moteurs 145 forces, $7,500, Québec: 839-8620 Interurbain.

CHRYSLER Crown marin, complet avec transmission, bonne condition, $200, 665-7894.

COMME NEUF
19' Peterborough, Overniter, 1970, fibre de verre, 210 h.p., O.M.C. compètement équipé, toilettes, 1 an garantie, jour 637-4408, M. Beauregard.

CRUISER 45' 2 GM Diesel 671, radio, radar, 110, 12 volts, eau chaude eau froide à pression, le tout parfaite condition, prêt naviguer, $22,000. Toute offe raisonnable sera considérée, 658-6222.

CRUISER Lachance, 28', pour la mer, voir Marina Oka, 622-4776.

CRUISER 18 pieds, Peterborough, tout équipé, moteur Mercury 85 forces électrique, faut voir, 642-7901.

CRUISER 22 pieds, moteur marin inboard, 6 cylindres, $700, 665-4853.

CRUISER Weimouth, 18 pieds, avec Evinrude 40 forces électriques, couche 4, tout équipé, $1,400, 661-0494.

CRUISER Trojan, 29 pieds, 1964, reconstruit à neuf, $7,000, équipement des plus complets, 453-5120 entre 9 a.m. et 6 p.m. Soir 234-2614 Interurbain.

CRUISER 26 pieds, Shepherd, équipé, 22' avec moteur Volvo, 665-4468.

MOTEUR Mercury, 20 c.v., comme neuf, et bateau. 722-4203.

921 Bateaux-Moteurs Yachts

A VENDRE PAR SOUMISSION
BATEAU DE CROISIERE EN ALUMINIUM A PONT PLAT, 43 PIEDS, "CAPER", construit sur demande en 1963. Diesels jumelés. Passerelle. Commandes jumelées, 2 chambres arrière, 2 têtes. Tout électronique. A vendre tel quel et où il se trouve. On peut examiner au Lord Reding Yacht Club, Beaconsfield, (Montréal-Québec). Adresser soumissions à Louis Farbstein, 406, Poinciana Dr; Hallandale, Florida 33009. Les soumissions doivent être reçues le 22 juin. Le vendeur se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les soumissons.

AQUA CAT
Pour un dépliant couleur gratuit
Appelez 522-6136

MOTEUR 18 forces, Evinrude, 1968, presque neuf, $350, 365-962.

MOTEUR 45 forces, avec contrôle, réservoir, bonne condition, $250, 366-2769.

MOTEUR Johnson 18 forces, quelques années d'usage, comme neuf, moitié prix, 622-7220.

MOTEUR 5 forces, bonne condition, prix à discuter, appeler 276-5736.

NORTHCRAFT 15', 100 h.p. Johnson, tout équipé, $1,500, particulier, 642-3680.

OUTBOARD 40 forces électrique $190, Mercury 22 forces $175, 663-8702.

PETERBOROUGH (Catalina) (1970) Johnson 75 cv., remorque, valeur $3,500, sacrifierais pour $2,000. Après 6 h. 691-0721.

PIGEON, 14', moteur 25 forces, avec remorque, 674-8320.

14' PIGEON, Mercury, 30 forces, toile, windshields, $350, 669-1890.

PNEUMATIQUES français, nepalon, Marsouin et Rio, neufs, 2 flotteurs pour fabriquer bateau, quai, etc. Aussi cabanahs de plage, soir 665-2225.

REVELCRAFT, 32 pieds, 1968, avec 2 moteurs, téléphone 671-8718.

18' RUN ABOUT, moteur inboard, O.M.C., 120 h.p. équipé comme neuf, $3200, valeur $7,000, 473-0175.

SEA-DOO Bombardier, 25 forces parfaite condition, doit vendre, déménagement, M. Gagné, 655-1327, soir, 679-4098.

TAPETTE de course, $85, jamais servi, demandez Richard: 334-3805.

VOILIER, sloop de 45 pieds, bord d'cajou, visse de bronze, Everdur, moteur marin Graymarine de 85 hp, voile de dacron, bateau en très bonne condition. Charles Hackett, 3385 Maricourt, Ste-Foy, Québec, 651-7851.

VOILIER, 37', Ketch, neuf, acier, diesel 20 chevaux, 7 couchettes, vente ou échange, 677-2775

VOILIER, 10', type Sunfish, voile Dacron, excellente condition, aubaine, 671-9338.

VOILIERS, Sirocco 15, performance exceptionnelle. Type familial. Essais. 692-2462, 692-8306.

VOILIER à moteur, 30', tout équipé, mâture de schooner, $10,000, Québec, 839-8698.

VOILIER Flying Junior, fibre de verre, voiles dacron, mât aluminium, $750, 387-8271.

VOILIER, type 470, neuf, complet avec voile, $1,595, livraison immédiate.
QUEBEC VOILE — 387-6142

YACHT CRUISER 40 PIEDS COQUE NOUVELLE ECOSSSE MOTEUR GM DIESEL, 5 CYLINDRES, 215 HP, EQUIPEMENT ELECTRONIQUE, SECURITE GARANTIE, A VENDRE OU ECHANGER. C.P. 100 RIVIERE DU LOUP, TEL: 418-862-3237 DEMANDER JEAN PIERRE.

YACH, Pigeon, 12 pieds, fibre, moteur 25 forces électrique, 259-4802.

925 Motocyclettes Scooters

ACCESSOIRES DE MOTO, CUSTOM, SPECIALITE, CHOPPER, POIGNEES, DOSSIER, ETC. 352-4360.

AI besoin d'un régulateur d'électricité pour Scooter Ceseta 1964, modèle 502-00, 175 c.c., capacité batterie 12 volts, 843-4623.

BRIDGESTONE 175, garantie, 1,200 milles, parfaite condition, $435, 353-3500, 332-1436.

BSA FIREBIRD, 650, 1968, reconditionné de A à Z. Très bas prix. Le soir, 466-4258.

BSA Thunderbolt, 70, tout équipé, $900, s'adresser à 7638, boul. Gouin Est, samedi p.m.

B.S.A. 1970, 1,700 milles, $995, 435-5221.

BSA 1968, 500 CC, en très bon ordre, 627-2157.

B.S.A., 1970, 441 c.c., 4,000, $550, 387-2097, après 6 p.m.

BSA, Triumph 1971, accessoires et pièces, Pont Viau Motorcycle, 450 des Laurentides, 663-1661, 9 h. à 9 h.

HARLEY Davidson, F.L.H. 74, excellent état, 674-0477.

HARLEY DAVIDSON, Excel CH, 900 CC, bonne condition, $1,250. 279-5122.

HONDA ligne, complète, terme. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. Deshaies Cycle, 4826 Saint-Denis, 842-1458.

HONDA 300, Super Sport, en parfaite condition, cause maladie, 684-3386.

HONDA
Choix Mini-Trail, livraison immédiate. Primeau Bicycles, 2846 Rouen.

HONDA CB-160, chopper, meilleure offre, Dany, 38-3010, sinon Guy 331-5594.

HONDA 90, Comme neuf, bas millage, meilleure offre 645-6583, 645-5311.

KAWASAKI 250 S. 1971, 2,000 milles, état neuf, ($680) soir 435-4213.

MINI-TRAIL, Benelli, 50 CC, parfaite condition, $225, 387-7257.

MOTO Triumph Bonneville, 650, 1969, 625-2621.

MOTOCYCLETTE Indien, 1350 cc., bonne condition, 473-5345, soir après 7.

NORTON, Commando, neuf, 1,600 milles, 581-2890.

ROUE Honda complète, appeler entre 6-7, 667-2885.

SUPPORT de Mini-Bike (Carrier), installé sur auto, roulotte, 677-7601.

VESPA, Super Sport 1966, excellente condition $200. 744-5166.

YAMAHA X.S. 650 cc. 1971, 1,800 milles excellente condition, jour 484-0941.

927 Remorques Roulottes

ACHETERAIS remorque pour transport matériel camping, 688-1565.

A LOUER, tente roulotte, tout équipée 376-1732.

A LOUER, roulotte, couche 6, 18 juin au 25, 28 août au 6 septembre, 353-8469.

$1,100 A $2,500.
Spécial. 15 petites roulottes usagées de 14- à 18', Dépositaire Champlain, Inf. R. Touchette Inc. 20, 2e Av. Ville St-Pierre, 487-5070.

A LOUER tente-roulotte. Couche 6 personnes. Tout équipée. 667-9837.

"APALACHE 1971", roulottes en démonstration, accessoires et pièces 655 90me, coin Airlie, Lasalle, 363-2213, 365-6243.

ATTACHEMENTS à l'essieu, avec barre de torsion à louer, 676-7424.

ATTACHE-REMORQUE pour Volkswagen $10, 632-2380.

AUBAINE, AUVENTS EN VINYLE. 689-1474.

927 Remorques Roulottes

ROULOTTES
TENTES-ROULOTTES
CAMPEURS
LIGNES COMPLETES VAL-BAR
Prix défiant toute compétition
Financement facile
CAMIONS SUD INC.
679-5640
118 PARC INDUSTRIEL, LONGUEUIL
UNE RUE A L'OUEST DU BOUL. THERRIEN, SORTIE 7 DE LA ROUTE 3

★ LIQUIDATION ★
4 roulottes seulement
★ 1er arrivé : 1er servi ★
- 26' — $5,050.
- 19' — $4,150
- 18' — $3,495
- 15' — $2,495

South Shore Mobile Home
ST-BASILE LE GRAND (ROUTE 9)
653-6336
Direction: Route 20 Transcanadienne (10 milles du pont Hippolyte Lafontaine) sortie St-Basile.

ATTENTION, installation d'attaches, filage, vente, service, pièces, location. 9-9 PM, 659-1711.

AUBAINES FANTASTIQUES
Equipements multiples de roulottes : Poêles, réfrigérateurs, glacières, fenêtres,auvents frame, toilettes, lumières, etc. 689-1474, 691-7518.

AUTOBUS Motor Home, intérieur neuf, 25 pieds, garantie complète, toutes commodités, $3,900, 323-4801.

CAMION-maison, équipé, hiverisé, $900, 535 Robillard (Auteuil) Laval, 622-5385.

CAMPER pour camion ½ ou ¾ tonne, $500. 521-9607; 487-1595.

CAMPER sur camion Datsun, comme neuf, 10,000 milles, tout équipé, $2,500, après 6 heures, 622-0820.

CAMPER de luxe, tout équipé, avec ou sans camion, 677-1760.

CITATION, 21', 1969, tout équipée, $5,200, 669-7963.

DAUPHINE, 1968, 23 pieds, couche 7, hiverisée, comme neuve, hitch, etc., prix à discuter, 1-826-4416.

DAUPHINE 1970, 18'9", couche 6, toilette, douche, fourneau, chauffage, hitch, fenêtres doubles. 655-0527.

DEMONSTRATEUR: tentes roulottes, petites roulottes, vente ,location. Equipement propane. Sacs couchage. 8366 St-Laurent, 384-1315, 384-3582.

"DICKY MORE" Tente roulottes, location. 1140 Montée-de-Liesse, 336-1412.

DIRECTEMENT MANUFACTURIER Tentes-roulottes, toit rigide, ordinaire, vente, location, 725-6444.

927 Remorques Roulottes

SEULEMENT $99
COMPTANT
Economisez des $ $ $ à l'occasion du solde d'été gigantesque offert par Laurentian. Vous réaliserez des économies formidables sur tous les modèles neufs et d'occasion. Profitez de cette occasion pour offrir à votre famille les vacances qu'elle mérite. Voici quelques exemples parmi plus de cent modèles que nous avons en montre :

Remorques de voyage

MODELE	PRIX
13, pds, couche 5, acces.	$1,399
18 pds, couche 6, acces.	$2,999
21 pds, couche 8, acces.	$4,499

Maisons mobiles

44 pds, 4 pièces meublées	$6,999
60 pds, 5 pièces meublées	$7,999

Maisons motorisées

10 pds, camion camping, acc.	$2,599
19 pds, maison motorisée, acc.	$8,999

TERMES BUDGETAIRES FACILES
LAURENTIAN
TRAILER CITY LTD.
1260, LABELLE, BLAINVILLE
430-3434
4 MILLES AU NORD DE SAINTE-THERESE AVANT SAINT-JANVIER

DISTRIBUTEUR TENTES ROULOTTES COLEMAN, TOUTES EQUIPEES, 4830 BVD ST-CHARLES, PIERREFOND. 626-6660.

1967 GENERAL, 3 essieux, remorque, maison mobile, 70 x 12, 3 pièces, cuisinette, commodités, raisonnable, 935-4611.

GENERAL 40 x 10, bonne condition, doit vendre, meilleure offre, 94 Lotbinière, Vaudreuil.

GENERAL 35 x 8', entièrement équipée, excellente condition, 676-5355.

1968, Golden Falcon, 19', tout équipée, couche, 6, 467-4885.

INSTALLATION de hitch, pièces et service de roulotte, 677-7601.

INVADER 1967, 17 pieds, couche 6 personnes, comme neuve, toutes commodités, $2,250, 659-1804.

LOCATION ROULOTTES MOTORISEES. 667-6028.

LOCATION et vente de trailer tente roulotte Vénus 1971, vaste choix, termes faciles (banque), 666-9495.

LOCATION, tente roulotte, couche 4. après 1 h PM. 622-0869, 622-0869.

927 Remorques Roulottes

927 Remorques Roulottes

RT INC.
487-5070
R. Touchette Inc.
MAISONS MOBILES, ROULOTTES DE VOYAGE
MOBILE HOMES, TRAVEL TRAILERS
20, 2ième AVE. VILLE ST-PIERRE
Laurent Fortin
GERANT DES VENTES
Champlain

LOCATION — VACANCES — LOCATION
Tentes roulottes toit rigide, toutes équipées, couche 8, réservez maintenant. Evitez tout désappointement.
TRAILERVILLE PARK & SALES, INC.
(ROUTE 9, 1 MILLE AVANT ST-HUBERT)
676-0221

LOCATION tente-roulotte, couche 4, équipée, $40, 632-1763

LOCATION roulotte 16', équipée, $80, juin-août, 632-1763.

MAISON mobile, 50x12, Detroiter de luxe, meublée, équipement compris, 334-2039, Ile Bizard 626-1081, 384-9806.

MAISON mobile à l'état de neuf, 64 pieds, meubles exclusifs, ainsi que voiture décapotable Météor 390, 1966, rouge, toit et intérieur noirs, propre. Se présenter à la roulotte numéro 146, Trailerville Park, Laflèche, 678-2888.

MAISON mobile, 65', tout équipée, hiver-été, 5 pièces, informations, 727-2345, soir 721-7975.

MONTCALM-SATELLITE
Prix réduits. Ouvert le dimanche.
9005 boul. Taschereau, Brossard.

PYRAMID neuve 1970, démonstrateur sur notre terrain, vente, 17 pieds couche 6, vraie aubaine, $2,395, 632-2380.

RAMBLER, 14 pieds, 1968, loge 6 personnes, comme neuve, deux bonbonnes de gaz, 4 béquilles, miroir pour la voiture, très grand auvent, réfrigérateur, cuisinière avec hotte, raisonnable, appeler 363-0920 après 19 h.

17', REMORQUE, 5 personnes y logent, cabinet de toilette, très bonne condition, doit vendre, raison quitte la ville, 19 boulevard 9C Delson.

REMORQUE fermée, pour tous usages, longueur 9½', largeur 6', hauteur ..', 625-0481.

ROCKET, 17 pieds, 1969, tout équipée, propre, 665-4557.

ROULOTTE Golden Falcon, 17', 6 personnes, très propre, équipée, 324-7912.

ROULOTTE REPENTIGNY
Dépositaire :
DAUPHINE-SATELLITE-MONTCALM
OUVERT 7 JOURS
9 A 9 P.M.
581-6670

ROULOTTES UNIK
Grand spécial, roulottes et maisons mobiles toutes grandeurs. 387-8152, 435-5940, 435-1863.

ROULOTTE 20', aluminium, style air stream, meublée, comprenant évier, poêle et chaufferette à gaz, glacière, auvents QW x 14, attache-remorque sur essieu, pneus neufs, 131, rue de l'Ecole, McMasterville, 467-4040.

ROULOTTE Champlain, 24', parfait état. 626-5742.

ROULOTTES Satellite, Comet 1971, toutes grandeurs, tentes-roulottes Lionel, Route 65 Ste-Anne-des-Plaines, 435-3772.

ROULOTTE Champlain, 1969, 24', équipée, hiver-été, très propre, 819-688-2102, Casino Motel, route 11, St-Jovite.

ROULOTTE Glendale modèle Orbit 17½', couche 6, tout équipée, particulier, $2,100. 435-4216.

ROULOTTE Champlain, 19½', été-hiver, $3,000, 254-2530, 254-8341, extension 452.

TENTE remorque, Feeney, tout équipée, cuisinette, 676-4829, 768-3516.

TENTE REMORQUE, équipée, pour 6 personnes, modèle Royale, $450, 324-8092.

TENTE roulotte 2 lits doubles, bonne condition, particulier, $375, 663-6417.

TENTE roulotte neuve, vente obligatoire $400 prix fixe, 844-5706.

TENTE-roulotte "Apache Chief", couche 4 personnes, bon état, 334-1430.

TENTE roulotte équipement complet portes d'aluminium très bas prix, 622-5357.

TENTE-ROULOTTE 6 PLACES, PROPRE. $550. 681-5917.

TENTE-ROULOTTE, couche 6 personnes, équipement, poêle électrique, frigidaire, 676-8990.

TENTE-ROULOTTE, toit dur, 8 x 14, couche 6, $375, 322-3116.

TENTES-ROULOTTES, roulottes. Louons, vendons. 4205 Jarry est, 376-5140.

TENTE française deluxe, servi 4 fois, 2 chambres séparées, 845-0327.

TRAILER à bagages. S'adresser: 14, Terrasse Des Biens, Auteuil, Laval.

UNIK, 26' 1970, équipée au plus complet, propre, 521-7902, 642-4367.

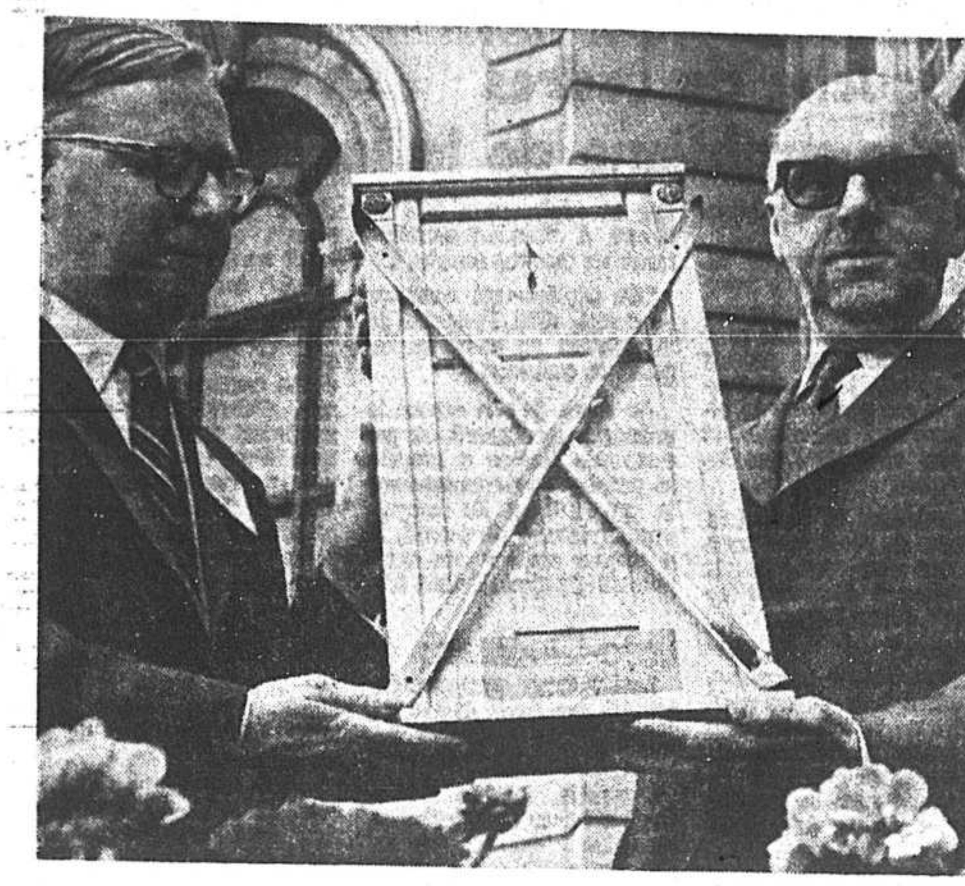

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Un échange de bons procédés

La ville de Montréal était honorée, hier, de la visite d'une délégatoin de la ville de Glens Falls, dans l'Etat de New York, conduite par le maire Robert J. Cronin. Il s'agissait, pour nos voisins du Sud, d'un voyage d'amitié au cours duquel un cadeau-souvenir (une magnifique horloge) a été remis au maire Jean Drapeau qui saluait, à l'hôtel de ville, cette visite d'amitié par un vin d'honneur. La journée comprenait également un dîner officiel au restaurant Hélène-de-Champlain, une visite à Terre des Hommes et une rencontre avec la Chambre de commerce du district de Montréal et le Board of Trade. Hier soir, le maire de Glens Falls donnait une réception au Château Champlain.

Les travailleurs forestiers d'abord

La Fédération canadienne des travailleurs des pâtes et papiers et de la forêt de concert avec la CSN dénonce vigoureusement la situation dans l'industrie forestière et réclame du gouvernement la même politique qu'il applique pour les étudiants.

Dans un mémoire sur l'industrie des pâtes et papiers, les deux organismes déclarent en effet: "Il est heureux que l'Etat vienne de créer de nouveaux emplois pour les étudiants en forêt, mais il est incompréhensible qu'il ne le fasse pas pour les centaines de travailleurs forestiers en chômage."

En vertu de l'arrêté en conseil no 1977, le gouvernement finance les travaux d'aménagement et s'engage à accorder aux compagnies qui y participent "une réduction de droits de coupe correspondant au total des traitements versés aux étudiants, y compris la part de l'employeur aux bénéfices marginaux et autres frais connexes".

ASSEMBLEE ANNUELLE

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée annuelle générale de l'Association Alumni de l'Université Sir George Williams sera tenue le mercredi 30 juin 1971, à 8 heures P.M., à: Faculty Club of the Henry F. Hall Building, University Sir George Williams.

AIR CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LE REVETEMENT DU PARC-AUTOS ET DE SA VOIE D'ACCES ET TRAVAUX ANNEXES A LA BASE DE REVISION ET MAINTENANCE D'AIR CANADA, AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur — Programmes des Installations, Pièce 3401, Place Ville-Marie, Montréal 113, Québec, jusqu'à LUNDI 5 JUILLET 1971, à 14 heures, heure avancée de l'est, pour le revêtement du parc-autos et de sa voie d'accès et les travaux annexes à la Base de Maintenance d'Air Canada Aéroport International de Montréal, Dorval (Québec).

Le terrain à revêtir couvre environ 25,000 verges carrées et demande des travaux de nivellement et de drainage.

Pour se procurer les plans, cahiers de charges et autres documents relatifs aux travaux sur la soumission s'adresser à:

M. A. A. Hink
Chef des Etudes techniques
Voies aériennes
Base de Révision et
de Maintenance
Air Canada
Dorval (Québec)

et déposer un chèque visé de $100 à l'ordre d'Air Canada. Ce montant est remboursable dès renvoi des plans et cahiers de charges en bon état dans les 8 jours de la clôture des offres. Il est possible de se procurer des dossiers supplémentaires de documents relatifs aux travaux à raison de $50 par dossier.

Les offres doivent être rigoureusement conformes aux documents fournis et être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre d'Air Canada, d'un montant au moins égal à 5% de la soumission.

Air Canada se réserve le droit de choisir son adjudicataire indépendamment du prix de l'offre.

R. Drabinsky
Directeur — Programmes des installations
Air Canada

CITE DE VERDUN
SOUMISSIONS POUR LA RECONSTRUCTION DES TROTTOIRS ET BORDURES, LA REFECTION ET LE RECOUVREMENT DES RUES

Des soumissions sont demandées pour la reconstruction des trottoirs et bordures, la réfection et le recouvrement des reçues par le Greffier de la Cité, à son bureau de l'Hôtel de Ville, 4555 Avenue rues dans la Cité de Verdun, et seront Verdun, Verdun 203, Qué., jusqu'à 9:45 A.M. le 28 juin 1971, pour être ouvertes à 10:00 A.M. le même jour, en la Salle du Comité Général, Chambre 302, à l'Hôtel de Ville.

Les plans, devis et formules de soumissions pourront être obtenus au Bureau du Directeur des Achats, Chambre 207, sur paiement d'un montant de $50.00 (chèque visé payable à la Cité de Verdun). Le montant de $35.00 sera remboursé si les documents sont retournés en bon état au Directeur des Achats dans les deux (2) semaines suivant l'adjudication du contrat par le Conseil de la Cité.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un bon de garantie de soumission (bid bond) ou d'un chèque visé payable à la Cité de Verdun et représentant 10% du montant total de la soumission et doit être déposée dans une enveloppe scellée sur laquelle on inscrira: "SOUMISSION POUR LA RECONSTRUCTION DES TROTTOIRS ET BORDURES, ETC.".

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. N. LEFEBVRE,
Greffier

JEUNE DESSINATEUR ENTREPRENANT

dessinateur expérimenté demandé. gamme de tenues sport pour enfants. Excellente possibilité d'avancement. S'adresser par écrit à:

CASE 12071 LA PRESSE

DIRECTEUR DE BUREAU

bilingue pour usine de laminage profilé à froid de Ville d'Anjou. Doit posséder expérience. Faire parvenir votre demande à:

Case 12077
La Presse

A VENDRE
SOLIVES D'ACIER

97 morceaux 23' x 12"
19 morceaux 24½' x 12"
56 morceaux 19' x 12"
23 morceaux 24' x 14"
27 morceaux 23½' x 16"
$19.00 chaque
M. Bernstein
937-5943

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

CITE DE SAINT-JEROME

Appel d'offres

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du Gérant municipal, 280 rue Labelle, lundi le 28 juin 1971, à 16:00 heures, pour:

"LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN COMPRESSEUR D'ENVIRON 47 TONNES ET DE 60 HP".

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen au service technique de la Cité, 670 rue Trudel et peut être obtenu contre un paiement de $25.00 pour chaque exemplaire complet, remboursalbe si le document est retourné dans les six (6) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Un dépôt sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, payable à la Cité de Saint-Jérôme, remboursable sous condition, égal à 10% de la soumission, doit accompagner la soumission.

La Cité de Saint-Jérôme se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Donné à Saint-Jérôme, sous mon seing, ce 14 juin 1971.

GAETAN CHARETTE, o.m.a.
Directeur-Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

CITE DE SAINT-JEROME

Appel d'offres

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du Gérant municipal, 280 rue Labelle, lundi le 28 juin 1971, à 16:00 heures pour:

"TRAVAUX DE TROTTOIRS ET PAVAGE EN ASPHALTE".

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen au service technique de la Cité, 670 rue Trudel et peut être obtenu contre un paiement de $25.00 pour chaque exemplaire complet, remboursable si le document est retourné dans les six (6) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Un dépôt sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, payable à la Cité de Saint-Jérôme, remboursable sous condition, égal à 10% de la soumission, doit accompagner la soumission.

La Cité de Saint-Jérôme se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Donné à Saint-Jérôme, sous mon seing, ce 14 juin 1971.

GAETAN CHARETTE, o.m.a.
Directeur-Greffier

CITE DE LASALLE

Soumissions

Des soumissions sous enveloppes cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., le 29 juin 1971, à l'hôtel de ville, 13 avenue Strathyre, pour être ouvertes à la séance spéciale du Conseil de la Cité de LaSalle qui sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnée, à 5.00 heures p.m., le mardi 29 juin 1971.

Ces soumissions sont pour la fourniture de tuyau de béton armé de 30, 27, 24, 21, 18 et 15 pouces de diamètre, conforme aux spécifications de l'A.S.T.M. C-76-69T.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme équivalente à 10% du total de la soumission présentée.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites, que l'on pourra se procurer à compter du 18 juin 1971, au bureau de l'Ingénieur de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle.

La Cité de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

JACQUELINE GIGUERE
Greffier

Demande de Soumissions
VILLE DE BECANCOUR
Secteur Larochelle
Domaine Godefroy

Des soumissions sont demandées par la Ville de Bécancour pour la construction d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans le Domaine Godefroy.

Les plans et devis et formules de soumission peuvent être obtenus sur remise d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Bécancour au montant de $100 aux endroits suivants à compter du 21 juin 1971.

Au bureau de: Me André Villeneuve,
Greffier,
Hôtel de Ville,
Bécancour, Qué.

Au bureau de:
Labrecque, Vézina & Associés
Ingénieurs Conseils
3300, Cavendish No 385
Montréal 261, Qué.

La soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission (bid bond) au montant de $10,000.

Les soumissions devront être remises au Bureau du Greffier de la Ville de Bécancour à l'Hôtel de Ville avant 5 heures p.m. le 28 juin 1971. Les soumissions seront ouvertes à cette heure et à cette date.

Le Conseil de la Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DATE, le 16 juin 1971.
Me André Villeneuve,
Greffier.

Inventaire des ressources des cliniques-jeunesse

par Jeanne DESROCHERS

Le colloque d'hier sur les cliniques jeunesse a permis de faire, pour la première fois, un inventaire assez complet des ressources de ce milieu bien spécialisé.

D'abord, les deux commanditaires:

La clinique de l'enfant et de la famille à la cour du bien-être social a souvent servi de carrefour à des rencontres de ce genre. Le Dr Noel Garneau et Mlle Cécile Bertrand ont suivi de près l'évolution du problème de l'abus des drogues à Montréal.

La "deuxième ligne" de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu se propose, sous la direction du Dr Jean Huot, d'accueillir les jeunes qui auront été repérés par les gens de première ligne, animateurs des cliniques jeunesse, comme des gens dont la santé mentale est sérieusement menacée.

On a aussi souligné le travail d'un organisme de coordination, le bureau de consultation Jeunesse, dont le directeur est M. Pierre Maheu.

Les cliniques elles mêmes ont des services qui se ressemblent: consultation par téléphone, collaboration avec les hôpitaux et les services sociaux, consultations médicales quelques soirs par semaine, et parfois un centre d'accueil.

Elles ont toutes un problème en commun: le financement qui arrive graine à graine, ce qui draine des énergies considérables qui pourraient être utilisées autrement. Plusieurs des cliniques bénéficient cet été des subventions fédérales du programme Perspective Jeunesse.

Mais après?

La plus ancienne clinique est celle de la rue Sainte-Famille, née en 1968. Elle a donné naissance à Drogue-secours, et à des cliniques essaimées dans différents quartiers: Côte Saint-Luc, Laval, Westmount, Notre-Dame de Grâce, Carré Saint-Louis.

Les jeunes consultent aussi des cliniques d'hôpitaux, au Montreal Children's à Sainte-Justine, au Allan Memorial, au Jewish General, où de jeunes animateurs sont entièrement responsables de la clinique d'urgence, à l'Institut Albert Prévost.

Les cliniques rattachées aux hôpitaux rencontrent de la méfiance de la part des jeunes, de même qu'une clinique logée dans un ancien poste de police, à Laval. "Il nous faut faire nos preuves avant d'être acceptés", a fait reamrquer un animateur de Trois-Rivières.

Des cliniques de Québec, de Trois-Rivières de Rimouski et de Sherbrooke ont été présentées au cours du colloque. La clinique de Sherbrooke, fondée par des étudiants en médecine, semble la mieux pourvu de personnel médical, avec celle de la rue Sainte-Famille qui compte sur la collaboration de 75 travailleurs de la santé.

Les participants au colloque ont trouvé émouvant le témoignage de M. Gerry Burton, qui dit avoir connu le fond de la déchéance avant de parvenir à se désintoxiquer et à entrainer d'autres drogués dans le dur chemin de retour.

M. Burton dirige à Rawdon une maison de la Spera Foundation où les gens sérieusement intoxiqués, mais sérieusement décidés à s'en tirer, passent six mois à des travaux de ferme, de jardinage, d'artisanat, des activités sportives, et même des travaux scolaires pour quelques-uns, sans le secours des drogues de rechange habituellement utilisées.

M. Burton ne croit pas à l'idée de remplacer une dépendance par une autre. Il se sert plutôt des techniques de dynamique de groupe chères aux Alcooliques anonymes. Et il fait respecter une discipline assez stricte. Un pensionnaires de "Spera" qui semble retomber dans des dispositions négatives est mis "sur la sellette" par ses compagnons, qui pendant des heures et des heures tentent de briser ses mécanismes de défense, le forcent à regarder la vérité en face et à accepter l'aide de son entourage.

Il parait que l'exercice est extrêmement pénible mais habituellement salutaire.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

BAATZ (Gerhard) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 78 ans est décédé M. Gérhard Baatz, époux d'Annie Donnelly; père de Matha, Gérald, Cornilus et James. Les funérailles auront lie samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel (Rosemont)
à 8 h.45 pour se rendre à l'église St-Brandon, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Marie-Anna) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anna Rouillard, épouse en 1ères noces de Joseph Grandmont et en 2es noces d'Oscar Blanchette, autrefois de Sherbrooke; mère de Françoise, épouse de Léopold Perron, Yvonne, épouse de Léo Charland, Arthur, Jean-Paul, époux de Jeannine Grimard. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 2 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Marie-Anne) — A Mont-
BOURGON (Alban) — Subitement à Sherbrooke, est décédé M. Alban Bourgon, époux de Bernadette Carbonneau, père de Rolland et Lucie. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, av. Lorne, St-Lambert
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

tréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brisebois, née Marie-Anne Lagarde, mère de Mireille, directrice de l'Ecole Mme de la Peltrie; soeur de Mme veuve Emile Labelle (Alma). Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, rue Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Alcide) — A Lachine, le 15 juin 1971, à l'âge de 66 ans, est décédé Alcide Brodeur, époux de Marie Lavigne, père de Robert, Monique (Mme Paul Franc-Guimond), Ronald, Richard, Gilles, Jean-Luc et Hélène (Mme Léo Doyon). Il laisse ses brus: Cécile, Claudette, Lise et Claudette. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine.
pour se rendre à l'église Sts-Anges, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (Irène) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 81 ans est décédée Mlle Irène Brossard, demeurant 1431 Fullum, fille de feu Narcisse Brossard et de feu Virginie Hébert. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE (Gérard) — A Montréal, le 14 juin 1971, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gérard Brulé, fonctionnaire de la Cité de Montréal, membre des Loisirs St-Bernard; demeurant rue Desmarteau; époux de Lucienne Payant; il laisse dans le deuil, ses fils: Paul et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St Bernard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALABRO (Giovonna) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 85 ans est décédée Mme vve Consolota Calabro, née Giovonna Morabito, demeurant 6331 Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Italian Pentecostal Church où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Blanche) — A Verdun, le 16 juin 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Eugène Charbonneau, née Blanche Legault; demeurant 5255 Bannantyne, autrefois de Pointe-St-Charles. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEMANCHE (Marcel) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Marcel Courtemanche, gérant de Service Concorde Ford à Roxboro, époux de Georgette Campeau; demeurant rue Chambord. Il laisse dans le deuil 1 fille Louise, sa mère, 1 frère, plusieurs soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Léonie) — Subitement, à Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est décédée Léonie Chevalier, célibataire, fille de feu Léon Chevalier et de feu Rose-de-Lima Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Rodolphe) — A Pointe-aux-Trembles, le 16 juin 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Rodolphe Daigneault, époux d'Yvette Bergeron, demeurant à 14315, rue Notre-Dame est, app. 4. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est,
Pointe-Aux-Trembles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain-Cousin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-Aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Georgiana) — A Lachine, le 17 juin 1971, à l'âge de 78 ans est décédée Georgiana Benoit, épouse de William Daoust; mère de Irène (Mme L. Plante), Simone Clément, Lucienne (Mme G. Leblanc), Ubald (Gus), Paul-Emile et Rita (Mme R. Harper). Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DeTILLY (Paméla) — Au Foyer Ma Maison St-Joseph le 17 juin 1971, à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Eudore Noël De Tilly, née Paméla Duchesne. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Jérôme) — A La Salle, le 18 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jérôme Dupuis, ex-employé de la Dominion Textile, division St-Paul, époux de Rose-Alba Desmarais, demeurant 130 Alepin, à LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
551, rue Wellington
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements à Jean XXIII, pour fatveur obtenue. F.L.B.

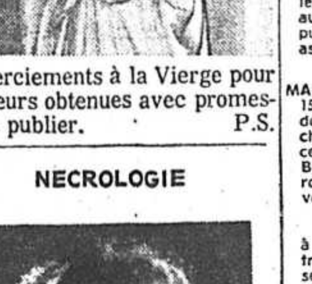

Remerciements à la Vierge pour 2 faveurs obtenues avec promesse de publier. P.S.

NECROLOGIE

MICHEL PARIZEAU

Michel Parizeau est mort.
Il était âgé de 39 ans.

Diplômé du collège Stanislas et du collège militaire Royal Roads, licencié de l'école des Hautes Etudes Commerciales et licencié en droit, il a été président de la Société Gérard Parizeau, administrateur de la compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, de la Laurentienne, de la Nationale et de la Société le Blanc Eldridge Parizeau.

Il laisse dans le deuil le plus profond sa femme Elsbeth Schlatzer, ses fils: François, André, Pierre, Marc et Eric, ses parents, M. et Mme Gérard Parizeau, ses belles-soeurs et frères, Jacques et Robert Parizeau, ainsi que tous ceux qui ont travaillé avec lui et qui lui étaient attachés.

Selon le désir de Michel Parizeau, les parents et amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs, mais d'adresser leurs dons à la Société Canadienne du Cancer, section Québec.

Ceux qui veulent lui rendre un dernier hommage peuvent le faire à sa résidence d'été, au lac Brome, d'où le cortège funèbre partira samedi le 19 juin à 9:30 du matin, et assister à la messe, à l'église Saint-Germain d'Outremont, qui sera dite à 11 heures par le père Régis, dominicain.

ETHIER (Laura) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Albert Ethier, née Laura Bourguignon. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Louis) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 64 ans est décédé M. Louis Ferland, époux de Claire Couture. Il laisse dans le deuil sa fille Danielle, son garçon Michel, sa bru Nicole Nadeau et un petit-fils Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, est rue Jean Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE-BABARY (Thérèse-Pierrette) — A Montréal, le 18 juin 1971, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Thérèse-Pierrette Babary-Fontaine, d'origine française. Elle laisse dans le deuil son fils Denis-Richard Babary. Elle était déléguée en littérature française auprès des bibliothèques du Canada depuis plusieurs années. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
& J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Mme Henriette) — A Beloeil, le 16 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Henriette Létourneau Fortin; épouse de feu M. Augustin Fortin; elle était la mère de Mlle Jacqueline Fortin et du Dr Guy Fortin. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, boul. Laurier, Beloeil
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAULIN (Henri) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Gaulin, époux de Rose-Anna Lemieux, père de Gaston, époux de Lorraine Raymond. Lui survit un petit-fils Tommy. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélémy, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUBERDEAU (Joseph) — A St-Hubert, le 17 juin 1971, à l'âge de 97 ans, est décédé M. Joseph Huberdeau, époux en 1ères noces de Léontine David et en 2es noces de feu Béatrice Ste-Marie; père de Donat, époux de Yvette Charron, Maurice, époux de Rita Baillargeon, Réal, époux de Marguerite Snyder, Gilles, époux de Pierrette Charruau, Rachel, épouse de Roger Gravel, Berthe épouse de Jean-Baptiste Brosseau. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
200, rue St-Louis, ville Lemoyne,
à 1 h. pour se rendre à l'église de St-Hubert, où le service sera célébré à 1 h. 30, et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Angele) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Angèle Ferron, épouse du Dr Etienne Lamoureux, demeurant à 3897 est, Ontario. Mère de Maurice Lamoureux, ex-gouverneur des Clubs Richelieu et son épouse Gaby Guilbault, Jean Lamoureux, pharmacien, et son épouse Lyette Fortier, Mlle Simone Lamoureux et Guy Lamoureux. Il laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 est, rue Ste-Cahterine,
pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (J. Dovila)— A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 72 ans est décédé M. J. Dovila Lapierre, retraité de la Cie Singer, époux de Annette Dion. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526 boul. St-Laurent,
à 8h30 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de St-Thimothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Anna) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 64 ans est décédée Mme Alcide Lavoie, née Anna Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 rue de Salaberry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Joël) — A Laval-des-Rapides, le 16 juin 1971, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédé M. Joël Légaré, époux de Oliva Séguin; père de Claudette (Mme Richard Richard); demeurant 378 Place 13e Rue, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
171, 7e Avenue, Laval-des-Rapides,
pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 1 h., et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MAILLOUX (Blanche) — A Montréal, le 15 juin 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Armand Mailloux, née Blanche Larose; mère de Lise (Mme Marcel Blais), et Robert, grand'mère de Benoit et François. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Lucienne) — Subitement à Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 46 ans est décédée Lucienne Martel, fille de Exilda Turgeon et de feu Côme Martel. Soeur de Liliane, Reina (Mme A. Choquette), Emeric (époux de Marie-Ange Gauthier), Annie, Aline (Mme G. Saint-Onge) et 2 belles-soeurs Mme veuve Roland Martel et Mme veuve Maurice Martel. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin de la Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Pierrette) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 33 ans, est décédée Mme Claude Meloche, née Pierrette Dessureault. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Claude (L.-d.-R.), où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Alvéna) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 60 ans est décédé M. Alvéna Ménard, époux de Gilberte Gallpeau, demeurant à 8640 rue Boyce. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Claire où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'HARA (Cécile) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Edouard O'Hara, née Cécile Dupust. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du
Pavillon Bourget
à 9 h. 45 pour se rendre à la Chapelle de l'Hôpital Saint-Jean de Dieu où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J. C. Roy.

PARIZEAU (Michel) — Au lac Brome, le 17 juin 1971, à l'âge de 39 ans, est décédé Michel Parizeau. Il laisse dans le deuil son épouse Elsbeth Schlatzer, ses fils, François, André, Pierre, Marc, et Eric; ses parents M. et Mme Gérard Parizeau, ses frères et belles-soeurs M. et Mme Jacques Parizeau, M. et Mme Robert Parizeau. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence
au lac Brome
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; des dons à la Société Canadienne du Cancer, section Québec.

PERRAS (Roger) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Perras, époux de Jacqueline Ainey, père de Gaétan, Monique (Mme C. Cake) et Diane; 1 petite-fille Nathalie. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel (Rosemont)
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Maria) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 86 ans est décédée Maria Hallé, épouse en 1ères noces de feu Odilon Gosselin et en 2e noces de feu Anatase Pigeon. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée.
2548 est, rue Beaubien
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc-de-Rosemont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Léo) — A Longueuil, le 16 juin 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Léo Plante, époux de Françoise Brisebois, père de Réal, époux de Madeleine Stabelli, Lise, Jean, époux de Danielle Daubanes, Nicole, Pierrette, Raymond Fortin, ielle. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (abbé Lucien) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé abbé Lucien Potvin, fils de feu Aimé Potvin et de feu Théophonie Fontaine. Anciennement vicaire à St-Etienne, aumônier à Ste-Jeanne-d'Arc, curé à la Pointe-St-Charles et à Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. Exposé à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue Saint-Denis
Avis des funérailles plus tard.

RAYMOND (Eddie) — A Montréal, le 17 juin 1971, est décédé M. Edouard Raymond, époux de Blanche Leblanc, père de Jean et Mireille, demeurant rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAUME (Robert) — A Montréal, le 16 juin 1971 à l'âge de 56 ans est décédé M. Robert Rhéaume, employé à L'Hôpital Victoria. Il demeurait à 3712 Jeanne Mance à Montréal. Il laisse dans le deuil sa soeur et son beau-frère M. et Mme Lauréay Dupuis (Bernadette), sa belle-soeur, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Lépine Ltée
705, rue Saint-Vallier est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Roch où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Joseph) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Richer, époux de feu Philomène St-Louis. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Elzéar, Vimont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVEST (Gaston) — A Lasalle le 17 juin 1971 à l'âge de 46 ans est décédé M. Gaston Rivest, époux de Pauline Larente, demeurant à 14, 66e Avenue à Lasalle. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708 rue Centrale à Lasalle,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Auguste) — Aux Cèdres subitement le 16 juin 1971, à l'âge de 58 ans est décédé M. Auguste Robillard, célibataire, fils de feu Maurice Robillard et D'Azéline Léger. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Frères
aux Cèdres,
pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

ROLLIN (Sarto) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 67 ans est décédé M. Sarto Rollin, époux de feu Agathe Bielava, frère de Mme Armand L. Parent (Blanche), ses belles-soeurs Mme Oliva Sauvé (Marie Bielava) et Mme Lionel Rollin (Rachel). Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier et Duclos
3503, rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Mlle Adalma) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Adalma Sauvé, (dit Delma), fille de feu Joseph Sauvé et de feu Marie Dicaire. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Yvonne) — A Verdun, le 18 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Zénon Sauvé, née Yvonne Sauvé, elle laisse ses enfants Lucien, époux de Marie Billizzi, Paul-Emile, époux d'Alice Lavigne, Mme Amédée Grenier (Reina), Réal, époux d'Olive Campbell, Royal, époux de Jacqueline Proulx; demeurant 4266 Wellington. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TARDIF (J. Alzire) — A Pointe-Claire, le 15 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédé J. Alzire Tardif, notaire, époux d'Anna-Marie Lehoux, et père de Gérard Tardif, notaire à Pointe-Claire; grand-père de Paule (Mme J.-C. Delorme), et Laurent Tardif, notaire. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord-du-Lac,
Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 11 h., et de la au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TIERNAN (Lucien) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Lucien Tiernan, fils de feu Jacques Tiernan et de feu Bernadette Laurin. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et
J.S. Vallée Ltée.
2548 est, rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Lionel) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lionel Vaillancourt, époux d'Agnès Beaudoin; père de Mme Miche Savoie (Diane) et Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugual, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WHITE (Joseph) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 65 ans est décédé M. Joseph White, époux de Yvonne Riendeau; père de Guy, Mme Jean-Guy Mercure (Claudette), Mme Jacques Patenaude (Gisèle). Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse, angle boul. St-Michel
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PROULX (Maurice) — Mme Maurice Proulx, ses enfants: Maurice et Hélène, remercient sincèrement les personnes qui ont partagé leur peine, à l'occasion de leur épreuve, survenue le 17 mai, 1971.

Reine-Elisabeth ENRG.
FLEURISTE
GILLES ROULEAU, prop.
1270, RUE GUY
ANGLE STE-CATHERINE
TÉL. 935-4793
UN SEUL MAGASIN

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE

Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

Pamphlet gratuit sur demande

SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments • À côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.

photos Pierre McCann, LA PRESSE

Gagnant de $1,000 à Loto-Presse

M. L. Perreault, de Ville LaSalle, a récemment gagné un prix de $1,000 à Loto-Presse. C'est M. Pierre Gaudette (à gauche) gérant de district à LA PRESSE, qui lui a remis le chèque de $1,000 en présence du porteur Claude Mimeault.

Le président du CPQ: l'embauche de cadres francophones peut résoudre le problème de la langue

M. Charles Perreault, président du Conseil du patronat du Québec, a préconisé l'embauche de francophones "en nombre suffisant et de qualité suffisante" ce qui, à son avis permettrait que des francophones se retrouvent "dans un avenir très rapporché à tous les paliers de l'administration".

Le président du Conseil du patronat du Québec qui s'adressait, hier soir, aux membres du Conseil canadien du commerce de détail, réunis en congrès à Montréal, avait intitulé son exposé: "Vers une reconnaissance effective de la langue française par l'entreprise québécoise".

De l'avis de M. Perreault, cette "seule solution d'ensemble" permettrait d'en arriver à un "résultat satisfaisant" dans la solution possible du problème controversé et qui a été engendré par la question de l'emploi du français comme langue de travail.

M. Perreault note par ailleurs que cette politique d'embauche doit donc être "accompagnée de politiques de sélection, d'entraînement et de promotion qui produiront ce résultat".

Quant à la reconnaissance effective du français, thème de son exposé, il prétend qu'elle "implique une responsabilité collective".

Pour M. Perreault, la question de lal angue est une question d'adminiseration de personnel et "non pas de relatitons ouvrières-patronales".

"Cependant si on ne la résoud pas par l'administration du personnel, fait-il remarquer, si l'entreprise n'assume pas ses responsabilités en ce domaine, comment pourrait-elle éventuellement reprocher au syndicalisme de se préoccuper de cette question?"

Ainsi, M. Perreault soutient que par définition, cette question ne devrait pas véritablement être "une préoccupation syndicale".

Toutefois, M. Perreault reconnaît qu'il devrait y avoir à l'intérieur de l'entreprise les mêmes possibilités pour les francophones de devenir bilingues afin justement d'accéder à ces postes où le bilinguisme est nécessaire et qui sont accordés à l'unilingue anglais.

Le président du Conseil du patronat du Québec affirme que nous n'arriverons jamais au Québec à éliminer l'"interface" culturelle.

Il entend par "interface" les "Québécois bilingues", qui décrit bien, à son avis, les deux "systèmes" dont font partie les francophones et les anglophones. Il s'agit en d'autres mots du point de rencontre de ces deux groupes.

Toutefois, M. Perreault croit qu'il est possible de déplacer cette interface sachant que ce déplacement sera de nature à "réduire sensiblement les tensions sociales".

"Ce déplacement constitue pour moi, dit-il, l'essentiel de la solution au problème linguistique québécois."

Au cours de son exposé, le président du Conseil du patronat du Québec a rappelé la position de l'organisme sur la question du français comme langue de travail. Il a encore soutenu que cette attitude du Conseil était loin d'être un "simple voeu pieux".

"Si nous nous sommes prononcés carrément contre la concition quant à l'usage du français, c'est, rappelle encore M. Perreault, que nous étions convaincus qu'il s'agissait, d'abord, d'une question infiniment trop complexe pour être encadrée par des lois et ensuite parce que le principe législatif lui-même ne saurait faire respecter les droits d'un groupe culturel pour un autre."

Loto-Québec: étude de marché

Loto-Québec entreprendra cet été une étude de marché couvrant les différents aspects des trois loteries.

L'enquête, confiée à des étudiants sous la direction de spécialistes qui ont mis au point le questionnaire. s'étalera sur une période d'envion dix semaines et permettra par la suite d'orienter l'évolution de l'exploitation des loteries selon les goûts de la population.

Les étudiants qui effectueront ce sondage se répartiront donc les différentes régions de la province, et Loto-Québec fera connaitre au fur et à mesure les rapports préliminaires.

Au procès Gagnon, Larue-Langlois, le jury a reflété l'opinion générale

—Me Anne-Marie Blanchet Parody

par Lise BLAIS

Le procès que viennent de subir Pierre Vallières, Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois est "un procès politique par excellence".

Selon l'observatrice de la Fédération internationale des droits de l'homme au procès des trois coaccusés dont deux viennent d'obtenir leur élargissement, l'accusation portait sur un délit d'opinion et mettait en cause la liberté d'expression et la liberté de réunion.

Mme Anne-Marie Blanchet Parody, qui donnait hier le bilan de son séjour comme observatrice à ce procès, a déclaré qu'il s'agissait véritablement d'un procès politique et que la couronne a été incapable d'établir la preuve de conspiration.

Ce qui l'a le plus frappé au cours de ces débats, dit-elle, c'est que la couronne s'est prévalue de deux plaidoiries alors que la défense n'a eu droit qu'à une seule.

"Le président du tribunal a interprété les textes de la preuve d'une façon tendancieuse ce qui a constitué en quelque sorte une deuxième plaidoirie pour la couronne.

La sentence ne l'a pas surprise. "Je pense que les jurés ont bien reflété l'opinion générale de la population qui est très attachée à la liberté d'expression. D'autre part, la plaidoirie de Charles Gagnon a été très impressionnante et j'ai observé, au cours des quinze jours pendant lesquels j'ai assisté au procès, le visage des jurés, et leurs expressions laissaient présager une sentence favorable."

Interrogée à savoir si elle favorisait la formule de tribunaux d'exceptions (politiques) pour procéder dans ces causes, Mme Parody qui est avocate à la Cour d'appel de Paris, a déclaré qu'elle est très opposée à cette formule.

"L'expérience a prouvé que ces tribunaux sont encore plus près du pouvoir et donc plus partiaux."

Elle ne favorise pas non plus la formule d'assimiler le délit politique au crime de droit commun car, dit-elle, "presque chaque fois que la défense a utilisé cette formule, la sentence a été plus sévère."

"Pire qu'en Algérie"

Parlant ensuite des conditions de détention qui prévalent au quartier général de la Sûreté du Québec sur la rue Parthenais, Mme Parody les a qualifiées de "scnadaleuses" tout en ajoutant qu'elle n'avait pas vu cela "même lors des détentions des prisonniers assimilés au FLN durant la guerre d'Algérie".

"Il y a atteinte flagrante aux droits de la défense, dit-elle, car les avocats et aviseurs légaux ne peuvent s'entretenir avec les détenus qu'à travers une vitre et en présence de gardiens."

Au cours de son séjour, elle a pu visiter Pierre Vallières, Jacques Rose et Bernard Lortie.

"Bernard Lortie m'a paru dans un état de santé très déplorable."

Elle soutient que le traitement qui est fait à ces prisonniers est inacceptable: "Ils sont confinés pendant des mois dans des cellules aménagées pour recevoir temporairement des détenus durant 24 heures. Ils n'ont qu'un lit pour tout mobilier. Ils passent 23 heures sur 24 dans ces mêmes cellules. Ils ne sortent prendre l'air à l'extérieur qu'une fois par semaine. Ils sont complètement isolés les uns des autres. Ils n'ont aucun accès aux média d'information et c'est le policier enquêteur de la Reine qui contrôle les visites avec la défense. Je suis portée à supposer qu'on veut exercer des pressions sur eux pour les débiliter et faire en sorte qu'ils plaident coupables."

On lui a de plus refusé une rencontre avec Paul Rose à la prison de Ste-Anne-des-Plaines "invoquant la raison que le nombre de visites était limité à deux par mois et qu'aucun privilège ne pouvait être accordé, le détenu étant traité au même titre que les prisonniers de droit commun."

La délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui doit quitter Montréal aujourd'hui, est le troisième groupe de la Fédération à se rendre à l'invitation du Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois.

Au cours du procès de Paul Rose, Me Roger Lalemand, du Barreau de Bruxelles, a agi au même titre alors que Me Nicole Dreyfus avait pour sa part suivi le premier procès de Vallières-Gagnon.

Aucun autre procès felquiste ne sera tenu avant septembre

C'est la relâche complète, dans la ronde des procès felquistes, d'ici septembre.

Hier après-midi, en effet, on a effectué, rue Parthenais, l'ajournement de la seule cause qui ne l'avait pas encore été.

Il s'agissait en l'occurrence du cas de Robert Dupuis, un jeune homme qui non seulement aurait assuré l'hébergement des Rose et de Francis Simard rue Laurier et à Saint-Bonaventure, mais leur aurait également déniché la "cachette" de Saint-Luc, où ils ont finalement été capturés.

Lundi dernier, son procureur, Me Bernard Mergler, avait lui-même réclamé un ajournement à hier, en laissant entendre que l'affaire pourrait peut-être être liquidée d'une façon ou d'une autre, à ce moment-là.

Mais hier, Me Mergler n'était pas devant le juge Guy Mathieu, et le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, a souligné que l'on s'était préalablement entendu pour un ajournement à septembre, comme dans tous les autres cas.

Et ces autres cas, ce sont ceux de Jacques Rose et de Bernard Lortie, accusés de l'enlèvement et du meurtre de M. Pierre Laporte, et d'une vingtaine d'autres prévenus traduits en cour en vertu de la loi des mesures de guerre, sous des accusations d'appartenance au F.L.Q. ou d'aide à des membres de cette organisation... qui, incidemment, n'est plus illégale.

Jusqu'à maintenant, les succès et les insuccès de la Couronne dans ses poursuites, peuvent s'établir de la façon suivante.

Tous ceux qui ont eu leur procès pour avoir pris part directement à l'affaire Laporte ont été déclarés coupables (Paul Rose, Francis Simard, Michel Viger) cependant que tous ceux qui les avaient autrement hébergés (sauf Dupuis, encore une fois) se sont reconnus eux-mêmes coupables, et ont écopé de peines allant de six mois à deux ans.

La poursuite a été moins "chanceuse" au terme des divers procès aux "théoriciens" de l'insurrection appréhendée... ou ratée.

A peu près toutes les accusations ont été rejetées par les jurés.

Et les derniers en date et non en éclat, de ces acquittements, ont évidemment été ceux de Charles Gagnon et de Jacques Larue-Langlois.

Lise Balcer saura lundi si elle obtiendra sa libération

Le juge en chef Lucien Tremblay, de la Cour d'appel, a pris en délibéré jusqu'à lundi la requête de Lise Balcer, condamnée à trois mois de prison pour mépris de cour, pour reprendre sa liberté sous cautionnement en attendant une décision sur son appel.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, s'est opposé à cette requête en soulignant que son refus de déposer pour appuyer la campagne en faveur de l'admission des femmes dans le jury n'était qu'un prétexte, et que la jeune femme n'ayant ni emploi ni adresse fixe, dans le moment, il se pourrait qu'elle ne soit pas présente lors de l'instruction de l'appel.

Me Pierre Cloutier, le procureur de la jeune femme, a pour sa part souligné que son attitude n'était pas si déraisonnable, puisque, presque immédiatement, on avait accéléré les amendements à la loi des jurés.

Le tribunal, pour sa part, a simplement souligné qu'il était beaucoup plus grave de refuser de répondre aux questions de la cour que de traiter un juge d'incompétent, car si une personne n'est pas d'accord avec une loi de son pays, cela ne l'autorise aucunement à y désobéir.

Fin de l'enquête sur la mort de l'ouvrier Roger Chauvette

par Gilles NORMAND

L'enquête du coroner Jacques Fournier sur la mort de l'ouvrier Roger Chauvette, 56 ans, qui avait fait une chute de 13 étages, le 9 décembre dernier, durant les travaux de réfection du toit de l'édifice du ministère de la Justice, rue Parthenais, à Montréal, est close depuis hier.

Me Fournier rendra sa décision, à savoir s'il y a responsabilité ou pas de la part de l'employeur, d'ici le 26 juillet.

Entre-temps, le leader syndical Michel Chartrand, qui représente le syndicat de la construction dans cette cause, rédigera ses observations et les fera parvenir au coroner, avec copie au représentant du ministère public, Me Rock Héroux.

L'enquête avait été réouverte le 13 mai, à la demande du ministère de la Justice qui se rendait ainsi aux pressions de la CSN. Le 14 mai, elle avait été ajournée jusqu'à hier, alors qu'on n'a entendu qu'un seul témoin, M. Henri Dubé, alors gérant d'entretien de l'édifice du gouvernement.

M. Chauvette, le 9 décembre, était resté pris à un câble qui s'est rompu, entraînant la chute morteile. Sur le toit, la victime jouait le rôle de signaleur, mais il a été démontré, à l'enquête, que les communications étaient relativement impossibles entre le signaleur et l'ouvrier qui attachait les charges à un câble.

Le propriétaire de l'entreprise pour laquelle travaillait M. Chauvette, quand l'accident s'est produit, M. Maurice Lachance, avait déclaré, lui-même, à la première tranche de l'enquête, qu'il était entrepreneur depuis 26 ans et qu'il n'était pas au courant des normes minimums de sécurité exigées par le ministère du Travail. Le contremaitre de M. Lachance, M. Paul Laporte, à son emploi depuis 20 ans, ne connaissait pas non plus ces normes.

Hier, M. Henri Dubé qui, avant d'être invité à témoigner s'est dit peu édifié de "votre cour" à la suite de propos échangés entre le bouillant leader syndical, le coroner et le représentant du ministère public, a expliqué que deux autres entrepreneurs, avant M. Lachance, avaient refusé le contrat.

Le câble auquel M. Chauvette est resté pris servait à contrôler un autre câble qui se promenait au vent. "On n'aurait pas dû mettre ce câble-là. Je l'ai regretté et je vais le regretter toute ma vie", a dit le témoin.

Après l'accident, le câble a été enlevé. On ne l'a plus utilisé et l'entrepreneur a fourni des appareils 'walkie talkies" à ses employés, pour qu'ils puissent communiquer entre eux.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 21 H.

DUPUIS

Demain, c'est le dernier jour pour profiter de nos soldes du Jour-J

Dimanche 20 juin, Fête des Pères

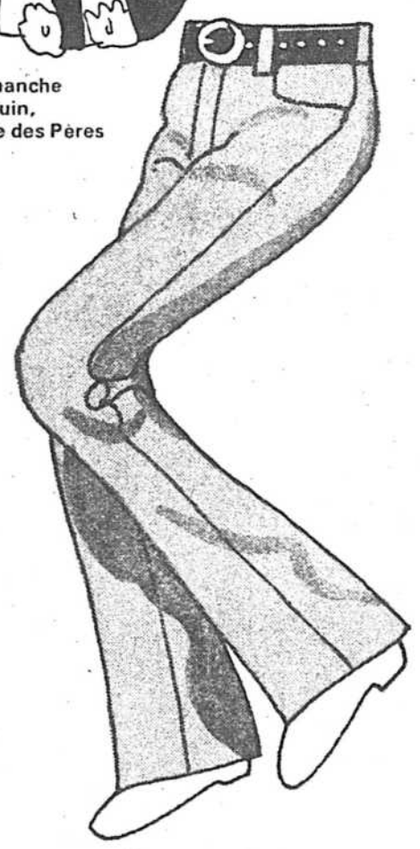

Pantalon tropical

Prix courant 15.95

11.95 chacun

Pantalon tropical de Fortrel* et laine de confection soignée. Léger et confortable. L'idéal pour l'été.

A) Jambe évasée, tailles 30 à 40, beige vert, brun, gris mi-foncé, bleu pâle.

B) Jambe droite, tailles 36 à 46. Ton or, noir, tan.* Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 610

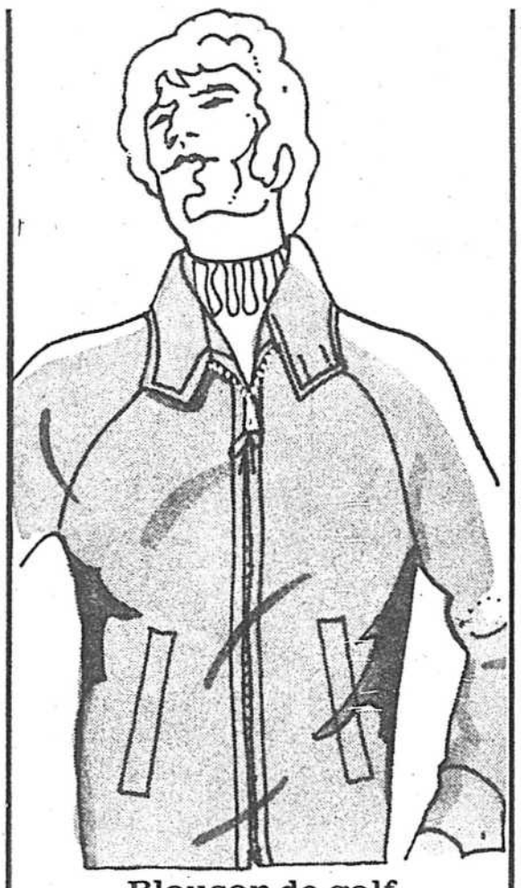

Blouson de golf

Prix courant 5.97

4.44 chacun

Blouson de golf pour hommes. 65% polyester et 35% coton, lavable, sans repassage, pressage permanent. Du tout dernier cri. Imperméabilisé, résiste au vent. Col montant avec boutons. Elastique au côté, poignets boutonnés, orifices d'aération dans le dos. Tons: bronze, bleu sarcelle, saumon. Tailles: Petite, moyenne, grande et très grande.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES RAYON 1605

Chemise sport

Prix courant 7.00

4.59 chacune 2 pour 9.00

D'un manufacturier connu. Epargnez 6.00 en achetant 2 de ces chemises. En polyester et coton. Col pointu mode pouvant se porter avec cravate, manches courtes, 1 poche, fond blanc, rayé, bandes verticales contrastantes — Mode 71. Quantité limitée. Premiers arrivés, premiers servis. Blanc/noir rouge, bleu et brun, bleu et ton or.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

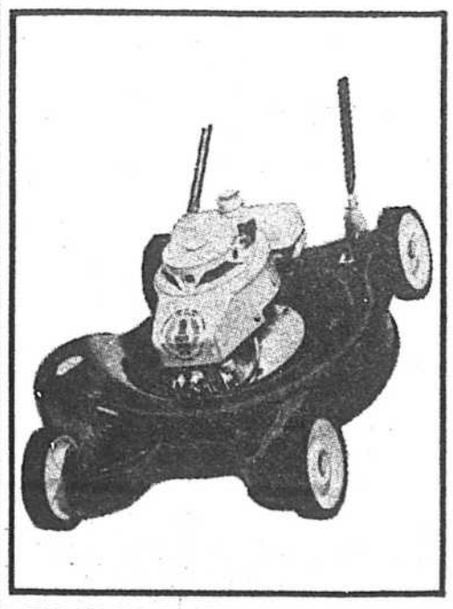

Tondeuses à essence Davis

2 temps

58.88 chacune

Tondeuses de 19 pouces, moteurs 3 c.v. Roues de 6 pouces. Coupe du gazon réglable. Guidon chromé.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

Sac avion de nylon 22 x 40 po.

Ordinairement 22.00

18.47 chacun

Epargnez 3.53

Sac avion spacieux, 22 x 40 pouces en nylon imperméable, glissière, 2 pochettes extérieures et une pochette intérieure et cintre. Marine.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — ENTREE BOUL. DE MAI SONNEUVE — RAYON 930

NOUVEAU! STATIONNEMENT À ÉTAGES POUR NOS CLIENTS SOUS LA RÉSIDENCE DUPUIS, ENTRÉE RUE SAINT-TIMOTHÉE ANGLE BOUL DE MAISONNEUVE

Le président des Leafs appréhendé

TORONTO. (PC) — La police a révélé aujourd'hui que M. Stafford Smythe, président du Maple Leaf Gardens Ltd., a été appréhendé ce matin sous des accusations de vol et de fraude, à la suite d'une enquête menée depuis huit mois par des détectives torontois.

Un porte-parole a précisé qu'un mandat d'arrêt avait également été lancé contre M. Harold Ballard, vice-président exécutif du Gardens, qui est actuellement hospitalisé.

M. Smythe a été arrêté dans ses bureaux, où se trouve le si(ge social des Maple Leafs, de la Ligue Nationale de hockey. Il était pâle et visiblement bouleversé lorsque les policiers l'ont conduit à leur quartier-général pour y être photographié et fiché.

Il devait comparaître devant le tribunal, cet après-midi sous des accusations de fraudes de $146,000 en espèces et en obligations au cour d'une période de sept ans allant de 1963 à 1969.

La police a dit que M. Ballard devra répondre aux mêmes accusations. De plus, M. Smythe est accusé de fraude au sujet d'une autre somme de $249,000 et M. Ballard est soupçonné d'une fraude portant sur une somme de $83,000.

Toutes les accusations portent sur des fonds appartenant au Garden.

Voir LE PRESIDENT, page A 6

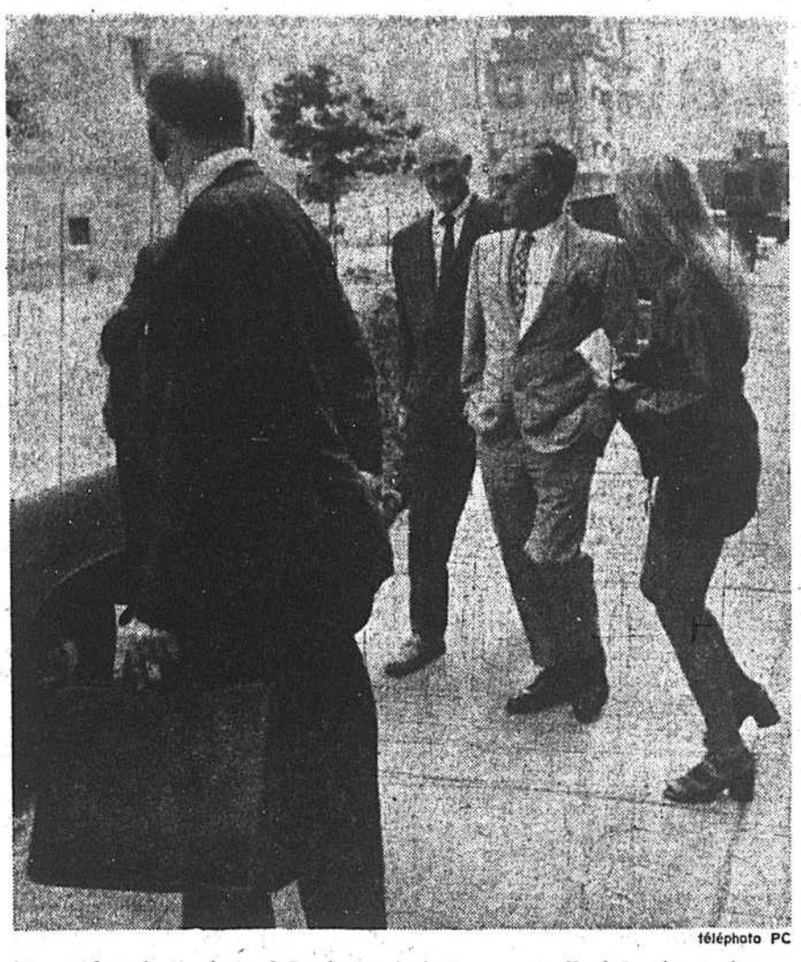

téléphoto PC

Le président du Maple Leaf Gardens Ltd. de Toronto, Stafford Smythe, à droite, a été arrêté, aujourd'hui, sous des accusations de vol et de fraude. L'arrestation a été effectuée à la suite d'une longue enquête qui durait depuis huit mois. Il devait comparaître, cet après-midi, en rapport avec la disparition d'importantes sommes durant une période de sept ans, soit entre 1963 et 1969.

Une pierre rationnait l'eau à Fabreville

par Claude GENDRON

Une pierre de huit pouces de diamètre bloquait depuis huit ans la conduite maîtresse d'eau alimentant Fabreville.

Si des centaines de familles de ce secteur nord-ouest de Laval se plaignaient depuis plusieurs années de la faible pression de l'eau dans leurs robinets, ce n'est que cette semaine qu'on découvrit la cause de leurs tribulations, en réparant une valve "défectueuse".

Poussée par la pression, la pierre a finalement atteint la valve au début de la semaine. En brisant celle-ci, elle a entièrement bloqué la conduite. Voilà pourquoi Fabreville s'est retrouvé sans eau mardi.

Le vice-président du comité exécutif de Laval, Me Bruno Faucher, qui s'était rendu sur les lieux mercredi soir au moment où l'on poursuivait les travaux, a expliqué que toute l'histoire remonte à la construction de l'autoroute des Laurentides.

On avait dû alors déterrer la tuyauterie qui conduit l'eau de l'usine de filtration de Sainte-Rose à Fabreville. C'était avant la fusion et Fabreville achetait son eau de Sainte-Rose.

Le tuyau longe le boulevard Labelle, jusqu'aux limites de Fabreville, où on avait installé un compteur. Quant on a rempli les bordures de l'autoroute, à quelques centaines de pieds en amont du compteur et de la valve, on avait brisé accidentellement la conduite et on avait aussitôt remplacé une longueur de tuyau de huit pieds.

Voir UNE PIERRE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, vendredi 18 juin 1971, 87e année, no 141, 50 pages, 4 cahiers

DERNIERE EDITION 10¢

Les travaux de la baie James sont suspendus

par Jean-Paul SOULIE

Ne sachant pas quel rôle le gouvernement veut lui imposer dans la mise en valeur des ressources hydroélectriques de la baie James, l'Hydro-Québec a brusquement décidé de suspendre le début des travaux à la baie James.

Un porte-parole officiel de l'Hydro-Québec a confirmé la nouvelle, précisant que la décision avait été prise par la Commission hydro-électrique le mardi 15 juin. Le même porte-parole a déclaré que les études de rentabilité en cours sur le projet sont actuellement accentuées et accélérées.

La décision de l'Hydro-Québec a pour effet:

— de suspendre les appels d'offres pour l'achat d'équipements lourds, de carburant, d'ateliers, d'outillage, de bureaux et de camps.

— d'arrêter les préparatifs de transport de 5,000 tonnes d'équipement qui devaient être transportées par trois bateaux à Fort Rupert.

— de bloquer la première phase des travaux de construction de routes.

L'Hydro-Québec ne veut pas dépenser son argent sans savoir dans quoi elle s'engage.

Le 21 mai dernier, le gouvernement avait approuvé un budget supplémentaire de $26 millions, pris à même les fonds de l'Hydro-Québec, pour le début des travaux préliminaires à la baie James. Malgré l'autorisation du Conseil des ministres, qui doit approuver toutes les dépenses d'immobilisation de l'Hydro-Québec, la Commission hydro-électrique se refuse à dépenser son argent sans savoir si les travaux lui seront finalement confiés et si son plan d'aménagement de la baie James sera retenu.

Selon des sources de l'Hydro-Québec, c'est à la suite de l'action des deux coordonnateurs nommés par le gouvernement, M. Charles Boulva, ingénieur de la Ville de Québec, et M. André Langlois, ingénieur du ministère de l'Expansion économique, que l'Hydro-Québec a pris la décision de suspendre les travaux préliminaires de construction routière, de transport de matériel et d'achats d'équipements lourds, de carburants, d'ateliers, d'outillage, de bureaux et de camps.

Par étape ou en bloc

Les travaux entrepris par l'Hydro-Québec tenaient compte du fait que le projet de la baie James devait être mis en valeur par étapes successives. Pour l'Hydro-Québec cette méthode

Voir LES TRAVAUX, page A 6

● *Autres informations* — page A 6

Mini-Loto

97404: $5,000

7404: $500

404: $100

AUJOURD'HUI

● *Négociations : l'Etat se donne tous les pouvoirs* — page A 3

● *Victoria*
— *Texte intégral de la Charte du Canada* — page A 5
— *"Le triple échec de Victoria" et les réactions à l'Assemblée nationale* — page C 1

● *Les industriels du Québec réclament plus de français* — page D 2

● *Le "N. Y. Times" réclame la levée de l'injonction* — page D 6

météo

Ensoleillé, possibilité d'orages en soirée.
Demain : chaud, orages en soirée
Min. 65° Max. 85° ● Détails en page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux : 0.01 partie par million. Niveau tolérable : 0.10.

Oxyde de carbone : 7 parties par million. Niveau tolérable : 10.

Possibilité d'allégements fiscaux

OTTAWA. (PC) — Un discours d'environ deux heures, qui débutera un peu après 17 heures, aux Communes, révélera aujourd'hui à la population la politique fiscale et le programme de dépenses que le gouvernement entend adopter pour tirer le Canada du marasme économique et lutter contre le chômage chronique.

Dans ce même discours, le ministre des Finances, M. Edgar Benson,

Voir POSSIBILITE en page A 6

Benson a le torticolis

OTTAWA. (PC) — M. Benson a confié hier qu'il souffrait de torticolis. Certains chefs d'entreprises ne s'en disent pas surpris puisque, assurent-ils, il a toujours été trop collet monté.

sommaire

Annonces classées : C 3 à C 11 / D 7 à D 10
Arts et spectacles : B 8 à B 11
Bandes dessinées : B 6
Cinéma : B 10
Décès, naissances, etc. : D 11
Economie : D 1 à D 4
Editorial : A 4
Etes-vous observateur : C 11
Horoscope : A 9
Informations étrangères : D 6
Informations nationales : A 2 / C 1
Les secrets de polichinelle : A 9
Loto-Presse : C 2
"Mot-mystère" : D 7
Mots croisés : C 10
Radio et télévision : B 10
Sports : B 1 à B 6
Terre des Hommes : A 13
Tribunaux : A 7 / D 12
Vivre aujourd'hui : A 8 / A 9

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un tablier de $4,200

M. Louis-Philippe Viau, père de six enfants, est un de ceux qui "refusent d'enrichir plus longtemps les Coffres du collège des chirurgiens dentistes". La collection de jugements qu'il porte en tablier lui a coûté $4,200. Le collège des dentistes lui a intenté sept poursuites en 11 mois, s'appuyant sur le texte de loi qui prévoit que seuls les dentistes peuvent ajuster des prothèses dentaires. A l'occasion de la manifestation des denturologistes (des techniciens hautement spécialisés, formés dans les Cegeps. hier soir, devant le Collège des dentistes, le secrétaire de l'organisation a fait savoir que l'Association des denturologistes ne tolérera pas plus longtemps l'arrestation de ses membres.

SUPER LOTO $1

Offrez des billets de SUPER-LOTO pour la Fête des Pères.

PREMIER PRIX:

$200,000.

TIRAGE: 25 JUIN

Les femmes admises dans les "brasseries"

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Laissé pour compte par les femmes lors de l'élection du plus bel homme de la province, le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a annoncé, hier soir, à l'Assemblée nationale, une décision qui pourra en faire non seulement la coqueluche des femmes au Canada mais qui lui vaudra sûrement une réputation de révolutionnaire!

Cette décision, qui fera probablement des heureux et des malheureux, c'est: L'ADMISSION DES FEMMES DANS LES TAVERNES!

"On n'a pas le droit de manifester!", tels sont les premiers mots que le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand a immédiatement lancé à l'adresse de ses collègues de l'Assemblée nationale dès que M. Choquette eut fait part de sa décision.

Aucune manifestation n'a d'ailleurs eu lieu, pour cause! M. Choquette s'est empressé de communiquer des détails qui ont calmé certains députés.

Ces détails sont les suivants: seules, certaines tavernes que l'on appellera "brasseries" pourront admettre des femmes.

C'est là du moins ce qui ressort des

Voir LES FEMMES, page A 6

ça descend bien... avec

VICHY CÉLESTINS

Pourquoi tant d'indécis au congrès de l'UN?

Claude Masson
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les sondages publiés, hier, par deux quotidiens révèlent que 48 p. 100 (LA PRESSE) et 66 p. 100 (Le Soleil) des délégués appelés à élire un nouveau chef pour le parti de l'Union nationale étaient encore indécis quant au choix à faire entre les cinq candidats en présence ou refusaient de dévoiler leurs préférences.

Si c'est là la plus haute proportion d'indécis jamais enregistrée dans un sondage pré-électoral ou à la veille d'un congrès au leadership, il n'en reste pas moins qu'un pourcentage aussi élevé est facilement explicable dans les circonstances.

Pas de préparation

Les délégués n'ont pas été préparés à ce congrès, en ce sens que même s'ils ont rencontré les candidats, le parti comme tel ne les a pas préparés, ne les a pas motivés en prévision du choix d'un nouveau chef. Les délégués, comme la plupart des militants de l'UN, ne se sont pas encore relevés de la débâcle du 29 avril 1970.

Le chef actuel, M. Jean-Jacques Bertrand, avait pourtant promis lui-même qu'une impulsion nouvelle allait être donnée aux sympathisants avant la tenue du congrès.

Ce fut là une des raisons principales du Conseil national tenu en janvier dernier pour fixer au mois de juin le congrès de leadership.

"L'UN aura le temps de se donner une impulsion nouvelle d'ici le congrès de juin", avait dit M. Bertrand il y a cinq mois, ajoutant que c'était là "la raison fondamentale" qui avait décidé les membres du Conseil national à faire le choix que l'on connait.

Cet engagement n'a pas été respecté. Dans certains comtés, les organisateurs ont même eu de la difficulté à effectuer le choix des délégués.

Le parti avait également décidé de tenir neuf pré-congrès régionaux afin de susciter de l'intérêt envers l'Union nationale dans les différentes "capitales régionales".

Rien n'a été fait à ce chapitre non plus.

Le juge Wagner

Le long suspense qui a entouré la candidature probable du juge Claude Wagner entre aussi en ligne de compte.

Les délégués ont attendu à la date limite des mises en candidature, le 28 mai, pour commencer de s'intéresser d'un peu plus près à la course au leadership.

Bon nombre de délégués, dont environ 500, avaient même signé une formule d'appui à l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet libéral, avaient déjà fait leur choix définitif en sa faveur. Son absence les a complètement désorientés quant au choix à faire. Dans les bras de qui vont-ils maintenant se jeter?

Le choix d'un nouveau leader pour succéder à M. Jean-Jacques Bertrand est également difficile à faire puisque, contrairement aux congrès antérieurs, les options des candidats ne sont pas à l'opposé l'une de l'autre, à l'exception de l'option de Me Mario Beaulieu.

Au congrès de 1969, par exemple, qui a opposé MM. Bertrand et Cardinal, l'idéologie des deux hommes se différenciait nettement et les deux clans avaient des idées précises sur des sujets précis.

Pas d'opposition

Cette année, même si les deux principaux candidats — MM. Loubier et Masse — ne présentent pas tout à fait les mêmes points de vue, la différence n'est pas aussi facile à discerner. Il y a beaucoup de mots, beaucoup de phrases mais les thèses ne sont pas diamétralement opposées.

Cette "opposition" entre les candidats était beaucoup plus claire et précise au congrès libéral de janvier 1970. Qui ne voyait pas de différences marquées entre MM. Bourassa et Wagner, par exemple ?

Une autre raison pour laquelle les délégués sont demeurés indécis jusqu'à leur arrivée à Québec est l'avenir même de l'Union nationale. Les militants s'interrogent: quel candidat peut faire quoi avec le parti?

Liquidation? Transition? Relance?

Tous les candidats, et spécialement MM. Loubier et Masse, ont parlé de changements profonds dans l'organisation interne du parti. Ça veut dire quoi au juste?

L'avenir de l'UN?

Dans la population, quelles options entend présenter l'Union nationale dans l'avenir? Comment se relever de la débâcle du 29 avril 1970? Comment ranimer les troupes? Est-ce réalisable?

Cette inquiétude a marqué les délégués et beaucoup d'entre eux ne trouvent pas le "messie" souhaité, "le" candidat désiré. Que faire? C'est l'hésitation jusqu'aux derniers moments.

Enfin, une dernière raison avouée par des délégués est le nombre astronomique de sondages effectués durant la campagne au leadership.

De ce fait, les délégués refusent souvent de se prononcer au téléphone de peur que ce soit l'organisation d'un candidat qui n'est pas leur favori qui tente de connaître leur choix. Les délégués convaincus ne veulent pas être influencés outre mesure ou l'objet de tractations de dernière heure.

D'autres, faisant un cas de conscience de garder secret leur vote, ne veulent pas confier leur choix aux journalistes.

Pour toutes ces raisons, tous les candidats s'acharneront aujourd'hui, cette nuit et demain matin sur les délégués qu'ils savent indécis afin de tenter de se mériter leur appui. De là l'importance sans précédent des discours devant le congrès et d'une "machine" électorale bien huilée dans les toutes dernières heures avant le pronostic définitif et sans appel.

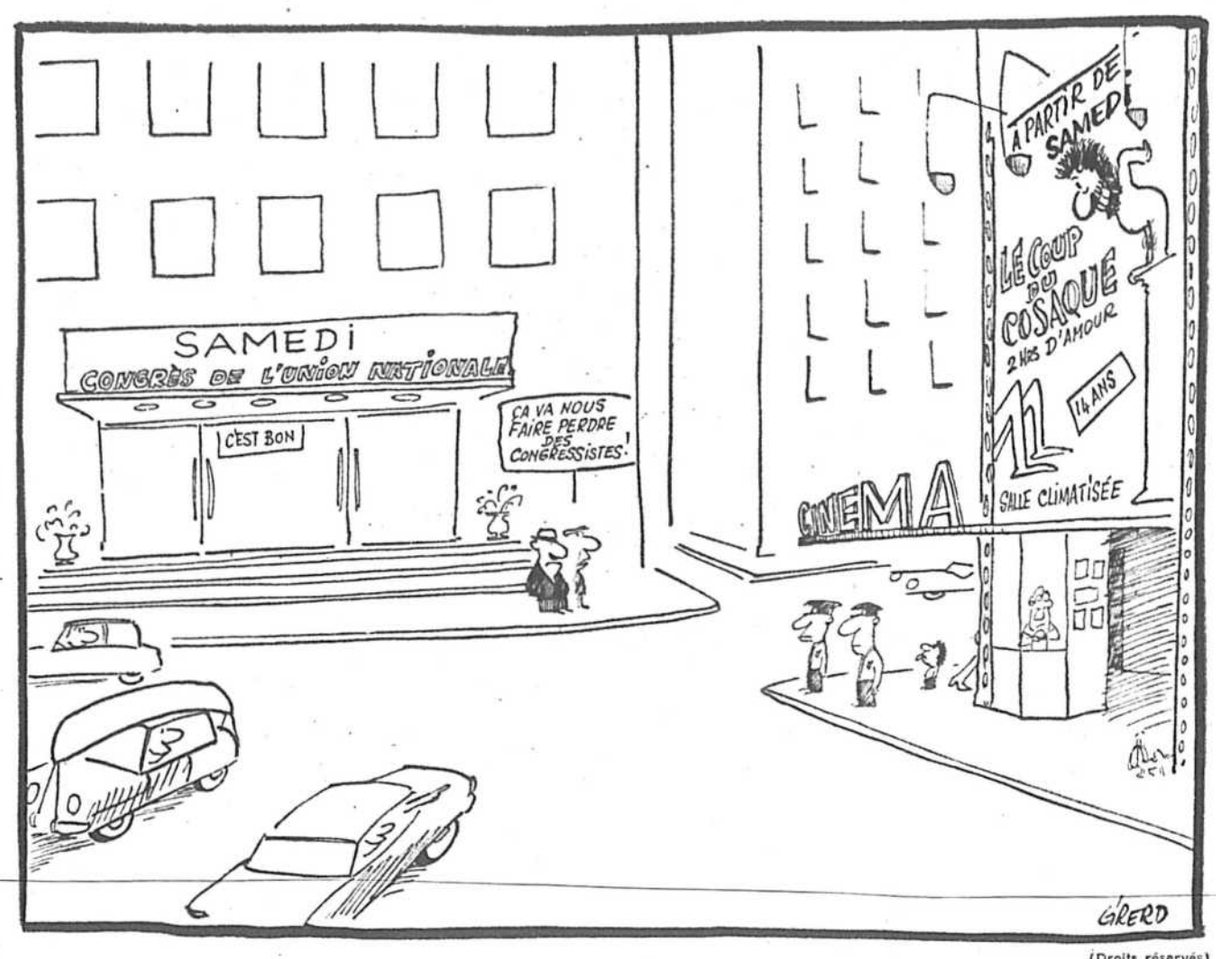

(Droits réservés)

L'Assemblée nationale rend hommage à Bertrand

QUEBEC, (PC) — Le premier ministre M. Bourassa, a tenu à se déranger, ce matin, pour participer à un hommage rendu par les députés de l'Assemblée nationale au chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, dont c'était à toutes fins pratiques sa dernière journée comme chef de parti.

Se joignant aux témoignages des porte-parole des autres partis d'Opposition, M. Bourassa a rendu hommage aux 23 ans de service parlementaire du député de Missisquoi.

"C'est tout le Québec qui lui exprime sa gratitude", a-t-il ajouté, en se félicitant que l'Assemblée nationale continuera au moins à bénéficier de la participation active du député de Missisquoi, qui continuera à y siéger en tant que député.

Il avait d'abord été entendu, dans les couloirs du parlement, plus tôt cette semaine, que M. Bourassa, qui revient de la conférence de Victoria, ne serait pas de retour en chambre avant lundi.

Voeux anticipés

C'est M. Rémi Paul, leader parlementaire de l'UN, qui, par le biais de "voeux anticipés" pour le 55e anniversaire de naissance de l'ex-premier ministre du Québec, dimanche, a prononcé les premiers éloges du chef démissionnaire.

Les porte-parole créditiste et péquiste, MM. Bernard Dumont et Camille Laurin, ont, à leur tour, rendu hommage au chef de l'UN, en louant, dans le cas de M. Laurin, "son indéfectible loyauté aux intérêts du Québec".

Appel à la solidarité

Pour répliquer aux voeux que venaient de lui rendre ses "pairs", M. Bertrand a affirmé qu'il avait toujours trouvé à la Chambre un sentiment de camaraderie et de fraternité, qui avait rendu son travail plus facile.

"C'est maintenant à la jeunesse qu'il appartient de décider", a-t-il déclaré en se tournant vers ses deux collègues, MM. Gabriel Loubier et Marcel Masse, considérés comme les deux principaux aspirants à la direction de l'UN, qui, pour la première fois depuis longtemps, occupaient leurs banquettes en chambre, derrière lui.

Puis M. Bertrand a lancé un appel à la solidarité, afin que tous se regroupent derrière le poste de premier ministre.

"Je connais, a-t-il dit, en terminant, la lourdeur du fardeau que celui-ci doit porter. Il a besoin de notre aide à tous."

Le "grand absent"

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'arrivée des délégués au congrès de l'Union nationale vient à peine de débuter que déjà deux réactions sont ressenties chez les sympathisants du parti de Maurice Duplessis:

- des délégués parlent du "grand absent" dans la course qu'est le juge Claude Wagner, n'hésitant pas à parier que quelques autres délégués ne se rendront même pas dans la vieille capitale ou du moins n'utiliseront pas leur droit de vote samedi;
- des organisateurs émettent déjà des hypothèses sur l'issue du congrès avant même qu'il ne débute: est-ce la liquidation du parti qui se prépare, une étape de transition en attendant l'élection d'un chef de plus grande envergure à la veille des prochaines élections provinciales ou le congrès de la relance de l'UN?

Climat d'indifférence

Chose certaine, c'est dans un climat de pure indifférence dans la population, d'incertitude inquiétante chez beaucoup de militants et d'indécision chronique chez les délégués que s'ouvrira, ce soir, un congrès de moins de 24 heures destiné à trouver un successeur à M. Jean-Jacques Bertrand.

Comme les sondages d'hier de LA PRESSE et du Soleil l'indiquaient, les indécis sont presque aussi nombreux que ceux qui ont déjà fait un choix entre MM. Mario Beaulieu, Gabriel Loubier et Marcel Masse. MM. André Léveillé et Pierre Sévigny ne sont pas "dans le décor".

En raison du pourcentage très élevé d'indécis, la journée avant le congrès devient capitale.

Deux événements majeurs seront exploités d'ici demain après-midi par les candidats et leurs organisations respectives pour tenter d'influencer les délégués et de s'attirer leur faveur: les discours de ce soir devant le congrès et la mise en marche de "la machine" électorale.

Plus que jamais, les discours télévisés d'une quinzaine de minutes que prononceront ce soir au Palais de l'éducation physique et des sports de l'université Laval les cinq candidats au leadership de l'UN imprégneront leur marque, bonne ou mauvaise, sur les quelque 1,300 délégués.

Comme MM. Loubier et Masse semblent sur un pied d'égalité et que M. Beaulieu apparaît comme celui qui détient la balance du pouvoir, la tenue, l'élocution, les gestes et le contenu des discours seront de nature à influencer grandement la sorte de clientèle qui compose l'UN.

Par ailleurs, la "machine" électorale est déjà mise en marche dans tous les camps. Le noyautage a commencé à s'effectuer dans les rangs des adversaires, les tractations se multiplient, les influences de toutes sortes s'exercent et il en sera ainsi toute la nuit prochaine et jusqu'à l'heure de la votation, prévue pour deux heures samedi.

Dans l'opinion publique en général, on dirait que la course au leadership vient à peine d'être amorcée. Pourtant, elle est commencée officiellement depuis le mois de janvier alors que le Conseil national du parti s'est réuni pour fixer le congrès aux 18 et 19 juin.

Mais la campagne s'est limitée au niveau des délégués, les candidats tenant éloignés les journalistes, rencontrant privément la plupart des délégués et réservant pour les derniers jours leurs apparitions en public.

Il y a aussi la conférence constitutionnelle de Victoria qui a relégué au second et même au troisième plan le congrès de l'UN et il y aura, aujourd'hui même, le budget fédéral qui empêchera de fixer tous les éclairages sur Québec.

Malgré tout, candidats et organisateurs du congrès espèrent que "l'UN, c'est bon", slogan qui est une trouvaille (?) du directeur général du parti, le Dr Philippe Demers, et qui a été approuvé par le Comité du congrès pour la circonstance.

Mort d'un huitième survivant

SYDNEY, Australie, (UPI, AFP) — Les autorités du Royal Women's Hospital, de Sydney, annoncent le décès, à 2h40 ce matin, d'un des deux survivants des neuf bébés mis au monde, samedi dernier, par une Australienne, Mme Geraldine Broderick.

Il s'agit d'une fille, qui ne pesait qu'une livre et dont la mort est attribuable à des complications pulmonaires graves.

Il ne reste plus qu'un garçon, qui ne pèse que 12 onces et dont l'état est considéré comme critique par les médecins de l'hôpital.

Les pédiatres du Royal Women's Hospital sont étonnés de l'endurance de ce dernier survivant, puisqu'à sa naissance ils l'avaient jugé comme le moins apte à survivre et à se développer. Il était d'ailleurs le plus jeune et le plus petit des cinq garçons et quatre filles dont la naissance constitue un phénomène médical jamais vu jusqu'ici.

L'équipe Chagnon à la tête de l'Alliance

par Daniel MARSOLAIS

Les résultats des élections de l'exécutif de l'Alliance des professeurs de Montréal sont venus confirmer ce que plusieurs observateurs avaient prévu au début de la semaine, soit la victoire du candidat Robert Chagnon à la présidence.

Le successeur de M. Matthias Rioux a en effet remporté une victoire éclatante en accumulant plus de voix à lui seul que ses six adversaires réunis. A l'issue du dépouillement du scrutin, en soirée, hier, M. Chagnon avait obtenu 1,990 voix contre 1,907 pour ses adversaires. M. Rodrigue Dubé, son plus proche rival, en a obtenu 1,015 suivi d'assez loin par un candidat indépendant (lire sans équipe), M. Jean-Claude Marsolais, qui a récolté 340 voix.

La victoire de M. Chagnon est d'autant plus éclatante que ce dernier a réussi à faire élire les 12 membres de son équipe qui, eux aussi, ont remporté l'élection avec une confortable majorité.

Au premier abord, on serait porté à croire que le mandat de deux ans de la nouvelle équipe sera relativement facile. Les résultats préliminaires venant le prouver par le balayage de l'équipe Chagnon. Tout compte fait cependant, il semble que les deux années qui viennent ne seront pas une sinécure pour les nouveaux dirigeants de l'Alliance. Quatre des six candidats défaits ont en effet confirmé qu'ils formeraient une "coalition des forces de la gauche" dans le but de susciter un militantisme syndical ferme de la part des opposants à l'équipe Chagnon. Au moins deux des candidats estiment que le congrès d'orientation que l'Alliance tiendra à l'automne sera extrêmement difficile pour la nouvelle équipe. L'un d'eux a même souligné qu'il y aura un réel danger d'éclatement. On estime en effet que l'équipe Chagnon représente la droite syndicale et qu'au congrès d'orientation elle sera nettement débordée par l'aile gauche qui, elle, s'affirme de plus en plus.

Interrogé à l'issue de sa victoire, le nouveau président de l'Alliance a fixé en tête de liste de ses priorités, le statut de la Corporation des enseignants du Québec qui en est rendue à l'heure du choix, c'est-à-dire opter pour le corporatisme ou le syndicalisme, et la préparation du congrès d'orientation de l'Alliance qui déterminera son orientation à l'intérieur... ou l'extérieur de la CEQ.

Quand on lui demande si son équipe est en quelque sorte le prolongement de l'équipe de Matthias Rioux, M. Chagnon répond dans la négative en disant qu'elle sera radicalement différente dans sa façon d'aborder les problèmes. "Nous voulons, a-t-il dit, que l'action de l'Alliance se concentre autour de projets d'envergure. Nous voulons que les écoles prennent une importance nouvelle en mettant davantage l'accent sur les délégués et les conseils d'école."

Une participation record

Signalons enfin que les élections de l'exécutif de l'Alliance ont suscité beaucoup plus d'intérêt que celles des années passées. Au scrutin de 1969, seulement 1,900 enseignants sur un total possible de 10,000 s'étaient prévalus de leur droit de vote. Cette année, ils étaient plus de 4,300, soit plus de 40 pour cent. De l'avis d'un vieux routier de l'Alliance, jamais on a vu une participation aussi importante depuis 1958, date à laquelle avait été élu le prédécesseur de Matthias Rioux, Aimé Nault. Le nouveau conseil d'administration de l'Alliance des professeurs de Montréal est désormais composé des personnes suivantes: Robert Chagnon (président); Léa Cousineau (1er vice-président); André Beauchemin (2e vice-président); Huguette Lamarre (secrétaire), cette dernière était jusqu'à tout récemment présidente de l'Association des enseignants de Verdun qui s'est jointe à l'Alliance ; Jacques Bergeron (trésorier); Huguette Taillefer (1er conseiller à l'élémentaire) ; Barbara Lapierre (2e conseiller à l'élémentaire); Lucette Leroux (3e conseiller à l'élémentaire); Micheline Paquette (4e conseiller à l'élémentaire).

Les quatre autres conseillers au secondaire sont: Ferdinand Prémont; Alain Trahan; Paul-Emile Lagacé et Léo Côté.

La bonne foi du Canada est mise en doute dans "l'affaire Seaborn"

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a cherché en vain hier aux Communes à convaincre l'Opposition que le Canada et son représentant à la Commission internationale de contrôle au Vietnam ont joué un rôle utile et avantageux en servant d'intermédiaire entre Hanoi et Washington en 1964 et 1965.

Dans une longue déclaration, le ministre a en effet soutenu que le gouvernement canadien a agi de bonne foi et qu'il n'a jamais connu alors les intentions des Etats-Unis de bombarder le Nord-Vietnam, comme les messages transmis par M. J. Blair Seaborn laissaient paraître une possibilité de représailles.

M. Sharp a cependant reconnu que les efforts canadiens n'ont pas donné les résultats espérés, à savoir l'établissement d'un canal permanent de communications dans les deux sens entre les capitales américaines et nord-vietnamiennes. "Si l'on avait su ce que l'on sait maintenant, nous aurions agi autrement", a confessé le ministre.

Une enquête

Fort agressifs, les porte-parole des trois partis d'Opposition ont demandé au gouvernement de déclencher une enquête en profondeur, afin de laver la réputation du Canada, qui pourrait passer maintenant pour un simple messager de Washington s'il n'est pas clairement établi que le gouvernement Pearson n'a pas endossé les politiques militaires américaines au Vietnam.

Au fait, MM. Fairweather, Brewin et Fortin, respectivement membres des partis conservateur, NPD et créditiste, ont demandé que le Comité parlementaire des Affaires extérieures fasse enquête sans délai et que l'on fasse comparaître non seulement M. Seaborn, mais aussi l'ancien premier ministre Pearson et l'ex-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

M. Sharp a refusé jusqu'à maintenant de répondre à cette invitation.

TV française pour 400,000 francophones

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le président du Conseil de la radio-télévision, M. Pierre Juneau, a fait des représentations officielles auprès du gouvernement fédéral et de Radio-Canada, en vue de lancer un programme d'urgence d'une durée de trois ans pour fournir la télévision à un million de citoyens, dont 400,000 de langue française.

Dans une allocution prononcée hier à l'Estérel devant les membres de l'Association de l'industrie électronique du Canada, M. Juneau a soutenu qu'il est urgent de fournir la télévision à ceux qui ne l'ont pas encore ou qui ont un service insuffisant.

Le président du CRTC a fait valoir que plus de 600,000 anglophones et 400,000 francophones ne reçoivent pas encore de télévision dans leur propre langue. En outre, ces chiffres n'incluent pas ceux qui reçoivent une image de mauvaise qualité ou ceux dont le service ne comporte aucune information provinciale.

Ce million de téléspectateurs éventuels est réparti dans plus de 260 villes et villages dans toutes les régions.

Sur la Côte Nord du St-Laurent, par exemple, 11,000 citoyens ne reçoivent pas la télévision. Environ 38 pour cent de la population francophone est encore privée d'un second service en français.

La population française du Nouveau-Brunswick est d'environ 40 pour cent de la population totale, mais la capitale, Frédéricton, ne possède aucun service de radio ni de télévision française. Dans le nord du Nouveau-Brunswick, 128,000 francophones sont coupés de tout service de télévision française provenant de leur province.

La mise au point de ce programme devrait entrer coordonnée avec les plans de Télesat afin de tirer le meilleur parti du premier satellite qui entrera en opération en janvier 1973.

Agence "Detec of Canada"
PIERRE-D. MASSUE, C.A.A.
DÉTECTIVE
"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE
• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR
CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE
387-8757

INCROYABLE!
CHALET de 2 PIÈCES avec TERRASSE
Chalet de style ranch, en pin noueux, construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

À ST-ADOLPHE D'HOWARD
PRIX COMPLET Y COMPRIS ÉRECTION et TERRAIN
$995
PEU DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour: pêche, canotage, ski nautique. 3 plages sablonneuses. À 50 milles de Montréal, à une heure par l'autoroute.
PARCOURS: Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord environ 6 milles passé Morin Heights (1 mille passé la base militaire de l'A.R.C.), tourner à gauche à notre enseigne 4 LACS DÉVELOPPEMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.
VENEZ NOUS VOIR CETTE FIN DE SEMAINE

la presse

MONTREAL, VENDREDI 18 JUIN 1971 — 87e ANNEE — No 141 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Négociations: l'État se donne tous les pouvoirs

par Pierre VENNAT

Faisant fi des protestations syndicales, le gouvernement québécois a déposé hier en première lecture, à l'Assemblée nationale, un projet de loi lui donnant les pleins pouvoirs pour négocier directement avec tous ses employés du secteur des hôpitaux publics et celui de l'éducation, à compter du 1er juillet.

Ce projet de loi chambarde du tout au tout les structures syndicales en ce qui concerne, notamment, les 17,000 employés non enseignants des diverses commissions scolaires du Québec.

Le Bill 25 dans les faits

C'est ainsi qu'en vertu de ce projet de loi en huit articles une convention collective concernant les enseignants du niveau élémentaire ou secondaire ne sera valide que si elle est négociée et agréée à l'échelle provinciale.

Les négociateurs, du côté des enseignants, devront obligatoirement être la Corporation des enseignants du Québec, le Provincial Association of Catholic Teachers of Quebec et l'Association provinciale des instituteurs protestants de Québec tandis que, du côté des commissions scolaires, il s'agira du gouvernement, de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et de la Quebec Association of Protestant School Boards.

En somme, il s'agit de concrétiser dans les faits ce qu'avait imposé le Bill 25 en 1969, après la longue série de grèves des enseignants.

Même chose pour le personnel de soutien. Alors qu'actuellement les 17,000 employés de soutien des commissions scolaires du Québec sont actuellement régis par quelque 300 à 400 conventions collectives différentes, il leur faudra, à l'avenir, négocier provincialement.

Après le 1er juillet, donc, la Confédération des syndicats nationaux devra négocier une seule convention collective pour tous ses membres dans ce secteur, de même que la Fédération des travailleurs du Québec et la Fédération des employés municipaux et scolaires (organisme indépendant) devront négocier, elles aussi à l'échelle provinciale.

Du côté patronal, les négociateurs seront les mêmes que dans le cas du gouvernement.

Il est à noter que dans le cas des employés de soutien des CEGEP, elle doit être négociée par les centrales, d'une part, et l'ensemble des CEGEP et le gouvernement de l'autre. Donc, dans ce secteur aussi, plus question de négocier avec un CEGEP en particulier.

Pour les enseignants de CEGEP, la CSN et la CEQ seront forcés de négocier d'un seul coup, pour tous leurs membres, face à l'ensemble des CEGEP et du gouvernement.

Enfin, du côté des hôpitaux publics, la FTQ devra négocier pour tous ses membres, la CSN pour tous les siens, de même que les syndicats indépendants (United Nurses, Syndicat professionnel des infirmières du Québec), face au gouvernement et à l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Du côté des enseignants, il ne semble pas que le nouveau projet ne cause de problème, personne à la CEQ n'ayant exprimé vraiment l'opinion de retourner à la situation d'avant le bill 25.

Du côté des syndiqués des hôpitaux, il semble plutôt qu'on voudrait élargir la table unique pour inclure également les syndiqués du secteur privé négociant avec l'Association des foyers pour adultes (AFA), l'Association professionnelle des institutions pour l'enfance (APIE), l'Association des directeurs d'établissements privés (ADEP) et la Fédération des services sociaux et familiaux (FSSF).

C'est du moins l'opinion exprimée lundi par les porte-parole des 55,000 membres de la Fédération nationale des services (CSN) qui ont présenté aux cinq associations en question un porjet de convention unique.

C'est du côté des employés de soutien que la lutte sera la plus vive.

La Fédération des employés de services publics (CSN) a déjà fait savoir, le 31 janvier, qu'elle lutterait avec toute l'énergie possible contre le projet. La fédération représente près de 9,000 employés non enseignants dans 40 commissions scolaires.

C'est également le cas des 3,000 employés de soutien de la CECM, tous affiliés à la même fédération, qui le 17 mai ont fait savoir que le gouvernement devrait procéder, d'abord, à la restructuration scolaire.

Et seulement ensuite au "regroupement forcé" des tables de négociation pour tout le personnel non enseignant de la province.

Opinion partagée par le secrétaire général de la FTQ et commissaire d'école à Montréal, M. Fernand Daoust, qui a déclaré le lendemain que, pour lui, obliger les centrales syndicales à s'asseoir à une même table, que ce soit sans le secteur hospitalier ou scolaire, constitue un abus de pouvoir gouvernemental.

M. Daoust veut bien d'un front commun intersyndical, mais il insiste pour que ce soit les centrales elles-mêmes, et naturellement les syndiqués, qui choisissent les structures syndicales dont il ont besoin.

La lutte ne fait donc que commencer.

Quant au ministre l'Allier, il n'était même pas en chambre hier et il n'y fut pas question de son projet de loi, outre la traditionnelle première lecture.

La police de Longueuil serait mise en tutelle

par Lucien RIVARD

Le ministre de la Justice, Monsieur Jérôme Choquette, annoncerait d'ici quelques semaines la mise en tutelle du service de la police de Longueuil.

Cette mesure constituerait la principale recommandation du rapport de la Commission de police du Québec quia mené une enquête du 22 mars au 30 avril dernier sur l'administration de la police de Longueuil et sur la conduite de ses membres depuis le 1er avril 1969.

La mise en tutelle serait décrétée au moment de la publication du rapport qui est actuellement en préparation et qui devrait être achevé au cours du mois de juillet.

C'est ce que nous avons appris de sources sûres au cours des derniers jours.

Le rapport de la Commission de police comporterait également un sérieux blâme à l'endroit des autorités des ex-villes de Jacques-Cariter et de Longueuil pour le manque de préparation et de planification de leur fusion.

Pour les policiers qui étaient au service de la police de Jacques-Cartier, il y a dizaine d'années, il s'agira de leur deuxième expérience de la tutelle. En effet, le corps de police de l'ex-Jacques-Cartier avait été sous tutelle de 1962 à 1964, tutelle qui avait pris fin lorsque M. Paul Charron a été appointé comme directeur.

La Commission de police, qui a siégé pendant six semaines pour l'enquête sur la police de Longueuil, a réouvert l'enquête, hier, parce qu'au moment de rédiger le rapport, le juge Denis Dionne et le commissaire Roméo Courtemanche, ont vu quelques points qui manquaient de précision et ils étaient désireux de tenter d'obtenir plus d'éclaircissements.

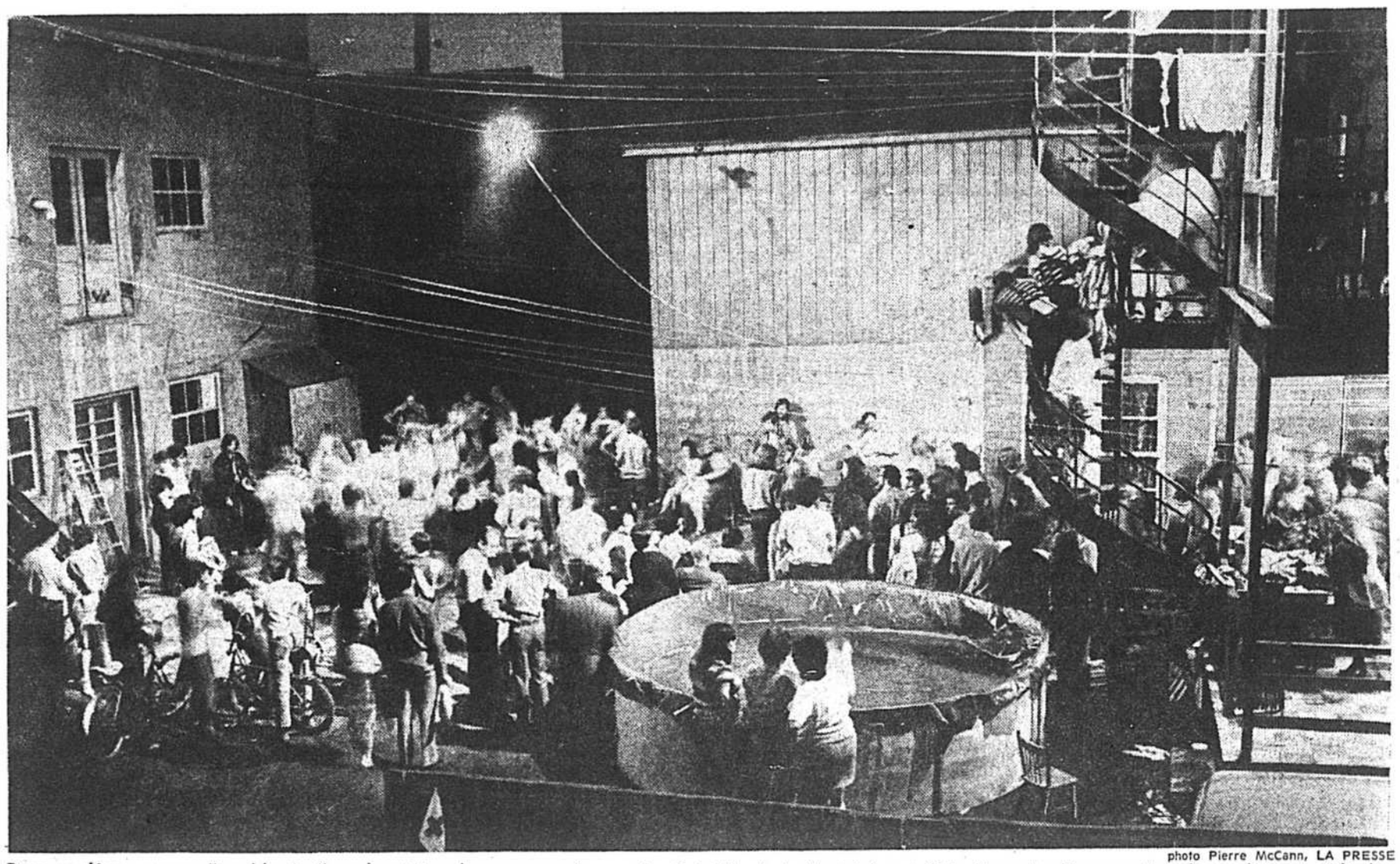

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Dans un décor presque "tremblaysien", une centaine de personnes du quartier Saint-Henri, à Montréal, ont fêté, hier soir, l'inauguration d'une clinique médicale populaire, d'une garderie d'enfants et d'un magasin, "L'Etoffé du chômeur", dans la cour du 4375, rue St-Antoine. Les comédiens et comédiennes de la pièce les "Belles-Soeurs", dont c'était la 100e représentation, hier, se sont joints au groupe après le spectacle.

Boucherville permettra d'agrandir les panneaux-réclame

par Florian BERNARD

La loi concernant les panneaux-réclame et les affiches interdit formellement d'installer ou de poser toute affiche de quelque nature que ce soit et de quelque dimension que ce soit le long de certaines routes provinciales.

Cette interdiction touche notamment la route numéro 3, de Boucherville jusqu'à la route 9C, et la route transcanadienne, sur toute sa longueur, dans la province de Québec.

Cette loi provinciale fait le désespoir des industriels installés dans le parc industriel de Boucherville. En effet, cette zone industrielle est située dans le triangle borné par les deux routes provinciales frappées d'un interdit d'affichage.

Pour ajouter au désespoir des industriels, un règlement municipal de Boucherville limitait, jusqu'à maintenant, la grandeur, la hauteur et la largeur des affiches installées dans les limites de la ville. Cette dimension ne devait pas excéder 100 pieds carrés, c'est-à-dire 10 pieds par 10 pieds. Ainsi, les industriels qui voulaient installer des affiches visibles de la transcanadienne étaient limités à un panneau de 100 pieds carrés.

La compagnie Bombardier Limitée, principale industrie de Boucherville, a fait des représentations au conseil et a obtenu gain de cause. Puisqu'il est impossible d'afficher sur la transcanadienne, il faut grossir les affiches... Le raisonnement a eu un écho immédiat. En effet, à l'unanimité, les conseillers ont décidé d'abroger le règlement qui limite la grandeur des affiches. Le conseiller Jean-Claude Jodoin a présenté un avis de modification de règlement.

Résultat: un nouveau règlement sera étudié dès la prochaine séance du conseil municipal, en vue d'abroger l'ancien, le tout à la grande satisfaction des compagnies installées dans le parc industriel.

La loi provinciale sanctionnée le 30 octobre 1964 par le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, sera complètement inutile en ce qui concerne Boucherville.

Les panneaux-réclame ne seront pas installés le long de la transcanadienne, bien sûr, mais ils seront suffisamment gros pour être vus de tous les automobilistes.

Détroussé par un "hot pants"

Un homme de 38 ans, paisiblement assis sur un banc du parc Lafontaine, près d'un lampadaire, vers 4 h 30 ce matin, en train de lire son journal a été la cible d'un voleur en "hot pants".

L'homme, dont l'identité n'a pas été dévoilée, était assis sur un banc, placé dans la rue Calixa-Lavallée, en face de l'auditorium du Plateau, lorsqu'il a été accosté par un individu prenant place dans une automobile de marque Mustang, qui lui a demandé s'il savait où il y avait un restaurant ouvert.

L'automobiliste l'a ensuite invité à monter dans sa voiture et, arrivés à l'intersection des rues Roy et Saint-André, il lui a pointé un revolver sous le nez pour ensuite le dépouiller de ses biens; $2 et des bijoux totalisant la somme d'environ $200.

Le sergent-détective Jean-Guy Daoust, de la patrouille de nuit, a été chargé de retrouver le voleur en "hot-pants".

Descentes de la moralité

Les membres de l'escouade de la moralité de la police de Montréal ont effectué, au cours des dernières heures, trois descentes dans des présumées maisons de jeu et de débauche.

Tôt ce matin, les policiers, sous la direction du lieutenant Steve Olynick, se sont présentés dans une présumée "barbotte", rue Christophe-Colomb, où ils ont procédé à l'arrestation de 13 hommes, d'une femme et d'un tenancier.

Quelques instants plus tard, pour la deuxième journée consécutive, les policiers ont arrêté un présumé tenancier d'une maison de jeu, rue Chabot.

Finalement, d'autres agents, dirigés par les sergents Paul Asselin et Denis Pepin, se sont présentés dans une présumée maison de débauche, située dans un hôtel du centre-ville; trois filles ainsi que le présumé tenancier ont été arrêtés. L'homme comparaîtra sous plusieurs chefs d'accusation, dont celle d'avoir menacé les policiers.

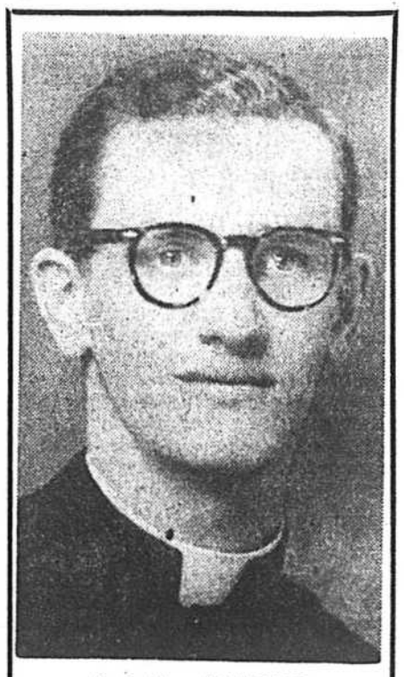

R. P. Marcel LOISELLE

Missionnaire du Québec disparu aux Philippines

MANILLE. (UPI) — Le père Marcel Loiselle, des Missions Etrangères de Pont-Viau, originaire de Québec, est porté disparu avec sept autres personnes, au large de l'île de Mindanao, aux Philippines, rapporte aujourd'hui la Croix-Rouge.

Le père Loiselle était parti avec ses compagnons, dans une petite barque, de la ville de Jose Abad Santos, où il est curé, environ 600 milles au sud de Manille, le 11 juin, pour aller dans une île voisine. Des personnes les ont vus sur une rive en train de réparer le moteur du bateau. Et on ne les a pas revus depuis.

D'après un porte-parole de la Société des Missions Etrangères à Montréal, le père Loiselle était accompagné d'un excellent mécanicien. Le moteur a peut-être subi une autre panne, laissant l'embarcation à la dérive. Mais comme les îles sont très nombreuses, l'équipage peut avoir échoué sur une autre rive. Les recherches se poursuivent avec l'espoir de retrouver les naufragés sur une île plus au sud.

Inauguration de la "Clinique du peuple"

par Jean TASSE

Hier, on fêtait au 4375 rue Saint-Antoine, à St-Henri. On fêtait l'inauguration de la "Clinique du peuple" et de "l'Etoffe du chômeur", pour laquelle Marie-Claire avait lancé une invitation toute spéciale, au CEGEP d'Ahuntsic, hier.

Clinique permanente

La clinique sera ouverte gratuitement, à tout le monde du quartier, 24 heures par jour. C'est le Dr Hymie Shuldiner qui recevra ses patients à l'adresse ci-dessus, assisté d'une infirmière et d'un ambulancier, pour l'instant sans ambiance. Mais la clinique dispose déjà d'une camionnette qui sera éventuellement aménagée en ambulance.

Derrière la clinique, dans la cour où, hier, les enfants et les grands dansaient, il y aura la garderie pour enfants, dotée déjà d'une piscine, de balançoires et de carrés de sable et dont l'équipement sera parfait plus tard.

La plupart des personnes impliquées dans ces nouvelles initiatives sont d'ex-membres de la défunte Maison du Chômeur.

Ernest et Margo, par exemple, s'occuperont du magasin "l'Etoffe du chômeur", qui aura pignon sur rue au 707 Atwater. Ils recueilleront le linge usagé qui sera redistribué à prix minimes. On pourra également y travailler sur un métier à tisser de la catalogne et à divers autres ateliers.

La fête d'hier soir voulait aussi souligner la 100e représentation des Belles-Soeurs, de Michel Tremblay (présent au "party"), et dont les comédiens et comédiennes s'étaient rendus à St-Henri après le spectacle. Stationnés sur ou près de la "galerie" d'en arrière, ils ne semblaient pas tout à fait à leur aise dans la cour de "Madame Chose". C'est Michel Tremblay qui faisait la remarque: "Pour une fois, c'est les "acteurs" qui sont "gênés".

Le maire Robidas demande aux Longueuillois de faire un usage moins abusif de l'eau

par Lise BLAIS

La ville de Longueuil est aux prises avec un problème d'eau.

A cause du manque de pluie et de la vague de temps chaud qui sévit depuis quelques jours, les autorités municipales ont décidé de demander à la population de cesser complètement l'arrosage des pelouses. Le maire Robidas a lancé un appel d'urgence.

"Les réserves baissent rapidement en raison de trop fortes consommations", nous a déclaré cet après-midi le gérant général de la ville, M. Fernand Poiret.

La situation n'est pas désespérée, dit-il, mais nous devons prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour maintenir nos réserves à un niveau écuritaire.

Les autorités ont donc décidé de se prévaloir du règlement municipal sur l'arrosage des pelouses pour faire cesser immédiatement l'arrosage, sauf la nuit entre 2 h et 4 h.

"Dès le moment où il n'y a plus d'arrosage, de poursuivre M. Poiret, la situation se rétablit. Si la situation devait s'aggraver dû au manque de coopération des usagers, nous serons dans l'obligation de prendre des mesures énergiques pour protéger nos réserves en cas d'incendie."

Les citoyens qui transgressent ce règlement municipal peuvent être amenés à payer des amendes allant jusqu'à $40.

Vol dans une banque à Longueuil

Un cagoulard armé d'une carabine, a réussi un vol de $38,000, peu après 9 h 30 ce matin, à la succursale de la Banque de Montréal, au 1560, chemin Chambly, à Longueuil.

Après s'être emparé de l'argent, le bandit a pris la fuite dans une automobile d'un employé. Avant de commettre son forfait, il avait pris le soin d'enfermer tout le personnel de l'établissement dans la chambre forte.

Quelques instants après le vol, plusieurs autos patrouille de la police de Longueuil ont été dépêchés sur la scène da l'attentat.

Les premiers policiers arrivés ont aussitôt donné la description de l'auto ainsi que le signalement du fuyard qui ont été retransmis, quelques instants plus tard, par la police de Montréal. Des barrages ont également été établis aux différents ponts conduisant dans la métropole.

Vol à main armée à Duvernay

La police de Laval est à la recherche de deux individus qui ont perpétré, vers 1h50 cet après-midi, un hold-up au Bureau des permis situé au 900, rue Vanier, dans le quartier Duvernay.

Après le forfait, les voleurs ont pris la fuite dans une automobile en direction inconnue. Aucun coup de feu n'a été tiré durant l'attentat.

La Sûreté de Laval n'a pas dévoilé le montant de l'argent volé.

Mgr Grégoire prend l'avion pour Rome

L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, prend l'avion ce soir pour Rome où il demeurera jusqu'au 29 de ce mois.

Accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Pierre Saint-Cyr, Mgr Grégoire ira traiter, dans les différents dicastères du Vatican, des affaires courantes de l'administration diocésaine. Il rencontrera aussi le Saint-Père dans une entrevue particulière.

On sait que Mgr Grégoire est un des représentants des évêques canadiens au Synode de l'automne prochain. Les consultations préparatoires au Synode pourraient être un sujet important d'échange entre le Pape et l'archevêque de Montréal.

Razzia sur la drogue à Hull: 52 arrestations

par Gilles NORMAND

HULL — Cinquante-deux personnes devaient comparaître, aujourd'hui, à Hull, sous diverses accusations, après avoir été arrêtées, hier soir, au cours d'une opération policière considérée comme la plus importante au Québec, dans le domaine des stupéfiants.

La plupart des accusés ont été libérés au cours de la nuit et ils devaient comparaître par voie de sommation.

Après avoir fermé la rue Eddie (la "Main" de l'endroit) à toute circulation, les policiers, au nombre de 67, ont fait irruption simultanément dans la taverne "Texas" et dans la salle de billard "London", deux établissements situés l'un en face de l'autre.

La Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale et la police municipale de Hull ont participé à ce raid qui devait conduire à la saisie d'armes à feu chargées, et d'importantes quantités de haschisch, de marijuana, de "speed", d'acide et de mescaline.

Les descentes de police se sont multipliées à un rythme étourdissant, dans la région de Hull, depuis environ deux mois, soit depuis la fondation de cette escouade spéciale appelée "ERAM" (escouade régionale alcool et moralité) formée de membres de plusieurs corps policiers. Mais jamais opération policière n'avait pris pareille importance à Hull.

Le secteur où la descente a été effectuée est considéré, avec l'école polyvalente de Hull — durant l'année scolaire — comme le centre par excellence du trafic de la drogue. Les habitués savent qu'on ne peut faire 20 pas sans "se faire accoster par un trafiquant de stupéfiants (pusher)".

Un policier de l'endroit, interrogé ce matin, n'a pas écarté la possibilité d'un autre raid spectaculaire bientôt, et, selon toute possibilité, ce soir.

Les policiers espèrent ainsi mettre un terme à la prospérité du jeu, de la prostitution et du trafic de la drogue dans la région, et il se pourrait que de telles offensives se répètent ailleurs au Québec.

C'est vers 8 h. 30, hier soir, que les policiers ont envahi la rue Eddie, et, en un instant, toutes les issues étaient bloquées. Commença immédiatement la fouille minutieuse de la taverne et de la salle de billard. Partout, sous les pieds des tables, dans les caisses de bière, sous les tapis, sous les "langues", on a trouvé de la drogue. Dans la cave de la taverne, les policiers auraient saisi une impressionnante quantité de haschisch, une carabine de calibre .22 ainsi que de la "marchandise suspecte".

A l'extérieur, les policiers auraient trouvé une prostituée en possession de narcotiques. Trois autos ont également été fouillées. On y a trouvé de la drogue et des armes.

"Freda" s'abat sur Hong Kong

HONG KONG (AFP, UPI, Reuter) — Le typhon "Freda" s'est abattu violemment sur Hong Kong, aujourd'hui, avant l'aube, tuant au moins deux personnes et en blessant une trentaine.

La ville a été envahie par les flots et des glissements de terrain se sont produits, paralysant tous les moyens de transport public.

LES FEMMES

SUITE DE LA PAGE A 1

explications que M. Choquette a fournies en parlant des modalités de son projet de loi sur la Régie des alcools qui doit être déposé aujourd'hui.

En vertu de ce projet de loi, un nouveau permis sera créé, celui de "brasserie" et seuls, les taverniers qui convertiront leur établissement, comme par exemple la brasserie de l'Expo, pourront accueillir des dames ou demoiselles.

Les autres tavernes? Elles demeureront interdites aux femmes.

D'après M. Choquette, il n'y a rien de coercitif dans ce système car il respectera la liberté des taverniers qui verraient d'un mauvais oeil la présence des femmes dans leur établissement.

M. Bertrand n'a pas relevé ce dernier commentaire de M. Choquette mais a critiqué l'expression "brasserie" qui, à son avis, est "insultante" pour les femmes.

"Je ne vois pas ce qu'il y a d'insultant là-dedans", a dit M. Choquette.

"Brasserie, a répondu M. Bertrand, en langage populaire, c'est un endroit où l'on manufacture et en grande quantité. Quant le ministre dit qu'on fera de certaines tavernes des brasseries, cela présuppose que les femmes vont en prendre beaucoup plus que les hommes en prenaient!"

"C'est la terminologie, a répliqué M. Choquette, la même expression que l'on utilise en Europe . . . Si l'on n'est pas satisfait on pourra employer l'expression anglaise "pub" . . ."

Aucun autre commentaire n'a accueilli la décision de M. Choquette qui fait suite comme on le sait à l'invasion récente de plusieurs tavernes par des femmes dans la région de Montréal.

Atterrissage d'urgence du Tupolev-144

VARSOVIE (UPI) — L'avion supersonique de transport soviétique, le TU-144, a fait hier soir un atterrissage d'urgence à l'aéroport de Varsovie, alors qu'il retournait à Moscou, venant du salon de l'aviation du Bourget, déclare-t-on de sources proches de l'aéroport de Varsovie. Selon ces sources, deux moteurs du TU-144 étaient en panne.

Le pilote, ajoute-t-on, a signalé par radio que les moteurs 1 et 2 étaient tombés en panne, et les mécaniciens qui se sont rendus près de l'avion après l'atterrissage ont remarqué une fissure large de quelque 20 millimètres entre les deux moteurs, ce qui laisse supposer que de violentes vibrations se sont produites en cours de vol.

UNE PIERRE

SUITE DE LA PAGE A 1

Malgré cette réparation, la pression d'eau à Fabreville se mit à baisser.

"Il faut en conclure, de dire Me Faucher, que la pierre s'était introduite dans le tuyau au moment de l'accident, qu'elle avait voyagé suffisamment, avant qu'on remplace la section de tuyau brisée, pour que personne ne s'en aperçoive à ce moment-là.

Tranquillement, la pierre, qui a sensiblement le même diamètre que la conduite, fit son chemin. Lentement, mais sûrement, l'érosion aidant, elle a finalement atteint la valve à l'entrée du compteur, bloquant finalement tout.

Les réparations ont été complétées dans la nuit de mercredi à jeudi et maintenant, les citoyens de Fabreville, qui paient la même taxe d'eau que tous les autres citoyens de Laval, peuvent bénéficier de la même pression, même quand celle-ci n'est pas trop forte, lorsque tout le monde arrose son gazon en même temps.

POSSIBILITE

SUITE DE LA PAGE A 1

exposera en détails le nouveau système d'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies. Ce nouveau système est basé sur un Livre blanc présenté il y a 19 mois, mais qui a été considérablement modifié à la suite des représentations faites principalement par les milieux financiers et surtout par l'industrie minière.

Conjectures

La partie du discours traitant du budget annuel a fait, depuis plusieurs semaines, l'objet de conjectures de la part des contribuables alors que le chômage s'est accentué, puis a fléchi et que l'inflation s'est atténuée pour ensuite repartir de plus belle au printemps.

M. Benson et ses collègues du cabinet soutiennent que l'activité économique, stimulée par des dépenses fédérales accrues et par des concessions fiscales aux entreprises, l'année dernière, commence déjà à reprendre le terrain perdu et à sortir du marasme provoqué par l'austérité anti-inflationniste de 1969 et du début de 1970.

Si cette même opinion a prévalu au cours de la rédaction du discours du budget, dont l'ébauche finale a été remise, à M. Benson à 16 heures hier, on peut s'attendre à très peu de changements de taxes, de même que dans le programme des dépenses gouvernementales.

Cependant, si les pressions politiques exercées en coulisse par les milieux financiers et syndicaux, de même que par certaine intérêts, tels que l'industrie des pâtes et papier, ont porté fruits, on peut s'attendre à des adoucissements fiscaux.

Enfermés pendant 10 heures

Alors que les chroniqueurs parlementaires seront enfermés pendant près de 10 heures dans une salle où ils prépareront leur copie avant que M. Benson ne prononce son discours, les députés de tous les partis seront eux aussi enfermés dans une salle pour prendre connaissance des grandes lignes du budget avant sa présentation.

Son épouse, Marie-Louise, et ses fils aînés, Bob et Paul, seront dans la tribune pour entendre le discours. Les deux plus jeunes, Peter et Nancy, demeureront à la maion, à Kingston, avec la bonne.

M. Benson n'a rien de spécial au programme comme par exemple, se procurer un complet neuf—"c'est que je n'ai pas encore obtenu ma hausse traitement", confie-t-il.

Mais si le messager du ministre des Finances, Hoppy Hopkins, tient sa promesse, la grand argentier fédéral sera fortifié durant son long discours par un petit coup ou deux de vodka.

"Je bois surtout de l'eau, mais Hoppy me procure toujours une couple de vodkas durant cette affaire", ajoute-t-il.

Séisme au Chili

SANTIAGO DU CHILI (UPI, PA, AFP) — Un tremblement de terre qui a atteint sept points sur l'échelle Richter, a secoué les provinces septentrionales du Chili, ce matin.

On ignore pour le moment, dans la capitale, si la secousse sismique a fait des victimes.

L'institut sismologique de Santiago a déclaré que le séisme qui a duré plus d'une minute avait été notamment ressenti dans les villes de Copiado, Taltal et Antofagasta.

Baie James: Bourassa tient une réunion

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a commencé de s'entretenir à 11 heures, ce matin, avec les principaux responsables du projet de la baie James et il devait être question notamment de la décision prise par l'Hydro-Québec de suspendre les travaux préliminaires jusqu'à ce que la Commission hydro-électrique connaisse le rôle exact qui lui est dévolu à ce sujet.

En réponse à une question du critique en matière financière du parti québécois, M. Guy Joron, le chef du gouvernement a dit tout ignorer de la nouvelle publiée par LA PRESSE, mais qu'il devait s'enquérir de la situation immédiatement après sa sortie de l'Assemblée nationale.

M. Bourassa a toutefois rappelé qu'un budget supplémentaire de $26 millions, pris à même les fonds de l'Hydro-Québec, avait été approuvé par le gouvernement le 21 mai dernier justement pour accélérer les études et entreprendre les travaux préliminaires du projet de la baie James.

D'autre part, le chef libéral a confirmé la présentation, dès la semaine prochaine, du projet de loi créant la Régie de la baie James. Ce bill sera vraisemblablement soumis à l'Assemblée nationale en première lecture, mercredi prochain.

Le réunion que tient le premier ministre depuis la fin de la matinée a principalement pour but de compléter le contenu du projet de loi relatif à l'aménagement des ressources hydro-électriques de la baie James.

LES TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

ménage l'avenir et prévoit des progrès possibles et même assez prévisibles de la rentabilité de l'énergie nucléaire.

L'exploitation des cinq rivières au coût minimum prévu de $7 milliards et demi est considérée à l'Hydro-Québec comme une aventure financière, déclarent les mêmes sources. Le projet par étapes permettrait de réorienter facilement les investissements dans la production d'énergie électrique par le nucléaire, advenant le cas où cette forme de production deviendrait moins chère que l'hydro-électrique.

Il semble cependant que les coordonnateurs du gouvernement ont fait valoir à la Commission hydro-électrique que les travaux préliminaires qu'elle entreprenait ne correspondaient pas aux vues du gouvernement sur l'exploitation de la baie James, ce qui a entraîné l'arrêt immédiat des travaux.

Le projet mis de l'avant par la firme d'ingénieurs-conseils Rousseau, Sauvé, Warren, associés à Acres (Québec) Ltd., pourrait donc être choisi et défendu par le gouvernement.

Le premier ministre Robert Bourassa a récemment annoncé son intention de présenter rapidement la loi créant la régie de la baie James. On se souvient que lors de la présentation prématurée des différents projets d'exploitation, le gouvernement s'était abondamment servi des projections de la firme d'ingénieurs-conseils ABBDL relatives à la création d'emplois qu'entraînerait le projet.

Mais c'est finalement sur le projet d'Acres, présenté par Rousseau, Sauvé, Warren, que se fixerait, selon les mêmes sources de l'Hydro-Québec, le choix du gouvernement.

Le fait que l'Hydro-Québec ait décidé d'arrêter ses travaux préliminaires ne signifie pas que tout le projet est actuellement en panne. Le porte-parole officiel de l'Hydro a au contraire souligné que les études de rentabilité étaient accentués et accélérés.

Leurs résultats fourniraient des armes aux tenants de l'exploitation par étapes, et militeraient en faveur de attribution du gros oeuvre à l'Hydro-Québec et non à une firme privée.

D'autre part, les adversaires de cette méthode et les tenants de l'octroi des travaux à une firme privée mettraient de l'avant le malaise qui sévit actuellement dans les relations entre l'Hydro-Québec et ses ingénieurs.

LE PRESIDENT

SUITE DE LA PAGE A 1

Au moment où le président du Garden, âgé de 50 ans, se dirigeait de son bureau vers la voiture de police, un journaliste lui a demandé s'il avait des commentaires à formuler. M. Smythe a répondu brusquement: "Oui et comment." Mais, cependant, il n'a rien dit.

Du quartier-général de la police, il a été conduit à l'hôtel de ville pour attendre sa comparution devant un juge provincial.

Un porte-parole de la police a précisé que les accusations ont fait suite à des consultations avec le ministre de la Justice de l'Ontario, M. Allen Lawrence.

MM. Smythe et Ballard avaient été limogés de leurs postes au Garden en juin 1969, mais avaient été réinstallés dans leurs fonctions en novembre de la même année.

UN et PQ: "révisez les causes d'octobre"

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef sortant de l'Union nationale et lui-même ancien ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, et le leader parlementaire du Parti Québécois et défenseur de plusieurs causes devant les tribunaux, Me Robert Burns, ont demandé au ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, de réviser toutes les plaintes portées par suite des événements d'octobre avant de continuer à procéder devant le cours de justice.

C'est principalement à la suite de l'acquittement de Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois, accusés de conspiration séditieuse, que les deux avocats-députés ont demandé au ministre Choquette de faire un examen sérieux de toutes les causes avant d'entreprendre des poursuites qui peuvent entraîner de fortes dépenses par le trésor public et parfois ne donner aucun résultat.

"Ce que je suggère au ministère de la Justice, a dit M. Burns, c'est qu'il serait peut-être temps de voir à ce que toutes les plaintes qui ont été portées dans ce cadre (les événements d'octobre) soient réexaminées à la lumière de ce qui vient de se passer (l'acquittement de cette semaine) et des différents jugements qui ont été rendus".

"S'il y a des causes, à l'heure actuelle, par exemple de conspiration et qu'il ne reste plus de conspirateurs, juridiquement parlant, je serai le premier à féliciter le ministre, à la suite d'un examen de la preuve, de déclarer qu'il n'y a pas de preuve à offrir et qu'il retire la cause".

M. Bertrand a reconnu la tâche ingrate qui incombe au ministre de la Justice dans pareille circonstance.

"Je serai le premier à féliciter le ministre de la Justice parce que je considère que la justice est au-dessus des propos de certains petits révolutionnaires ou sans-culotte, des gens qui voudraient recréer au Québec une atmosphère de Révolution française ou qui rêvent d'incarner ici Mao. Pauvre Mao ! Il a ses problèmes. S'il le voyait, je pense qu'il leur mettrait le pied au derrière et qu'il leur dirait: Cessez donc de vous réclamer de moi. J'ai assez de mes problèmes en Chine. Mais, il y en a qui rêvent de cela".

A cette recommandation de ses collègues de l'Opposition, le ministre de la Justice a répondu qu'il ne voyait pas la nécessité de "s'avancer sur ce terrain chaque fois que nous prenons l'initiative de certaines poursuites".

Me Choquette, abordant plus particulièrement le sujet de l'acquittement de Gagnon et Larue-Langlois, a déclaré textuellement:

"Je ne voudrais faire aucun commentaire sur les jugements qui ont été rendus. La justice a été rendue par le truchement d'institutions parfaitement démocratiques, par l'entremise d'institutions judiciaires empreintes de tous les principes qui sont ceux de notre droit... Je n'ai pas l'intention de faire de commentaire. Nous avons entrepris ces causes. Certaines se sont soldées par des condamnations; d'autres se sont soldées par des acquittements. Je n'ai pas l'intention d'en dire plus."

Et d'ajouter aussitôt: "Nous en étions arrivés (dans ces causes) à la conclusion qu'il y avait matière à soumettre au tribunal. La matière a été soumise et jugement a été rendu. Alors, c'est tout ce que je peux dire".

Bertrand propose un référendum

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a suggéré hier qu'un référendum ait lieu sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Le chef sortant de l'Union nationale a souligné que l'idée d'un référendum a été sa première réaction à la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution qui vient de prendre fin à Victoria.

M. Bertrand a déclaré qu'il serait prématuré de porter un jugement sur les résultats de ces pourparlers aussi longtemps que des informations complètes sur la conférence ne seraient pas communiquées. Il s'est toutefois dit surpris que le premier ministre Trudeau ait fixé au 28 juin la date-limite pour l'acceptation ou le rejet par les gouvernements provinciaux des propositions formulées au cours de la conférence.

"Il s'agit d'un problèe extrêmement important", a lancé M. Berrand.

M. Bertrand avait pour la première fois lancé l'idée d'un référendum lorsqu'il était premier ministre, en 1969. Il avait alors souligné qu'une telle consultation était nécessaire pour résoudre le problème constitutionnel "qui semble de plus en plus complexe".

"Avec l'évolution des événements, il devient plus évident, à mon avis, que cette idée (d'un référendum) reposait certainemet sur une base logique devant permettre à la population de prendre une décision que ne pourraient prendre le conseil (des ministres) ou le Parlement", a déclaré M. Bertrand.

la MÉTÉO

Conseils pour la natation

Enfin du mauvais temps ! Alcide ne savait plus que dire et il eut assurément terminé sa carrière sourd et muet si un petit orage n'était venu rompre la monotonie tropicale du climat de Montréal.

Et vivre les noix de Coco ! (Comme disait Louis XIV en pensant à Colbert qui favorisa, on le sait, la "peuplade" du Canada).

Donc, amis lecteurs, Alcide prévoit pour ce soir, une faible possibilité d'orage avec des températures de 85 et plus. Pour demain, du pareil au même, sauf que les possibilités d'orages sont fortes au lieu de faibles. (Un front froid doit passer sur nos échines nues et frissonnantes dans la nuit de samedi et dimanche, ce qui fait que dimanche, il fera beau mais plus frais). Du vent, il y en aura aussi pour ceux qui en veulent, particulièrement dans les orages (s'il y en a). L'averse étant en principe non polluée, vous pourrez ainsi profiter des plaisirs de l'eau. La nage par exemple, est un sport complet et nous vous conseillons fortement de nager en plein mystère si vous êtes débutant.

Si vous avez maigri, nagez dans vos habits ; si vous êtes en politique, nagez dans des eaux troubles et si vous êtes fonctionnaire, nagez entre deux eaux ; si vous êtes riche, nagez dans l'opulence et enfin, nous vous conseillons fortement de ne point nager dans le sang si vous vous servez de votre auto pendant le week-end.

Alain Z.

MONTRÉAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Min. 60° • Max. 85°	Min. 65° • Max. 85°
Ensoleillé, orages en soirée	Chaud, orages en soirée

SOLEIL : Lever à : 5 h. 05 — Coucher à : 20 h. 46

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	Soleil, orage en soirée	85 —55° Averges ou orages
Outaouais	Soleil, orages en fin de soir	85°—60° Néb. crois., averses
Cantons de l'est	Soleil, orages en fin de soir	85°—55° Chaud, aver. soir
Mauricie	Soleil, orages en soirée	85°—55° Néb. cr. aver. soir
Québec	Soleil, orages en soirée	85°—55° Chaud, aver. soir
Laurentides	Soleil, orages en soirée	85°—55° Chaud, orag. soir
Baie-Comeau	Soleil, orages en soirée	75°—50° Néb. cr., aver. soir
Gaspésie	Soleil, orages en soirée	75°—50° Néb. cr., orag. soir
Rimouski	Soleil, orages en soirée	75°—50° Néb. cr., orag. soir
Lac-St-Jean	Soleil, orage en soirée	75°—65° Orages en soirée

au CANADA

			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	50	68
Alberta	Orages après-midi	Edmonton	48	68
Saskatchewan	Averses en après-midi	Regina	48	70
Manitoba	Nuages, risques d'averses	Winnipeg	48	75
Ontario	Temps clair	Toronto	60	85
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	50	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	50	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	50	80
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	45	75

SI VOUS PARTEZ

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Aux Etats-Unis								
New York	56	62	Chicago	68	83			
Washington	60	80	San Francisco	54	83	New Orleans	72	91
Boston	56	81	Los Angeles	60	69	Miami	78	90
Vers les capitales								
Paris	52	73	Moscou	59	71	Hong Kong	77	70
Londres	52	61	Stockholm	47	59	Lisbonne	63	73
Rome	55	73	Tokyo	63	81	Sydney	45	57
Berlin	47	59	Athènes	72	88	Tunis	68	84
Amsterdam	50	61	Casablanca	66	72	Vienne	55	64
Bruxelles	47	61	Genève	50	63	Varsovie	54	59
Madrid	50	69	Le Caire	72	95			
Vers les plages								
Acapulco	72	79	Bermudes	72	83	Nassau	79	87
Mexico	55	72	Barbades	77	84	Rio de Janiero	66	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Constitution: Bourassa pourrait convoquer la Commission parlementaire

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Commission parlementaire de la Constitution sera vraisemblablement convoquée d'ici le 28 juin, date-limite pour l'acceptation ou le refus de la Charte constitutionnelle du Canada soumise aux premiers ministres réunis à Victoria cette semaine.

La probabilité de la tenue d'une séance de la Commission parlementaire, qui s'était réunie à deux reprises avant la conférence constitutionnelle de Victoria, a été évoquée par le premier ministre lui-même, ce matin à l'Assemblée nationale, alors qu'il a fait un bref compte rendu des conclusions de la conférence fédérale-provinciale.

Le chef de l'aile parlementaire du PQ, M. Camille Laurin, a réagi en disant que la Commission pourrait tout juste donner la chance aux députés de parler des "aspirations et des rêves" du Québec mais que la solution se trouve dans l'indépendance.

De son côté, le leader du Ralliement créditiste, a réclamé de nouveau une Commission parlementaire itinérante sur la Constitution, laquelle pourrait siéger dans toutes les régions du Québec pour recueillir les témoignages des intéressés.

Le chef de l'opposition officielle, M. Jean-Jacques Bertrand, tout en déclarant qu'il était trop tôt pour émettre une réaction sur l'ensemble des conclusions de la conférence constitutionnelle, a dit prendre acte du fait que le Québec n'ait rien cédé à Victoria.

"Je comprends mal la hâte de M. Trudeau", devait-il ajouter au sujet des propos tenus par le premier ministre du Canada à l'effet que la révision constitutionnelle pourrait être reportée à beaucoup plus tard, si les premiers ministres n'acceptent pas la charte qui leur a été soumise à Victoria.

Trudeau ne consultera pas le Parlement

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré à la Chambre des communes, aujourd'hui, "que nous sommes pleins d'espoir" au sujet de l'adoption éventuelle par tous les gouvernements du projet de Charte constitutionnelle du Canada.

M. Trudeau a souligné que le gouvernement fédéral n'avait pas l'intention de consulter le Parlement fédéral ou le Comité parlementaire fédéral de la Constitution. Le gouvernement fédéral, a-t-il ajouté, décidera au cours des prochains jours s'il accepte, ou non, cette Charte. Cette affaire donnera alors amplement matière à débat, a-t-il précisé.

Le chef progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, a déploré que le gouvernement n'ait pas consulté le Parlement dans l'élaboration de la Charte.

Mini-émeute à Québec

Des rafles de la police dans plusieurs établissements des environs de la rue Saint-Jean, à Québec, se sont soldées, hier soir, par une mini-émeute provoquée, selon les forces de l'ordre, par des "jeunes vauriens parmi lesquels se trouvaient des agitateurs étrangers".

Un porte-parole de la police de Québec a fait savoir ce matin que quinze jeunes personnes, certaines à poils longs — et d'autres n'étant pas de citoyenneté canadienne, ont été inculpées. Quatre d'entre elles étaient en possession de stupéfiants.

La nature exacte des accusations n'était pas encore connue en matinée mais les accusés ont été arrêtés à la suite d'un feu de la Saint-Jean prématuré qu'une centaine de jeunes manifestants avaient allumé dans la rue Saint-Jean, vers 11 heures du soir.

Certains "vauriens" ont poussé l'outrance jusqu'à précipiter dans les flammes, une boite aux lettres de Sa Majesté.

Le mouvement de révolte avait été provoqué par la visite inattendue, dans plusieurs cafés de la Vieille Capitale, d'agents de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police locale.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3:25	Ch Net
itibi	2695	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
ta Gas T	5475	$45⅝	45	45¼	— ¾
can	2384	$22⅞	22¼	22¼	— ¾
can pr	125	$27⅞	27⅛	27⅛	— ⅛
goma St	7240	$15⅛	13½	13½	— ⅛
quitaine	1040	$25⅞	25¾	25⅞	
gus C pr	400	$9¼	9¼	9¼	+ ½
estos	50	$35½	35½	35½	+ ¼
Sugar	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
nk Mtl	9251	$16	15⅞	15⅞	— ¼
nk NS	5346	$26¾	26⅜	26½	— ⅜
nq CN	3410	$13¾	13⅝	13¾	
Deprg	1570	$13⅜	13	13¼	+ ⅜
P C	11872	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
ll Canad	1626	$48⅛	47¼	47½	— ⅜
ll A pr	25	$53¼	53¼	53¼	— ⅛
mbrder	1835	$13⅞	133	13¼	+ ⅜
order C	1125	$10½	10¼	10½	+ ¼
P Oil Gas	820	695	690	690	
ascan	1580	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅛
rinco	8968	$6⅛	5⅞	6	
AE Ind	750	470	470	470	+5
gary P	800	$27½	27½	27½	+ ½
n Cem L	188	$43½	43	43	— ½
n Perm	3000	$15	15	15	+ ⅛
L	50	$37	32	32	—
n Brew	550	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
n Cable	600	$12	12	12	
Hydro	600	$15½	15¼	15½	
Im	4050	$24⅜	23⅞	23⅞	— ⅜
	200	$13¾	13¼	13¼	+ ¼
Int Pw	650	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Pow pr	400	$14½	14½	14¼	
pr	2145	$23⅜	22⅞	23	—½
Inve w	1800	360	34	35 0	9
R	1450	$65⅞	65½	65½	— ¼
R 3 pr	300	$11⅝	11½	11½	— ¼
Salt	400	$16⅝	16½	16⅝	+ ¼
tire A	150	$35⅞	35⅞	35⅞	+ ¼
ron	135	$18½	18½	18½	+ ¼
t Del	10520	$15¼	14⅞	15⅛	+ ⅛
rter Ind	200	160	160	160	+5
mcell	1100	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
UM B	1050	$7	6⅞	7	+ ¼
kfield	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Cominco	1135	$23¼	23	23¼	
C Holiday I	200	$12	12	12	— ½
La Veren	200	$10½	10½	10½	— ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3:25	Ch Net
Con Bath6	780	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
C Text	32	$6½	6¼	6½	+ ¼
Cons Gas	1465	$19⅞	19	19	—1
Cr zell A	100	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ⅛
Crush Int	1700	$19	19	19	— ¼
Distl Seag	1286	$53½	52¾	52¾	
Dome Pete	100	$94	94	94	— ¼
D Bridge	2730	$25¼	25	25¼	+ ¼
D Coal pr	100	$25	25	25	
Dofasco	1250	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Dom Glass	200	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Dom Lime	300	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Dom Store	4775	$13⅜	13¼	13¼	
D Textle	100	$17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
Domtar	10310	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
Falcon	100	$114	114	114	+ ¼
Fin Coll	1550	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Fraser	150	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Gaz Metr	100	$6	6	6	+ ⅛
Genstar L	950	$12⅛	12	12	+ ⅛
Gngr Pr B	800	345	345	345	+10
Grafton	700	$17¾	17½	17½	— ½
GB Cln 68	100	$15	15	15	+2½
Gt West Int	5603	$6⅜	6¼	6¼	
GL Paper	600	$17½	17¼	17½	+ ⅜
Grey Cmp	300	195	190	195	+10
Grissol F	1400	$7	6⅞	7	+ ⅛
Gulf Can	603	$22¼	22⅛	22⅛	+ ⅜
Hard Crp A	200	$14⅝	14½	14½	+ ¾
Hawker S	270	295	295	295	—5
Hollinger	300	$39¼	39¼	39¼	+ ¼
Home A	6200	$32	31½	31½	
Home B	300	$32¾	32¼	32¾	+ ¾
Horne Pit	2900	235	235	235	—5
Huds Bay	1050	$226	22¼	22¼	— ¼
H Bay Co	6665	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
HB Oil Gas	100	$47	47	47	— ⅜
Hunter D	100	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅜
Husky Oil	2749	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
IAC	1520	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
Imp Oil	51000	$24¼	23⅞	24	+ ⅛
Imasco Ltd	7250	$20¼	20	20	
Inl Gas rt	7585	27	21	22	—6
Int Nickel	5665	$38⅜	38	38	— ½
Int Util	685	$41¾	41⅜	41⅜	— ⅛
Intpr Pipe	5900	$29	28¾	29	+ ¼
IOS Ltd	500	45	45	45	
Ivaco	4400	$14	13¼	14	
Kaiser Re	1700	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Labatt	270	$23⅜	23⅛	23⅛	— ¼
Lau Fin	400	$8⅜	8⅜	8⅜	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3:25	Ch Net
Lob Co A	924	$5⅝	5⅛	5⅜	
Lob Co B	1000	$5⅝	5⅛	5⅝	+ ¼
M H Cable	500	$6	6	6	
MB Ltd	1050	$25	24⅞	24⅞	— ¼
Martim E	125	$26	26	26	+ ¾
Mass Fer	3750	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ¼
Melchers	450	$11	10¾	11	+ ½
Met Stores	5175	$42	41	42	+2
Molson A	540	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅜
MLW Wor	125	$13¾	13¾	13¾	— ¾
Monenco	100	$7¼	7¼	7¼	
Mnt Trst	10875	$17	16½	16¾	+ ¼
Moore	1650	$37⅜	37¼	37¼	— ⅜
Morse B	100	$25	25	25	+1
NB Tel	314	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
Nfld LP	150	$10½	10½	10½	+ ¼
Noranda	555	$35⅞	35⅞	35⅞	
Nor Ctl G	1080	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
NS LP	400	$10	10	10	— ⅛
Oshawa A	450	$11	10⅞	10⅞	+ ½
Pac Pete	1900	$31⅜	31	31	— ⅛
Petrofina	241	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅜
Popular	400	155	155	155	
Pow Corp	1400	$6	5⅞	5⅞	+ ¼
Pow C 5 pr	110	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Price Com	1405	$9	8⅝	8¾	
Proviao	.00	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Que Tel	673	$14⅝	14⅝	14⅝	— ¼
Rapid D	5900	$5½	5⅜	5½	
Rio Algom	600	$18	17⅝	17⅝	— ⅛
Rolland	400	395	385	395	
Rothm B p	700	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Royal Bank	2894	$27½	27⅛	27½	+ ¼
Royal Trst	1055	$34⅝	34½	34½	
St L Cem A	300	$36	35½	36	+ ½
Shell Can	1202	$36¼	36	36⅛	+ ¼
Shell Inv w	800	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅜
Simpsons	4256	$20	19⅞	20	
Steel Can	3335	$26¾	26½	26⅝	— ⅛
Steinbg A	14919	$19¼	18¾	19	+ ¼
Sup Elec	3200	400	390	400	+10
Texaco	486	$33¼	32¾	33¼	+ ½
Tor Dm Bk	830	$26½	26¼	26½	— ⅛
Tor Star B	100	$24	24	24	+3
Tot Pet A	2450	740	720	730	+15
T Pet A	100	$16½	16½	16½	— 3
Tr Can PL	315	$33⅛	33	33	— ¼
Trans C Pl	1000	$38	38	38	— ½
Trans Mt	1605	$23⅝	23½	23½	+ ¼
Trizec Crp	33870	175	160	175	+15
Ultramar co	450	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Un Carbid	600	$16¼	16¼	16¼	+ ½
Velcro	200	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Wajax	300	$12½	12½	12½	— ⅜
Walk GW	975	$38⅜	38⅛	38⅛	— ⅞
Warn Her	200	375	375	375	—50
Westcst	250	026	26	26	+ ⅛
Wstburne	100	$12¾	12¾	12¾	
W Pacific	32200	$6	6	6	
Zellers	1010	$18	17⅝	17⅝	— ¼

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch net
A - B					
AbbtLb 1.10	79	67⅜	65	65⅞	—2¼
Adrs .45g	304	42½	40⅞	41¼	—2
Admirl	71	19½	18¼	18⅞	—1⅛
rRed .40g	124	25	24½	24½	— ⅜
Alcan 1	153	22¼	21¾	21¾	— ½
egC .10g	24	13¼	13½	13½	— ¼
AlegL 1.40	30	26⅞	26⅛	26⅛	— ½
ld C 1.20	184	32½	31⅞	31⅞	— ⅞
AlisC .15g	140	15⅛	14¾	14¾	— ⅜
AmHess .15d	1667	70⅞	69	69¾	— ⅜
AAirlin .80	427	32¼	30⅞	30¼	—2¼
ABrnd 2.20	136	44	43⅞	43⅞	— ¼
AbC 1.20	229	44⅞	43¼	43¼	— ⅞
AmCan 2.20	178	38⅛	37⅞	37⅞	— ⅛
AEIP 1.70	835	28⅜	28	28	— ¼
Home 1.70	189	79⅜	78⅝	78⅞	— ½
Hosp .26	231	34⅛	33⅞	33⅞	— ⅜
AMot	131	6⅛	6	6	— ¼
Std .40	356	21¼	20	21	+1⅛
T 2.60	988	44⅞	44⅝	44⅞	— ¼
nZinc	39	4⅜	4	4¼	+ ⅛
Anacon 1	147	20⅜	196	20	— ¼
acheCp .25	27	14⅝	14½	14⅝	— ¼
eco .16	101	12¼	11⅞	12	— ⅛
ans	47	8⅜	8⅛	8⅛	— ¼
mco 1	315	17⅝	17⅛	17½	
nC .80	75	34½	33¾	33¾	— ⅜
mRu 1.60	11	35½	35⅜	35⅜	+ ⅛
Rich 2	185	70¾	70¼	70½	
co	108	13⅜	12⅞	12⅞	— ⅜
on 1.30	106	108¼	107⅞	108⅜	+ ⅜
ock .50	145	40⅜	39¼	39½	—1⅜
n .20	158	33	32¼	32⅝	— ⅞
xtr .11	102	31¾	31¼	31¼	— ¼
ckmn .50	85	40	38	38	—2
echA .60	23	17⅜	17⅛	17⅛	— ¼
H .60	29	50⅜	49¼	49¼	—1¼
dix 1.60	174	39	38⅝	38⅝	— ⅛
F 1.60	95	58	57⅜	57⅜	— ⅜
hSt 1.20	328	21⅛	20⅞	20½	— ½
ckD .88	38	70	69½	69¾	+ ¼
ssL 1	23	21⅜	21	21	— ½
ing .40	194	20	19⅝	19¾	— ⅛
rdn 1.20	88	26⅞	26	26⅛	— ⅛
rg 1.25	31	28⅛	27⅞	27¾	— ⅜
stMy 1.20	109	61⅜	60½	61⅛	+ ⅜
wn	13	8	7¾	7⅞	— ⅛
nswk .12	125	34	32⅞	32⅞	—1⅛
cy 1.20	106	29	28½	28⅞	+ ¼
dd	46	11⅛	11¼	11¼	— ⅛
lova .60	73	21¾	21¼	21¼	+ ¼
urlin 1.40	713	37⅜	37¼	37¼	— ⅜
rndy .70	61	25¼	25	25	— ½
Burrghs .60	132	128½	125¼	125½	—1½
C					
CampS 1.10	379	33	32½	32¾	+ ⅜
Carrier .60	326	36½	36	36½	+ ¾
CartiW .40a	145	16⅛	16⅛	16⅜	— ⅛
CatTr 1.40	96	50	49	49	—1½
Celanese 2	112	71⅜	70½	70½	— ½
essnaA .60	209	26	25	25	—1
esOh 4	30	61⅜	60⅝	60⅝	— ⅜
ocFN .10d	17	11⅛	10⅞	10⅞	— ¼
risCft	34	7¾	7⅜	7⅜	— ¼
rslr .60	309	28¼	27½	27½	— ¼
Fn 2.	230	41	40⅝	40⅝	
Sv 2.20	86	43½	42¼	42⅜	— ¾
ett P .90	16	23⅜	23	23⅜	+ ⅜
ocaC 1.58	60	102¼	100¼	100⅞	—2⅛
Pal 1.40	128	47¼	46¼	47	
lAik 1.12	8	48½	47⅞	47⅞	— ⅞
inR	45	15⅞	15⅜	15½	
BS 1.40b	118	45⅞	45⅜	45⅞	+ ⅛
uGas 1.76	58	35⅛	35	35	
nEd 2.20b	349	36⅛	35⅜	36	— ⅛
nRe .60	72	15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
nEd 1.80	130	25¼	25	25	— ½
ds 1.20	37	47¼	47⅜	47⅜	+ ¼
nCan 1.60	320	38⅞	38¼	38¼	— ¼
nOil 1.50	319	36⅛	35⅜	35½	— 6
rData	536	59⅛	55½	56½	—3
opln 1.40	14	35⅜	35¼	35¼	— ⅛
CPCIntl 1.70	79	35⅜	34⅞	34⅞	— ⅛
ane 1.60b	48	40⅞	39½	39½	—2
r Zell 1.20	153	33¾	33½	33½	
illigan .28	3	18½	18½	18½	— ¼
urtWr	43	11	10½	10½	— ¼
Cyprus 1	50	40½	39⅝	39⅝	+ ¼
D - G					
DanR	10	8⅞	8⅝	8⅝	— ¼
artl .30b	164	41¼	40	40	—1⅞
exter .24	16	21½	21⅛	21⅛	+ ⅛
ash 1	57	20½	19⅝	19¾	— ¾
Pon 2.50g	108	141¾	140½	140¾	—1
esln 1.40	65	32⅛	31⅜	31⅜	— ⅜
wC 2.70	82	101¾	100½	100½	—1¼
versln .36	64	10⅜	10	10¼	+ ¼
sney .20	91	113¾	111	111	—2⅞
uLt 1.66	62	23⅛	22¾	22⅞	— ½
astAir	772	20¾	18¼	18¾	—2
stK 1a	214	82	80½	80½	—1
ect As	61	7¾	7	7	— ⅝
asNG 1	126	19	18⅝	18⅝	— ⅜
nEl 1.16	84	72½	72	72¼	— ⅜
B 1.20	51	31⅜	31	31	
nylCp .84	80	23	22⅞	22⅞	— ⅛
el 1.25	39	19⅜	18½	18⅜	— ⅜
irch	250	44⅜	42⅞	42½	—2⅛
Pac	16	16⅜	16⅞	16⅞	— ⅛
rest 1.60	23	51⅞	51½	51⅝	— ¼
Cht	78	21⅜	20⅞	20⅞	— ¼
intkote 1	34	27½	26⅝	26⅝	— ¾
aPw 1.68	20	44½	447	44½	
ord 2.40	303	60⅞	60¼	60¼	— ½
rueh 1.70	61	37¼	36⅞	37	— ⅜
GAF .40	85	13¼	13¼	13¼	— ⅜
enDyn	221	29⅜	29	29	— ½
GenEl 1.40	493	60⅜	59⅝	59⅝	— ⅞
GFd 1.40	260	37⅞	37½	37¾	— ⅛
GMC 1.70g	363	81⅜	80¼	80¾	— ⅞
PubU 1.60	108	22¼	21⅞	21⅞	— ⅛
GTelE 1.52	678	31⅛	30⅝	30⅝	— ¼
GTire 1b	72	25¼	24⅞	25	— ¼
Gillette 1.40	504	45	44	44¼	—1
Goodrh 1	90	29¼	28¼	28⅞	— ¾
dyr .85	337	33⅛	32⅝	32⅝	— ⅜
Grace 1.50	224	31⅞	31⅜	31⅝	— ⅜
A&P 1.30	69	25¼	25	25⅛	+ ⅛
W Fin	138	23⅛	22⅜	22½	— ½
rnGt .96	31	25¾	25⅛	25⅝	— ⅛
reyhnd 1	202	21⅛	20½	20⅞	— ⅜
rumAir 1	29	17¾	17⅜	17¾	— ⅛
GulfO 1.50	428	32⅛	31¾	32	— ⅛
ulfW .50	149	28⅛	27⅛	27¼	— ⅞
Gulton	17	8⅞	8¾	8⅞	¢ ⅛
H - L					
Harrisl 1	46	58¾	58¼	58½	
Heinz 1	124	44	43⅝	44	
eleneCurt	9	8⅝	8⅛	8⅝	— ⅛
HershF 1.10	22	30⅞	309	30¼	— ½
mstk .40	157	23¼	22½	22¾	— ⅜
Hnywl 1.30	185	107½	106⅛	106¾	— ½
FC 1.20	55	52⅞	51¾	51¾	— ½
Howmet .70	45	17¼	17	17⅛	+ ⅛
untC .12	21	17⅛	17	17⅛	+ ⅛
lCent 1.14	130	37⅞	36⅛	36¾	—1⅛
NA 1.40	620	49¾	48⅜	48¾	— ¾
ngRand 2	81	58	57⅜	57⅞	— ⅝
alandStl 2	45	27¾	27½	27½	— ¼
nterco 1.20	37	47⅜	47⅜	47⅜	
3M 5.20	437	320⅛	316¼	316¼	—4¾
ntFF .60b	16	74½	73⅜	74½	
ntHar 1.40	76	28⅞	28	28⅛	— ⅛
ntMnr	277	20⅛	19¼	19¼	— ⅜
ntT9T 1.15	400	62⅜	61½	61¾	—1
xco .34	13	17¾	17⅝	17¾	
TEC .60	36	33¼	32⅞	33¼	+ ½
nMan 1.20	494	40⅜	39⅜	39⅜	—1⅛
JohnJ .40a	82	95	94⅛	94½	
oneL .25g	38	14⅛	13⅞	14	— ¼
Joy 1.40	8	51⅜	51⅜	51⅜	
aisrAl 1	148	30⅜	30	30	— ½
KaysRo .60	31	25½	24¼	24¾	—1
ellogg 1	115	25¾	24¼	24¾	— ¼
enfall .60	22	36⅞	35¼	35½	— ½
nnec 2	156	33½	33⅜	33⅜	+ ¼
rM 1.50	16	136¾	136⅛	136¾	
mbC 1.20	83	32⅛	31¾	31¾	— ⅜
LM 2.22e	61	49⅞	48	48	—2
aftco 1.70	149	42⅞	42½	42⅞	+ ⅛
esge .50	85	88⅞	86⅛	86⅞	—2¼
oeil	7	24⅛	24	24	— ⅛
asco	652	17⅞	16⅞	17	•
hPC .40	10	15	14⅜	14⅜	+ ⅛
bMcN	128	8¼	7⅞	8⅛	+ ⅛
gM 2.50	40	52⅛	51⅜	51⅜	
ng	309	13¼	12½	12⅝	— ½
ion .50f	270	31⅜	30⅜	30⅞	— ¾
ck A	428	8⅝	8⅛	8⅝	— ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	ch. net
Loews 1	391	52	50½	50½	—1⅜
LukensS .80	3	18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
M - N					
Macy	236	41	40⅜	40⅜	— ¼
Mgnvx 1.20	173	50⅜	50	50	— ¼
Manpow .72	11	37¾	37⅝	37¾	+ ⅜
Marath 1.60	120	42	41⅜	41⅞	— ½
Marcor .80	127	36⅞	36	36	— ¼
MartM 1.10	59	22¼	21¾	21¾	— ⅜
MascoCp .28	1	58½	58½	58½	
MassF	128	10¾	10⅛	10¾	+ ¼
McDon n	1002	58½	54	55¾	—2¾
McDD .40b	168	36⅞	36¼	36¼	
McGE 1.40	110	42¾	42	42	— ½
McGrH .60	237	19⅜	19¼	19¼	— ¼
Memrx	141	46½	44½	44½	—2⅛
MGM	17	20⅛	20¼	20¼	— ½
MidldR 1.40	154	31⅜	31	31	— ⅛
MMM 1.85	151	119½	117⅞	118⅞	+1
Mobil 2.60	298	56	54	54¼	—1⅞
MohkD	198	39⅜	35½	35¾	—3½
Msant 1.80	121	46⅞	45⅞	46⅞	+ ⅛
Motrla .60	78	84⅞	83	83	—2⅛

Dow-Jones de clôture

—17.09 à 889.16

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	ch. net
Nabisco 2.20	49	50⅞	50⅛	50⅛	— ⅜
NatCan .45	34	28½	28¼	28¼	— ¼
N Cash .72	1078	46½	44½	44½	—1⅞
NDist .90	88	17¼	16¾	16⅞	— ⅜
Nat Genl .20	77	25¾	24½	24⅝	— ⅞
NGyps 1.05	91	22	21⅛	21⅛	— ⅞
NatStl 2.50	145	40⅞	39½	39⅞	—1⅛
NatTea .80	23	13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
Newmt 1.04	75	34⅞	34	34	— ⅞
NiaMo 1.10	107	15⅜	15¼	15¼	— ⅜
NA Rk 1.20	138	28½	28⅛	28⅛	— ⅛
NwstAir .45	791	30¾	28⅛	28¾	—2¼
NortS	104	53¾	52½	52½	—1¼
O - S					
Occidt 1	550	18	17¾	17⅞	— ⅛
OlinCp .88	52	21¾	21½	21½	— ⅛
OutbMar 1	47	37¾	37½	37½	— ⅜
OwenC .75	111	42⅞	42¼	42¼	—1⅛
PacGE 1.64	167	31⅞	31½	31⅝	— ⅛
PanA	1021	13⅞	12⅞	13	— ⅞
PenCn	91	5	4⅞	5	
PennyJC 1	91	67⅜	66⅞	66⅞	— ⅝
Pennzo .80	155	31⅜	30½	30⅞	— ½
PepsiCo 1	109	57¼	56⅜	56⅜	— ⅞
Pfizer .60a	199	40	39⅛	39⅛	— ⅞
PhelD 2.10	60	39¾	39⅜	39⅜	— ⅜
PhilMr 1.20	303	65½	64½	64⅝	— ⅞
PhilP 1.30	281	33⅜	32¾	32¾	— ⅝
PitneyB .68	58	29⅞	28⅝	29	+ ⅛
Pirstn .60b	381	48¼	47¾	47¾	—1⅛
Polroid .32	205	113½	110½	111	—1¾
ProcG 1.40	52	64¾	64	64¼	
Plimn 2	31	53¼	52⅝	52⅝	— ⅞
Ralst .70	74	32⅜	32	32	— ⅜
Raythn .60	73	40¼	39⅞	39⅞	— ⅜
RCA 1	439	40¼	39	39	—1⅛
Reich .20	76	9½	8⅞	8⅞	— ½
RepSt 1.60	79	25¼	25	25	— ¼
Revere 1	7	22¼	22	22	—1
RexCh 1.50	10	33⅞	33⅜	33⅜	
RichM 1	21	64⅞	63¾	63¾	— ⅜
Ronsn .25f	10	7⅛	7¼	7¼	— ⅛
RCCola .54	44	23¼	22¾	23	+ ¼
RoyD 1.04g	413	44⅞	43¼	43½	—1¼
Safew 1.30	468	36	35	35¼	— ½
StReg 1.60	192	40⅛	39⅜	39¾	— ½
SaFel 1.60	88	28	27¾	276	
Schlbg 1.40	x82	124¾	123	123	—1¼
SCM	113	19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
ScottPap 1	167	23¾	23⅜	23⅜	
SrsR 1.40	178	89½	88	88	—1⅝
ShellO 2.40	496	46½	45	45⅛	— ⅞
ShellTr .85g	2	40⅛	40⅛	40⅛	— ⅛
Simmn .80	43	33⅜	33	33	
Singer 2.40	216	74¾	73¼	73¼	— ¾
SkilCp	3	24⅞	24⅝	24⅝	— ⅛
SmitA 1.40	25	52¾	51¼	51¼	—1⅞
Smith KF 2	71	51½	51	51	— ½
SouPac 2	454	40½	39¾	39¾	—1
SouRy 3a	33	71	70¼	70¾	— ½
SpryR .40g	854	34⅛	32⅞	32⅞	—1½
StdBr 1.60	136	45⅛	44½	44¾	+ ¼
StOCal 2.80	586	57	55⅞	55⅞	—1
StdInd 2.30	234	63⅜	62½	62½	—1
StdNJ 1.80g	1020	77⅜	76¼	76¼	—1⅜
StdOh 2.70	53	89⅞	89⅛	89¼	— ¾
SterlDr .80	251	44¾	44⅛	44¾	
StewW 1.80	11	33⅞	33⅜	33⅜	— ⅛
StudW 1.20	88	62⅝	61⅜	61¾	— ¾
SunOil 1b	18	54⅞	54⅝	54⅝	— ¼
Sunbm .80	126	28	27¼	27¼	—1
SunshM .52	18	13	12⅞	13	
SuprO 1.40	52	198	195	195	—4
Swift .70	65	38⅛	37¾	37¾	— ⅝
T - Z					
Teledn .63f	198	27⅞	27⅛	27¼	— ½
Tenco 1.32	249	26⅜	26⅛	26¼	— ½
Txco 1.60	547	36⅜	35½	35½	—1⅜
TexGS .60	213	19¼	18⅜	18½	— ½
Textr .90	185	30¼	30	30⅛	+ ⅛
Thiok .40	46	10	9⅞	9⅞	— ¼
Time 1.90	36	54	53⅜	53¾	+ ⅛
Timkn 1.80	31	39⅛	38⅜	38⅜	— ¾
TooIR .99t	181	276	25½	25½	—2
TWAir	783	29	26⅞	26¾	—2¼
Transm .55	352	16½	16⅛	16⅛	— ⅛
Transctl	88	7½	7⅛	7⅛	— ⅛
TriC 1.39g	37	28⅜	28	28	— ⅜
TRWInc 1a	97	38¼	38⅛	38⅛	— ⅛
TwntC	44	10½	10⅛	10⅛	— ½
UALInc	687	38	36	36	—2⅛
UnllNV .83g	3	31½	31⅜	31⅜	— ⅛
Un Carb 2	415	47¼	45⅞	46	—1⅜
UOilC 1.60	179	36⅝	36⅛	36⅜	— ⅜
UPacif 2	14	57¾	56½	56½	—1
UAir 1.80	94	37¾	36¾	36¾	— ⅝
UnCp .25g	31	8⅛	8⅛	8⅛	+ ¼
UnFin Cal	11	9⅝	9½	9½	— ½
UnNuclr	140	21⅞	21⅛	21⅛	— ½
USGyps 3	104	62¼	61	61	—1½
USSmlt 1	14	27	26¼	26¼	—1
USStl 2.40	186	31⅜	31	31⅛	— ⅛
UnivO .40	442	24⅜	23⅞	23⅞	— ⅛
Vorna	61	23	22¼	22¼	—1
WarL 1.20	290	76½	76⅛	76⅛	— ⅜
WUnion 1.40	202	44¾	43⅞	43⅞	—1⅛
WstgEl 1.80	216	93⅛	90½	90¾	—2⅛
WheelP Stl	24	17½	16½	16½	—1
WhitC .40b	292	25½	24	24¼	—1½
WhteMt	158	24	22¾	23	—1⅛
Wwth 1.20	440	50	48	48	—2
Xerox .80	707	116⅞	113½	114	—3½
YngsSD 1.20	2	17⅞	17⅝	17⅝	— ½
Zenith 1.40	104	53⅜	53⅜	53⅜	— ⅛

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch net
AllArt	13	4⅛	4⅛	4½	
Barnes E	15	16¼	15¾	15¾	—1
Brascan 1b	29	18½	18¼	18¼	
CampCh	21	7	6 13-16	6 13-16	+1-16
C Javin .44f	177	16½	15⅞	15¼	— ¾
Carnat 1.20	4	87¾	87⅛	87⅛	— ⅛
CnCdnF	20	1 5-16	1¼	1¼	—1-16
CwnCP 1.22t	16	34¾	33¾	33¾	— ¾
DCA Dev	15	16⅞	16¼	16¼	— ¾
Dome Pet	18	92⅜	90⅞	91⅛	—1¼
Dynalec	19	7½	7¼	7¼	
FlitDyn .01e	7	15⅛	14⅞	14⅞	— ⅜
Hotmind	9	2⅞	2⅞	2⅞	
Hygrad F	16	39⅜	38⅞	38⅞	—1½
ImpOil .50a	209	23¾	23⅛	23½	+ 6
NewPk	6	4	3⅞	3⅞	+ ⅛
Nuclear A	58	3⅛	3	3	
PeelEl	13	19½	19⅜	19½	— ⅛
Plantind	10	14⅞	14½	14½	— ½
Relil 2.20	2100	43⅜	43⅜	43⅜	— ⅜
ScurryRain	13	20⅜	20	20	— ¼
Syntex .40	745	67¼	64	64½	—3⅜
UnAsb .07	36	4 15-16	4¾	4⅞	
Whelab .60a	12	24½	24⅜	24½	— ¼
WorkWr .60	16	15	14½	14½	— ½
WrHarg	5	1 7-16	1⅜	1⅜	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	1800	500	490	490	—22
Am Met	1220	175	165	165	—10
Belg Stand	200	$13⅝	13½	13½	— ⅛
Berncam	1100	440	430	430	—10
Blue Bon	100	210	210	210	+5
Com Hold	1800	290	290	290	
Domco	200	470	465	465	
Drum Die	1950	44	42	43	—2
Lemtex	100	40	40	40	
Prefac	200	210	210	210	
Proflex	1900	280	275	275	
Select Fin	1200	$6¾	6½	6½	
Sogena	140	$15½	15½	15½	
Spart Air	500	75	75	75	
Unican Sec	2070	425	415	420	—5
Winco Steak	100	365	365	365	—5
MINES					
PETROLES					
Abitib Asb	100	500	500	500	
Abit Cop	23300	38½	30	35½	+5½
African	115900	119	111	117	—1
Ajax Min	500	32	32	32	—1
Alied Inv	500	435	435	435	—5
Alld Min	944	355	350	355	+5
Amag BB	3000	7	7	7	— ½
Ameran	6000	15	15	15	
Atl Nick	3500	95	93	95	—2
Basic res	450	325	320	325	
Baker Tlc	3200	56	56	56	
Band Ore	700	5	5	5	
Beltere	6000	20½	20½	20½	
Bluewtr	5600	150	139	139	—11
Boralis	7500	35	35	35	—5
Burnt Hill	5000	21	20	20	—1
Candex	4500	14	14	14	+1
C Keeley	18000	8½	8	8	
Capri	4000	22	22	22	—2
Caprive In	2500	17	16½	17	
Chsbar I	200	370	370	370	+20
Chib Cop	800	23	23	23	—1
Chipman	1400	89	89	89	—1
Con Quest	1500	54	53	54	+3
C Dolsan	44700	37	34½	35	—1
Cons Imp	10 0	22	22	22	—2
Crusade	1000	95	95	95	
Daering	3000	5	5	5	
Dauphin	7000	12½	12	12	— ½
D Lease	139500	17	15	15	— ½
Dumgmi	2100	21	21	21	—9
Dumont	7100	71	70	71	+2
Dyn Mn	500	25	25	25	
Eagle Min	100	340	340	340	—5
Expo Iron	1500	80	79	80	+1
Expo Ung	1500	38	35	35	—1
Fairway	2500	385	385	385	—5
Fano Min	10000	10	10	10	
Flint R9	52 00	58	55	57	+2
Gaspe Q	12000	64	64	64	
Ghislau	2000	8	8	8	
Guardn	5000	33	32	32	
Hanson	1000	25	25	25	—1
Israel Cnt	5020	55	54	55	
James By	2000	39	39	39	—1
Kal Res	3000	46	45	45	—4
Kingswd	3500	41	40	40	—3
Ladubor	3800	90	85	86	+4
Lynx CEx	200	155	155	155	+5
Mdonld M	2500	9	9	9	
MacLan	1000	75	75	75	
Mid Ind	5500	32	32	32	
Midepsa	1000	22	22	22	+1
Mija Mines	3500	24	23	23	+ ½
Miro	2000	6½	6½	6½	
Mistango	1000	23	23	23	—1
Monteagle	3300	34	33	34	
More Mns	12000	34	32½	33	+2
Mt Jamie	1000	21	21	21	
Nw Form	3933	6½	6	6½	+ ½
Nw Hosco	300	126	126	126	—4
NW Unisp	3125	34½	34	34	— ½
NA Rare	7500	31	30½	30½	—1½
Nrthn QE	1000	70	70	70	
NW Canal	6625	6	6	6	
Nouvelle	5000	40	40	40	—4
NQN Min	11000	49	47	47	—1
Pine Ridg	3000	5½	5½	5½	
Probe Mn	192	20	19	19½	+1½
Prnghorn	00	85	85	85	—4
Prov Ex	500	40	40	40	+5
Que Coblt	4400	100	95	100	+5
Rncheria	3000	15	13	15	+2
StL Col	2300	205	200	200	—10
St Lucie	3000	26	26	26	
Safari	500	38	38	38	+3
Scimnx	12000	63	60	62	—3
Sil Shield	50600	184	175	178	+177
Sil S A w	35400	106	85	87	+86
Sil S B w	31600	96	85	91	+90
Sil Stack	4500	90	85	90	+5
Timrod	10000	25	25	25	—1
Toronado	1000	29	29	29	—1
Transtere	10000	17½	17½	17½	+ ½
Triton Expl	700	125	120	124	—1
Wilm Crk	2000	38	33	38	+7
Wrightbr	1500	55	46	55	+5

du parquet de la bourse

Le Dow Jones en dessous du palier 900

L'indice des 30 industrielles de premier plan s'est effondré, aujourd'hui, à la Bourse de New York et est tombé en dessous du palier 900, important palier de résistance selon les analystes.

Wall Street n'a pu résister aux incertitudes économiques et monétaires. Les investisseurs craignent, en effet, que la hausse du prime rate, amorcée en début de semaine, soit entérinée par les grandes banques américaines à la fermeture de la Bourse, aujourd'hui, ou, du moins, prochainement.

Une telle hausse du taux d'intérêt privilégié entrainerait les autres taux du marché, de même que le taux d'escompte et stopperait, selon les économistes, la reprise économique.

Cette dernière serait déjà trop lente pour diminuer le taux de chômage, affirme M. Paul McCraken, un des principaux conseillers économiques du président Nixon.

Le chef de l'exécutif est de cet avis et il a décidé d'intervenir sur le marché de l'emploi.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres était en hausse de 6 cents à $39.90.

COURS DE L'ARGENT

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres était en baisse de 1-7-10 cent à $1.70.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.4455
Allemagne	Deutsche Mark	.2923
Angleterre	Livre	2.4775
Argentine	Peso	.2503
Australie	Dollar	1.1562
Autriche	Schilling	.0412
Belgique	Franc	.0206
Brésil	Cruzeiro Novo	.2022
Danemark	Couronne	.1366
Espagne	Peseta	.0148
France	Franc	.1852
Hollande	Florin	.2868
Italie	Lire	.001639
Japon	Yen	.002865
Mexique	Peso	.0820
Etats-Unis	Dollar	1.02¾
Norvège	Couronne	.1440
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1599
Suède	Couronne	.1984
Suisse	Franc	.2505

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.23	1.35
Adanac	2.17	2.37
A.G.F. Special	2.96	—
All Cdn Com	8.38	9.16
All Cdn Div	9.47	10.35
All Cdn Ven	3.79	4.14
American Growth	5.99	6.58
Andreae Equity	4.26	4.66
Associate Investors	5.36	5.41
Beacon Growth	6.62	7.27
Beaubran	43.38	47.11
Canada Growth	5.86	6.44
Canagex	9.88	10.68
Cdn Gas Energy	14.48	15.91
Cdn Invest Fd	4.66	5.11
Cdn Scudder Fd	19.74	19.74
Cdn Sec Growth	4.78	5.25
Cdn S.A. Gold Fd	5.37	5.87
Cdn Trusteed	4.82	5.29
Capital Growth	9.21	10.01
CSM Japan Fd	7.50	8.24
Champion Mutual	7.87	8.60
Capital Growth	9.24	10.04
xChase Fd	10.52	11.50
Collective Mutual	6.53	7.17
Commonwealth Intl	14.14	15.54
Commonwlth Intl Lvrg	3.74	4.11
xCompetitive Capital	6.97	7.64
Corporate Investors	5.56	6.08
Corporate Invstrs Stk Fd	5.24	5.73
Dominion Compound	5.28	5.74
xDreyfus	12.69	13.91
Entarea Investment	6.25	6.83
Exec Fd Cda	6.22	6.82
Exec Inv Intl	3.50	—
xFidelity Trend	25.27	27.62
Fonds Collectif A	6.13	6.70
Fonds Collectif B	5.40	5.56
Fonds Collectif C	9.17	10.02
Fonds Desjardins A	3.95	—
Fonds Desjardins B	4.39	—
Fonds P.E.P.	3.46	3.76
Fraser Growth	2.80	3.06
Gis Compound	9.75	10.72
Gis Income	3.61	3.97
Growth Equity	6.54	7.18
Growth Oil and Gas	26.83	—
Growth Oil and Gas	26.83	—
Harvard	7.05	7.73
IOS Intl	6.48	7.12
IOS Venture	4.01	4.41
Industrial Growth	5.73	6.30
Investors Growth	11.20	12.24
Investors Intl Mutual	7.72	8.44
Investors Mutual	5.42	5.93
Keystone Cda	7.19	7.89
xKeystone Cust S.1	19.78	21.69
xKeystone Cust S-4	5.25	5.76
xKeystone Cust K-2	5.74	6.30
xKeystone Polaris	4.27	4.67
xLexington Research	16.71	18.26
Magna Carta	1.76	1.91
Maritime Equity	2.95	3.22
Marlborough	4.55	4.97
Mutual Accumulating	5.53	6.08
Mutual Bond	9.60	10.55
Mutual Growth	5.53	6.08
Mutual Income	5.22	5.74
Natrusco	13.41	14.01
Natural Resources	7.61	8.32
N.W. Equity	6.80	7.47
N.W Financial	4.76	5.23
N.W. Growth	5.69	6.25
xOne William Street	16.24	16.24
xOppenheimer Fd	8.67	9.48
Pension Mutual	7.72	8.46
xPerformance Plus	2.09	—
P.H. and N. Fd	14.22	14.54
Planned Resources	4.64	5.10
Principal Growth	4.40	4.84
Provident Mutual	6.69	7.32
Prov Stock Fd	5.78	6.32
xPutnam Growth	10.81	11.84
Radisson	2.42	—
Regent Fd	8.98	9.87
Royfund	5.72	5.95
Sav Inv Pret Et Rev	6.50	7.14
Sav Inv am Pret	9.43	10.36
Radisson	2.42	—
Spec	9.37	10.24
Taurus	4.51	4.96
xTech	7.93	8.64
Timed Investment	7.21	7.21
United Accumulative	4.89	5.37
United Horizon	3.04	3.34
United American	2.31	2.54
United Venture	4.23	4.65
Universal Savings Equity	7.37	8.10
Western Growth	6.14	6.75
Xanadu	3.71	4.07
x-U.S. funds		
York Fd of Cda	4.34	4.72

X — Fonds ...

Importante mission d'Ottawa en Chine

OTTAWA, (PC) — La première mission économique en Chine sera composée de 24 représentants du gouvernement canadien et de membres de 11 associations commerciales et industrielles.

Parmi les représentants, on remarque, en plus du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, qui dirigera la délégation, la présence du sénateur W. C. McNamara, de M. J.-R. Perreault, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, et M. Gérard Filion, président de l'Association des manufacturiers canadiens.

L'itinéraire comporte une série d'entretiens, à Pékin, avec les ministères économiques et les représentants des sociétés d'Etat responsables de toutes les transactions commerciales de la Chine avec les pays étrangers.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch Net
MINES					
A - D					
2Accra	8000	10	9½	9½	
Acme Gas	1000	7½	7½	7½	
Adanac M	800	100	100	100	
Advocate	400	230	230	230	
Agnico	4606	260	250	250	— 5
Allied Mng	4505	360	350	360	+20
Am Larder	4500	80	78	80	+ 2
Ang Ruyn	2200	48	47	47	— 1
Ang UD	90200	157	148	149	
Argosy	800	65	65	65	
Armore	500	17	17	17	+ ½
Asoc Porc	2593	37	34	34	— 4
Atl C Cop	1100	57	57	57	
Aunor	1020	240	235	235	— 7
Bnkno	10500	700	675	680	—10
Barry E	31700	197	190	190	— 2
B-Dqu	7000	10	9	9	— 1
Betlm	3420	$17	16⅞	17	
Black Bay	1000	7	7	7	
Bl Hawk	18500	53	50	53	— 1
Bounty Ex	z153	10	10	10	
Bral Can F	460	187	185	185	
Brameda	5600	192	190	190	— 5
Brenda M	625	755	755	755	+ 5
Brunswk	6475	620	590	600	
Bunker H	3020	7	7	7	— ½
Cam Mine	3000	38	37	38	
Camflo	3700	320	305	320	— 5
Cam Chib	300	700	700	700	
C Tung	1300	228	228	228	— 1
C Jamiesn	3000	170	165	170	
C Malart	1000	35	35	35	— 1
Candore	1000	7	7	7	
Captain	1000	6½	6½	6½	+ ½
Cassiar	400	$22¼	22½	22¼	+ ¾
Cent Pat	4900	275	265	275	+10
Chemaloy	5200	300	281	281	— 9
Chestrvile	2000	13	13	13	— 1
Chimo	3500	133	131	131	+ 1
Chrom	200	145	145	145	+ 5
Coch Will	500	45	45	45	+ 5
Col Met	10500	69	67	67	— 1
Comb Met	z166	10	10	10	
Coniagas	2500	38	38	38	+ 3
Conigo	5500	13	12½	13	+ ½
C Callinan	2000	8	8	8	
Con Fardy	222	132	132	132	
C Durham	2300	184	180	180	— 2
C Marben	1100	260	260	260	— 5
C Morisn	1550	226	216	216	—14
Con Negus	1000	9	9	9	
C Ramb	13100	204	190	203	+ 8
C Red Pop	6000	9½	9½	9½	
C Rexspar	1040	35	33	35	+ 3
Conwest	3200	$11	10⅝	10¾	
Cop Fields	400	140	138	140	+ 1
Coulee	2000	23	23	23	
Craigmt	1225	900	885	900	+10
Cstland	807	11	11	11	— 1
Crowbank	500	13½	13½	13½	+ ½
D'Elda	12000	53	51	51	— 2
Delhi	17000	17	15½	17	+1½
Denison	654	$26	26	26	
Dicknsn	500	106	105	105	+ 3
Dome	565	$62¾	62⅝	62¾	— ½
D Explor	2225	146	142	146	+ 6
Donalda	1300	9	9	9	— ½
Dynsty	14750	750	725	735	+10
E - N					
East Sull	744	340	330	330	
F Mar	2500	110	105	105	— 3
F Nat Uran	1100	32	32	32	
Fort Reinc	5200	58	52	58	+ 4
Frobex	23450	26½	24½	24½	— ½
Gnt Masct	4300	465	450	450	
Goldray	3000	65	65	65	— 5
Goldrim	6500	21	20	20	
Granduc	270	735	730	735	+10
Granisle	700	$11¾	11½	11½	
Green Pnt	4000	23	22	22½	—1½
Hollinger	1155	$39¼	39	39	
Huds Bay	5630	$22¾	22⅛	22¼	— ¼
Hu-Pam	2000	16	15	15	— 1
Hydra Ex	4040	23	22½	22½	— ½
Int Bibis T	500	16	16	16	
Int Halliw	170	130	130	130	—10
Int Mogul	3625	$12	11⅝	11⅞	+ ¼
I Obask	14400	58	55	58	+ 5
Iron Bay T	400	340	325	325	—15
Iso	5800	170	165	169	+ 2
Jelex	2707	20	19	19	— 1
Joliet	20000	35	32	32	— 1
Jorex Ltd	1500	173	170	170	— 5
Joutel	3900	71	70	70	
Jowsey	1333	32	32	32	— 1
Kam Kta	13100	70	63	70	+ 5
Kerr Ad	10400	895	875	875	—20
Kirk min	z100	14	14	14	
Lab Min	300	$40⅛	40	40⅛	+ ⅛
Lacanex	1500	88	87	88	+ 1
L Dufault	925	$14⅛	14	14¼	+ ⅛
La Luz	100	525	525	525	
Langis	4500	16½	14½	14½	— 2
Liberian	365	$12	12	12	
LL Lac	600	200	200	200	
Lost River	3300	470	460	460	—15
Louvicrt	6200	14½	13½	14½	
Lytton M	2800	185	180	180	— 3
Madsen	z100	82	82	82	
Man Bar	3118	54	52	52	— 1
Matat	14500	8½	8½	8½	
Mattgmi	400	$28¾	28½	28½	+ ⅛
Maybrun	2000	13	13	13	
Mc Adam	3600	62	61	62	
Mc Intyre	110	$118¾	118¾	118¾	+ ½
Mentor	1500	98	95	95	— 3
Meta Uran	2000	14	14	14	+ ½
Midrim	2000	26	24	26	+ 1
Min-Ore	2000	7	7	7	+ 1
Mz Wright	2000	28	28	28	
Multi-Mi	500	38	38	38	
Newconx	200	595	595	595	+25
N Goldvue	1000	8	8	8	
N Harri	z45	1	1	1	
N Impri	30600	103	91	94	— 8
N Kelore	2000	4	4	4	— ½
Newlund	4700	19	18	18	— 1
N Que Ragl	2850	$12¾	11⅞	12¾	+ 1
N Senator	3000	11	11	11	
Nick Rim	1000	12	12	12	
Noble M	300	195	195	195	⅞ 1
Nor Acme	6200	35	33	33	— 3
Norbaska	1000	29	29	29	+ 2
Norlex	40100	50	46	50	+ 3
N Canada	1000	68	68	68	— 4
N Coldstm	900	115	115	115	+ 5
N Gate	14119	$10½	10⅛	10⅜	— ⅛
N Rock	7050	98	96	98	+ 3
O - S					
Obrien	4160	14	14	14	+ 4
Opemska	690	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅞
Orchan	1600	420	410	415	+ 5
Pac Coper	4050	325	320	325	
Pamour	500	200	200	200	— 5
Patino	496	$21	21	21	
Pce Expl	3350	109	107	107	— 1
Pick Crow	500	26	26	26	— ½
Pine Point	2671	$31½	30½	31½	+1¾
Placer	1112	$32½	31⅛	31⅛	— 1
Prado Exp	100	175	175	175	+ 5
Preston	300	860	850	850	—20
Pure Silv	1300	220	220	220	— 1
Que Sturg	2000	14	14	14	
Rio Algom	2004	$18¼	17½	17½	— ⅝
Rio 580 pr	z10	$82¾	82¾	82¾	
Roman	1625	685	665	665	—25
Ryanor	1000	10	10	10	+ ½
Sherritt	66 0	$17¾	17⅜	17⅜	— ½
Sherr r	110998	70	65	65	— 5
Sil Miller	2200	5½	5½	5½	
Silvmq	6000	30	28½	28½	— 1½
Sisco	4200	157	150	151	— 1
Stanrck	500	84	84	84	— 8
Steep R	4040	245	242	245	+ 2
Sud C	56000	63	57	58	— 1
Sullivan	415	330	333	330	
Sun E&	34000	14	12	12½	+ 1
Merrill	5000	160	150	160	+15
T - Z					
Teck Cor A	1945	680	650	650	—25
Teck Cor B	2847	560	550	550	—10
Texmont	4700	66	65	65	— 1
Texore	z125	21	21	21	
Texsol	15200	86	83	83	— 7
Thom L	4000	43	43	43	+ 3
Tombill	5500	85	83	83	— 2
Tontine M	608	135	133	133	— 2
Tribag	1500	94	93	93	— 1
Tundra	2500	21	21	21	
U Asbesto	1300	495	495	495	—10
U Keno	z33	575	575	575	
Upp Can	1300	172	165	165	— 5
Urban Q	1000	8½	8½	8½	
Vespar	z333	17	17	17	
West Mine	2900	350	340	350	
Wilco	1000	25	25	25	— 1
Willroy	100	104	104	104	+ 4
Wr harg	200	120	120	120	— 7
Yk Bear	6500	580	555	575	+15
Young HG	1000	7	7	7	
Yukon C	3400	151	150	151	+ 1
Zenmc	20375	13	12½	12½	+ ½
Zulapa	13000	27½	26½	27	— ½
PETROLES					
A - D					
Alminex	1800	610	600	600	—10
Alt East G	1800	515	505	510	
Alminex	1800	610	600	600	—10
Am Leduc	2000	9	9	9	— 1
A Quasar P	900	410	405	405	— 5
Asamera	3100	$20⅞	20	20¼	— ⅝
Ashland O	4600	$11½	11	11¼	— ⅛
Berk OG	1500	100	98	98	+ 2
BP OG	5275	695	685	690	— 5
Bralor OG	1300	240	230	240	+10
CS Pete	7750	515	500	515	+10
CS Pete w	400	290	290	290	+ 5
C Ex Gas	9600	400	380	385	+10
C Homestd	1200	770	760	760	—20
CLI Pete	2000	64	63	64	+ 2
C Reser	13200	510	490	500	+ 5
Cdn Sup O	3500	$44¾	44½	44½	
C Del	11270	$15⅛	14¾	15	
Chieftan D	875	700	685	685	— 5
Clark Can	1200	260	255	255	
Dynamic	8900	109	101	109	+ 3
E - N					
Francana	400	375	370	375	+ 5
Gr Plains	1600	$34	33	34	+ 1
Gt COilsds	2215	645	630	645	+15
Houston o	6700	315	310	315	+ 5
Houston w	2640	150	150	150	
Lochiel	4600	118	115	117	+ 4
Midcon	6600	50	46	50	+ 2
Mill City	2800	185	170	176	+ 6
Minsral R	z236	54	44	44	
Nat Pete	5300	335	325	325	
N Cont	3275	74	71	72	
N Daviss	1000	8	8	8	
NC Oils	300	650	650	650	+20
Northld	3600	8	77	79	— 1
Numac	3748	910	855	860	+10
O - W					
Oakwood P	z42	97	97	97	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch Net
Palliser	500	110	110	110	
P Ocean	11047	$18⅜	18	18	— ¼
Permo	4800	67	65	65	— 1
Peruv	1500	41	41	41	
Petrol	3500	125	118	118	
Place G	2600	145	143	143	
Peyto Oils	1700	210	208	208	+ 3
Ranger	3440	$15⅞	15⅝	15⅝	+ ¼
Scurry Rn	2052	$21	20⅞	20⅞	— ⅜
Siebens	1250	775	760	760	
Spoon	44800	210	195	195	— 7
Total Pet	4475	750	725	735	+25
Total P A p	950	$16½	16½	16½	
Tr Can Res	2000	103	100	100	— 5
U Canso	2700	420	410	415	+ 5
U Canso w	2900	151	151	151	
Un Reef P	6000	27	25	27	+5½
Ulster P	51500	190	177	180	+ 9
Vandoo	2000	8	8	8	
Voyager P	1800	400	400	400	+ 5
Wespac	z293	21½	19½	19½	
Wcoast P	150	$11⅜	11⅝	11⅝	
W Decalta	5800	610	600	600	
Wilshire	z25	850	850	850	
World Wde	2100	285	280	280	
INDUSTRIELLES					
A - B					
Abel Black	3400	470	445	450	
Abitibi	8399	$8	7¾	7¾	
Abitbi 7½p	225	$48	48	48	— ½
Acklands	100	$6	6	6	
Acres Ltd	1585	$11½	11½	11½	— ⅛
Acres A pr	110	$38⅞	38⅞	38⅞	+ ⅛
Acres wt	2355	320	305	305	+15
A.G.F.M	153	$5½	5½	5½	
Agra Ind	2325	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Aimco Ind	3400	$15¾	15⅛	15¼	— ¾
Alta Gas T	4170	$45¾	45	45¼	— ⅜
Alta Gas p	25	$73	73	73	
Alta G D p	30	$126	126	126	— 1
Alta Nat	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Alcan	14420	$23	22¼	22¼	— ¾
Alcan pr	1175	$28	27½	27½	— ¾
Algo Cent	500	$9¾	9¾	96	+ ⅛
Algoma St	1514	$13¾	13½	13¾	
Allarco Dv	550	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Alliance B	200	380	380	380	—10
Anglo-c pr	300	$14½	14½	14½	+ ¼
Ang CT 265	100	$33	33	33	
Ang CT 315	100	$42⅛	42	42	
Aquitaine	2900	$25⅞	25½	25½	— ¼
Argus	500	$17½	17¼	17½	+ 1
Args 260 p	100	$32½	32½	32½	+ ½
Argus C pr	1355	$9¼	9¼	9¼	
Asbestos	1310	$35¾	35½	35½	+ ½
Atco Ind	875	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
Atl Sugar	1300	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Atl Sug A	z80	$15½	15	15½	
Atl Sug pr	120	$64	63½	64	+ ¼
Atl Sug w	100	185	185	185	— 5
Auto El	700	470	465	465	
Auto Hard	100	$9⅛	91	9⅛	+ ⅛
Bk Mtl	25247	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Bank N S	7796	$26¾	26⅜	26½	
B Cdn Nat	1 00	$13¼	13½	13¾	
Barbr-Ell	z50	$13¾	13¾	13¾	
Bartaco	175	$57	57⅛	57⅛	+ ⅛
Bathrst p	100	$9	9	9	+ ¼
Beaver L	2081	$16⅜	16	16	+ ⅛
Becker B p	1000	$8	8	8	+ ⅛
Belding L	600	$10	10	10	
Beldng w	1700	290	280	290	+10
Bell Canad	9992	$48¼	47¼	47⅜	— ⅜
Bell A pr	972	$53½	53⅜	53⅜	— ⅛
Block Bros	5950	450	445	445	— 5
Bombrder	200	$13¾	13¾	13¾	
Bovis Cor	300	205	205	205	
Bow Val	68430	$25½	23¾	24¼	+ ¼
Bow Vly pr	100	$14	14	14	+1⅛
Bowater	200	380	380	380	+15
Bramalea	3665	450	440	450	+10
Bramal w	100	300	300	300	—10
Brascan	5816	$19	18⅝	18¾	— ⅛
Brdg tank	z45	260	250	250	
BC Forest	900	$21¾	21¾	21¾	+ ½
BC Frest p	100	$39	39	39	— ¾
BC Sugar	993	$20¾	20¼	20¾	+ ¾
BC Phone	450	$66	65⅝	65¾	+ ¼
BCPh 4¾ p	35	$66	66	66	— 2
BCPh 43 p	z10	$63½	63½	63½	
BCPh 1956	30	$63	63	63	— 1
BCPh 5¾ p	55	$84½	84½	84½	—2¼
BCPh 5.15	z10	$77	77	77	
Brinco	4032	$6	6	6	
Budd Auto	1500	06¾	6½	6¾	+ ¼
Burns Fds	3570	$13½	13	13⅛	— ½
C					
Cad Dev	300	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
CAE Ind	900	470	460	470	+ 5
Calgary P	561	$27¾	27⅜	27½	+ ⅛
Calgy 5¼ p	110	$100	100	100	+ 1
Calvrt Die	1800	88	88	88	
Cambridg	600	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Campeau	1732	425	415	425	+10
CD Sugar	100	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Can Cem L	936	$44	43½	43½	— 1
C Cem L p	0z71	$21	20½	21	
Can Malt	685	$24	23¾	24	+ ½
C Nor West	500	200	200	200	
C Packrs	100	$21¼	21¼	21¼	
C Perm	11459	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
CSL	z8	$31½	31½	31½	
Cdn Brew	3270	$7⅜	7¼	7¼	
C Brew Ap	z10	$29¼	29¼	29¼	
C Brew Bp	275	$37¾	37¾	37¾	+ ¼
C Cablesy	720	$12⅛	12	12	+ ⅛
C Cable w	1040	175	160	160	—15
CC Manag	1300	$12¾	12¾	12¾	— ¼
C Curtis	500	86	86	86	+ 1
Cdn Equty	1600	$11¼	11	11	— ¼
CGE pr	z6	$28⅞	28⅞	28⅞	
C Goldie	500	475	475	475	—20
C Hydro	3665	$15½	15¼	15½	
C Im B	11553	$24½	23¾	23¾	— ⅜
C Ind Gas	4780	$10⅞	10⅝	10¾	
CIL	1200	$13¾	13½	13¾	+ ¼
C Intrurb p	250	$8¼	8¼	8¼	— ¼
C Manoir	2945	410	400	410	+10
C Marconi	500	355	345	345	+10
CP Inve pr	4490	$23⅜	22¾	22¾	— ¾
CP Inve w	5945	355	345	350	—10
CPR	4445	$66	65½	65⅞	— ⅛
CPR $3. pr	2915	$12	11½	12	+ ¼
CPR UK p	600	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
C Reract	300	$18	18	18	—1½
Cdn Salt	2425	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
Cdn Tire	z35	$37½	37	37	
Cdn Tire A	6623	$36	35⅝	35⅞	— ⅜
C Uilties	675	$35½	35⅛	35⅛	— ⅝
C Util 5 pr	25	$68	68	68	
C Util w	1000	750	750	750	+25
CWN 5½ p	250	$15½	15½	15½	
Canron	750	$18¾	18½	18½	
Canron pr	z10	$70	70	70	
Capit Div	2700	94	90	90	
Cara	600	$6	6	6	+ ¼
Carrier JD	200	05¾	5¾	5¾	+ ¼
Carrier w	200	350	350	350	—50
Cassidy L	100	460	460	460	+10
CDRH Ltd	300	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Ctl Fund A	400	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Ctl Ont SLe	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Chat-Gai	105	$17½	17½	17½	+ ⅜
Chemcell	900	$5⅜	5¼	5⅜	— ⅛
Chem 175 p	570	$19⅛	19	19⅛	— ⅜
Chrysler	925	$28⅞	28	28	— ¾
CHUM	100	435	435	435	— 5
CHUM B	1350	$7	6⅞	7	+ ¼
Columbia	225	445	445	445	— 5
Cominco	2088	$23¼	23	23¼	
C Holiday I	3075	$12⅜	12	12⅜	+ ¼
Compr Ap	100	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Computel	800	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Comtech	2300	210	200	210	
Con Bath	2090	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Con Bath p	240	$127	12¾	12¾	
Con Bath w	450	65	65	65	
C Bath 68 w	100	375	375	375	
Con Bldg	6000	165	145	150	—15
Con Bldg p	100	$5¾	5¾	5¾	
Con Textle	1465	$6½	6	6½	+ ¼
Con Distrb	320	$24½	24½	24½	
C Gas	17405	$20	19	19⅜	— ⅝
Con Gas A	z10	$88	87½	88	
Con Gas B	z20	$86	86	86	
Con Glass	z20	$14⅛	14⅛	14⅛	
Control F	z25	200	200	200	
Cooper C	1100	$11	10⅞	10⅞	
Corby vt	200	$24	23⅞	23⅞	+ ⅜
Cornat Ind	300	135	135	135	
Coronatn	200	135	135	135	
Corontn p	200	175	175	175	— 5
Corp Food	250	$8½	8½	8½	— ⅛
Cosms	z50	195	195	195	
Costain R	2100	$7⅞	7¾	7⅞	¢ ⅛
Craig Bit	500	$5	5	5	
Crain R L	1500	$13½	13	13⅛	— ⅛
Crow Nest	175	$28⅞	28½	28⅞	+1⅛
Crush Intl	2540	$19⅛	18⅞	19	— ¼
Cygnus A	1800	$5¾	5½	5½	— ⅛
Cygnus B	1150	$6	5¾	5¾	— ¼
D - G					
Dawson D	200	$6¾	6¾	6¾	
Delta Elec	200	190	190	190	
Distl Seag	1725	$53½	52¾	52¾	
Dome Pete	1000	$94½	93⅜	93⅜	— ⅞
Dom Angl	100	$27½	27½	27½	+8⅜
D Bridge	793	$25¼	25	25¼	+ ¼
D Citrus	600	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
D Coal pr	z25	$24½	24½	24½	
Dofasco	9111	$26⅛	25¾	25¾	— ⅜
Dom Glass	100	$12⅝	12⅝	12⅝	— ¼
Dom Lime	215	$7	6⅞	7	
D Lime w	100	95	95	95	
D Strs	12950	$13⅜	13⅛	13⅜	
Domtar	10365	$15	14¾	14⅞	
D Textle	25 0	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Donlee M	250	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Douglas L	200	230	230	230	
Dover Ind	100	$13	13	13	+ 1
DRG Ltd	1350	$12	11⅞	12	+ ¼
Dupont	1300	$15⅞	15⅛	15⅞	+ ⅞
Dylex Div	300	$7¼	7¼	7¼	
Dylex D A	5700	$7½	7	7⅜	— ⅛
E-L Fin	1000	$7¼	7⅛	7¼	
E-L Fin w	1000	300	285	300	+20
Electro ltd	460	$34	33¾	33¾	— ¼
Erie D	1000	$9¾	9	9¾	+ ⅞
Falcon	2002	$114¾	113½	114¾	+ ¾
Fed Diver	1000	110	110	110	
Fed Grain	8150	$8⅛	8	8⅛	
Fleet Mfg	5300	110	100	110	+ 5
Ford usa	z97	$61	61	61	
Ford Cnda	50	$89	89	89	
F Seasons	230	$12½	12⅛	12½	
FPE Pion	500	$21	21	21	+ 1
Galt Ml Irn	1525	$8⅛	7½	8⅛	+ ¾
Gaz Metr	1300	$6	6	6	+ ⅛
Gaz 5½ pr	z10	$67⅛	67⅛	67⅛	
Gaz M 63w	1800	245	240	240	
Gaz M 66w	1420	295	285	285	+ 5
Gen Distrb	225	$16	15¾	15¾	— ¼
GMC	433	$82	82	82	— 2
Genstar	1525	$12⅛	11⅞	12	— ⅛
Gnstar L w	300	465	460	465	+16
Gesco Dis	200	370	370	370	+20
Glendale	3100	$7	6¼	6¼	— ¾
Glengair	1900	210	205	205	— 5
Gleng A w	100	90	90	90	
Gleng U	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Goodyer	30	$155	150	155	+ 5
G Mckay A	208	$6⅜	6½	6½	+ ¼
Graff G	3250	$18	17½	17½	— ⅜
Greb Ind	200	$5	5	5	+20
GL Paper	200	$17½	17¼	17¼	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch Net
GL Power	512	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
GN Capital	120	$8	8	8	— ⅛
Gt West Int	4100	$6⅜	6¼	6¼	
Gt W Life	360	$44	43½	43½	— ½
Greyhnd	2724	$15	14½	14½	— ½
Grissol P	600	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
GSW Cl A	z15	$7¾	7¾	7¾	
GSW Cl B	z30	$8	7¾	7¾	
Guar Trst	5100	$12	12	12	+ ⅛
Gulf Can	6318	$22⅜	21⅞	22⅛	+ ¼
H - L					
Halifax D	200	125	125	125	
H Group	300	$18	18	18	
Hardee	2750	115	110	110	— 5
Hardee pr	25	$79	79	79	+ 4
Hard Carp	225	$14¾	14¾	14¾	+ ¾
Hard Crp A	400	$14¾	14½	14½	
Harris J S	800	350	340	340	— 5
Harveys F	200	82	82	82	
Hawker S	4700	305	295	305	+ 5
Hawker pr	150	$65½	65	65½	+1⅛
Hays Dna	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Hedway C	200	365	365	365	—10
Hind Dauc	75	$60	60	60	
Home A	6665	$32	31½	31½	
Home B	500	$32½	32½	32½	+ ½
Horne Pit	610	235	235	235	— 5
Howdn DH	1000	300	300	300	+20
H Bay Co	9815	$19⅜	19⅜	19⅜	
HB Oil Gas	650	$47⅛	46¾	46⅞	— ⅜
HB Oil G pr	110	$59	59	59	+ ¼
Huron Eri	1400	$22⅜	22⅛	22¼	
Husky Oil	05155	$16⅛	15⅜	15⅜	— ⅜
Husky D w	160	715	715	715	—15
IAC	4015	$19	18⅞	19	+ ⅛
IAC w	2940	800	790	790	—10
Imasco	4295	$20¼	19½	19½	— ½
Imp Gen	400	455	455	455	—20
Imp Gen w	200	150	150	150	
Imp O	116636	$24⅛	23¾	24	+ ¾
Indal Can	200	$10	10	10	+ ¼
Ind Adhes	400	$14½	14½	14½	
Inland Gas	1778	$12⅜	12¼	12¼	— ½
Inland G p	z25	$14	14	14	
In G r	14367	27	20	25	— 2
Inter-City	500	$13¾	13½	13⅝	
Intr Cty w	300	670	670	670	
Intrmetco	100	255	255	255	
IBM	138	$326	323	323	— 5
I Nickel	21821	$38½	37⅞	38	— ½
Int Util	3525	$41¾	41½	41½	— ⅛
Int Div	800	370	360	370	+10
I PL	16315	$29	28¾	29	+ ¼
Int Pipe w	1760	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Intpr Steel	850	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Inv Grp a	2403	$8⅝	8¼	8¼	— ⅜
Inv Grp 5 p	950	$20½	20½	20½	
In Ovrseas	610	210	200	200	+ 5
IOS Ltd	3540	45	43	45	— 1
Irwin Toy	6195	$16	15¼	16	+ ¾
ITL Ind	325	$5½	5½	5½	
Ivaco Ind	1625	$14	13¾	14	
IWC Ind	250	200	200	200	
Jefferson	650	$10¼	10	10	— ⅛
Jock C	11030	$5⅛	55	5⅛	+47
Jockey B p	600	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Jockey 2 p	200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Kaiser Re	7130	$6⅜	6⅛	6⅛	— ¼
Kaps Tran	4440	$7⅜	6⅞	7¼	+ ⅜
Keeprite P	300	$13¾	13⅝	13¾	
Kenting	300	$7¾	7½	7¾	
Koffler	4285	$15⅝	15⅛	15½	+ ⅛
Labatt	645	$23½	23⅛	23⅜	— ⅛
Labatt pr	850	$25⅞	25	25	— 5¼
Laidlaw M	550	$121	12	12	
Lailaw A p	1100	$14	13⅛	13⅛	+ ⅜
LOnt Cem	1600	270	260	260	—10
Laura Sec	420	$9¾	9¼	9¼	
Lau Fin	3550	$8½	8⅜	8½	+ ¼
Lau F 2.00	350	$25	25	25	
L J B	25	$70	70	70	+ 5
Leigh Inst	751	$9⅜	8¼	8⅜	
Leons Frn	200	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Life Inves	275	$8	7	8	+ 1
Livingsto	5720	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Living w	825	510	510	510	— 5
Lob A	12762	$5⅝	5⅞	5⅝	+ ⅜
Lob Co B	2225	$5⅝	5½	5½	
Lob Co pr	290	$31	30½	30½	
Lob G A pr	210	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
Lob G B pr	200	$20¾	20¾	20¾	+ ⅜
Lob Inc	200	$8	8	8	
Loeb M	8415	410	400	400	
M - N					
Maclean H	280	$13¾	13½	13¾	+ ¼
MH Cable	750	$6	6	6	— ¼
MB Ltd	3665	$25¼	24¾	24¾	— ¼
Magna El	100	340	340	340	+ 5
Magnason	1400	$9¼	9	9⅛	— ⅛
Magnetcs	2200	105	100	105	+ 5
Major H D	200	190	190	190	+10
M Lf Gard	525	$30	28¾	29¾	+ ¼
M Lf Mills	300	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Maritime	600	$21	21	21	— ⅜
Markboro	2200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Markbro w	200	170	170	170	— 5
Mass-Fer	3350	$11⅛	10¾	11⅛	+ ¼
McLaghln	550	$9⅝	9½	9½	— ⅛
McLagn w	2400	375	370	370	+ 5
MEPC	960	$6	6	6	
MEPC w	200	225	220	220	+ 5
MEPC r	9015	20	17	18	— 6
Met Stores	1550	$41½	41	41	
Met Trust	382	$21½	21	21½	+1½
MPG Inv w	1000	75	75	75	— 5
Microsyst	416	$5¾	5⅛	5⅝	— ¼
Milt Brick	600	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Molson A	3315	$18	17⅝	17⅝	— ⅜
Molson B	1275	$17½	17⅜	17½	
Monenco	200	$7⅜	7¼	7¼	
Mnt Trst	2160	$17	16⅞	17	+ ⅜
Moore	2165	$37½	37	37	— ½
Morse A	325	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Morse B	450	$25	25	25	+ 1
Murphy	450	$13	12⅞	12⅞	
Murritt P	2500	495	475	495	
Murrit P w	400	200	200	200	
Nabrs Dlg	300	$9⅞	9¾	9¾	+ ¼
NaChrs I	110	$12¼	12¼	12¼	
Nat Drug	400	$7½	7½	7½	
Nat Drug p	100	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
N Hees Ent	1287	390	360	390	+10
Nat Hees	287	385	380	380	
Nat Hees p	400	435	435	435	— 5
Nat Sea	1200	$9¾	9¾	9¾	
Neonex	1600	390	380	385	—10
NB Tel	335	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
N Provid D	4400	49	46	49	+ 3
Nfld LP	275	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Noranda	5116	$36	35⅛	35½	+ ½
NCtrl G	10687	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
Nor Cl A p	100	$25½	25½	25½	+ ½
Nor Ctl B p	570	$32	31½	31½	— 1
Nor Ctl w	1150	745	725	725	— 5
Nor Tar pr	100	$16	16	16	+2¾
NW Util p	33	$53¾	53¾	53¾	— ½
NS L P	180	$10	10	10	
NuWest D	2420	$9¾	9½	9½	— ¼
O - S					
Oil Patch	1200	230	225	230	+ 5
Okanagan	950	05⅛	5	5⅛	+17
Orlando R	100	$7	7	7	
OSF Ind	5057	$5⅜	5	5	+10
Oshawa A	3695	$11	10⅝	10¾	
Oshawa q	400	195	195	195	+10
Overland	100	$10	10	10	
Overlnd 2 p	1625	415	400	400	—15
Pac Pete	2043	$31⅜	30½	30⅞	— ¼
PanCan I	2100	340	335	335	— 5
Peel Elder	850	$20	19⅝	19⅝	— ½
Pemb A	10900	$7⅜	7⅛	7⅛	+ ⅛
Pembin B	6200	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Pemb D p	300	$24	24	24	
Penningtn	1500	$10½	10½	10½	+ ⅛
PC Jewl	200	$18	16	18	+3½
PC Jwl A	100	$18	18	18	+3½
P Dept S	200	$13½	13½	13½	— ¼
Petrofina	1200	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Phillips Cb	1200	$11½	11½	11½	
Photo Eng	200	$16⅛	16	16⅛	— ⅜
Pitts Eng	3700	$14¾	14⅝	14⅝	+ ¼
Pow Corp	6330	$6	5¾	5⅞	+ ¼
Pow Crp pr	300	$27⅛	27	27	— ⅛
Pom C 5 pr	400	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Prem Iron	150	$6	6	6	— ⅛
Price Com	3600	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Prov b can	410	$11½	11½	11½	
Que Tel	300	$14⅝	14⅝	14⅝	— ¼
Quinte A	3350	210	195	205	+15

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch Net
Rank Org	3050	$23	22⅞	22⅞	— ¼
Rapid Gr A	200	$8	8	8	+ ¼
Readers D	300	$7½	7½	7½	
Reed Oslr	1450	$9¾	9½	9½	— ⅛
Reichhold	600	$9¼	9	9	
Reich wt	200	305	305	305	+10
Reitman	1025	$25¾	25⅝	25⅝	+ ⅛
Reitman A	8225	$25⅝	25	25⅝	+ ⅜
Revelstk	300	$14	14	14	+ 1
Rileys D	1925	310	280	310	+15
Ripley Int	400	315	305	315	—15
Rolland	200	390	390	390	—10
Rothman	495	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Rothmn w	430	215	215	215	
Rothm 2p	z90	$17½	17½	17½	
Roy Bk	11053	$27¼	27	27¼	— ⅛
Royal Trst	2300	$34⅝	34½	34½	
Ryl T M	100	$16	16	16	— 2
Russell H	300	$17½	16¼	17½	+1¼
StL Cem A	z20	$35½	35½	35½	
St Maurice	3900	95	93	94	+ 1
Sayvette	605	350	350	350	
Schneid b p	350	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Scintrex	300	470	470	470	— 5
ScotYork	2000	$15½	15⅜	15½	
Scot Paper	z10	$22¼	22¼	22¼	
Scotts	750	$14½	14¼	14½	
Seaway M	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Seaway pr	500	$5⅝	5⅜	5¾	+ ⅛
Secur Cap	3650	355	350	350	
Selkirk A	200	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅜
Shaw Pipe	220	$8⅜	8⅜	8⅜	
Shell Inv p	667	$36½	36¼	36⅜	— ⅛
Shell Inv w	7395	$16⅜	15⅞	16¼	+ ¼
Shell Can	2370	$36⅝	36	36⅛	+ ⅛
Shepherd	2400	425	370	400	+25
Shullys	250	$5	5	5	
Sifton Pro	100	440	440	440	—10
Silknit	100	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
Silverwd A	350	$18	18	18	+ ¼
Simpsons	4501	$20	19¾	20	
Simpson S	818	$26½	25¾	26½	+ ½
Skyline H	265	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Slater Stl	4100	$11¼	11⅛	11¼	
Slate Walk	100	$6½	6½	6½	
Soby Stor	200	$6½	6½	6½	
Southam	803	$60½	60½	60½	— ½
Stalford	1000	315	300	315	+ 5
St Brodcst	700	$13½	13⅛	13¼	— ¼
St Paving	1149	$10½	10⅜	10½	+ ⅜
Stly Brock	435	$54½	52	53¾	+1¾
Steel Can	7944	$26¾	26⅝	26½	— ¼
Steetley I	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Steinbg A	2563	$19	19	19	+ ¼
Steintron	350	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Stuart Hse	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Stuart Oil	400	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Supistcom	725	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
Suptest od	150	$39½	39⅛	39⅛	— ⅝
Surpass C	1200	240	220	240	+40
T - Z					
Tamblyn	225	$22¼	22¼	22¼	
Teledyne	1200	$5¼	5⅛	5⅛	
Texaco	967	$33¼	32¾	33	
Texas Gu S	320	$19	19	19	— ¾
Thom N pr	200	$50½	50½	50½	
Tone Craft	785	$15	15	15	+1½
Toromont	400	97	90	90	— 1
T-D Bk	14995	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
Tor Star B	575	$23⅞	23	23	
Traders A	4480	$13½	13¼	13½	
Traders B	200	$12½	12	12	— ¾
Trader B p	50	$25	25	25	— ½
Trader 65 w	3300	245	235	235	+10
Trader 66 w	360	420	400	400	—15
Trader 69 w	1525	440	430	440	+10
Transair	3700	250	250	250	
Trnsir r	30860	14	12	14	+ 2
Tr Can PL	1252	$33⅜	33	33¼	+ ⅛
Tr Can Pl p	665	$38½	38	38	— ½
Tr Can A pr	120	$62¼	61½	62¼	— ¾
Tr Can P w	245	975	975	975	—15
Trizec C	24700	175	165	175	+10
Trizec w	5500	58	54	57	+ 3
Tru-Wall	600	340	330	340	+10
Uap Inc	100	$16	16	16	— ¼
UNAS Inv	100	$10¾	106	10¾	
Un Carbid	245	$16	16	16	
Un Gas	7306	$16¼	15⅞	15⅞	— ¼
Union Oil	150	$47⅜	47⅜	47⅜	
U Corp B	305	$16	16	16	
Un Wbn w	200	200	200	200	
U Sections	100	$5¾	5¾	5¾	
Van Der	190	$8⅛	8	8	— ⅛
Van Ness	1100	82	79	82	+ 5
Varsafd	z50	$7½	7½	7½	
Venpower	6000	105	100	105	+ 5
Versatil A	150	345	335	335	—10
Vic G Tr	275	$28	27½	27½	— ⅜
Villcentre	2425	$10	9⅞	10	+ ⅛
Vulcan Ind	350	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Wajax	409	$12½	12⅛	12⅛	— 6
Wainoco O	1010	$5½	5½	5½	— ⅛
Walk GW	4136	$38¾	37⅞	37⅞	— ⅞
Weldwod	1000	$16¾	16⅝	16¾	— ¼
Wstburne	400	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Wbur A p	135	$39	39	39	
Westc'st	4100	$26⅛	25⅞	26⅛	
W Brdcast	100	$23	23	23	
W Cdn Seed	300	465	455	455	+ 5
W Pacific	6650	$6⅛	6	6	
W Realty	200	$6¾	6¾	6¾	
WSuppls A	100	$7¾	7¾	7¾	
Westnhse	120	$15⅜	15⅜	15⅜	
Weston	255	$18¾	18½	18½	
Wstn 4½p	25	$66	66	66	
White Pas	865	$14¾	14½	14½	+ ⅛
White P A	z50	$21½	21¼	21¼	
White P w	100	240	240	240	
Wiley Oil	270	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Woodwd A	2060	$24⅝	24⅜	24½	+ ⅛
YR Prop	100	$7	7	7	
Zellers	3275	$18	17⅝	17⅝	— ⅜
Zenith	300	160	160	160	

COURS DU DOLLAR

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse de 1-16 à $1.02 11-32 et la livre sterling de 3-16 à $2.47⅜.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 3-64 à $0.97⅞ et la livre sterling en baisse de 1-32 à $2.41 59-64.

ARRÊTEZ REGARDEZ CHOISISSEZ . . .

Les pages d'annonces classées contiennent un choix assez abondant de valeurs de toutes sortes que vous trouverez presque tout ce que vous pouvez désirer. Qu'il s'agisse d'une maison ou d'une voiture usagée, d'une machine à coudre ou d'un réfrigérateur, vous les trouverez dans

les annonces classées "LA PRESSE"

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Alf. Lambert	0.30 tr	30-09-71	16-09-71
Newconex Holdings	0.18	06-07-71	18-06-71
Stanley Brock	X	19-06-71	18-06-71
Zellers Ltd.	0.07 tr	02-08-71	02-07-71
Zellers Ltd. (PR)	0.56¼ tr	"	"
G. Tamblyn	0.20 tr	02-07-71	23-06-71
Canadian Corporate management	0.14 tr	15-07-71	30-06-71
J. P. Stevens	0.37½ tr	30-07-71	09-07-71
Utah Construction	0.20 tr	15-07-71	30-06-71
Conwest Exploration	0.06 s	03-08-71	05-07-71
Van Dorn Co.	0.08 tr	30-07-71	09-07-71
Federal Grain	0.10 tr	01-08-71	16-07-71

(X) Dividende de 1⅛ action privilégiée pour chaque action ordinaire.

cours des obligations

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
6, 15 dec.	1971	100½	101
4¼, 1er sep.	1972	99½	100
5, 1er oct.	1973	98¾	99¼
5, 1er avril	1974	98½	99
6½, 1er avril	1975	101	101½
5¾, 1er juin	1976	98	99
7, 1er sept.	1977	103	104
3¾, 15 janv.	1978	84	85
6½, 1er juin	1979	100	101
6¼, 1er avril	1980	96½	97½
4½, 1er sept.	1983	80	81
6¾, 15 fev.	1989	92	93
6½, 1er oct.	1995	88	90
3¾, 15 mars	1998	57	60
Perpetuel 3 sept.	1996	37	39
C.N. 4, 1er fev.	1981	76	77
C.N. 5¾, 1er jan	1985	85	87
C.N. 5, 1er oct.	1987	75	78
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	84½	86½
Alb. G 7½, con.	1990	114	116
B.N.E.	1987	86½	88½
B. Roy. 7, 15 av.	1991	98	98½
CP 8¾, 1er nov.	1978-79	102½	104½
Domtar 6¾	1984	82	84
G.M.C.A. 7,	1986	86	88
Gulf O 8½, 1 dec.	1989	102½	103½
Imp Oil 8½, 15 av.	1989	103	104
I.P.E. 9¼, 1 nov	1990	104	106
G.M.C.A. 8¼	1974	99½	100½
Nor. 9⅞, 15 oct.	1990	103	104
Raymor, 7½, 1 nov.	1973	97	99
Raymor 7¼, 1 nov.	1978	99	101
Simpson's 9½, 15 d	1989	101½	103½
Weston G 6¾	1987	82	84
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9¼	1990	102	104
B.C. Tel. 9⅝, 15 n	1992	104½	106½
Bell, 9⅝, 14 aout	1993	104	106
Mar. t. 9½, 1 in	1990	102	104
N.C. gas 9⅜, 15 jan	1991	100	101
T.C.P. 9¾, 2 in	1990	101	103
CONVERTIBLES			
T.C. Pipeline 5	1989	90	92
W. Coast 5½, 1 av	1988	86	88
MUNICIPALITES			
V.M. 9½, 2 dec	1990-91	103½	106½
Tor M. 8¾, 1er oc	1990	103½	106½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Al. ¾, 1er mars	1989-91	85	87
M Hyd 8, 1er av	1991	95½	97½
N.B. 7¾, 1 mars	1997-98	92½	94½
N.F.L.D. 9¾, 15 n	1990	105½	108½
N E 7¼, 1 mars	1989-91	87	89
Ont. H7½, 4 fev	1991-96	92½	94½
I.P.E. 9¾, 1 nov.	1990	103½	105½
Que. 8, 8 fev.	1994	94	96

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

téléphoto PA

L'homme qui a informé le "Times"?

Un ancien reporter du "New York Times", Sidney Zion (à gauche) affirme que ce journal a obtenu le dossier secret sur l'escalade militaire au Vietnam de Daniel Ellsberg (au centre), ancien employé du Pentagone et de la Rand Corporation. Les documents auraient été remis à Neil Sheehan (à droite) reporter au quotidien newyorkais. Par ailleurs, le représentant républicain Paul McCloskey, un adversaire de la guerre du Vietnam, affirme avoir reçu il y a plus d'un mois du même Ellsberg des documents relatifs à un rapport secret sur le conflit indo chinois. Quant à Ellsberg, employé comme recherchiste au Massachusetts Institute of Technology, il n'a pu être rejoint à sa demeure de Cambridge, Mass.

Le "N. Y. Times" réclame la levée de l'injonction sur les dossiers secrets

NEW YORK. (AFP) — L'ordonnance suspendant la publication des dossiers secrets du Pentagone par le "New York Times" est remise en cause par la parution, ce matin, d'articles analogues dans le "Washington Post". Cela crée une situation nouvelle, les lecteurs du "Times" seuls étant privés de ce genre d'informations.

Tel est le nouvel argument introduit ce matin par le "Times" devant le juge Murray Gurfein, qui a ouvert l'audience au cours de laquelle l'affaire est débattue à fond.

A l'ouverture de l'audience, les avocats du "Times" ont demandé la levée pure et simple de l'ordonnance judiciaire de mardi dernier suspendant jusqu'à samedi 1 h p.m., la publication par ce journal de la suite de ses analyses et documents tirés des 47 volumes de rapports secrets sur l'engagement américain au Vietnam.

En dehors de la parution; ce matin, d'articles similaires tirés en partie des mêmes documents dans un autre journal, et qui, selon les avocats du Times, modifie radicalement les données du problème la thèse générale présentée par la défense est diamétralement opposée aux arguments du ministère de la Justice, plaignant. Le Times, ont déclaré les avocats, n'a révélé aucun secret mettant en danger les forces armées américaines. Dans ses articles, il n'est question ni de transports de troupes, ni de plans d'opérations militaires, ni de données relatives à l'armement. "Le Times a publié des archives historiques et, en le faisant, a rendu service, à notre avis, à la nation."

La thèse du gouvernement est que les révélations du Times "portent préjudice aux intérêts des Etats-Unis et aboutissent à un dommage irréparable causé à la défense nationale".

Mardi dernier, le juge Gurfein ayant ordonné la suspension jusqu'à samedi de la publication des articles du Times a rejeté une requête gouvernementale qui demandait livraison des pièces secrètes que le journal s'était procurées.

Jeudi, à la suite d'une nouvelle requête du gouvernement, le juge Gurfein a proposé un compromis que le Times a accepté : il a remis la nomenclature des documents en sa possession mais non les documents eux-mêmes afin d'éviter l'identification des sources par l'étude matérielle des pièces.

A l'audience de vendredi, la prof. Alexander Bickel, principal avocat du Times, a brandi, dans une salle bondée de monde, les exemplaires du "Washington Post" qui, à son tour, publie ce matin des révélations sur les dessous de la guerre au Vietnam et de la politique américaine.

Il a fait valoir, qu'en outre, les deux grandes agences de presse américaines, Associated Press et United Press International, ont aussi distribué de larges citations des articles du "Washington Post".

Les révélations du journal de Washington portent sur la période 1954-1955 et le problème des élections générales au Vietnam prévues par les accords de Genève que le gouvernement Ngo Dinh Diem n'a jamais voulu tenir. Elles relatent la position américaine et les pressions tentées afin que les accords de Genève ne mentionnent pas ces élections, de peur qu'elle n'amènent une mainmise du Nord-Vietnam sur le Sud-Vietnam.

La publication des dossiers secrets du Pentagone par le "Times" continue de provoquer de nombreuses réactions.

Le président de la sous-commission d'information de la Chambre des représentants, M. William S. Moorhead, a annoncé qu'il demandera au gouvernement de remettre à la sous-commission un exemplaire des dossiers afin de déterminer s'il y avait lieu de les conserver secrets. M. Moorhead a indiqué que le temps est venu de procéder à une réévaluation de la politique gouvernementale en matière de secrets d'Etat.

De son côté, l'ancien secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a soutenu hier qu'il n'a jamais entendu parler des dossiers du Pentagone avant d'en prendre connaissance dans le "Times". Il a ajouté qu'il ignorait la raison pour laquelle le Pentagone s'était livré à une telle analyse sans lui en parler.

Le sénateur Edward M. Kennedy a dit, pour sa part, qu'il ignore ce que le "Times" a encore à révéler au sujet de l'engagement américain en Indochine, mais qu'il ne s'oppose aucunement à la publication des derniers articles, peu importe de quelle façon on décrira le rôle joué par l'ancien président John F. Kennedy.

La crainte d'une victoire communiste a empêché des élections générales au Vietnam, en 1954

WASHINGTON. (AFP) — Le gouvernement Eisenhower avait tenté de dissuader la conférence de Genève de 1954 de procéder à une élection générale dans le Nord et le Sud-Vietnam, affirme aujourd'hui le "Washington Post" en sebasant sur une étude du Pentagone sur les origines de la guerre du Vietnam.

L'article du "Washington Post" ne specifie pas si l'étude citée est la même que celle dont le "New York Times" a commencé à publier des extraits et a été obligé par une décision juridique d'interrompre la publication.

Selon M. Chalmers Roberts qui a signé l'article du journal Washingtonien, la Maison Blanche craignait que des élections simultanées dans les deux Vietnam aboutissent à une victoire d'Ho Chi Minh. Le secrétaire d'Etat d'alors, M. John Foster Dulles, se montrait particulièrement inquiet à cet égard comme l'indique un câble qu'il a adressé en juillet 1954 à un certain nombre de diplomates américains et dans lequel le ministre américain déclarait notamment: "Nous croyons important qu'aucune date ne soit fixée maintenant et qu'aucune condition ne soit acceptée par les Français qui puissent avoir pour effet direct ou indirect d'empêcher une surveillance internationale efficace de tout accord assurant des garanties politiques aussi bien que militaires".

Le "Washington Jost" cite également un télégramme de M. Dulles à M. Pierre Mendès-France, alors président du conseil, exprimant l'inquiétude que lui causait "un processus d'amenuisement" qui aurait pu aboutir à un sérieux affaiblissement de la position sud-vietnamienne.

La conférence de Genève décida toutefois que des élections auraient lieu en juillet 1956, mais le président Diem refusa tout simplement de discuter avec le gouvernement d'Hanoï l'éventualité de ces élections.

Le "Washington Post" précise à ce sujet qu'un résumé contenu dans l'étude du Pentagone affirme que le président Diem "était de plus en plus catégorique dans son opinion qu'il ne considérait pas des élections libres possibles au Nord-Vietnam".

Toutefois, continue le memorandum cité par le "Washington Post", "les Etats-Unis n'ont pas été — comme on le prétend souvent — de connivence avec Diem pour qu'il ne tienne aucun compte des élections. Les archives du département d'Etat indiquent que le refus de Diem d'être lié par les accords de Genève et son opposition aux consultations pré-électorales provenaient de sa propre initiative".

Devant l'opposition du président Diem, la position des Etats-Unis fut "essentiellement que toute la question de consultations et d'élections au Vietnam devrait être laissée aux Vietnamiens et ne pas être dictée par des accords extérieurs qu'une des parties n'a jamais acceptés et rejette encore".

Treize quotidiens retirés de la circulation à Saigon

SAIGON (AFP) — Chiffre record des saisies, 13 quotidiens ont été retirés vendredi de la circulation à Saigon par décision du ministère de l'Intérieur. D'une façon générale, aux termes du statut de la presse, les journaux ont été saisis pour diffusion de fausses nouvelles susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat et au moral de la population. On donne toutefois, de source officielle, plusieurs motifs spécifiques à ces mesures.

Onze quotidiens ont été saisis pour avoir reproduit des déclarations du vice-président Ky où il affirme notamment être "prêt à se sacrifier pour lutter contre la dictature" (. . .) les valets, les esclaves de l'étranger drainant tout l'argent du peuple pour s'enfuir en cas de danger . . .

Il déclare encore que "le régime actuel au Sud-Vietnam est pire que la dictature communiste".

Deux autres journaux ont été saisis pour avoir rapporté que des portraits du vice-président ont été déchirés dans plusieurs provinces.

Par ailleurs, Radio "Giai Phong" (libération), organe du Front national de libération, a diffusé pour la première fois des mots d'ordre sur les prochaines élections au Sud-Vietnam demandant à la population urbaine et rurale de ne pas "rester indifférente" et d'infliger "une défaite politique" au régime du président Thieu.

Jamais dans le passé, le FNL n'avait pris une telle position à l'égard d'élections sud-vietnamiennes et avait toujours recommandé le boycott de celles-ci.

"Toutes les forces patriotiques et progressistes doivent s'y intéresser (aux élections) et créer une véritable force politique dans cette lutte", a notamment déclaré le commentateur dans une émission entendue ce matin à Saigon.

Les mots d'ordre du FNL sont diffusés au lendemain de la première prise de position publique du général Duong Van Minh, candidat éventuel à la présidence de la république, en faveur de la paix et d'une "coexistence pacifique" au Sud-Vietnam ainsi qu'entre le Nord et le Sud.

Wilson fait censurer la BBC

LONDRES. (AFP) — La controverse opposant M. Harold Wilson à la BBC a pris vendredi une virulence qui risque de conduire la "corporation" devant les tribunaux.

Les quelques coupures décidées par la direction de la BBC dans l'enregistrement de l'interview de M. Harold Wilson, télévisée jeudi soir, n'ont pas entièrement satisfait le chef de l'opposition qui a confié le dossier à ses avocats.

De leur côté, l'animateur et le producteur de l'émission, qui avaient exigé que leurs signatures n'apparaissent pas au générique de l'émission 'censurée", se réservent le droit d'agir contre la mesure qu'ils considèrent comme une atteinte à la liberté de la presse.

Quant à la direction de la télévision nationale, elle estime que toute cette affaire est le résultat malheureux d'un malentendu.

Sous le titre évocateur "Les hommes d'hier", l'émission avait été programmée pour le 17 juin, veille du premier anniversaire de la chute du gouvernement travailliste de M. Wilson.

Plusieurs ministres de l'ancien cabinet avaient accepté de répondre aux questions du journaliste David Dimbleby, l'une des "vedettes" de l'émission quotidienne "24 heures". M. Dimbleby avait insisté (exagérément selon l'ancien premier ministre) pour savoir combien avait rapporté à M. Wilson la republication de ses Mémoires par un journal dominical (La rumeur publique disait que le "Sunday Times" avait versé à M. Wilson entre 100,000 et 250,000 livres sterling).

Le chef de l'opposition a mal pris les questions de Dimbleby sur ce point et a exigé des coupures, ce qui lui a été accordé.

L'émission, ainsi expurgée, n'a cependant pas été du goût du chef du parti travailliste et un porte-parole du leader de l'opposition a déclaré vendredi que l'affaire était "désormais entre les mains des avocats de M. Wilson".

Washington prône une solution politique au Pakistan oriental

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont rejeté sur le Pakistan la responsabilité d'une solution du problème créé par l'afflux de réfugiés en Inde, a indiqué hier, le porte-parole du département d'Etat.

En commentant la mission qu'effectue actuellement aux Etats-Unis le ministre des Affaires étrangères indien, M. Swaran Singh, le porte-parole, M. Charles Bray, a fait l'éloge de la "retenue" dont l'Inde avait fait preuve à l'égard du problème des réfugiés et a exprimé l'espoir qu'une telle retenue continuera à être observée par les deux parties.

La déclaration officielle du porte-parole insiste toutefois sur la nécessité d'un règlement de la situation politique au Pakistan oriental comme base d'une solution du problème.

Le porte-parole a annoncé en même temps l'intention des Etats-Unis de fournir aux réfugiés un supplément d'aide.

Cette aide supplémentaire sera fournie sous forme d'envoi de 3,000 tonnes d'aliments riches en protéines pour une valeur de neuf millions de dollars. Ces précisions ont été fournies dans un communiqué de l'A.I.D. (Agence pour le développement international) publié hier en fin de matinée. Cette nouvelle aide vient s'ajouter à l'appui financier de 5 millions de dollars destinés à l'achat de médicaments et autres produits indispensables, annoncé précédemment.

Dans sa déclaration sur les entretiens que le ministre des Affaires étrangères de l'Inde a eus à Washington avec le président Nixon et le secrétaire d'Etat William Rogers, le porte-parole du département d'Etat a dit textuellement: "Les discussions ont été amicales et constructives. Les fonctionnaires américains ont été heureux de constater la retenue dont l'Inde a fait preuve et ont exprimé l'espoir que cette retenue continuera à être observée des deux côtés. On reconnait ici qu'une action de secours rapide aux réfugiés est indispensable et le gouvernement de l'Inde a été informé de l'appui des Etats-Unis et de leur intention de fournir une aide financière supplémentaire.

L'adhésion de Londres à la CEE sera soumise au Parlement à l'automne

LONDRES. (AFP) — Le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a décidé d'attendre l'automne avant de demander au Parlement de se prononcer sur le principe de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, bien qu'il "espère que les négociations avec les Six seront terminées avant la fin de ce mois".

Dans une déclaration à la Chambre des communes, le premier ministre a indiqué qu'un "livre blanc", exposant le détail des accords et les conclusions du gouvernement, sera publié aussitôt que possible après la conclusion des négociations de Bruxelles et Luxembourg.

M. Heath a souligné que le calendrier des débats dépendait de la possibilité de parvenir à un équilibre entre "diverses considérations contradictoires". D'une part, a-t-il dit, l'incertitude persistera tan que le Parlement n'aura pas pris de décision. "Nous devons à nos partenaires dans la négociation, aux autres cnadidats au Marché commun dont les décisions dépendront pour une part de la nôtre, et à nous-mêmes, de mettre fin à cette incertitude aussi rapidement que possible", a dit M. Heath. "En outre, a-t-il ajouté, la planification pour l'industrie et pour d'autres secteurs de l'économie britannique dépend d'une manière vitale de cette décision".

D'autre part, a ajouté M. Heath, "le gouvernement a toujours reconnu la nécessité que la question dans son ensemble soit soigneusement considérée et discutée par le Parlement et par le public avant que le Parlement ne soit appelé à prendre une décision de principe.

C'est pourquoi, a dit M. Heath, la Chambre des communes sera invitée à débattre le "livre blanc" avant les vacances parlementaires d'été.

Un second débat aura lieu après les vacances parlementaires d'été et les Communes seront appelees à se décider pour ou contre le principe de l'adhésion britannique aux communautés européennes.

"Entre temps, a ajouté M. Heath, notre délégation à Bruxelles continuera à négocier sur les questions secondaires qui resteraient en suspens."

Le but de cette procédure est de mettre au point un projet de traité d'accession de manière que si le Parlement décide cet automne que la Grande-Bretagne doit se joindre aux communautés, le traité devrait être signé avant la fin de 1971.

"Cela permettrait, a poursuivi le premier ministre, d'employer l'année 1972 à mettre au point ce qui est nécessaire avant notre adhésion. En termes parlementaires, cela signifie que le Parlement serait invité à considérer et à adopter le législation nécessaire pour permettre notre adhésion avant la fin de l'année parlementaire 1971-72. Après quoi, les instruments de ratification du traité d'accession seraient déposés à temps pour que notre adhésion aux communautés soit effective à partir du 1er janvier 1973."

La question du dialogue avec l'Afrique du Sud fait éclater la conférence de l'OUA

ADDIS-ABEBA (AFP) — La rupture est consommée: la Côte d'Ivoire et le Gabon ont en effet annoncé ce matin qu'ils quittaient la Conférence ministérielle de l'OUA pour protester contre la façon dont l'affaire du dialogue avec l'Afrique du Sud avait été traitée.

Les deux pays ne participeront pas non plus aux travaux de la conférence des chefs d'Etat africains qui doit, en principe, s'ouvrir la semaine prochaine à Addis-Abeba.

Il est possible, cependant, que leur exemple soit suivi au cours des heures, ou des jours, à venir par d'autres nations africaines: le Dahomey, la Haute-Volta et le Togo ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne participeraient pas en tout cas au débat sur le "dialogue" qui s'est engagé au sein du conseil ministériel quelques instants après l'annonce de la rupture.

Le président du conseil et ministre des affaires étrangères au Soudan, M. Abou Farouk Eisa, a déclaré, pour sa part, qu'il effectuerait une ultime démarche auprès de la délégation ivoirienne, dans la soirée de vendredi, pour tenter de la faire revenir sur sa décision. Mais sa déclaration apparait aux yeux de tous les observateurs beaucoup plus comme un exercice de style que comme l'amorce d'une manoeuvre qui puisse être couronnée de succès.

Expliquant les raisons de la décision ivoirienne, le ministre des affaires étrangères, M. Arsène Assouan Usher, s'est élevé contre "le diktat de certains Etats" tels que la Tanzanie, lors des discussions de coulisse sur l'inscription de l'affaire du dialogue à l'ordre du jour de la conférence.

Certains observateurs estiment que ce boycottage pourrait n'être que le prélude à d'autres événements importants encore, et conduire la Côte d'Ivoire, peut-être, à quitter définitivement l'organisation panafricaine.

Brandt satisfait des déclarations de Leonid Brejnev

NEW YORK, N.Y. (AFP) — Au cours d'une conférence de presse, hier, à New York, le chancelier fédéral allemand, M. Willy Brandt, a exprimé sa conviction que les déclarations de mercredi du premier secrétaire soviétique M. Leonid Brejnev, sur les perspectives d'un accord sur Berlin étaient "importantes", "significatives et positives".

M. Brandt a souligné qu'il avait pris connaissance des déclarations de M. Brejnev "avec le plus grand intérêt" et qu'il était particulièrement significatif que le premier ministre soviétique ait choisi de faire ces déclarations à Berlin-Est. Le chancelier fédéral a indiqué d'autre part qu'il avait relevé que M. Brejnev a exprimé à cette occasion l'intérêt que son gouvernement attachait au traité de non-agression et de coopération signé entre le République fédérale et l'URSS, traité dont le processus de ratification attend, pour s'ouvrir, qu'un règlement "raisonnable et satisfaisant" intervienne sur le statut de Berlin.

Le chancelier fédéral allemand s'est félicité à cette occasion que l'on parle maintenant de détente tant à l'Ouest qu'à l'Est.

Pour combattre l'abus de la drogue
Les GI rapatriés subiront un test toxicologique

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a annoncé hier une série d'initiatives pour combattre l'abus et le trafic de la drogue, dont la plus spectaculaire consistera à soumettre tous les soldats américains qui sont rapatriés du Sud-Vietnam à des tests toxicologiques et, au besoin, à des périodes de traitements pour désintoxication pouvant aller jusqu'à 30 jours.

Le président a annoncé d'autre part la création d'un organisme spécial qui sera chargé de la prévention dans le domaine de l'abus des drogues et qui sera rattaché directement à la Maison Blanche. Il s'est donné également un conseiller sur les stupéfiants et il a demandé au Congrès un supplément de crédits de l'ordre de 155 millions de dollars pour l'année budgétaire qui commence le premier juillet prochain afin de financer les divers programmes gouvernementaux de lutte contre l'abus et le trafic de la drogue. Cette dernière mesure consisterait à doubler les crédits actuellement alloués pour ces programmes. Enfin, M. Nixon a demandé au Congrès d'autoriser la généralisation des programmes de réhabilitation à la méthadone et de nouveaux crédits pour la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre la production de l'héroïne et de la culture du pavot.

Le nouveau conseiller du président Nixon sera le docteur Jerome Jaffe, 37 ans, psychiatre, pionnier du traitement à la méthadone (substance qui remplace l'héroïne sans en avoir les effets hallucinogènes) et directeur des services de lutte contre l'abus des stupéfiants dans l'Illinois.

Le nouvel "Office d'action spéciale pour la prévention de l'abus des drogues" sera directement rattaché au bureau de M. Nixon et son autorité s'étendra à toutes les activités du gouvernement fédéral dans ce domaine.

Dès la semaine prochaine, tous les soldats américains rapatriés d'Indochine sans exception seront soumis à des tests destinés à détecter ceux d'entre eux qui se droguent. Les "G. I." reconnus toxicomanes seront soumis d'office à une semaine de traitement. Le président Nixon a demandé en outre au Congrès de l'autoriser à prolonger ces périodes de désintoxication obligatoire, selon la gravité des cas, jusqu'à 30 jours, ce qui retarderait d'autant le retour des soldats jugés malades à la vie civile.

Dans son message, le président affirme notamment: "Il nous faut maintenant reconnaitre franchement que nos efforts actuels pour combattre l'abus de la drogue sont insuffisants. Le problème a pris les proportions d'une crise nationale et j'ai la ferme intention de prendre toutes mesures nécessaires pour y faire face".

Dans le domaine de la coopération internationale, où M. Nixon s'est félicité notamment des résultats déjà acquis de la collaboration avec la France, la Turquie et le Mexique, le message présidentiel déclare que l'objectif du gouvernement américain est d'arrêter la production de la cocaïne (qui sévit notamment dans le Midi de la France) et la culture du pavot (en Turquie et au Mexique notamment).

Drogue: problème médical, social et politique

Un colloque sur les cliniques jeunesse, organisé conjointement par la Clinique de l'Enfant et de la Famille à la cour du Bien-être social, et par la "deuxième ligne" de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, hier, au CEGEP Ahuntsic, a permis de constater que les drogues dites légales, méthadone, barbituriques et autres, causent plus de dégâts, et donnent plus de travail aux cliniques spécialisées que celles qu'on associe généralement à la jeunesse, "mari-', LSD et autres.

Le colloque d'hier a donné lieu à un inventaire à peu près complet du milieu impliqué dans le traitement des jeunes itinérants. Les effets de la drogue ne sont pas la préoccupation majeure de ce milieu. Le problème est médical et social, disent les uns. Il relève surtout de la santé mentale, disent les autres. Il est surtout politique, disent les plus contestataires.

Un groupe représentant la clinique Westmount a lu un manifeste dénonçant le mythe psychiatrique, la répression des psychiatres, les internements, les électrochocs. "Si nous sommes des fous, a dit leur porte-parole, alors nous voulons des cliniques contrôlées par les fous".

L'"establishment", l'école, l'hôpital, la famille en prennent un coup quand les animateurs volants (street workers) d'une quinzaine de cliniques de jeunes parlent de leur travail. L'école et la famille sont des lieux de tension; l'école et l'hôpital sont des endroits où la chaleur est absente; les adolescents n'ont rien à quoi s'identifier, à quoi appartenir.

Les cliniques se sont développées comme réseau indépendant, parallèlement à l'hôpital incapable d'aborder une telle clientèle. Faudra-t-il maintenant un réseau de centres-d'accueil, parallèlement à l'école qu'une partie des jeunes ne peuvent plus "digérer"?

L'un des organisateurs du colloque d'hier, le Dr Jean Huot, a mentionné que le ministère de l'Education est à mettre au point un inventaire de la consommation de drogues dans les écoles, avant de décider des mesures à prendre.

Les participants au colloque ont mentionné comme écueils à éviter dans leur travail, l'émergence d'une sorte "d'establishment" des jeunes, "les experts en drogues", une structuration aussi autoritaire que celles qu'on veut remplacer, qui continuerait d'encourager la non-participation de la clientèle.

Plusieurs sentent le besoin d'un regroupement, d'un centre où les ressources seraient mise en commun, d'un journal de liaison.

"Appuyons-nous un peu les uns sur les autres, dit le Dr John Unwin; nous travaillons sous une telle tension, et il y a tellement de gens qui ne demanderaient pas mieux que nous jeter en pâture au loup, comme ils l'ont fait avec la Compagnie des Jeunes Canadiens."

Inventaire des ressources des cliniques-jeunesse

par Jeanne DESROCHERS

Le colloque d'hier sur les cliniques jeunesse a permis de faire, pour la première fois, un inventaire assez complet des ressources de ce milieu bien spécialisé.

D'abord, les deux commanditaires:

La clinique de l'enfant et de la famille à la cour du bien-être social a souvent servi de carrefour à des rencontres de ce genre. Le Dr Noel Garneau et Mlle Cécile Bertrand ont suivi de près l'évolution du problème de l'abus des drogues à Montréal.

La "deuxième ligne" de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu se propose, sous la direction du Dr Jean Huot, d'accueillir les jeunes qui auront été repérés par les gens de première ligne, animateurs des cliniques jeunesse, comme des gens dont la santé mentale est sérieusement menacée.

On a aussi souligne le travail d'un organisme de coordination, le bureau de consultation Jeunesse, dont le directeur est M. Pierre Maheu.

Les cliniques elles mêmes ont des services qui se ressemblent: consultation par téléphone, collaboration avec les hôpitaux et les services sociaux, consultations médicales quelques soirs par semaine, et parfois un centre d'accueil.

Elles ont toutes un problème en commun: le financement qui arrive graine à graine, ce qui draine des énergies considérables qui pourraient être utilisées autrement. Plusieurs des cliniques bénéficient cet été des subventions fédérales du programme Perspective Jeunesse.

Mais après?

La plus ancienne clinique est celle de la rue Sainte-Famille, née en 1968. Elle a donné naissance à Drogue-secours, et à des cliniques essaimées dans différents quartiers: Côte Saint-Luc, Laval, Westmount, Notre-Dame de Grâce, Carré Saint-Louis.

Les jeunes consultent aussi des cliniques d'hôpitaux, au Montreal Children's à Sainte-Justine, au Allan Memorial, au Jewish General où de jeunes animateurs sont entièrement responsables de la clinique d'urgence, à l'Institut Albert Prévost.

Les cliniques rattachées aux hôpitaux rencontrent de la méfiance de la part des jeunes, de même qu'une clinique logée dans un ancien poste de police, à Laval. "Il nous faut faire nos preuves avant d'être acceptés", a fait reamrquer un animateur de Trois-Rivières.

Des cliniques de Québec, de Trois-Rivières de Rimouski et de Sherbrooke ont été présentées au cours du colloque. La clinique de Sherbrooke, fondée par des étudiants en médecine, semble la mieux pourvu de personnel médical, avec celle de la rue Sainte-Famille qui compte sur la collaboration de 75 travailleurs de la santé.

Les participants au colloque ont trouvé émouvant le témoignage de M. Gerry Burton, qui dit avoir connu le fond de la déchéance avant de parvenir à se désintoxiquer et à entraîner d'autres drogués dans le dur chemin de retour.

M. Burton dirige à Rawdon une maison de la Spera Foundation où les gens sérieusement intoxiqués, mais sérieusement décidés à s'en tirer, passent six mois à des travaux de ferme, de jardinage, d'artisanat, des activités sportives, et même des travaux scolaires pour quelques-uns, sans le secours des drogues de rechange habituellement utilisées.

M. Burton ne croit pas à l'idée de remplacer, une dépendance par une autre. Il se sert plutôt des techniques de dynamique de groupe chères aux Alcooliques anonymes. Et il fait respecter une discipline assez stricte. Un pensionnaires de "Spera" qui semble retomber dans des dispositions négatives est mis "sur la sellette" par ses compagnons, qui pendant des heures et des heures tentent de briser ses mécanismes de défense, le forcent à regarder la vérité en face et à accepter l'aide de son entourage.

Il parait que l'exercice est extrêmement pénible mais habituellement salutaire.

ASSEMBLEE ANNUELLE

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée annuelle générale de l'Association Alumni de l'Université Sir George Williams sera tenue le mercredi 30 juin 1971, à 8 heures P.M., à: Faculty Club of the Henry F. Hall Building, University Sir George Williams.

AIR CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LE REVETEMENT DU PARC-AUTOS ET DE SA VOIE D'ACCES ET TRAVAUX ANNEXES A LA BASE DE REVISION ET MAINTENANCE D'AIR CANADA, AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur — Programmes des Installations, Pièce 3401, Place Ville-Marie, Montréal 113, Québec, jusqu'à LUNDI 5 JUILLET 1971, à 14 heures, heure avancée de l'est, pour le revêtement du parc-autos et de sa voie d'accès et les travaux annexes à la Base de Maintenance d'Air Canada Aéroport International de Montréal, Dorval (Québec).

Le terrain à revêtir couvre environ 25,000 verges carrées et demande des travaux de nivellement et de drainage.

Pour se procurer les plans, cahiers de charges et autres documents relatifs aux travaux sur la soumission s'adresser à:

M. A. A. Hink
Chef des Etudes techniques
Voies aériennes
Base de Révision et de Maintenance
Air Canada
Dorval (Québec)

et déposer un chèque visé de $100 à l'ordre d'Air Canada. Ce montant est remboursable dès renvoi des plans et cahiers de charges en bon état dans les 8 jours de la clôture des offres. Il est possible de se procurer des dossiers supplémentaires de documents relatifs aux travaux à raison de $50 par dossier.

Les offres doivent être rigoureusement conformes aux documents fournis et être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre d'Air Canada, d'un montant au moins égal à 5% de la soumission.

Air Canada se réserve le droit de choisir son adjudicataire indépendamment du prix de l'offre.

R. Drabinsky
Directeur — Programmes des installations
Air Canada

CITE DE VERDUN
SOUMISSIONS POUR LA RECONSTRUCTION DES TROTTOIRS ET BORDURES, LA REFECTION ET LE RECOUVREMENT DES RUES

Des soumissions sont demandées pour la reconstruction des trottoirs et bordures, la réfection et le recouvrement des reçues par le Greffier de la Cité, à son bureau de l'Hôtel de Ville, 4555 Avenue rues dans la Cité de Verdun, et seront Verdun, Verdun 203, Qué., jusqu'à 9:45 A.M. le 28 juin 1971, pour être ouvertes à 10:00 A.M. le même jour, en la Salle du Comité Général, Chambre 302, à l'Hôtel de Ville.

Les plans, devis et formules de soumissions pourront être obtenus au Bureau du Directeur des Achats, Chambre 207, sur paiement d'un montant de $50.00 (chèque visé payable à la Cité de Verdun). Le montant de $35.00 sera remboursé si les documents sont retournés en bon état au Directeur des Achats dans les deux (2) semaines suivant l'adjudication du contrat par le Conseil de la Cité.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un bon de garantie de soumission (bid bond) ou d'un chèque visé payable à la Cité de Verdun et représentant 10% du montant total de la soumission et doit être déposée dans une enveloppe scellée sur laquelle on inscrira: "SOUMISSION POUR LA RECONSTRUCTION DES TROTTOIRS ET BORDURES, ETC.".

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. N. LEFEBVRE,
Greffier

JEUNE DESSINATEUR ENTREPRENANT

dessinateur expérimenté demandé, gamme de tenues sport pour enfants. Excellente possibilité d'avancement. S'adresser par écrit à:

CASE 12071 LA PRESSE

DIRECTEUR DE BUREAU

bilingue pour usine de laminage profilé à froid de Ville d'Anjou. Doit posséder expérience. Faire parvenir votre demande à:

Case 12077
La Presse

A VENDRE
SOLIVES D'ACIER

97 morceaux 23' x 12"
19 morceaux 24½' x 12"
56 morceaux 19' x 12"
23 morceaux 24' x 14"
27 morceaux 23½' x 16"
$19.00 chaque
M. Bernstein
937-5943

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

CITE DE SAINT-JEROME

Appel d'offres

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du Gérant municipal, 280 rue Labelle, lundi le 28 juin 1971, à 16:00 heures, pour:

"LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN COMPRESSEUR D'ENVIRON 47 TONNES ET DE 60 HP".

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen au service technique de la Cité, 670 rue Trudel et peut être obtenu contre un paiement de $25.00 pour chaque exemplaire complet, remboursalbe si le document est retourné dans les six (6) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Un dépôt sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, payable à la Cité de Saint-Jérôme, remboursable sous condition, égal à 10% de la soumission, doit accompagner la soumission.

La Cité de Saint-Jérôme se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Donné à Saint-Jérôme, sous mon seing, ce 14 juin 1971.

GAETAN CHARETTE, o.m.a.
Directeur-Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

CITE DE SAINT-JEROME

Appel d'offres

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du Gérant municipal, 280 rue Labelle, lundi le 28 juin 1971, à 16:00 heures pour:

"TRAVAUX DE TROTTOIRS ET PAVAGE EN ASPHALTE".

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen au service technique de la Cité, 670 rue Trudel et peut être obtenu contre un paiement de $25.00 pour chaque exemplaire complet, remboursable si le document est retourné dans les six (6) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Un dépôt sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, payable à la Cité de Saint-Jérôme, remboursable sous condition, égal à 10% de la soumission, doit accompagner la soumission.

La Cité de Saint-Jérôme se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Donné à Saint-Jérôme, sous mon seing, ce 14 juin 1971.

GAETAN CHARETTE, o.m.a.
Directeur-Greffier

CITE DE LASALLE

Soumissions

Des soumissions sous enveloppes cachetées appropriées à cette fin, seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., le 29 juin 1971, à l'hôtel de ville, 13 avenue Strathyre, pour être ouvertes à la séance spéciale du Conseil de la Cité de LaSalle qui sera tenue à l'adresse ci-haut mentionnée, à 5.00 heures p.m., le mardi 29 juin 1971.

Ces soumissions sont pour la fourniture de tuyau de béton armé de 30, 27, 24, 21, 18 et 15 pouces de diamètre, conforme aux spécifications de l'A.S.T.M. C-76-69T.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur toute banque à charte du Canada, fait à l'ordre de la Cité de LaSalle, pour une somme équivalente à 10% du total de la soumission présentée.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules prescrites, que l'on pourra se procurer à compter du 18 juin 1971, au bureau de l'ingénieur de la Cité, monsieur Yves Roy, à l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle.

La Cité de LaSalle n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

JACQUELINE GIGUERE
Greffier

Demande de Soumissions
VILLE DE BECANCOUR
Secteur Larochelle
Domaine Godefroy

Des soumissions sont demandées par la Ville de Bécancour pour la construction d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans le Domaine Godefroy.

Les plans et devis et formules de soumission peuvent être obtenus sur remise d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Bécancour au montant de $100 aux endroits suivants à compter du 21 juin 1971.

Au bureau de: Me André Villeneuve,
Greffier,
Hôtel de Ville,
Bécancour, Qué.

Au bureau de:
Labrecque, Vézina & Associés
Ingénieurs Conseils
3300, Cavendish No 385
Montréal 261, Qué.

La soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission (bid bond) au montant de $10,000.

Les soumissions devront être remises au Bureau du Greffier de la Ville de Bécancour à l'Hôtel de Ville avant 5 heures p.m. le 28 juin 1971. Les soumissions seront ouvertes à cette heure et à cette date.

Le Conseil de la Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DATE, le 16 juin 1971.
Me André Villeneuve.
Greffier.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

BAATZ (Gerhard) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 78 ans est décédé M. Gérhard Baatz, époux d'Annie Donnelly; père de Matha, Géraid, Cornilus et James. Les funérailles auront lie samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel (Rosemont)
à 8 h.45 pour se rendre à l'église St-Brandon, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Marie-Anna) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anna Rouillard, épouse en 1ères noces de Joseph Grandmont et en 2es noces d'Oscar Blanchette, autrefois de Sherbrooke; mère de Françoise, épouse de Léopold Perron, Yvonne, épouse de Léo Charland, Arthur, Jean-Paul, époux de Jeannine Grimard. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 2 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGON (Alban) — Subitement à Sherbrooke, le 18 juin 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alban Bourgon, époux de Bernadette Carbonneau, père de Rolland et Lucie. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, av. Lorne, St-Lambert
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brisebois, née Marie-Anne Lagarde, mère de Mireille, directrice de l'Ecole Mme de la Peltrie; soeur de Mme veuve Emile Labelle (Alma). Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, rue Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Alcide) — A Lachine, le 15 juin 1971, à l'âge de 66 ans, est décédé Alcide Brodeur, époux de Marie Lavigne, père de Robert, Monique (Mme Paul Franc-Guimond), Ronald, Richard, Gilles, Jean-Luc et Hélène (Mme Léo Doyon). Il laisse ses brus: Cécile, Claudette, Lise et Claudette. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine.
pour se rendre à l'église Sts-Anges, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (Irène) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 81 ans est décédée Mlle Irène Brossard, demeurant 1431 Fullum, fille de feu Narcisse Brossard et de feu Virginie Hébert. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE (Gérard) — A Montréal, le 14 juin 1971, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gérard Brulé, fonctionnaire de la Cité de Montréal, membre des Loisirs St-Bernard; demeurant rue Desmarteau; époux de Lucienne Payant; il laisse dans le deuil, ses fils: Paul et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga.
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Plusieurs incendies de forêt au Québec

QUEBEC (PCf) — Plusieurs centaines d'hommes et des avions-citernes combattent présentement de nombreux feux dans les forêts du Québec et l'on craint que la situation ne s'aggrave si la pluie ne vient pas à la rescousse des sapeurs.

Le plus important se situe dans la région du lac Pipmuagan, à une quarantaine de milles au nord-est de Labrieville, où quelque 350 hommes combattent les flammes à l'aide de pompes motorisées, de bulldozers, et avec l'assistance d'un avion-citerne et d'un hélicoptère.

Cet incendie, qui a déjà ravagé plus de 17,000 acres de forêt a été allumé par la scie mécanique d'un travailleur, jeudi après-midi.

Par ailleurs, quelque 200 hommes et un avion-citerne tentent de maitriser un autre feu qui s'étend sur une superficie de cinq à 10 milles de forêt, à environ 70 milles au nord de Baie-Comeau, dans la région du lac Ste-Anne.

Accidents

Un porte-parole de l'Association laurentienne de protection forestière, qui dirige les opérations, a précisé que cet incendie avait été allumé par une machine servant à tronçonner les arbres.

Un autre incendie d'importance fait rage au nord de Sept-Iles, au millage 40 de la ligne ferroviaire de la Quebec North Shore and Labrador Railway, entre Sept-Iles et Schefferville.

Ce feu, qui aurait été causé par un train de cette compagnie, s'étend sur une vaste étendue, qui n'a pas encore été précisée mais qui se situe dans un terrain très difficile.

Quelques centaines d'hommes, dont les employés de la compagnie ferroviaire et des sapeurs de l'Association laurentienne de protection forestière, combattent l'élément destructeur.

Enfin, trois incendies de moindre importance ont été allumés par la foudre dans un territoire situé à environ 40 milles au sud de Chibougamau.

Un incendie semblable, qui avait éclaté mercredi soir à environ deux milles de Labrieville, a été circonscrit, jeudi soir, après avoir ravagé cinq acres de forêt.

CALABRO (Giovonna) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 85 ans est décédée Mme vve Consolota Calabro, née Giovonna Morabito, demeurant 6331 Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Italian Pentecostal Church où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Blanche) — A Verdun, le 16 juin 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Eugène Charbonneau, née Blanche Legault; demeurant 5255 Bannantyne, autrefois de Pointe-St-Charles. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEMANCHE (Marcel) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Marcel Courtemanche, gérant de Service Concorde Ford à Roxboro, époux de Georgette Campeau; demeurant rue Chambord. Il laisse dans le deuil 1 fille Louise, sa mère, 1 frère, plusieurs soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Léonie) — Subitement, à Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est décédée Léonie Chevalier, célibataire, fille de feu Léon Chevalier et de feu Rose-de-Lima Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Rodolphe) — A Pointe-aux-Trembles, le 16 juin 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Rodolphe Daigneault, époux d'Yvette Bergeron, demeurant à 14315, rue Notre-Dame est, app. 4. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue Notre-Dame est,
Pointe-Aux-Trembles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain-Cousin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-Aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Georgiana) — A Lachine, le 17 juin 1971, à l'âge de 78 ans est décédée Georgiana Benoit, épouse de William Daoust; mère de Irène (Mme L. Plante), Simone Clément, Lucienne (Mme G. Leblanc), Ubald (Gus), Paul-Emile et Rita (Mme R. Harper). Les funérailles auront lieu samedi le 1 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DeTILLY (Paméla) — Au Foyer Ma Maison St-Joseph le 17 juin 1971, à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Eudore Noël De Tilly, née Paméla Duchesne. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Jérôme) — A La Salle, le 18 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jérôme Dupuis, ex-employé de la Dominion Textile, division St-Paul, époux de Rose-Alba Desmarais, demeurant 130 Alepin, à LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements à Jean XXIII, pour fatveur obtenue. F.L.B.

Remerciements à la Vierge pour 2 faveurs obtenues avec promesse de publier. P.S.

NECROLOGIE

MICHEL PARIZEAU

Michel Parizeau est mort.

Il était âgé de 39 ans.

Diplômé du collège Stanislas et du collège militaire Royal Roads, licencié de l'école des Hautes Etudes Commerciales et licencié en droit, il a été président de la Société Gérard Parizeau, administrateur de la compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, de la Laurentienne, de la Nationale et de la Société le Blanc Eldridge Parizeau.

Il laisse dans le deuil le plus profond sa femme Elsbeth Schlatzer, ses fils: François, André, Pierre, Marc et Eric, ses parents, M. et Mme Gérard Parizeau, ses belles-soeurs et frères, Jacques et Robert Parizeau, ainsi que tous ceux qui ont travaillé avec lui et qui lui étaient attachés.

Selon le désir de Michel Parizeau, les parents et amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs, mais d'adresser leurs dons à la Société Canadienne du Cancer, section Québec.

Ceux qui veulent lui rendre un dernier hommage peuvent le faire à sa résidence d'été, au lac Brome, d'où le cortège funèbre partira samedi le 19 juin à 9:30 du matin, et assister à la messe, à l'église Saint-Germain d'Outremont, qui sera dite à 11 heures par le père Régis, dominicain.

ETHIER (Laura) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Albert Ethier, née Laura Bourguignon. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Louis) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 64 ans est décédé M. Louis Ferland, époux de Claire Couture. Il laisse dans le deuil sa fille Danielle, son garçon Michel, sa bru Nicole Nadeau et un petit-fils Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, est rue Jean Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE-BABARY (Thérèse-Pierrette) — A Montréal, le 18 juin 1971, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Thérèse-Pierrette Babary-Fontaine, d'origine française. Elle laisse dans le deuil son fils Denis-Richard Babary. Elle était déléguée en littérature française auprès des bibliothèques du Canada depuis plusieurs années. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
& J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Mme Henriette) — A Beloeil, le 16 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Henriette Létourneau Fortin; épouse de feu M. Augustin Fortin; elle était la mère de Mlle Jacqueline Fortin et du Dr Guy Fortin. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, boul. Laurier, Beloeil
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAULIN (Henri) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Gaulin, époux de Rose-Anna Lemieux, père de Gaston, époux de Lorraine Raymond. Lui survit un petit-fils Tommy. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélémy, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUBERDEAU (Joseph) — A St-Hubert, le 17 juin 1971, à l'âge de 97 ans, est décédé M. Joseph Huberdeau, époux en 1ères noces de Léontine David et en 2es noces de feu Béatrice Ste-Marie; père de Donat, époux de Yvette Charron, Maurice, époux de Rita Baillargeon, Réal, époux de Marguerite Snyder, Gilles, époux de Pierrette Charruau, Rachel, épouse de Roger Gravel, Berthe épouse de Jean-Baptiste Brosseau. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
200, rue St-Louis, ville Lemoyne,
à 1 h. pour se rendre à l'église de St-Hubert, où le service sera célébré à 1 h. 30, et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Angèle) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Angèle Ferron, épouse du Dr Etienne Lamoureux, demeurant à 3897 est, Ontario. Mère de Maurice Lamoureux, ex-gouverneur des Clubs Richelieu et son épouse Gaby Guilbault, Jean Lamoureux, pharmacien, et son épouse Lyette Fortier, Mlle Simone Lamoureux et Guy Lamoureux. Il laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 est, rue Ste-Cahterine,
pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (J. Dovila)— A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 72 ans est décédé M. J. Dovila Lapierre, retraité de la Cie Singer, époux de Annette Dion. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526 boul. St-Laurent,
à 8h30 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9h., et de là au cimetière de St-Thimothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Anna) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 64 ans est décédée Mme Alcide Lavoie, née Anna Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 rue de Salaberry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Joël) — A Laval-des-Rapides, le 16 juin 1971, à l'âge de 71 ans 1 mois, est décédé M. Joël Légaré, époux de Oliva Séguin; père de Claudette (Mme Richard Richard); demeurant 378 Place 13e Rue, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Fillatrault
171, 7e Avenue, Laval-des-Rapides,
pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 1 h., et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLOUX (Blanche) — A Montréal, le 15 juin 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Armand Mailloux, née Blanche Larose; mère de Lise (Mme Marcel Blais), et Robert, grand'mère de Benoit et François. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Lucienne) — Subitement à Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 46 ans est décédée Lucienne Martel, fille de Exilda Turgeon et de feu Côme Martel. Soeur de Liliane, Reina (Mme A. Choquette), Emeric (époux de Marie-Ange Gauthier), Annie, Aline (Mme G. Saint-Onge) et 2 belles-soeurs Mme veuve Roland Martel et Mme veuve Maurice Martel. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin de la Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Pierrette) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 33 ans, est décédée Mme Claude Meloche, née Pierrette Dessureault. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo [illegible]veau,
7766, rue [illegible]ubert
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Claude (L.-d.-R.), où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Alvéna) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 60 ans est décédé M. Alvéna Ménard, époux de Gilberte Galipeau, demeurant à 8640 rue Boyce. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Claire où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'HARA (Cécile) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Edouard O'Hara, née Cécile Daoust. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira du
Pavillon Bourget
à 9 h. 45 pour se rendre à la Chapelle de l'Hôpital Saint-Jean de Dieu où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J. C. Roy.

PARIZEAU (Michel) — Au lac Brome, le 17 juin 1971, à l'âge de 39 ans, est décédé Michel Parizeau, Il laisse dans le deuil son épouse Elsbeth Schlatzer, ses fils, François, André, Pierre, Marc, et Eric; ses parents M. et Mme Gérard Parizeau, ses frères et belles-soeurs M. et Mme Jacques Parizeau, M. et Mme Robert Parizeau. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence
au lac Brome
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; des dons à la Société Canadienne du Cancer, section Québec.

PERRAS (Roger) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Perras, époux de Jacqueline Ainey, père de Gaëtan, Monique (Mme C. Cake) et Diane; 1 petite-fille Nathalie. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel (Rosemont)
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Maria) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 86 ans est décédée Maria Hallé, épouse en 1ères noces de feu Odilon Gosselin et en 2e noces de feu Anatase Pigeon. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée.
2548 est, rue Beaubien
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc-de-Rosemont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Léo) — A Longueuil, le 16 juin 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Léo Plante, époux de Françoise Brisebois, père de Réal, époux de Madeleine Stabelli, Lise, Jean, époux de Danielle Daubanes, Nicole, Pierrette, Raymond Fortin, ielle. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (abbé Lucien) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé abbé Lucien Potvin, fils de feu Aimé Potvin et de feu Théophonie Fontaine. Anciennement vicaire à St-Etienne, aumônier à Ste-Jeanne-d'Arc, curé à la Pointe-St-Charles et à Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. Exposé à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue Saint-Denis
Avis des funérailles plus tard.

RAYMOND (Eddie) — A Montréal, le 17 juin 1971, est décédé M. Edouard Raymond, époux de Blanche Leblanc, père de Jean et Mireille, demeurant rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAUME (Robert) — A Montréal, le 16 juin 1971 à l'âge de 56 ans est décédé M. Robert Rhéaume, employé à L'Hôpital Victoria. Il demeurait à 3712 Jeanne Mance à Montréal. Il laisse dans le deuil sa soeur et son beau-frère M. et Mme Lauréay Dupuis (Bernadette), sa belle-soeur, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Lépine Ltée
705, rue Saint-Vallier est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Roch où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Joseph) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Richer, époux de feu Philomène St-Louis. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Elzéar, Vimont, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVEST (Gaston) — A Lasalle le 17 juin 1971 à l'âge de 46 ans est décédé M. Gaston Rivest, époux de Pauline Larente, demeurant à 14, 66e Avenue à Lasalle. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708 rue Centrale à Lasalle,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Auguste) — Aux Cèdres subitement le 16 juin 1971, à l'âge de 58 ans est décédé M. Auguste Robillard, célibataire, fils de feu Maurice Robillard et D'Azéline Léger. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Frères
aux Cèdres,
pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, ou le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

ROLLIN (Sarto) — A Montréal, le 17 juin 1971 à l'âge de 67 ans est décédé M. Sarto Rollin, époux de feu Agathe Bielava, frère de Mme Armand L. Parent (Blanche), ses belles-soeurs Mme Oliva Sauvé (Marie Bielava) et Mme Lionel Rollin (Rachel). Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier et Duclos
3503, rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Mlle Adalma) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Adalma Sauvé, (dit Delma), fille de feu Joseph Sauvé et de feu Marie Dicaire. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Yvonne) — A Verdun, le 18 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Zénon Sauvé, née Yvonne Sauvé, elle laisse ses enfants Lucien, époux de Marie Billizzi, Paul-Emile, époux d'Alice Lavigne, Mme Amédée Grenier (Reina), Réal, époux d'Olive Campbell, Royal, époux de Jacqueline Proulx; demeurant 4266 Wellington. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 11 h, et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TARDIF (J. Alzire) — A Pointe-Claire, le 15 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédé J. Alzire Tardif, notaire, époux d'Anna-Marie Lehoux, et père de Gérard Tardif, notaire à Pointe-Claire; grand-père de Paule (Mme J.-C. Delorme), et Laurent Tardif, notaire. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord-du-Lac,
Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TIERNAN (Lucien) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Lucien Tiernan, fils de feu Jacques Tiernan et de feu Bernadette Laurin. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et
J.S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Lionel) — A Montréal, le 16 juin 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lionel Vaillancourt, époux d'Agnès Beaudoin; père de Mme Michel Savoie (Diane) et Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45. pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugual, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WHITE (Joseph) — A Montréal, le 17 juin 1971, à l'âge de 65 ans est décédé M. Joseph White, époux de Yvonne Riendeau; père de Guy, Mme Jean-Guy Mercure (Claudette), Mme Jacques Patenaude (Gisèle). Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse, angle boul. St-Michel
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PROULX (Maurice) — Mme Maurice Proulx, ses enfants: Maurice et Hélène, remercient sincèrement les personnes qui ont partagé leur peine, à l'occasion de leur épreuve, survenue le 17 mai, 1971.

Reine-Elisabeth ENRG.
FLEURISTE
GILLES ROULEAU, prop.
1270, RUE GUY
ANGLE STE-CATHERINE
TÉL. 935-4793
UN SEUL MAGASIN

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE

Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

Pamphlet gratuit sur demande

SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments • A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.